B. Prov.
171
NAPOL
VITT. EM. III

BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio XIII

Palchetto
Num.° d' ordine 57 8.F.19

B. Rev.
IV
1X1-73
129
5
1-9.

REALE OFFICIO TOPOGRAFICO

39. Armadio. Scansia Lett. V.

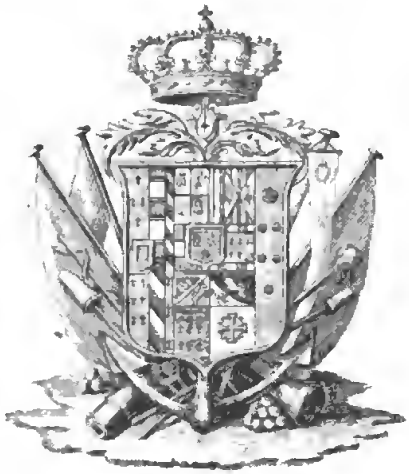

N.° 13.

LETTRES

DE HENRI SAINT-JOHN,

LORD VICOMTE BOLINGBROKE.

I.

Deux exemplaires de cet ouvrage ont été déposés à la Bibliothèque impériale. Tous ceux qui ne seront pas signés par moi, seront saisis.

613560

LETTRES HISTORIQUES,

POLITIQUES,

PHILOSOPHIQUES ET PARTICULIÈRES

DE HENRI SAINT-JOHN,

LORD VICOMTE BOLINGBROKE,

DEPUIS 1710 JUSQU'EN 1736,

CONTENANT le secret des négociations de la paix d'Utrecht, beaucoup de détails relatifs à l'histoire, à la philosophie, à la littérature, etc. avec des explications ou notes sur ces matières et les personnages nommés par Bolingbroke;

PRÉCÉDÉES d'un Essai historique sur sa vie, du catalogue raisonné de ses ouvrages, d'un choix de ses pensées et d'une *Chirographie* ou copie figurée de son écriture.

COLLECTION IMPRIMÉE, EN PARTIE, D'APRÈS LES ORIGINAUX DE LA MAIN DE CET ILLUSTRE ANGLAIS.

TOME PREMIER.

PARIS,

DENTU, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
Rue du Pont-de-Lodi, n.° 3.

1808.

BIBLIOTECA M. RIPA
NAPOLI

AVIS

DU LIBRAIRE.

CETTE collection de lettres du lord Bolingbroke a été formée par M. LE GÉNÉRAL GRIMOARD, qui a également rédigé l'Essai historique sur ce célèbre anglais, et préparé la présente édition, qu'on a tâché de rendre aussi correcte que sa matière est intéressante et instructive.

Pour ne pas déroger à l'usage, adopté depuis quelque temps, de donner la *Chirographie* ou écriture figurée des personnages illustres, on a fait graver une lettre du lord Bolingbroke, qui est placée à la suite de l'avertissement de l'Éditeur, et on peut attester la par-

*

faite similitude de la copie avec l'original.

Quoique les écrits du lord Bolingbroke soient nombreux, et présentent tous un grand degré d'intérêt, il est surprenant qu'on n'en ait encore traduit en français que huit, ainsi qu'on peut le voir dans le catalogue de ses Œuvres, qui suit l'Essai historique sur sa vie, et que les traducteurs en ayent négligé plusieurs très - importans, dont il convenait d'enrichir notre littérature. C'est pourquoi nous pourrons publier successivement, dans le même format que ces lettres, tous les ouvrages de Bolingbroke, tant ceux qui sont déjà traduits et qu'on rectifierait sur le texte de l'édition anglaise donnée par *David Mallet*, postérieurement à leur publicité, que ceux qui sont encore inconnus dans nôtre langue.

La réunion de ces volumes formerait une collection qui finirait par être plus complète que les Œuvres de Bolingbroke en anglais même, auxquelles M. Mallet n'a pu joindre les lettres que nous donnons ici, et qu'il ne connaissait pas.

J. G. DENTU.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

Le lord Bolingbroke a trop brillé dans la carrière des affaires et dans celle des lettres, pour que ses productions dans l'un et l'autre genre n'excitent pas le plus vif intérêt. C'est ce motif qui nous détermine à publier un recueil choisi de ses lettres, inédites ou inconnues en France, et dont une partie seulement a été imprimée en Angleterre, sans suite, sans liaison, à diverses époques et dans quatre ouvrages différens. Les détails suivans expliquent la manière dont cette collection a été formée.

L'abbé Alari, successivement instituteur de Louis XV et du Dauphin, son fils, et depuis l'un des quarante de l'Académie française, joignait à beaucoup d'instruction, à des connaissances très-étendues sur l'histoire et la littérature tant ancienne que moderne, infiniment d'esprit naturel. Lié dès sa jeunesse, avec la marquise de Villette qui épousa dans la suite le lord Bolingbroke, elle fit connaître à celui-ci M. Alari, dont le caractère lui plut au point,

qu'il devint bientôt son ami, et il en résulta une correspondance particulière en français, depuis 1718 jusqu'en 1726. L'abbé Alari conserva précieusement les lettres de la main de Bolingbroke, qui était parvenu à parler et à écrire le français aussi purement que l'anglais même. L'abbé, peu de temps avant sa mort, remit ces originaux à M. le marquis de Sancé, maréchal des camps ès-armées du roi, pour qui il avait autant d'estime que d'amitié : c'est de ce dernier que l'Editeur les tient. Après s'être assuré qu'on n'en avait jamais imprimé une seule ligne ; il les fit transcrire, y ajouta des notes ou éclaircissemens et se préparait à les publier, lorsqu'il apprit que M. Quintin Craufurd, écossais de distinction, fixé en France depuis long-temps par son amour pour les arts et les lettres, possédait une correspondance, en français, du lord Bolingbroke avec madame de Ferriol (mère du feu comte d'Argental), depuis 1712 jusqu'en 1736. Il voulut bien la confier à l'Editeur, en l'autorisant à en disposer comme il le jugerait à propos, pourvu toutefois que le travail achevé, ses originaux lui fussent remis avec ceux des lettres adressées à l'abbé Alari ; de manière que la totalité de ces pièces est actuellement

entre les mains de M. Craufurd, à l'exception d'une seule qu'on s'est réservée pour la faire graver, et qui se trouve à la fin de cet avertissement.

L'Editeur après avoir fait sur la correspondance de Bolingbroke avec madame de Ferriol, les mêmes vérifications et le même travail que sur celle avec l'abbé Alari, rangea toutes ces lettres par ordre de date; mais sachant que le lord Bolingbroke, rentré dans le ministère britannique en 1710, y était resté jusqu'en août 1714, qu'il fût l'auteur de la révolution politique qui produisit la paix d'Utrecht, et qu'il avait eu d'ailleurs les plus intimes liaisons avec le docteur Swift et Pope, il rechercha avec soin les pièces intéressantes, susceptibles de former une collection suivie, sur le ministre anglais, depuis 1710 jusqu'en 1736. Il trouva sept de ses lettres dans l'édition française des œuvres de Pope, publiée à Paris en 1780, en huit volume *in*-8.°. Des doutes sur la fidélité de la traduction, déterminèrent à recourir au texte anglais, et on s'assura que ces pièces étaient tronquées et remplies de contre-sens. Cette vérification conduisit à découvrir, que M. Thomas Sheridan, avait inséré dans son édition anglaise des œuvres

du docteur Swift, en dix-sept volumes grand *in*-8°, Londres 1784, des lettres de Bolingbroke. Comme elles sont inconnues en France, qu'elles portent sur des sujets intéressans et très-variés, d'histoire, de morale, de philosophie, de littérature, même d'érudition; qu'elles sont d'ailleurs écrites du style sentencieux, vif, piquant et presque toujours original qui tenait au caractère de lord Bolingbroke, on les a traduites avec la plus scrupuleuse exactitude, en y joignant, comme aux précédentes, les explications nécessaires à leur intelligence.

M. David Mallet, poëte et littérateur anglais assez distingué, qui a donné à Londres en 1754, une édition prétendue complète, en cinq volumes *in*-4°, des œuvres du Bolingbroke, n'y a joint, comme on le verra plus loin, que deux pièces de notre recueil. Nous regrettions de n'avoir aucune de celles concernant les négociations qui précédèrent et produisirent la paix d'Utrecht; époque où l'illustre Anglais déploya la supériorité de son génie, et aussi importante pour notre histoire que pour celle d'Angleterre, qui laissent encore d'autant plus à désirer sur ce point, que cette pacification décida, dans le système politique de l'Europe, une révolution salutaire, incontestablement

l'ouvrage de Bolingbroke. Instruits que le lord Hardwicke avait inséré dans ses *Papiers d'état*, seulement quatre dépêches de ce dernier à M. Prior, relativement à ces négociations, nous doutions qu'il fût possible de faire aucune autre découverte à cet égard, lorsque nous sûmes que M. Thomas Hare, d'abord secrétaire particulier du lord Bolingbroke, et ensuite sous-secrétaire d'état dans le département de ce ministre, avait mis en sûreté, lorsque ce dernier fut proscrit en 1715, les originaux de ses principales dépêches, depuis 1710 jusqu'en 1714; qu'il les transporta en 1732, à sa terre de Stow-Hall, dans la province de Norfolk, où il mourut en 1760; que ces papiers, long-temps oubliés dans le chartrier du château, y furent enfin découverts par M. Gilbert Parke, de l'université d'Oxford et chapelain du prince de Galles; que le descendant de M. Hare lui permit de les publier, et qu'il en avait donné à Londres, en 1798, en quatre gros volumes *in*-8°. une édition qui eut le plus grand succès. Ce recueil [1] quoique soi-

[1] En voici le titre traduit de l'anglais : *Lettres ou correspondance publique et privée du très-honorable Henri Saint-John, lord vicomte Bolingbroke, pendant*

gné, a l'inconvénient d'être trop volumineux, parce qu'il contient beaucoup de pièces inutiles ou qui se répètent ; d'ailleurs, celles que nous pouvions désirer s'y trouvant, elles en ont été tirées ou traduites, éclaircies par des notes, et employées à remplir les seules lacunes existantes dans notre collection, également susceptible aujourd'hui, d'intéresser les Français qui n'en connaissaient que deux pièces, et les Anglais qui n'en possédaient qu'une partie, dispersée dans divers recueils [1], et presque toujours dépourvue des explications, sans lesquelles certains passages sont souvent peu intelligibles.

Notre collection, consistant en trois cent cinquante-une lettres ou pièces, devenue aussi suivie qu'on peut le souhaiter, et formée avec soin, est également propre à compléter les

---

qu'il a été secrétaire d'état sous la reine Anne, avec des papiers administratifs, notes explicatives, et une traduction des lettres étrangères; par Gilbert Parke, *de l'université d'Oxford, aumônier de S. A. R. le prince de Galles.* Londres, 1798, chez J. Robinson, Paternoster-Row.

[1] Les *Papiers d'état* du lord Hardwicke, les *œuvres de Pope*, celles *de Swift*, enfin les *lettres*, publiées par M. Gilbert Parke.

œuvres de Bolingbroke, à répandre du jour sur sa politique, dont l'expérience et le succès ont prouvé la justesse et l'utilité ; on y trouve aussi ses principes de morale, des détails sur sa vie publique et privée, des jugemens sur un grand nombre d'hommes d'état et de lettres, et des idées aussi neuves que profondes, exprimées avec une tournure d'esprit entièrement propre à ce célèbre anglais, et qui lui a assigné une première place parmi les meilleurs écrivains modernes. On s'est attaché, dans les lettres traduites, à y répandre le même ton et le même caractère de style qui règnent dans celles qui ont été écrites en français.

Bolingbroke parlant souvent de quelques individus peu connus en France, ne s'exprimant qu'à demi-mot, ou faisant allusion aux usages de son pays, on a cru faire plaisir au lecteur de tout expliquer au bas des pages, du moins autant qu'on l'a pu ; et on n'a négligé aucune recherche, pour rappeler avec exactitude et brièveté, ce qui concerne les personnages anciens ou modernes dont l'auteur fait mention ; on trouvera souvent sur ceux de France et d'Angleterre des anecdotes intéressantes.

Les lecteurs instruits jugeront peut-être

qu'on pouvait diminuer les notes; mais elles sont uniquement destinées à ceux pour qui les passages qu'elles expliquent, eussent été obscurs ou incompréhensibles; d'ailleurs, l'intelligence du latin devenant plus rare de jour en jour, il était nécessaire de donner la traduction des nombreuses citations de Bolingbroke en cette langue; mais il a fallu d'abord rétablir le texte dans toute sa pureté, et indiquer les auteurs d'où elles sont tirées; ce que le savant anglais fait rarement. Comme il citait toujours de mémoire, transformait quelquefois des vers en prose, ou substituait des mots à d'autres, le travail nécessaire pour tout rechercher dans les écrivains originaux et tout rétablir, a été assez pénible.

Quoiqu'il put être utile de rassembler au moins les principaux traits de la vie du lord Bolingbroke, pour donner au lecteur une idée des différens rôles qu'il a joués, comme MM. Favier et de Saint-Lambert avaient publié l'un un précis, l'autre un essai historique sur la vie de ce grand personnage, il nous parut d'abord suffisant de renvoyer le lecteur à ces deux ouvrages; mais en les examinant avec attention, nous reconnûmes qu'ils présentaient des inconvéniens auxquels on ne

pouvait remédier que par des détails plus étendus et plus fidèles; c'est pourquoi on s'est décidé à composer l'essai historique qui suit cet avertissement.

M. Favier, homme de beaucoup d'esprit, et qui a acquis une sorte de célébrité par ses connaissances politiques, mais sur-tout par les *Doutes* et *Questions* sur l'alliance entre la France et l'Autriche, conclue à Versailles le 1.er mai 1756, publia en 1754, en un volume *in*-8°, une traduction des mémoires secrets du lord Bolingbroke, sur les affaires d'Angleterre, depuis 1710 jusqu'en 1716 [1], et y ajouta un discours préliminaire ou plutôt un précis sur Bolingbroke; mais les bornes que M. Favier s'était prescrites, l'ayant forcé d'étrangler son sujet, il nous a laissé la tâche d'y donner plus de développement.

On trouve dans le cinquième tome des œuvres philosophiques de M. de Saint-Lambert [2], un *Essai sur la vie et les ouvrages*

[1] Les mémoires de Bolingbroke rédigés par lui-même en 1717, en forme de lettre, furent adressés la même année au chevalier Guillaume Windham; il y entre dans les plus grands détails sur ce qui lui est arrivé de personnel.

[2] Publiées en l'an 9, en cinq volumes *in*-8°.

de milord Bolingbroke, qu'il composa en 1753, à la prière de milord Hyde, vicomte Cornbury [1], ami et disciple de Bolingbroke. L'auteur rapporte, dans son avant-propos, que le premier lui fournit des matériaux, mais qu'une mort prématurée l'empêcha de revoir l'ouvrage. Il est bien écrit, et on y trouve la sagesse et la raison que M. de Saint-Lambert mettait dans ses compositions. Mais une lecture approfondie de celle-ci, nous convainquit bientôt que, faute d'avoir assez étudié l'histoire et le gouvernement d'Angleterre, il était échappé à M. de Saint-Lambert un grand nombre d'inexactitudes, et même des faits notoirement faux; comme par exemple lorsqu'il s'exprime ainsi (page 121) : *La reine protégea long-temps le grand trésorier* (Harley, comte d'Oxford), *qui venait d'épouser madame Masham, qu'Anne craignait toujours d'affliger;* et qu'il ajoute (page 122), après avoir rapporté le renvoi de ce ministre : *Elle sentit si vivement le chagrin qu'elle donnait à son amie, que ce chagrin abré-*

[1] C'est à lui que Bolingbroke adressa ses lettres sur l'Histoire. Le lord Hyde mourut en 1753, peut-être avant que M. de Saint-Lambert eut achevé son ouvrage.

gea ses jours. Il y a dans ce petit nombre de lignes, presqu'autant d'erreurs historiques que de mots. Jamais madame Masham n'épousa le comte d'Oxford qui eût deux femmes : 1° Elisabeth Foley, 2° N. Middleton [1], morte en 1737, après avoir survécu treize ans à son mari. La reine ne mourut pas de chagrin d'avoir affligé son amie, en disgraciant le grand trésorier, puisque ce fut cette amie qui contribua le plus à le faire renvoyer; il paraît que la secousse que causa à la reine cette nouvelle révolution indispensable dans le ministère, et la découverte des trames que les Whigs ourdissaient contre elle, et auxquelles Oxford participait sourdement, achevèrent d'épuiser les forces de cette princesse.

M. de Saint-Lambert n'est pas mieux informé sur le compte du docteur Swift, dont il défigure totalement le caractère, en le peignant (page 85), à la vérité comme *un philosophe, mais sans empire sur lui-même, sa bîle l'emportant sur la raison, et cherchant moins à corriger les hommes qu'à les outrager.* L'équité ne permet pas de laisser

[1] Le docteur Swift, dit dans son journal, que c'était une vieille folle.

accréditer une opinion aussi erronée sur Swift, que les français connaissent trop peu, qui fut non-seulement un homme de bien dans toute la rigueur de l'expression, puisqu'il porta l'humanité et la bienfaisance au plus haut degré, mais encore un habile politique, un excellent citoyen et un écrivain aussi original que supérieur dans les genres auxquels il s'adonna [1]. D'un autre côté, M. de Saint-Lambert a tellement négligé la chronologie, qu'il déplace beaucoup d'événemens, et le petit nombre de dates qu'il rapporte sont rarement exactes; tantôt il suit l'ancien style, tantôt le nouveau, et d'autres fois ni l'un ni l'autre; ainsi sur ce point, il se trouve désavantageusement en opposition avec les autres écrivains. Enfin, comme à l'époque où il rédigea son essai sur milord Bolingbroke, l'édition des œuvres de celui-ci n'était pas encore publiée, il ne parle que de deux ou trois de ses ouvrages, et même de manière à faire croire, que c'était simplement

[1] M. Craufurd a composé un *Essai historique sur le docteur Swift, et sur son influence dans le gouvernement de la Grande-Bretagne, depuis* 1710 *jusqu'à la mort de la reine Anne en* 1714. Cet ouvrage est rempli de détails inconnus en France, et qui font regretter que l'auteur ne le rende pas public.

par ouï dire ; car leur traduction française, à l'exception de celle des *lettres sur* l'histoire qui parut en 1752, n'était pas encore imprimée, et on croit qu'en supposant qu'il sut l'anglais, c'était très-imparfaitement [1]. On a tâché, dans le nouvel Essai historique, d'éviter les inconvéniens dans lesquels M. de Saint-Lambert est tombé, mais en même temps on a emprunté de lui plusieurs traits qu'il était impossible de mieux rendre. Le travail auquel on s'est livré était d'autant plus nécessaire, qu'il fallait suppléer à ce qu'on ne trouve encore dans aucune histoire d'Angleterre; elle reste même à écrire pour cette époque, qui fut celle de l'avénement de la maison de Brunswick-Hanover au trône. Il se passa alors divers événemens, dont le récit impartial n'aurait pu être ni agréable, ni flatteur pour cette nouvelle dinastie, et c'est probablement la raison qui a

[1] Pendant plusieurs années que j'ai eu des rapports de société avec M. de Saint-Lambert, je ne lui ai jamais entendu dire qu'il sut l'anglais ; il est vrai qu'il parlait très-peu de lui-même. C'était un vrai philosophe, généralement estimé, tant par ses connaissances que par sa fidélité en amitié. Il est mort, le 9 février 1803, âgé d'environ 86 ans.

empêché jusqu'ici les écrivains anglais d'oser les rapporter. On a la certitude que Hume lui-même, trouva moins d'inconvéniens à ne pas achever son histoire d'Angleterre, qu'à la continuer avec des entraves et des reticences qui eussent gâté et décrié son ouvrage. Smollet a été moins délicat ; aussi tout ce qu'il raconte depuis 1714, est-il sinon altéré du moins tronqué. Comme nous n'étions pas obligés à de semblables ménagemens, nous n'avons rien négligé, en nous renfermant toutefois dans les bornes que le sujet prescrivait, pour développer les faits avec clarté et impartialité.

Comme il convenait de donner au lecteur une idée des ouvrages de Bolingbroke, compris dans le recueil publié par M. Mallet, on en a joint à la fin de notre Essai historique, une table ou catalogue raisonné, où l'on indique le petit nombre de ceux qui jusqu'ici ont été traduits en français; et il en résulte que, dans cinq gros volumes *in*-4°, il ne se trouve que deux pièces de notre collection : savoir, le plan d'une histoire générale de l'Europe, adressé à Pope en 1724 [1], et une lettre

[1] *Voyez* tome III, page 218.

écrite, en 1735, au lord Bathurst [1], sur l'emploi du temps et l'utilité de l'étude.

M. Prault, libraire, publia en 1771, un volume anonyme [2] intitulé : *Pensées de milord Bolingbroke, sur différens sujets d'histoire, de philosophie, de morale, etc.* avec cette épigraphe :

Scribendi rectè, est principium et fons [3].

Il aurait été utile de choisir et de rapprocher avec ordre les maximes de Bolingbroke, éparses dans ses ouvrages, pour en former un corps de doctrine ; mais outre que la compilation de M. Prault a été faite sans méthode, et que le mélange des matières ne présente qu'un cahos, d'ailleurs noyé dans des lieux communs, qui ne peuvent avoir été recueillis que pour grossir le volume, on a lieu de soupçonner, que ce libraire s'est fait aider par un ecclésiastique qui paraît avoir commis la fraude

---

[1] *Voyez* tome III, page 415.

[2] *In*-12 de 396 pages. Amsterdam (Paris), chez Prault fils.

[3] *C'est une source de bon style et de principes.* Cette épigraphe est tirée du 307e vers de l'art poétique d'Horace, duquel on a retranché les mots *sapere est.*

Scribendi rectè sapere est *et principium, et fons.*

pieuse, de prêter à Bolingbroke quelques pensées trop capucinales, pour n'être pas suspectes de supposition ; du moins on les a cherchées en vain dans ses ouvrages. Il nous a semblé aussi, que plusieurs qui s'y trouvent réellement, avaient subi des altérations, quand elles contrariaient la religion catholique ; de manière que les pensées en question peuvent passer, quand on voudra, à peu de chose près, pour celles d'un docteur de Sorbonne très-orthodoxe ; ce que Bolingbroke était fort éloigné d'être, et qui contraste d'ailleurs avec les principes connus du philosophe anglais, qui professait le pur déisme. La supercherie de lui prêter des idées ou de mutiler les siennes, nous a fait sentir la nécessité de réunir sous différens titres, celles qui nous ont paru les plus propres à faire connaître son vrai système moral et philosophique. On a donc placé à la suite du catalogue de ses ouvrages ses pensées :

1° Sur Dieu.

1° Sur la loi naturelle, la société et les lois civiles.

3° Sur l'homme.

4° Sur les connaissances humaines.

5° Enfin, des vues générales sur l'étude de l'histoire.

Ce recueil est suivi par des observations sur la différence qui existe entre le *calendrier julien*, ou *ancien style*, et le *calendrier grégorien*, ou *nouveau style*, pour fixer précisément la date des lettres du lord Bolingbroke, quand il a suivi l'ancien style.

Le portrait de Bolingbroke qui se trouve à la tête du premier volume, est calqué sur une tête en médaillon, de laquelle ses contemporains dont on a connu plusieurs, attestaient la ressemblance.

On a placé à la fin des lettres de Bolingbroke, des détails sur l'abbé Alari et sur une espèce d'académie ou club politique, qu'il avait formé chez lui en 1724, d'après les conseils du premier, et qui subsista jusqu'en 1731, sous la dénomination de l'*Entresol;* parce qu'à l'origine de cette institution, l'abbé occupait un entresol, place Vendôme, dans la maison du président Hénaut, auteur de l'Abrégé chronologique de l'histoire de France.

CHIROGRAPHIE,

OU COPIE FIGURÉE DE L'ÉCRITURE ORIGINALE

DU LORD BOLINGBROKE,

CONSISTANT DANS UNE DE SES LETTRES

A L'ABBÉ ALARI,

Du 25 juin 1723,

Et qui se trouve imprimée tome III, p. 189,
de la présente collection.

ESSAI HISTORIQUE

SUR

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
NAPOLI

d'entrer
s'est passé, Seeing
unlive pas. may
voicy, mon ne qui
fermera mme
qui n'daison et

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
NAPOLI

ESSAI HISTORIQUE

SUR

HENRI SAINT-JOHN,

LORD VICOMTE BOLINGBROKE.

La famille de Saint-John était originaire de Normandie, connue dans cette province sous le nom de Saint-Jean, et très-ancienne, puisqu'un de ses membres remplissait un des principaux emplois dans l'armée de Guillaume, duc de Normandie, appelé *le Conquérant*, et se distingua le 14 octobre 1066, à la bataille de Hastings, victoire qui plaça ce prince sur le trône d'Angleterre. Il donna des terres à Saint-Jean ou Saint-John, qui est le même nom en anglais, et ces concessions concoururent probablement à lui faire épouser l'héritière de la maison de Portt, alors une des plus riches d'Angleterre. Leurs descendans formèrent dans la suite des alliances encore plus éclatantes, puisqu'ils eurent une mère commune avec le roi Henri VII, qui tira ses droits à la couronne de sa mère Margueritte de Beaufort, fille de Jean de Somerset, de la maison de Lancaster. Cette princesse étoit fille du second lit d'une autre Marguerite qui, de son premier mariage, eut deux fils, lesquels formèrent deux branches : les Saint-John de Beltsoe et de Tregoze. Ceux qui suivent, descendaient du dernier.

Walter Saint-John, aïeul de celui dont nous esquissons la vie, fut membre du parlement britannique, pour le comté de Wilts, sous les règnes de Charles II, de Jac-

ques II et de Guillaume III. C'était un homme très-instruit [1], de même que son fils Henri, qui épousa Marie, fille de Robert Rich, comte de Warvick; ils eurent plusieurs enfans, dont l'aîné, depuis lord Bolingbroke, né en 1672 [2], se nommait Henri comme son père. Le jeune Saint-John reçut sa première éducation sous les yeux de ses parens, qui lui firent ensuite commencer ses études au collége d'Eaton, d'où il passa à l'université d'Oxford, et s'y distingua par une étonnante sagacité, l'extrême facilité avec laquelle il apprenait, et une mémoire si prodigieuse qu'elle lui étoit souvent à charge, par l'impossibilité où elle le mettait de rien oublier, même les choses indignes d'être retenues.

Saint-John, se fit remarquer à son début dans le monde, par la plus belle figure, un maintien noble et rempli de grâces, une rare instruction, même de l'érudition, et les agrémens de son esprit. Il savait par cœur la plupart des auteurs grecs et romains, et en faisait, sans pédanterie, les applications les plus heureuses; mais tous ces avantages, si propres à lui assurer d'éclatans succès dans la carrière qu'il jugerait à propos d'embrasser, n'empêchaient pas sa famile d'être alarmée par l'extrême vivacité de ses passions, et un penchant très-violent pour les plaisirs, sur-tout pour les femmes, qui pouvaient le détourner de toute application sérieuse. Cependant, comme il l'observe lui-même [3], les attraits de la volupté

---

[1] Mort à Battersea, près de Londres, le 3 juillet 1708, à 87 ans.

[2] On ignore, même en Angleterre, la date précise de la naissance du lord Bolingbroke.

[3] Dans une lettre sur le véritable usage de la retraite et de l'étude, adressée en 1735 à milord Bathurst, et qui se trouve à son ordre de date, tome III de cette collection.

n'éteignirent jamais chez lui l'amour des lettres et des affaires publiques, non plus que le désir d'ajouter à ses connaissances. « Tandis que je m'abandonnais à mes « goûts, dit-il, une voix intérieure me répétait très- « souvent à l'oreille :

Solve senescentem, maturè, sanus equum, ne
Peccet ad extremum ridendus, et ilia ducat [1].

Défais-toi à temps d'un coursier qui vieillit, de peur que, tombant au milieu de la carrière, il ne te livre à la risée publique.

« mais mon génie, bien différent du démon de Socrate, « parlait si bas, que souvent dans le tourbillon des pas- « sions qui m'emportaient, je ne l'entendais pas; cepen- « dant je l'écoutais dans quelques instans de calme. La « réflexion avait souvent son tour, et l'amour de l'étude, « ainsi que le désir d'apprendre, ne m'ont jamais aban- « donné absolument. Je me suis donc un peu préparé à « la vie que je veux mener, et ce n'est pas sans raison « que j'espère plus de satisfaction de la seconde période « de ma carrière que de la première ».

Saint-John voyagea en France et en Italie, vers 1698 ou 1699, pour perfectionner son éducation. La preuve de ce voyage existe dans une lettre qu'il écrivit le (22 août) 2 septembre 1711, au baron de Seckingen, pour l'assurer *qu'il avoit toujours pour lui les sentimens d'amitié dont il avait fait profession depuis leur connaissance à Milan.* Il se lia dès sa jeunesse avec les plus beaux esprits de son temps. Dryden, l'un des principaux poëtes anglais, accueilli et favorisé par Jacques II, fut chassé de la cour, et privé de ses pensions par Guillaume III. Alors, Saint-John, qui l'estimait, l'aida de

[1] Voyez *les épîtres d'Horace*, liv. 1, épître 1, vers 8 et 9.

sa bourse et de son crédit, et ne cessa de lui donner des preuves éclatantes d'attachement. Dans la suite, il forma les plus étroites liaisons avec Pope, Swift, et d'autres gens de lettres distingués.

1700, 1703. Au commencement de 1700, les parens de Saint-John lui firent épouser Françoise Winchescomb, riche héritière; il fut en même temps élu représentant de Wotton-Basset, bourg du Wilts-shire, ou province de Wilts, et siégea en cette qualité au cinquième parlement de Guillaume III, prince d'Orange, assemblé le 10 février. Saint-John avoue dans sa huitième lettre sur l'histoire, qu'il opina dans la chambre des communes pour improuver les traités de partage de la monarchie espagnole, conclus le 11 octobre 1698, et le 13 mars 1700, entre la France, l'Angleterre et la Hollande; tant étaient imparfaites alors ses notions sur l'état de l'Europe dans cette crise extraordinaire, et combien il voyait dans un faux jour les vrais intérêts de sa patrie. Le monarque anglais, mécontent du parlement, qui censurait sa conduite, le cassa le 21 novembre, et en convoqua un nouveau, qui se réunit le 13 décembre 1701. Saint-John y représenta encore le bourg de Wotton. La reine Anne Stuart, dernière des filles de Jacques II, détrôné et remplacé en 1688 par le prince d'Orange, son gendre, mariée à un prince de Danemarck, et qui succéda à Guillaume son beau-frère, mort le 19 mars 1702, cassa ce parlement et en appela un autre, qui ouvrit ses séances au mois d'avril. Saint-John, toujours représentant de Wotton, se distingua par la noble liberté de ses discours, une éloquence mâle et une dialectique entraînante, car la nature lui avait prodigué les talens qui constituent le grand orateur. La même année, la reine, qui désirait se l'attacher, le mit du nom-

bre des gens de qualité qui l'accompagnèrent dans un voyage à Bath, où elle passa quelques temps. 1700, 1703.

En débutant dans les affaires, Saint-John s'était joint au parti connu en Angleterre sous le nom de Toris, dont les principes, beaucoup plus modérés que ceux des Whigs [1], convenaient mieux à son caractère, et il persévéra constamment dans ce système, quoique son père et son aïeul tinssent aux Whigs. Il fut nommé, le 30 avril 1704, ministre de la guerre et de la marine, emplois qui lui donnèrent des rapports suivis et nécessaires avec le duc de Marlborough [2], généralissime des armées britanniques. Sorti d'une famille noble, mais sans illustration et sans fortune, il parvint à la plus grande existence qu'un particulier puisse ambitionner. Il s'était formé entre lui et Saint-John une liaison assez intime, à la petite cour d'Anne, tandis qu'elle n'était que princesse de Danemarck; et il est vraisemblable que le crédit de Marlborough et de sa femme, concourut à porter au ministère Saint-John, qui servit alors le duc dans la chambre des communes. Tant que leur liaison subsista, celui-ci dût s'applaudir de son choix; mais dès qu'ils ne s'accordèrent plus, si les connaissances que Saint-John avait acquises dans l'ad- 1704, 1707.

[1] Le but des Toris est de soutenir, par des voies modérées, la hiérarchie ecclésiastique et l'autorité royale, telles qu'elles sont établies par les lois. Les Whigs, sans vouloir les sapper, tendent cependant au républicanisme; du moins ils sont turbulens, dans une surveillance continuelle, souvent en opposition avec le monarque, quelquefois disposés à empiéter sur ses prérogatives, et à employer des moyens violens pour ramener les choses à leur principe fondamental.

[2] Né le 24 juin (5 juillet, nouveau style) 1650; mort le 16-27 juin 1722.

1704, 1707. ministration militaire, le rendirent pour Marlborough un surveillant et un adversaire redoutable, il n'eut pas du moins à se plaindre des procédés personnels du ministre qui, lui devant moins qu'à l'état, ne voulut jamais se mettre dans la dépendance du général, dont il fut cependant toujours l'admirateur, après avoir été son ami seulement quelques années, et il a tracé de lui un portrait où aucune de ses grandes qualités n'est omise.

On peut dire de Marlborough qu'il devint un grand guerrier par instinct; car il ne fit jamais ni études ni lectures. Bolingbroke qui le connoissait à fonds, dit de lui [1]: « Il n'avait très-certainement jamais lu Xénophon, ni « peut-être seulement parcouru la relation d'aucune guerre « moderne; mais il avait servi dans sa jeunesse sous « M. de Turenne, et j'ai entendu dire que, dès ces pre- « miers temps, il s'était fait remarquer par ce grand hom- » me. Il commanda ensuite une expédition en Irlande; « il servit une campagne ou deux sous le roi Guillaume « en Flandre; mais hormis cela, il n'eut aucune occasion « d'acquérir de l'expérience à la guerre, jusqu'à ce qu'il « parvint au commandement de nos armées en 1702, et « qu'il triompha, non de troupes asiatiques, mais des « vieilles armées françaises. La mort de Guilllaume III, « ajoute Saint-John [2], plaça le duc de Marlborough, non- « seulement à la tête de l'armée, mais de la grande al- « liance contre la France, et dont il devint l'ame. Quoi- « qu'il ne fût qu'un homme nouveau, un simple particu-

[1] Voyez la 2e lettre du lord Bolingbroke, sur l'étude de l'histoire.

[2] Voyez la lettre 8, sur l'étude de l'histoire, dans les *OEuvres de Bolingbroke*, en anglais, tome II, page 445, édition *in*-4°, publiées à Londres en 1754, par M. David Mallet.

« lier, un sujet, il acquit, par ses talens et son habileté, —
« une plus grande influence dans les affaires, que la haute 1704,
« naissance, une autorité reconnue, et même la couronne 1707.
« d'Angleterre n'en avaient procuré au roi Guillaume. Non-
« seulement toutes les parties de cette vaste machine[1] furent
« mieux liées, mieux dirigées vers le même but, mais il sut
« encore les animer et leur imprimer un mouvement plus
« rapide, plus vigoureux et mieux soutenu. A des campa-
« gnes languissantes ou désastreuses, succédèrent des faits
» de guerre étonnans, par l'admirable activité qui les
« produisit. Toutes les entreprises qu'il forma en per-
« sonne ou qu'il dirigea, furent couronnées par le plus
« brillant succès. Je saisis avec plaisir cette occasion pour
« rendre justice à ce grand homme. J'ai connu ses torts,
« j'ai admiré ses talens, et j'honore sa mémoire comme
« celle du plus grand capitaine que l'Angleterre, et peut-
« être les autres pays aient produit ».

Ces éloges sont fondés; mais, sous d'autres rapports, Marlborough n'était pas à beaucoup près aussi estimable, et ternissait sa gloire par des défauts, et même des vices totalement incompatibles avec la vraie grandeur d'ame. On assure qu'il descendait d'une ancienne famille normande passée en Angleterre avec Guillaume-le-Conquérant, mais tombée depuis long-temps dans l'obscurité. Si la fortune lui avait refusé une extraction illustre et les richesses, la nature l'avait comblé de tous ses dons, et il était impossible de voir un plus bel homme que Jean Churchill : c'était son nom de famille. D'abord page du duc d'Yorck, depuis Jacques II, ce prince, d'ailleurs l'amant de sa sœur, lui procura une place d'officier subal-

[1] La grande alliance contre la France, conclue le 7 novemb. 1701.

1704, 1707. terne dans les Gardes à pié ; et on raconte qu'il commença à sortir de la foule par une aventure fort étrange. Dans une orgie avec ses camarades, il paria que sa vigueur lui permettrait d'enlever et de soutenir en l'air une bouteille de vin attachée à un ruban ; il gagna le pari. Un courtisan de Charles II l'égaya de ce tour de force ; et le libidineux monarque, tout en enviant les étonnantes facultés du jeune Churchill, et en regrettant qu'elles ne fussent pas la principale prérogative de la couronne, conçut pour lui une sorte de considération, mais qui tourna bientôt en jalousie, lorsqu'il sut que la comtesse de Castlemaine, sa maîtresse [1], avait poussé la curiosité, au point

[1] Barbara Villiers, comtesse de Castlemaine, depuis duchesse de Cleveland, aussi célèbre par sa beauté que par ses vices, fille unique et héritière de Guillaume, vicomte de Grandison, épousa Roger Palmer, comte de Castlemaine, et devint maîtresse de Charles II, sur qui elle conserva un empire aussi long que dangereux, et dont elle abusa pour faire disgracier le grand chancelier, comte de Clarendon (qui a écrit des mémoires pour servir à l'histoire de son temps), parce qu'il n'avait pas voulu s'abaisser à lui faire la cour. Au moment où le ministre venait de remettre les sceaux au roi, la favorite, qui était à une fenêtre pour le voir passer, eut la bassesse de lui dire des injures : *Patience*, répondit-il avec calme, *si vous vivez, vous deviendrez vieille et laide*. Sa lubricité était encore plus extrême que son orgueil, et on prétend qu'elle s'abandonnait à des faiseurs de tours et à des danseurs de corde, parce qu'elle savait que ces gens-là ont autant de force que de souplesse. Charles II ne pouvait ignorer ces débordemens ; mais il montra quelquefois aussi peu de délicatesse sur la vertu de ses maîtresses, que Jacques II, son frère, en avait sur la beauté des siennes. Enfin le monarque, dégoûté de la prodigalité et de la rapacité de madame de Castlemaine, rompit avec elle, mais ne put calmer sa fureur et se débarasser d'elle, qu'en la créant duchesse de Cléveland. Elle

de s'assurer par elle-même de la vérité de l'anecdote. Il en éloigna honorablement le héros, en lui donnant une compagnie dans le régiment du duc de Monmouth, son fils naturel, qu'il envoya, avec quelques autres troupes, pour servir en 1672 dans l'armée de Louis XIV, contre les Hollandais. Quelques années après, le duc d'Yorck nomma gentilhomme de sa chambre, Churchill, qui s'était distingué à la guerre sous Turenne, et facilita dans la suite son mariage avec Sarah Jennings [1], fille du cheva- 1704, 1707.

épousa, bientôt après, Robert Fielding, gentilhomme de la province de Warwick, veuf en premières noces de la fille unique de Barnham Swift, lord Carlingford, parent du célèbre docteur Swift, doyen de Saint-Patrice; il se maria ensuite avec une Marie Wadsworth, qui se faisait appeler madame de Laune, et avait plus de quatre cents mille francs de bien; mais ayant découvert que c'était une aventurière, il l'abandonna, et vécut en mauvaise intelligence avec madame de Cléveland, qui l'attaqua alors en justice comme bigame; il fut condamné, mais la reine Anne lui fit grâce. La duchesse de Cléveland mourut en 1709; elle avait eu plusieurs enfans; et la plus jeune de ses filles, née le 16 juillet 1672, se fit religieuse à Pontoise. Il avait passé par la tête de sa mère, l'étrange fantaisie de rendre sa propre figure l'objet de la vénération des dévots. Elle se fit peindre en vierge, tenant l'enfant Jésus entre ses bras, et envoya ce tableau à une célèbre abbaye de filles, en France, pour en décorer un autel. Un voyageur qui découvrit la fourberie, ayant assuré les nones que leur prétendue vierge n'était que le portrait de la femme la plus dissolue d'Angleterre, elles s'empressèrent de l'y renvoyer avec indignation.

Christian Gryphius, dans son livre des *Scriptoribus historiam seculi XVII illustrantibus*, assure que l'ouvrage intitulé *Hattigé*, ou *la belle turque* et *ses amours avec le roi de Tamaran*, imprimé à Cologne en 1676, *in*-12, est l'histoire secrète des amours de Charles II, avec la duchesse de Cléveland.

[1] Née le 26 mai 1660, morte en 1744.

1704, 1707. lier Richard Jennings de Sandridge, et qui avait gagné les bonnes grâces de la princesse Anne, sa fille, depuis reine. Sarah joignait à tous les charmes de son sexe, un esprit supérieur, sans culture et gâté par un caractère altier et difficile, dont son mari qu'elle avait préféré, avec raison, à ses nombreux rivaux, ses enfans, ses amis avaient souvent à souffrir. Le duc d'Yorck, parvenu au trône, éleva rapidement Churchill au rang d'officier général et à la pairie; mais lorsque la révolution de 1688 éclata, celui-ci abandonna son bienfaiteur, qui l'avait tiré de l'obscurité et de la misère; et colorant son ingratitude du prétexte de la religion, il prit les armes contre lui en faveur de Guillaume III qui usurpa sa couronne. Au moment où le prince d'Orange débarqua en Angleterre, le comte de Feversham, général de l'armée du roi, suspectant la fidélité de Churchill, proposa au monarque de le faire arrêter : il s'y refusa, sous prétexte qu'il ne pouvait croire qu'un homme qu'il avait comblé de tant de bienfaits, eût assez de duplicité pour le trahir; mais, dès le lendemain, le perfide Anglais partit de Salisbury, où était le roi, et alla joindre Guillaume, en même temps qu'il faisait remettre à Jacques la lettre suivante, si entortillée, qu'elle décèle l'embarras de l'hypocrisie, et n'est évidemment qu'une maladroite apologie de la plus noire ingratitude, qui perce à travers les faux motifs de religion, de conscience et de patriotisme, allégués par son auteur.

21 novembre (2 décembre) 1688.

« SIRE,

« Quoiqu'on ne doive pas soupçonner la sincérité des « hommes, lorsqu'ils agissent contre leurs intérêts, et « quoique ma conduite, pleine de dévouement pour votre

« majesté, dans les temps les plus difficiles (pour laquelle 1704.
« j'avoue que mes faibles services n'ont été que trop ré- 1707.
« compensés), puisse être insuffisante pour engager votre
« majesté à interpréter avec indulgence ma démarche
« dans ce moment; j'espère néanmoins que les avantages
« dont je jouis sous le règne de votre majesté, et que ne
« peut m'offrir aucun changement de gouvernement,
« prouvera à votre majesté et au public que j'obéis à un
« principe plus généreux que toutes ces considérations,
« puisqu'il me force à sacrifier mes intérêts, les sentimens
« que je vous ai voués, et me met dans la cruelle néces-
« sité de quitter votre majesté, dans une conjoncture où
« vos affaires paraissent exiger l'obéissance la plus entière
« de tous vos sujets, et bien plus encore celle d'un par-
« ticulier qui vous a, Sire, tant d'obligations. Cette dé-
« marche n'est que le résultat des devoirs inviolables dictés
« par ma conscience et par ma religion; devoirs avec les-
« quels on m'a appris que rien ne doit entrer en compa-
« raison. Dieu sait avec quelle résignation j'ai jusqu'à
« présent observé, même d'un œil partial, le danger des
« malheureux desseins que des hommes imprudens et in-
« téressés [1] ont formés contre l'avantage réel de votre
« majesté et contre la religion protestante; mais comme
« il m'est impossible de concourir plus long-temps à aider
« ces individus à exécuter par la force leurs noirs projets,
« de même je tâcherai toujours, au risque de ma vie et
« de ma fortune, qui toutes deux vous appartiennent, de
« faire tout ce qui dépendra de moi pour défendre vos
« droits légitimes et votre personne royale, de laquelle je
« suis, avec toute la reconnaissance et le respect conve-
« nables, etc. ».

[1] Les catholiques en général, et en particulier les jésuites, à

1704, 1707. En blâmant cette lettre, on ne prétend pas justifier le fanatique Jacques II d'avoir voulu tyranniser la conscience de ses sujets, et faire dominer violemment dans la Grande-Bretagne, la religion romaine, devenue odieuse à la majeure partie des Anglais; mais plusieurs d'entr'eux, au moins aussi bons citoyens que Marlborough, surent rendre à leur patrie ce qu'ils lui devaient, sans se montrer, comme lui, un des ennemis les plus acharnés du roi son bienfaiteur et de son fils, tout en paraissant quelquefois, dans la suite, disposé à les servir. On peut dire qu'il abandonna moins le jésuitique monarque, qu'il ne le trahit. S'il se fût borné à le quitter, sans lui écrire, et sur-tout sans joindre aussi brusquement le prince d'Orange, cette démarche aurait beaucoup moins prêté à l'accusation d'hypocrisie et d'ingratitude. Guillaume, devenu roi, éleva Churchill au rang de comte, sous le nom de Marlborough, et ne l'aima jamais; le traita tantôt bien, tantôt mal, le considérant sans doute comme un ambitieux, auquel la prudence ne lui permettait pas de se fier entièrement, surtout quand il eut découvert, en 1692, qu'il conservait des intelligences avec le monarque détrôné. Le nouveau roi, convaincu des talens du comte, les employa, quand il le put sans danger; mais son crédit, ainsi que celui de sa femme, devinrent sans bornes sous le règne d'Anne.

Depuis la révolution de 1688, les Whigs montraient contre la France la haine la plus ardente, et soutenaient toutes les mesures qui tendaient à l'abaissement de la

---

la direction desquels Jacques II s'abandonna, au point qu'ils lui firent perdre sa couronne, en lui persuadant, qu'avec de la persévérance et de la fermeté, on pourrait faire dominer en Angleterre la religion romaine.

maison de Bourbon. La paix de Riswick, conclue en 1697, n'avait que suspendu leur acharnement, qui se ranima dans la guerre pour la succession d'Espagne. Alors, sur-tout après les premières campagnes, les efforts de la France ne balançaient plus qu'avec beaucoup de peine la supériorité des alliés et le génie de Marlborough. Ce général et les Whigs, enorgueillis par la victoire, voulaient qu'on se hâtât de porter les derniers coups à Louis XIV; mais les succès obtenus contre ce monarque avaient coûté cher, et les finances de l'Angleterre commençaient à se déranger. Jamais, à la vérité, cette puissance n'avait été si formidable par elle-même, si supérieure à ses ennemis, si utile à ses alliés, moins agitée au dedans, plus illustrée par de grands hommes dignes d'être placés à la tête du genre humain, et au concours desquels la Grande-Bretagne devait tant d'éclat et de gloire. Cependant, comme des efforts trop prolongés auraient miné sourdement la substance de la nation, la sagesse prescrivait de terminer enfin la guerre par une paix utile et glorieuse; mais le duc de Marlborough devenu, par cette guerre, l'arbitre des affaires, ne partageait pas cette opinion. Généralissime des troupes, tant au dedans qu'au dehors du royaume, muni d'un plein pouvoir pour décider seul les entreprises avec les puissances contractantes de la grande alliance, jonissant d'une autorité absolue sur l'armée, disposant à son gré des emplois civils et militaires, qui n'étaient donnés qu'à ses créatures, maître des deux chambres du parlement, par une majorité qu'il dirigeait à son gré, et qui ne respirant, comme lui, que la guerre, ne songeait qu'à la prolonger, de concert avec la cour de Vienne, à qui elle promettait beaucoup et coûtait peu, et avec les Hollandais, lesquels, perdant de vue leur véritable intérêt, 1704, 1707.

suivaient un faux système de conquêtes, propre à épuiser
1704, leurs trésors, qu'il vallait beaucoup mieux employer à
1707. leur commerce, et sur-tout à augmenter leur marine; mais séduits par l'espoir de garder, à titre de *barrière*, les places conquises sur l'Espagne et la France dans les Pays-Bas, par la jouissance du revenu de ces provinces et des contributions levées sur le territoire français, et que le duc de Marlborough leur abandonnait en totalité, afin de les attacher d'autant mieux à ses intérêts, ils avaient adopté ses principes.

1708, 1709. Telle était la situation des choses au commencement de 1708, lorsque ce général choqua imprudemment la reine, en s'opposant, avec la plus étrange opiniâtreté, à ce qu'elle donnât un régiment qui vaquait à George Hill, frère d'Abigail Hill sa favorite, mariée au chevalier Samuel Masham [1]. Marlborough ne s'en tint pas là; soupçonnant, avec raison, que Robert Harley [2], depuis comte d'Oxford et alors secrétaire d'état, n'était pas dans ses intérêts, il le força à se démettre de cet emploi. En vain la reine, à qui ce ministre était agréable, fit tout ce qu'elle put pour le garder, il se retira le 21 février. Le lendemain Saint-John et quelques autres serviteurs de la reine, liés avec Harley, donnèrent aussi leur démission, ne voulant pas devenir

---

[1] La reine l'éleva, en 1711, à la pairie, sous le titre de baron de Masham, qui s'éteignit par la mort de son fils, le 14 juin 1776.

[2] Né à Londres, le 15 décembre 1661; orateur de la chambre des communes, le 22 février 1702; membre du conseil du cabinet, le 28 avril 1704; ministre d'état, le 29 mai suivant; chancelier de l'échiquier, le 21 août 1710; comte d'Oxford et de Mortimer, le 4 juin 1711; grand trésorier, le 9 du même mois; chevalier de l'ordre de la jarretière, le 6 novembre 1712; disgracié par la reine Anne, le 9 août 1714.

les instrumens passifs d'une faction dangereuse et même anti-civique à leurs yeux. On croit que Saint-John, personnellement agréable à Marlborough et aux principaux amis de ce général, fut invité par lui à rester dans le ministère ; mais qu'en voyant expulser ceux qui étaient dévoués à la reine, pour avoir agi dans le sens de l'intérêt public, il voulut absolument faire cause commune avec eux ; aussi ne perdit-il rien de son crédit auprès d'Anne ; il ne lui fut que plus utile dans le parlement, plus cher aux Toris, et plus respecté des Whigs mêmes. 1708, 1709.

Marlborough s'attendait sans doute, comme ceux-ci, que cette révolution ministérielle acheverait de les rendre maîtres des affaires ; mais ils se trompèrent, et leur triomphe momentané devint, peu après, le vrai principe de l'éclipse de leur parti. Le duc était un colosse de pouvoir, d'autant plus alarmant pour les vrais patriotes anglais et pour la reine elle-même, qu'il dépendait de lui d'en abuser, et qu'on ne pouvait plus se dissimuler son excessive ambition, encore stimulée par sa femme, quoiqu'il cherchât à cacher ses véritables sentimens sous des dehors simples, modestes et même religieux ; affectant de rapporter ses succès à Dieu et à la providence : langage ordinaire de l'hypocrisie, auquel les Anglais clairvoyans ne se méprenaient pas, et dont Louis XIV lui-même n'était pas la dupe, ainsi qu'on peut s'en convaincre par ce fragment d'une lettre qu'il écrivit, le 14 mai 1709, au marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères, qui s'était rendu lui-même en Hollande, pour tacher d'obtenir la paix [1].

« Je ne doute pas, lui mandait le roi, que vous ne pro-

[1] Voyez les mémoires de Torcy, édition de 1756, tom. II, page 229 et suivantes.

1708, 1709. « fitiez des occasions que vous aurez de voir le duc de « Marlborough, pour lui faire connaître que j'ai été in- « formé des démarches qu'il a faites, pour empêcher les « progrès des conférences pour la paix, et même pour les » faire rompre; que j'en ai été d'autant plus surpris, que « j'avais lieu de croire, après les assurances qu'il en avait « données, qu'il voulait y contribuer, et que je serai bien « aise qu'il s'attire, par sa conduite, la récompense que « je lui ai fait promettre; et, pour vous mettre en état « de vous en expliquer encore plus clairement avec lui, « je veux bien que vous lui donniez une parole précise, « que je lui ferai remettre deux millions de livres, s'il « peut contribuer, par ses offices, à me faire obtenir l'une « des conditions suivantes :

« La réserve de Naples et de la Sicile pour le roi d'Es- « pagne, mon petit-fils, ou enfin pour la réserve de Na- « ples seule à toute extrémité. Je lui ferais la même gra- « tification pour Dunkerke conservé sous mon obéissance, « avec son port et ses fortifications, sans la réserve de « Naples ni de la Sicile; même gratification pour la « simple conservation de Strasbourg, le fort de Kell « excepté, que je rendrai à l'Empire, dans l'état où il était « lorsque j'en ai fait la première fois la conquête, ou en- « fin dans celui où il s'est trouvé lorsqu'il a été remis « sous mon obéissance, et aussi sans réserver Naples ni « la Sicile. Mais de tous ces différens partis, la réserve « de Naples est celle que je préférerais. Je consentirais à « porter cette gratification à trois millions, s'il contribuait « à la réserve de Naples, et à me faire conserver Dun- « kerke, aussi fortifié et avec son port. Si j'étais obligé « de céder sur l'article de Dunkerke, je lui donnerais la « même somme, en procurant la réserve de Naples et la

« conservation de Strasbourg, de la manière que je viens
« de l'expliquer, et Landau fortifié, en remettant le 1708,
« Vieux-Brisach; ou bien encore s'il me procurait la con- 1709.
« servation de Strasbourg et de Dunkerke, l'un et l'autre
« dans l'état où ils se trouvent. En dernier lieu, je veux
« bien que vous offriez au duc de Marlborough jusqu'à
« quatre millions, s'il me facilitait les moyens d'obtenir
« Naples et la Sicile pour le roi mon petit-fils, et de con-
« server Dunkerke fortifié et son port, et Strasbourg
« et Landau de la manière qu'il est expliqué, ou encore
« la même somme, quand la Sicile serait exceptée de ce
« dernier article.

« Il est encore nécessaire de vous expliquer, si le traité
« était une fois signé avec les réserves pour le roi d'Es-
« pagne, et que ce prince en fût déchu, pour n'avoir pas
« accepté dans le temps qui serait prescrit, ce change-
« ment n'en aurait aucun dans ce que vous auriez promis
« au duc de Marlborough ».

Rien ne prouve mieux que ce fragment de dépêche, combien Louis XIV était instruit de l'extrême cupidité du général anglais, et à quel point il méprisait son caractère; car on ne tente pas ainsi, à plusieurs reprises, de séduire un homme qu'on croit vertueux; et si Marlborough n'accepta pas les propositions du roi de France, c'est parce que, pouvant gagner davantage par ses extorsions, en une seule campagne, l'avarice et la soif du commandement le poussaient à prolonger la guerre; aussi engagea-t-il sourdement les Hollandais et la cour de Vienne à rejeter les propositions pacifiques de la France, malgré les avantages énormes qu'elle offrait aux alliés. C'était la coutume du général anglais de préférer, quand il pouvait, les voies détournées aux autres, parce qu'il lui

1708, 1709. devenait ensuite plus facile de colorer ses démarches par de faux prétextes.

Les Anglais impartiaux ne voyaient pas que, depuis le commencement de la guerre pour la succession d'Espagne, la Grande-Bretagne eût retiré aucun avantage des victoires si célébrées dn duc de Marlborough. Le fardeau de la guerre pesait presque totalement sur elle. Le sang et l'argent des Anglais étaient prodigués dans une guerre qui se continuait uniquement pour leurs alliés, et pour satisfaire l'ambition et la vorace cupidité d'un général qui sacrifiait les vrais intérêts de sa nation; car le commerce dépérissait, les ressources s'épuisaient, la dette publique augmentait, et les bons calculateurs commençaient à appréhender, que l'excès des taxes ne mît le peuple dans l'impuissance de les supporter. Saint-John ne se dissimulait aucune de ces vérités. Dépouillé de tout intérêt personnel, il souhaitait la paix, uniquement parce que le bien public le demandait, et s'affligeait de voir sa patrie aveuglée par des prestiges, se ruiner par une fausse politique, des craintes chimériques, et une haine irréfléchie contre la France qui n'était plus à craindre [1]. Il était en même temps indigné de l'indécence avec laquelle Marlborough et sa femme abusaient du pouvoir qu'ils avaient usurpé depuis long-temps sur l'esprit de la reine, et qui était l'unique cause qui fit alors dominer les Whigs dans

[1] Il raconte, dans sa 8e lettre sur l'histoire, que soupant à Paris en 1715, avec les ducs de la Feuillade et de Mortemart, la conversation tourna sur les événemens de la guerre précédente, et les négociations de la paix d'Utrecht, et que le premier lui dit: *Vous auriez pu nous écraser dans ce temps-là, pourquoi ne l'avez-vous pas fait?* à quoi Bolingbroke répondit froidement: *Parce que dans ce temps-là nous n'avons plus craint votre puissance.*

le gouvernement. Mais il fallait des mesures préalables pour ramener la nation à son intérêt réel, et la plus urgente était de la délivrer, ainsi que la cour, de la tyrannie des Whigs; ce qui ne pouvait s'opérer qu'en relevant d'abord les Toris abattus; but auquel Saint-John s'empressa de concourir avec Harley, et ils y trouvèrent des facilités dont ils se prévalurent habilement. 1708, 1709.

La reine, fatiguée du despotisme du duc de Malborough et de l'arrogance de la duchesse, avait enfin senti qu'elle était en tutèle, et qu'il fallait briser ses fers; objet impossible à remplir sans le secours des Toris, à qui elle seule pouvait procurer les moyens de se fortifier assez, pour prendre le dessus sur les Whigs. Tel fut le plan que Harley et Saint-John surent lui faire adopter par le canal de madame Masham, aussi douce et insinuante que madame de Marlborough était impérieuse. La première avait déjà fait sourdement assez de progrès dans la confiance de la reine, pour achever de supplanter bientôt la duchesse qui, aveuglée par son ancien crédit sur la princesse, ne soupçonnait pas encore que personne osât entreprendre de le lui disputer. D'un autre côté, les Toris ne négligeaient rien pour augmenter le nombre de leurs partisans, soit dans le parlement, soit dans les provinces, et pour éclairer l'esprit public par des écrits où les intérêts de la nation étaient déduits avec la plus grande clarté. Ces tentatives furent puissamment secondées par la conduite trop peu mesurée des Whigs, qui excitèrent des désordres et répandirent des libelles désagréables à la reine, en même temps qu'ils poursuivaient juridiquement quelques-uns de leurs adversaires, notamment le docteur Sachewerell, ecclésiastique auquel Anne s'intéressait, et qui avait combattu leurs principes par d'excellentes rai-

1708, 1709. sons, noyées dans de très-ennuyeux sermons [1]. Pendant ce temps le duc de Marlborough, pour engager les Hollandais à continuer la guerre, détermina le lord Townshend son ami, et ambassadeur d'Angleterre à la Haye, à signer, le 29 octobre 1709, un traité de Barrière, par lequel la plupart des places conquises devaient être cédées aux états généraux. Les Toris ne manquèrent pas d'éclairer la reine sur les inconvéniens de ce traité, nuisible et même honteux à la Grande-Bretagne.

Lous XIV avait offert des conditions de paix qui excédaient ce que les alliés devaient espérer, même après leurs succès, et ce que l'Angleterre s'était proposé d'exiger; cependant ces propositions ne furent pas admises. Alors le monarque en fit d'autres, d'après lesquelles on convint de tenir un congrès en Hollande. Aussitôt les partisans du duc de Marlborough agirent, pour l'y faire envoyer en qualité de plénipotentiaire de la reine. Il se
1710. rendit à la Haye le 17 mars 1710, et au lieu de discuter de bonne foi les nouvelles propositions des ministres français, arrivés à Gertruydemberg le 21, il représenta insidieusement aux alliés que, puisqu'on montrait tant de facilité à leur faire des cessions pour obtenir la paix, il fallait se prévaloir de cette disposition pour exiger de plus grands avantages, ainsi qu'on s'en était réservé la liberté par les préliminaires du 28 mai 1709; que les puissances contractantes de la grande alliance, devaient donc songer à leurs diverses prétentions ultérieures, et former

[1] Sachewerell avait prêché, le 26 août 1709, aux assises de Durby, *sur la communication du péché*, et le 16 novembre, dans l'église de Saint-Paul, à Londres, *sur le danger des faux frères dans l'église et dans l'état.*

leurs demandes. Ce fut ainsi qu'en berçant la cour de Vienne de l'espoir, qu'avec de la persévérance, elle obtiendrait presque toute la monarchie espagnole, et en promettant aux Hollandais l'exécution de l'extravagant traité de barrière, conclu l'année précédente, le général anglais excita ces deux nations à établir des prétentions si exorbitantes, que les Français ne pouvaient les admettre. On rejeta donc, avec la hauteur la plus insultante pour Louis XIV, les conditions qu'il avait proposées, et le congrès de Gertruydemberg fut rompu à la fin de juin. L'aveuglement était si extrême en Hollande, que les bons esprits ne s'aperçurent peut-être pas encore que la république se nuisait à elle-même, en continuant, par un simple motif d'ambition fort incertaine, une guerre dans laquelle elle était entrée avec des vues plus raisonnables et plus modérées. Tel fut le fâcheux résultat des intrigues de Marlborough. 1710.

La tournure qu'avait pris cette négociation dès son origine, ayant achevé d'indisposer les meilleurs citoyens d'Angleterre contre les Whigs, la reine se trouva assez forte pour leur faire sentir enfin, sans inconvénient pour elle, le poids de son autorité. Elle congédie le 25 juin le secrétaire d'état comte de Sunderland, gendre du duc de Marlborough, et le remplace par le comte de Dartmouth [1], dévoué aux Toris. Robert Harley succède le 21 août au comte de Godolfin, grand trésorier, dont le fils, vicomte de Rialton, avait épousé la fille aînée de Marlborough [2];

[1] Guillaume Legge, comte de Dartmouth, mort le 26 décembre 1751, dans sa soixante-dix-neuvième année.

[2] On lit dans presque tous les historiens, que le comte de Godolfin était gendre de Marlborough; mais ce fait est démenti

1710. mais Harley est simplement chancelier de l'échiquier, quoique par le fait il remplit l'emploi de grand trésorier. Le 1er octobre Saint-John est nommé secrétaire d'état des affaires étangères, pour le département du nord; Dartmouth avait celui du midi. C'est ainsi qu'Anne commence à sortir de la situation humiliante où Marlborough, à l'aide des Whigs, et sur-tout de sa femme, l'avait réduite. Il était temps de sauver l'Angleterre de l'insolvabilité totale et de la banqueroute, en mettant fin à un système politique guerrier, qui n'était soutenu que par les préjugés ou la mauvaise foi d'un parti, le caprice de quelques particuliers, l'intérêt personnel de plusieurs, l'ambition et la cupidité des alliés. La reine se promettait, avec raison, les plus grands secours des talens de Saint-John. Esprit, capacité, jugement, promptitude à concevoir, grande connaissance dans les affaires et la littérature, goût épuré, éloquence, bonté, politesse, générosité, mépris de l'argent, telles étaient les qualités qu'il avait déjà développées, et on ne pouvait lui reprocher que de se plaindre de la multitude d'affaires dont il était accablé, ce qu'on prenait pour une affectation qui lui attirait le blâme de trop mêler l'homme de plaisir à l'homme d'état, et de s'être fait une habitude, peut-être un système, d'allier les douceurs de la volupté avec l'embarras des affaires, qui cependant n'en souffrirent jamais. Il

---

par la *relation de la conduite que la duchesse douairière de Marlborough a tenue à la cour, depuis qu'elle y entra, jusqu'en* 1710, *écrite par elle-même*, imprimée à la Haye en 1742, petit format *in*-8°, et dans laquelle on trouve, pages 147 et 148, ce qui suit : *La reine donna aussi à milord Marlborough le commandement de ses armées, et la baguette de trésorier à milord Godolfin, dont le fils avait épousé ma fille aînée.*

faut néanmoins convenir, que les occupations de ce ministre étaient prodigieuses, et il en fait naïvement le détail dans les mémoires qu'il rédigea par la suite, pour éclairer, sur sa conduite, le chevalier Guillaume Windham [1]. « Le plus grand poids, dit-il, des affaires parlementaires et étrangères, dans leur cours ordinaire, portait déjà sur moi; j'eus de plus le fardeau de toutes « les négociations de la paix et des démarches préliminaires aussi épineuses que délicates, dans toutes les « parties de ce travail qui ponvaient se faire à la cour. « Je continuai mon service dans la chambre des communes pendant cette importante session qui précéda la « paix, et qui, par l'esprit qui y dominait, ainsi que par « les résolutions qui y furent prises, rendit praticable la « conclusion des traités ». Il fallait en outre diriger Anne, qui ne manquait ni d'esprit ni de fermeté, mais dont la douceur pouvait avoir des inconvéniens dans les conjonctures où elle se trouvait; aussi Saint-John, avec sa vivacité ordinaire, ne cessait de dire à madame Masham, afin qu'elle le répétât à la reine, qu'elle n'avait que le nom de souveraine, tandis que le duc de Marlborough

1710.

[1] Guillaume Windham, baronnet, zélé Tori, se distingua dans la chambre des communes, par ses talens et son éloquence, fut nommé ministre de la guerre, le 21 juin 1712; congédié par George I, il devint un chef secret du parti jacobite. Une conduite mesurée, quoique fière et hardie, le mit à l'abri de la rigueur des lois. Son audace à braver, dans quelques occasions, le nouveau roi et son ministère, ne lui attira d'autres châtimens que d'être envoyé à la Tour de Londres, par la chambre des communes, où il siégeait, ou d'être réprimandé par l'orateur. Ces légers orages ne l'empêchèrent point de rester dans le parlement, et d'y briller jusqu'à sa mort, à la tête du parti de l'opposition.

1710. en avait l'autorité, qu'il ne dépendait plus que d'elle de la reprendre en entier, et que pourvu qu'elle y mît de la fermeté, il répondait du succès. Pour concevoir un tel projet, il avait fallu sa clairvoyance et son audace, et pour l'exécuter, son courage et son habileté. Il était alors parfaitement secondé par Harley, ami intime de madame Masham, et tant par cette circonstance que par sa place, plus en crédit que lui auprès de la reine. On a cru que Saint-John avait été l'amant de la favorite, mais il a toujours assuré qu'il n'exista jamais entr'eux que de la confiance et de l'amitié. Les deux ministres désiraient également d'achever de renverser les Whigs; mais leurs talens et leur caractère avaient si peu d'analogie, qu'une parfaite union ne pouvait subsister long-temps entr'eux, quoique le fameux docteur Swift, aussi singulier et aussi supérieur dans son genre que Saint-John l'était dans le sien, et qui s'était attaché à tous deux à l'époque de leur rentrée dans l'administration, employât tous ses soins pour les faire vivre en bonne intelligence.

On s'est prescrit la plus scrupuleuse impartialité sur les choses et sur les personnes, et on croit pouvoir se flatter de l'avoir atteinte, relativement au premier objet; mais quant au second, on ne peut répondre que des efforts qu'on a faits pour découvrir la vérité, dans cette foule d'écrits dictés par l'esprit de parti, et si propres à l'obscurcir. Rien n'est plus difficile que de pénétrer les replis du cœur des hommes dans l'ordre habituel de la société, et à plus forte raison quand ils sont à la tête des affaires publiques. Alors, démesurément exaltés par leurs partisans, ou non moins injustement dépréciés par leurs ennemis, l'historien est ensuite trop souvent réduit à flotter sur une mer d'incertitudes. Le petit nombre

d'écrivanis anglais, du moins connus en France, qui ont parlé jusqu'ici de l'époque de l'histoire de leur pays qui nous occupe, n'ayant pas encore fixé convenablement l'opinion générale sur les ministres de la reine Anne, il est nécessaire de remonter de nouveau aux sources, rarement pures et claires. Par exemple, les uns représentent Harley comme un personnage faux, perfide, et sous plusieurs rapports, au-dessous de sa place, tandis que d'autres assurent qu'il était vertueux, aimable et excellent administrateur. Il est évident qu'il y a de l'exagération des deux côtés; mais comment réduire les choses à leur juste mesure? Il n'y a d'autre moyen que de rapporter le pour et le contre, afin de prendre ensuite un raisonnable milieu. A en croire Swift, Harley était à la fois un ami aussi loyal qu'estimable, un ministre habile, et dont le plus grand inconvénient consistait à ne pas assez connaître la cour, tandis qu'on trouve de lui dans la *Relation de la conduite de la duchesse de Marlborough* [1] le portrait suivant, qu'elle donne pour l'ouvrage de quelqu'un qui connaissait bien le personnage. 1710.

« C'était, dit-on, un homme rusé et impénétrable, « d'une capacité trop petite pour faire beaucoup de bien, « mais ayant toutes les qualités requises pour faire beau- « coup de mal, et pour amener les choses à la ruine et « à la destruction d'un état. Cette dangereuse profondeur « de son ame étoit écrite sur son visage, et se lisait « clairement dans une physionomie fort singulière, et « qui, dès la première vue, déplaisait à tout le monde; « ce qui, joint à un mouvement bizarre, ou plutôt une « agitation perpétuelle de la tête et du corps, trahissait

[1] Pag. 305 de la traduct. franç., imprimée à la Haye en 1712.

1710. « la turbulente noirceur du dedans, même au milieu de « tous les airs familiers, des révérences grotesques et des « sourires qu'il affectait toujours, pour cacher ce qui se « montrait malgré lui. Il s'était si fort accoutumé de lon- « gue main à dissimuler ses intentions réelles, et à se « servir d'expressions tortueuses, ambiguës et obscures, « qu'on comprenait à peine ce qu'il voulait faire en- « tendre, et qu'à peine aussi pouvait-on le croire, lors- « qu'il désirait le plus d'être cru. Son inclination le por- « tait naturellement à vivre avec tant de dépense et de « profusion, qu'il s'était mis fort à l'étroit, quoiqu'il « eut possédé long-temps des emplois très-considérables « et très-lucratifs. Le principal point et le plus dispen- « dieux de son adresse rusée, dans laquelle il passa tous « ceux qui l'avaient précédé, fut d'entretenir à sa solde « un grand nombre d'espions de toute classe, pour sa- « voir ce qui se passait dans les maisons considérables. Il « est à remarquer que, lorsqu'il parvint à la plus grande « faveur auprès de la reine, il était peut-être le seul « homme du royaume à la ruine duquel les deux partis, « qui se disputaient l'autorité étaient disposés, à concou- « rir de concert, le regardant comme quelqu'un en qui « l'on ne pouvait avoir la moindre confiance; de sorte « qu'au temps où il réussit à se faire le plus écouter de « la reine, il avait perdu ailleurs son crédit ».

Ce portrait, tracé par un Whig, nécessairement en- nemi de Harley, est sans doute exagéré, et l'équité ne permet pas d'en adopter tous les détails, mais il auto- rise à croire que l'amitié avait rendu Swift trop partial, ainsi que Saint-John ne cessa de le lui reprocher dans la suite. D'ailleurs, comme l'autorité de Swift est unique, elle n'est pas irréfragable, quoiqu'il ait certainement

peint Harley tel qu'il se montrait à ses yeux; mais il était tout simple que ce dernier ne négligeât rien pour capter l'estime et le suffrage d'un homme aussi supérieur que le docteur, dont il pouvait retirer les plus grands avantages dans l'opinion publique, et de la part duquel il ne devait redouter ni concurrence ni rivalité; mais si Swift, au lieu d'être un simple particulier, eût été membre du conseil, et ainsi en mesure de juger plus immédiatement les vues et les procédés de Harley, il en aurait sans doute conçu une opinion moins favorable. Le comte d'Orrery, qui connaissait à fond Harley et Swift, partageait cette opinion, lorsqu'il dit [1] : « Le premier, comme homme, « comme savant, pouvait être ouvert et sans réserve avec « le docteur, autant toute fois que le permettait son carac- « tère; mais comme ministre, il se montra toujours mysté- « rieux et énigmatique, rendant ses oracles à l'exemple du « Dieu de Delphes, en termes obscurs et ambigus ». Au surplus, Swift dit lui-même, qu'il ne peint pas les caractères en entier, et qu'il n'en prend que ce qui peut avoir influé sur la conduite des ministres. Cependant, quant à celui-ci, l'amour de la vérité l'emporte plusieurs fois chez Swift sur les sentimens d'une amitié aveugle; et on verra dans la suite de cet Essai, qu'il ne put se dispenser de lui faire divers reproches très-graves. Il résulte de la controverse dont Harley est l'objet, que son caractère est devenu, même pour ses compatriotes, une espèce d'énigme dont on ne peut trouver le mot, qu'en rapprochant divers traits que l'histoire a consacrés; et ils prouvent, qu'il montra l'énorme différence qui existe entre

1710.

[1] Voyez les lettres de Jean, comte d'Orrery, sur la vie et les écrits de Jonathan Swift, p. 44 de l'édit. *in*-8°, Londres, 1752.

1710. un homme délié et instruit et un grand ministre. C'était un bel esprit, aimable, doué de plusieurs qualités attachantes, mais peu susceptible de prendre seul des résolutions à la fois grandes et vigoureuses, parce qu'il avait de l'inquiétude et une sorte de faiblesse. On convient de ses talens pour les affaires, sur-tout pour celles de finances, et qu'il connaissait les hommes; cependant il se montra plus propre à les séduire qu'à les gouverner. Adroit courtisan, quoiqu'en dise Swift, ses intrigues le rendaient dangereux; tantôt il craignait de nuire, et tantôt il trompait sans scrupule, voulant arriver à son but par l'intrigue et l'astuce, et mettant par-tout de la finesse et même de la duplicité, faute sans doute d'apercevoir les grands moyens, et parce que son esprit n'était exempt ni de vague ni d'incertitude. On verra plus loin qu'il fut constaté, qu'en même temps qu'il assurait la reine du dévouement le plus entier pour sa personne, et qu'il entretenait des intelligences avec son frère Jacques III, prétendant au trône d'Angleterre, qu'elle aimait, il ménageait l'électeur d'Hanover, George-Louis, qu'elle détestait, et qui était destiné à lui succéder; qu'il assurait les Toris d'un inviolable attachement à leur parti, tandis qu'il faisait secrètement des avances aux Whigs, qu'il craignait; que tout en répondant favorablement aux démarches pacifiques de la France, il entretenait les Hollandais dans l'espérance que la reine pourrait confirmer le traité de barrière aux dépens de Louis XIV, en le forçant à céder encore des places dans les Pays-Bas, pour former cette barrière. Saint-John méprisait souverainement les artifices de Harley, qui devint bientôt jaloux de lui, et chercha à le rendre suspect aux Toris, à quoi il ne réussit pas; mais cette

odieuse démarche produisit entre les deux ministres une aversion et une mésintelligence, qui contribua dans la suite à leur ruine commune. 1710.

L'objet principal du nouveau gouvernement était de faire la paix; mais il eût été difficile de réussir avec le parlement alors assemblé, et rempli de Whigs, dévoués aux anciens ministres; c'est pourquoi on conseilla à la reine de le casser le premier octobre 1710, et la cour prit les mesures convenables, pour que les élections tombassent, autant qu'il serait possible, sur les Toris. Marlborough avait une si grande influence, qu'il fallait encore compter avec lui; il est certain que la plupart des ministres voulaient le perdre, mais Saint-John, dont les vues étoient moins extrêmes et plus généreuses, désirait seulement que le duc, renonçant de bonne foi au système qu'il avait embrassé contre les vrais intérêts de la patrie, continuât d'employer pour elle ses talens. Cette intention magnanime est clairement exprimée dans une lettre du ministre [1] à M. Drumond, négociant anglais, établi à Amsterdam, et avec qui il correspondait confidentiellement sur les affaires publiques. « Pour ce qui regarde le grand « homme, sa situation future dépendra de lui-même. Les « choses avaient été portées si loin, que nous ne retom- « berons jamais dans un pareil esclavage. Il faut qu'il aban- « donne ceux qui l'ont fait agir jusqu'à présent. Il est sage, « sans doute, et j'ose dire que c'est en dépit de son « propre jugement, qu'il s'est laissé entraîner dans les me- « sures violentes de cette faction, mais je ne répon- « drais pas qu'il ne se laissât entraîner encore. Je vous « avouerai franchement et solennellement, que je sou-

[1] Du 10 (21 novembre) 1710.

1710. « haite de tout mon cœur son avantage, et plus sincè-
« rement que beaucoup de ceux qui affectaient de
« le flatter, et qui faisaient leur cour au général, en
« oubliant le respect qu'ils devaient à la royauté ». On retrouve les mêmes sentimens dans une autre lettre adressée à M. Buys [1], l'un des membres influens des états généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas. *Le duc de Marlborough*, lui mandait-il, *est présentement ici. Il a pris le parti de se soumettre en toutes choses au bon plaisir de la reine, et sur ce pié il pourra se soutenir. Tous ceux qui ont l'honneur d'être dans les affaires, sont prêts à le prendre par la main, et à rendre les meilleurs services à sa majesté et à la cause commune, dont ils soient capables, de concert avec lui, mais il faut marcher droit.* Il paraît, par ce fragment, que Marlborough, doué d'un esprit juste, voulut d'abord se prêter aux circonstances, mais que les Whigs, et sans doute sa femme encore plus que les autres, parvinrent à le faire changer d'opinion, et à l'entraîner dans des mesures qui achevèrent de le perdre. La duchesse, naturellement orgueilleuse, et peut-être encore plus avide que son mari, n'écouta que son emportement, lorsqu'elle vit que le crédit dont elle jouissait depuis si long-temps pouvait lui échapper. D'un côté, elle prodigua les humiliations à madame Masham, qui l'avait supplantée tout naturellement, par sa douceur et sa complaisance pour la reine; de l'autre, habituée à dominer cette princesse, elle crut reprendre son ascendant par des airs de hauteur, et en traitant pour ainsi dire de couronne à couronne. Après plusieurs explications, plus propres à

[1] Le 12 (23 janvier) 1711. Voyez tom 1, p. 20 de cette collection.

achever d'aigrir Anne qu'à la ramener, madame de Marlborough lui écrivit une lettre, où elle laissa échapper cette phrase insolente : *Je demande justice, et ne veux point d'autre réponse.* La reine obéit complètement sur ce point. La duchesse, ensuite mieux conseillée, rechercha une nouvelle explication, dans laquelle elle tenta de toucher sa souveraine irritée, par des excuses, et même des larmes ; mais elle ne retira de cette démarche tardive, et d'ailleurs si opposée à son caractère, qu'un surcroît d'humiliation, et cet arrêt sans appel : *Vous n'avez pas voulu de réponse, et vous n'en aurez pas.* Le mari et la femme jugeant alors le mal sans remède, le premier porta à la reine, vers la fin de janvier 1711, la démission des charges de grande-maîtresse de la garde-robe, et de première dame d'honneur que possédait la duchesse, qui ne revit jamais Anne. 1710. 1711.

Les ministres ne perdaient pas de vue leurs projets pacifiques, mais l'exécution demandait une foule de mesures et de précautions qui exigeaient beaucoup au-delà des facultés d'un seul homme. Il fallut donc qu'ils se distribuassent les rôles. Harley, que son emploi plaçait à la tête du conseil, paraît s'être chargé d'une surveillance générale, et de régler tout ce qui concernait les finances et l'administration intérieure. Saint-John, avec son éloquence persuasive, dirigeait la chambre des communes, en qualité de membre du parlement; et comme secrétaire d'état, il correspondait avec les cours étrangères, et donnait le branle à toute la machine politique; car il soulageait son collègue le lord Dartmouth, de la partie la plus importante du travail de son département. Ce ministre, du reste homme de bien, est resté dans une telle obscurité, qu'on est fondé à le croire au-

1711. dessous de sa besogne. Quant à Saint-John, toujours supérieur à la sienne, il montra ce que peuvent les grands talens, ou plutôt le génie. Circonscrit dans un département, il n'était pas à sa vraie place; mais souvent il remplit la première de fait, car on ne peut nier qu'il conçut et exécuta presque seul une révolution aussi salutaire qu'essentielle, dans la politique de l'Europe, et on ne voit pas que les autres ministres lui aient contesté la prépondérance dans ce qui concernait cette branche importante du gouvernement. Dans le reste, Harley et Saint-John étaient puissamment secondés par le célèbre Jonathan Swift, imparfaitement connu des étrangers, par quelques-uns de ses ouvrages, fort mal traduits en France, où l'on ignore que le docteur réunissait des talens et des connaissances aussi étendus que variés, à l'originalité la plus piquante; qu'il joua dans sa patrie un des premiers rôles politiques, et qu'il influa très-efficacement par ses écrits, où il ne mettait jamais son nom, sur les idées publiques, et à soulever les esprits, non-seulement contre les Whigs, mais contre les abus quelconques nuisibles au peuple. Enfin, on peut dire que Saint-John et Swift dictaient à la nation anglaise ses opinions politiques.

Saint-John répétait à tous ceux qu'il croyait en état de le comprendre, que la gloire de prendre des villes et de gagner des batailles, doit être mesurée sur l'utilité qui résulte de ces victoires, lesquelles, en même temps qu'elles honorent les armées d'une nation, peuvent faire la honte de son conseil; que la sagesse d'un gouvernement consiste à régler ses projets sur ses intérêts et ses forces, et à proportionner les moyens d'exécution à l'objet qu'elle se propose, et la vigueur qu'elle déploie, aux uns et aux autres ensemble; que l'Angleterre s'était écartée de

tes règles; mais que des motifs d'ambition et des intérêts particuliers qui avaient engagé les puissances contractantes de la grande alliance à se départir des principes qu'elle avait posés, n'étaient pas une raison suffisante pour entraîner plus long-temps la Grande-Bretagne, qui ne devait attendre et ne désirer rien de plus, que ce qu'elle aurait pu obtenir en s'attachant à ces principes; d'ailleurs, le général Stanhope, commandant les forces anglaises en Espagne, et qu'on ne pouvait accuser de désespérer trop facilement du succès de ses projets personnels, envoya déclarer, en 1710, au ministère anglais, qu'il n'y avait plus rien à faire en Espagne, par l'attachement des peuples à Philippe V, et leur aversion pour l'archiduc, et que des armées pourraient courir sans effet ce pays, *jusqu'au jour du jugement;* ce furent les propres expressions de Stanhope. Il fallait donc renoncer à conquérir l'Espagne, qui avait été l'objet de la guerre, et songer à faire la paix. 1711.

Il importait d'amener le parlement, qui s'était assemblé le 5 décembre 1710, à désirer lui-même de s'éclairer sur la situation de la nation. Des membres de la chambre des communes, excités secrètement par Saint-John, demandèrent communication des traités qui réglaient les divers contingens des alliés, pour la présente guerre. Le ministre présenta ensuite, dans les discussions qui s'ouvrirent à ce sujet, l'état des dépenses annuelles de l'Angleterre, à laquelle la guerre coûtait déjà quatre-vingt-dix millions sterling [1], dont vingt millions [2] avaient été

[1] 2,025,000,000 de livres tournois d'alors, dont la valeur est au moins double aujourd'hui. Il faut appliquer cette observation à toutes les sommes dont il sera question dans la suite de cet Essai.

[2] 450,000,000 de livres tournois.

1711. sacrifiés au-delà de ses engagemens, tandis qu'aucun des alliés n'avait rempli les siens. On démontra que la cour de Vienne, qui demandait avec tant de hauteur la totalité de la succession d'Espagne, n'avait donné aucun secours à l'archiduc pour se soutenir dans ce pays, où il avait même long-temps vécu des seules libéralités du comte de Peterborow, général des troupes britanniques; que les Hollandais, non contens de s'approprier les revenus des Pays-Bas et les contributions levées sur la frontière de France, n'entretenaient pas la quantité de troupes stipulée; que la plus grande partie de leur armée, loin de partager avec les autres alliés les périls de la guerre, n'était employée qu'à servir de garnisons aux places conquises, qu'ils se flattaient de garder à la paix, en vertu du traité de barrière; que récemment ils avaient refusé de contribuer, par une dépense modique, à l'exécution d'un projet auquel le duc de Marlborough n'avait renoncé que par leur faute; que d'un autre côté, ayant eu l'adresse de se conserver, au milieu de la guerre, la liberté du commerce avec la France et l'Espagne, ils étaient devenus, par le fait, maîtres d'une partie considérable du négoce particulier de l'Angleterre, où ils venaient acheter des marchandises, qu'ils revendaient ensuite chez l'étranger, avec un bénéfice énorme; que par conséquent la Grande-Bretagne s'épuisait et se ruinait pour des alliés ingrats, qui ne songeaient qu'à l'empêcher de tirer quelques avantages de la paix, à quoi la nation avait jusqu'alors trop peu songé elle-même. La discussion du traité de barrière, que la reine avait refusé de ratifier, acheva de prouver, que l'intérêt de l'état était sans cesse sacrifié à des intérêts particuliers ou étrangers. La chambre des communes déclara ce traité injurieux à

la reine, et nuisible à la Grande-Bretagne; elle censura en même temps le lord Townshend [1], pour l'avoir signé, et souffert en silence que les états généraux eussent constamment manqué à remplir leurs engagemens, à l'égard du nombre des vaisseaux et des troupes qu'ils devaient fournir, en vertu des stipulations de la grande alliance. Les esprits ainsi éclairés, la majorité de l'Angleterre conclut, qu'il fallait s'occuper sérieusement des moyens de finir la guerre. 1711.

Saint-John, prévoyant ce qui devait arriver, n'avait pas attendu ce point de maturité pour faire à la France des ouvertures de paix. Il cherchait un agent sans conséquence, mais capable de remplir cette mission convenablement, et dans le plus profond secret, lorsque le comte de Jersey, alors ambassadeur en Hollande, et qui se trouvait par congé à Londres, lui indiqua l'abbé Gaultier, prêtre français fort obscur, et par-là plus en mesure que personne de faire ce qu'on désirait. Fils d'un petit marchand de Saint-Germain en Laye, il était passé en Angleterre en qualité d'aumônier du comte, depuis maréchal de Tallard, nommé ambassadeur près de cette cour, après la paix de Riswick. Il s'introduisit chez le comte de Jersey, alors ambassadeur en France, et dont la femme, restée à Londres, était catholique. Gaultier, qui ne manquait pas d'esprit, s'instruisit assez bien des affaires de la Grande-Bretagne, pour qu'au moment où la rupture entre cette couronne et Louis XIV, obligea M. de Tallard à revenir en France, il chargea l'abbé,

[1] Le lord Townshend fut obligé de quitter son ambassade de Hollande, où le comte de Jersey, zélé Tori, et parent de Saint-John, le remplaça.

1711. qui, n'ayant aucun moyen d'existence dans sa patrie, restait en Angleterre, de donner prudemment des nouvelles, quand il les croirait utiles au service du roi. Outre que Gaultier écrivit rarement au marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères, il ne lui adressa aucun avis important, et ne fut jugé susceptible d'aucune gratification; ainsi ne vivant que du produit de ses messes, il était loin de l'opulence, quoiqu'il fût parvenu à desservir la chapelle du comte de Gallasch, ambassadeur de l'archiduc Charles, reconnu roi d'Espagne par les alliés, et depuis empereur, sous le nom de Charles VI. Quand le comte de Jersey eut donné verbalement à Gaultier les premières instructions nécessaires au rôle qu'on désirait de lui faire jouer, on l'amena à Saint-John, qui lui demanda gaiement s'il voulait courir la chance d'avoir trente mille livres de rente, au risque d'être pendu. Cette alternative embarrassant l'abbé, le ministre ajouta : « Il s'agit de passer en France pour y proposer la paix, sans aucune lettre, sans aucun signe de l'aveu de l'Angleterre. Divers hasards peuvent vous faire pendre comme espion, voilà le mauvais côté; mais si vous échappez à la corde, vous serez utile à ce pays-ci et au vôtre; vous aurez au moins trente mille livres de rente: voilà ce qui peut vous déterminer ». Gaultier ayant accepté la commission, Saint-John lui prescrivit ce qu'il devait dire à M. de Torcy, et lui confia des particularités auxquelles ce ministre pourrait reconnaître, que sa mission émanait véritablement du gouvernement britannique. Elle consistait à informer Louis XIV, que la reine d'Angleterre souhaitait la paix, que ses ministres ne pouvaient ouvrir une négociation particulière avec la France, étant obligés, pour leur propre conservation,

à garder de grands ménagemens; qu'il fallait donc que le roi fît proposer encore aux Hollandais de renouer des conférences pour la paix générale; que lorsqu'elles seraient ouvertes, l'Angleterre prendrait de si bonnes mesures, qu'il ne serait plus possible à la république des Provinces-Unies des Pays-Bas de s'emparer, comme précédemment, des négociations, pour les faire échouer. 1711.

Gaultier s'embarque, arrive à Nieuport le 15 janvier 1711, écrit à M. de Torcy, qu'il se rend à Paris, où il descendra, sous le nom de Delorme, à la maison des Pères de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, et qu'il y attendra des ordres pour régler sa conduite. Le ministre qui ne le connaissait que par les lettres qu'il en avait reçues assez rarement, le manda à Versailles. Le discours de cet agent fut très-simple. *Si vous voulez la paix*, dit-il au marquis de Torcy, *je vous apporte les moyens de la conclure, indépendamment des Hollandais, dont l'indécente conduite et les prétentions exagérées ont dû blesser le roi, et lui ôter le désir de traiter par leur canal avec les alliés.* Il exposa ensuite la situation présente du gouvernement anglais et les vues du nouveau ministère, qui était parvenu à détruire l'influence des Whigs, sur-tout celle du duc de Marlborough et de ses principaux amis, dont l'objet avait toujours été de pousser la guerre aux dernières extrémités. Gaultier ajouta, qu'il suffisait que M. de Torcy lui remit, pour le lord Jersey, une lettre contenant uniquement, qu'il avait été bien aise d'apprendre qu'il était en bonne santé, et qu'il le remerciait de son souvenir; que cette lettre suffirait pour prouver que le roi, désirant la paix, l'avait autorisé à écouter les propositions de l'Angleterre, où il retournerait, pour les rapporter sans délai à Versailles.

1711. L'abbé Alari, qui connut dans la suite, chez le lord Bolingbroke, l'abbé Gaultier, racontait différemment, comme les tenant de celui-ci, les particularités de sa mission en France; qu'il fréquentait un café de Londres, où l'on parlait beaucoup des affaires publiques, et où un jeune secrétaire de M. Saint-John venait souvent; ce qui l'empêchait d'être assidument à son bureau aux heures fixées par le ministre qui, attribuant ses absences à une vaine dissipation, le réprimanda souvent; qu'un jour le jeune homme s'excusa, sur le plaisir qu'il avait a entendre raisonner au café, sur les affaires de l'Europe, un français qui parlait très-bien anglais; que Saint-John voulut voir Gaultier, et qu'il en fut lui-même si satisfait, qu'il résolut de l'envoyer en France; qu'arrivé à Paris, il en instruisit M. de Torcy par une lettre écrite de manière à intéresser le ministre, qui lui donna rendez-vous dans la plaine de Montrouge, allée de M. du Cornet [1]; que là Gaultier lui exposa sa mission, et que Louis XIV le vit ensuite. Comment croire, que la présence à Versailles d'un homme aussi obscur et aussi inconnu que Gaultier, chez M. de Torcy, qui recevait tant de monde, put avoir des inconvéniens, et qu'un ministre se fut rendu en plein champ, au mois de janvier, et sans doute dans la neige, et au risque d'exciter de dangereux soupçons et de découvrir le mystère, pour écouter un récit qu'on pouvait lui faire beaucoup plus commodément dans son cabinet?

L'Angleterre n'exigeait de Louis XIV aucun engage-

[1] On croit que cette avenue était celle de la maison qui appartint dans la suite au duc de la Vallière, et qui est actuellement démolie et partagée.

ment onéreux ou désagréable ; on se contentait d'une simple lettre de compliment, pour faire connaître qu'il acceptait la proposition générale d'une paix, qu'il pouvait se flatter désormais de conclure à des conditions équitables, tandis que précédemment, il était décidé à l'acheter par des sacrifices douloureux et même humilians. Cependant quelques-uns des ministres n'étaient pas d'avis de céder à un espoir aussi flatteur, et alléguaient que le passé prouvait que les Hollandais ne manqueraient pas, si l'on retombait entre leurs mains, comme on ne pouvait l'éviter, de s'arroger de trop grands avantages ou de faire échouer la négociation. Le marquis de Torcy concilia tout, en proposant de faire déclarer au ministère anglais, que le roi justement irrité de la conduite des états généraux, ne voulait plus entendre parler de paix par leur entremise ; mais qu'il traiterait volontiers par celle de la Grande-Bretagne. L'abbé Gaultier chargé de cette décision et de la lettre pour le comte de Jersey, retourna en Angleterre avant la fin de janvier. Il manda peu après à M. de Torcy, que le cabinet Britannique, entrant dans les raisons qui éloignaient la France de négocier avec les Hollandais, demandait en même-temps que le roi fit, pour la paix générale, ses propositions, que la cour de Londres enverrait en Hollande, son intention étant d'ouvrir une négociation commune et de concert avec les alliés, et qu'on devait s'attendre que les offres, que la Grande-Bretagne se chargerait de faire valoir, ne seraient pas moindres que celles faites aux conférences de Gertruidemberg. Mais les circonstances étaient changées par les avantages remportés en Espagne sur l'archiduc Charles, compétiteur de Philippe V au trône, et il ne pouvait plus être question que

1711.

le dernier cédât la couronne au premier. Louis XIV ré-
1711. pondit simplement, que persistant dans la résolution de ne pas s'adresser aux Hollandais, il proposait à la reine d'Angleterre d'assembler, avant l'ouverture de la campagne, un congrès de toutes les puissances engagées dans la guerre, et d'y régler les conditions d'une paix générale et définitive.

L'abbé Gaultier repassa, en avril, en France, et rapporta, que le conseil d'Angleterre trouvant trop générale la proposition du roi, il était chargé de demander des conditions particulières plus détaillées, et redigées de manière à pouvoir être communiquées aux Hollandais, comme propres à servir de base au futur traité. Gaultier entra, au surplus, dans des détails qui ne permettaient pas de suspecter la droiture des intentions des ministres anglais. On dressa donc le mémoire tel qu'ils le demandaient, et l'abbé partit le 28 d'avril pour le leur porter. Ils en furent satisfaits, et se hâterent de l'envoyer en Hollande ; mais avec la résolution de ménager à la Grande-Bretagne des avantages particuliers à la paix, c'est-à-dire, la récompense de ses soins pour la procurer. Gaultier fut donc chargé de s'informer des sûretés que le roi procurerait à la nation anglaise, pour exercer son commerce en Espagne, aux Indes et particulièrement dans les ports de cette couronne sur la Méditerranée. La cour de Londres qui désirait la propriété de quelques places de l'Amérique, et même Gibraltar ou la Corogne sur les côtes d'Espagne, avec l'ile de Minorque, faisait entendre, que si la France lui procurait ces cessions, elle en recevrait des marques éclatantes de reconnaissance, lorsqu'il s'agirait de régler sa barrière dans les Pays-Bas. Philippe V s'était déjà décidé au sacrifice de Gibraltar et de Minor-

que; mais Louis XIV espérant lui sauver l'un ou l'autre, ne se pressa pas d'informer de ces détails les ministres anglais, qui eux-mêmes ne s'expliquaient encore que généralement sur le commerce de l'Amérique espagnole, mais où l'on voyait bien qu'ils chercheraient à s'immiscer. On les fit donc assurer en gros, que le roi agirait, quand il en serait temps, auprès de son petit-fils, afin que ses ambassadeurs aux conférences pour la paix, eussent, relativement au commerce des Indes occidentales, des ordres précis, et tels que la Grande-Bretagne aurait lieu d'en être satisfaite. La mort de l'empereur Joseph Ier, arrivée à Vienne le 17 d'avril, était encore un avantage pour la France, tant parce que ce prince avait voulu pousser vivement la guerre, que comme il laissait ses états héréditaires à son frère l'archiduc Charles, soi-disant roi d'Espagne, à qui la couronne impériale était d'ailleurs destinée, il ne pouvait convenir aux alliés de laisser ce prince s'asseoir en même-temps sur deux grands trônes de l'Europe. 1711.

Dès que les Hollandais furent instruits que l'Angleterre avait entamé une négociation avec la France, ils tentèrent de leur côté de renouer avec cette puissance, afin d'enlever à la cour de Londres l'honneur et l'avantage qu'elle devait s'en promettre. Leur but secret était de continuer la guerre aux dépens de l'Angleterre, et de se rendre les maîtres de la paix, lorsqu'ils jugeraient à propos de s'adresser à Louis XIV ou d'écouter ses propositions. Un intrigant nommé Petkum, ministre du duc de Holstein à la Haye, par le canal de qui plusieurs propositions avaient déjà passé précédemment, et que Saint-John surnommait plaisamment un *courtier de paix*, écrivit de la part de Heinsius, grand pensionnaire de

Hollande, à M. de Torcy, que si le roi voulait renouer
1711. avec les états généraux, il aurait sujet d'être content d'eux. Le ministère anglais invita Louis XIV à répondre nettement, qu'il ne voulait rien éconter de leur part, après les prétentions extravagantes et les indignes procédés qu'ils s'étaient permis envers ses ministres aux conférences de la Haye et de Gertruidemberg. Ainsi repoussés par la France, les Hollandais répondirent à la communication de la reine d'Angleterre, que la république était disposée de se joindre à elle pour contribuer à une paix définitive et durable; mais que les propositions de Louis XIV étant trop générales, il fallait les faire particulariser de la manière la plus conforme aux intérêts des puissances alliées, avant de pousser plus loin la négociation. Elle se ralentit effectivement, non pour satisfaire les Hollandais, mais parce que le ministère britannique était entièrement occupé de mesures relatives à sa sûreté et à son élévation. Non-seulement ses ennemis lui suscitaient de puissans obstacles, mais il en éprouvait encore qui tenaient à la situation des affaires, et Harley en particulier, chargé de régler les dépenses publiques, était sonvent embarrassé pour se procurer les fonds nécessaires; d'un autre côté, il fallait que la paix fut honorable à l'Angleterre, si le nouveau ministère ne voulait pas s'exposer aux vengeances de l'ancien et à la fureur du peuple. Outre l'avantage particulier que trouvait Harley a obtenir la pairie d'Angleterre et de grands emplois, il pensait que ces marques de distinction prouveraient au public l'attachement de la reine pour ses ministres, et son inclination particulière pour leur système politique. Il réussit à faire adopter sa manière de voir à cette princesse qui, le 4 juin, le créa comte d'Oxford et de Mor-

timer, et le 9 grand trésorier, charge supérieure à celle de chancelier de l'échiquier qu'il remplissait. Travaillant pour lui seul, il dédaigna de contribuer à l'élévation des autres ministres, notamment de Saint-John dont il était jaloux, qui avait à la pairie autant de droits que le grand trésorier, et à l'égard duquel on ne répara pas cet oubli, aussi affecté que maladroit, en lui alléguant que sa présence étant indispensable dans la chambre des communes, il avait bien fallu l'y laisser. La vérité était que le comte d'Oxford redoutait le génie de Saint-John, et qu'il n'obtint bientôt dans la chambre haute une influence supérieure à la sienne et ne l'éclipsât. C'est de cette époque qu'il faut dater la mésintelligence qui éclata bientôt entre ces deux ministres, et dégénéra de la part de Saint-John dans le plus profond mépris. Ce dernier et les autres membres du conseil résolurent de presser les négociations pour la paix, et proposèrent à la reine de renvoyer en France l'abbé Gaultier, accompagné de Mathieu Prior, homme d'esprit, poëte distingué, très-instruit des affaires et qui, après la paix de Riswick, avait été plusieurs années à la cour de Versailles, secrétaire d'ambassade du comte de Portland et du comte de Jersey. On lui remit un mémoire divisé en deux parties; la première concernait les intérêts des alliés de l'Angleterre, et la seconde les avantages que cette couronne demandait pour elle-même. On se borne à rapporter dans cet Essai les faits importans ou ignorés, sans le grossir des demandes qui ne furent ni soutenues, ni accordées, ou des stipulations généralement connues. On prescrivit à Prior d'écouter attentivement, et sans se permettre aucune discussion, les réponses qu'on lui ferait, afin de les transmettre fidèlement; enfin, de s'assurer si le roi d'Espagne con- 1711.

sentait à traiter, et s'il avait autorisé le roi son aïeul à
1711. le faire en son nom.

Prior, arrivé secrètement à Fontainebleau à la fin de juillet 1711, s'acquitta littéralement de sa commission. On l'assura que Louis XIV avait reçu les pouvoirs de Philippe V; mais les prétentions de la cour de Londres étaient trop exagérées pour être admises. Si on y eût accédé, les Anglais auraient acquis en Europe une prépondérance énorme, et ruiné le commerce des Français et des autres nations; d'un autre côté, en refusant sèchement ces demandes, que Prior ne pouvait ni modérer, ni même discuter, on risquait de rompre la négociation et de rallumer la guerre. A chaque objection qu'on lui faisait, il montrait son instruction signée de la main de la reine; elle était en quatre lignes, et insistait sur une réponse précise par écrit, contenant soit une acceptation, soit un refus. Le roi jugea que le meilleur moyen de prévenir tout inconvénient, était de porter la négociation à Londres, en y renvoyant avec Prior et Gaultier, un agent capable de faire sentir au ministère anglais l'inconvenance de ses demandes, et autorisé à signer toutes celles qui seraient compatibles avec les intérêts essentiels de la France et de l'Espagne, notamment sur le commerce qu'il importait de régler, suivant une phrase du mémoire apporté par Prior, *de la manière la plus juste et la plus raisonnable.* Ces discussions demandaient un négociateur aussi prudent qu'éclairé; et le roi choisit Mesnager, député de la ville de Rouen au conseil de commerce, et qui joignait des lumières très-étendues à beaucoup de sagesse. Il partit avec ses deux compagnons de voyage, et arriva le 18 août à Londres, où on commença par lui demander une réponse écrite aux propositions portées en France par Prior. Mesnager se

tira avec adresse de ce pas glissant. Il déclara, dans son mémoire, que le roi reconnaîtrait Anne en qualité de reine de la Grande-Bretagne, et la succession à cette couronne en faveur de la maison électorale de Brunswick-Hanover; qu'il céderait à l'Angleterre l'île de Terre-Neuve, le privilége ou *assiento*, dont les Français jouissaient alors, de transporter des nègres de la côte d'Afrique dans l'Amérique espagnole; que Philippe V céderait Gibraltar et l'île de Minorque; que les Anglais jouiraient, dans les pays de la domination de ce monarque, de tous les avantages accordés à la nation la plus favorisée; qu'en retour, la reine Anne le reconnaîtrait et le ferait reconnaître par les alliés, en qualité de légitime roi d'Espagne et des Indes; que l'Angleterre concourrait à faire conserver à la France, le long du Rhin et dans les Pays-Bas, la même frontière réglée par le traité de Riswick; que les électeurs de Bavière et de Cologne, alliés de la France et de l'Espagne, et dépouillés par cette raison de leurs états, y seraient rétablis; que le premier obtiendrait en outre, à titre de dédommagemens, la souveraineté des Pays-Bas; que les restitutions et les cessions à faire en Italie, exigeant trop de discussions, il convenait de les renvoyer aux conférences pour la paix générale, en exceptant toutefois les conditions relatives au duc de Savoie, auquel la Grande-Bretagne s'intéressait vivement, et dont on conviendrait amiablement; que les affaires de commerce seraient réglées de même, suivant le mémoire communiqué à Fontainebleau, *de la manière la plus juste et la plus raisonnable*; mais qu'il fallait renoncer à l'espoir d'obtenir, dans les Indes occidentales, aucune place, parce que le roi d'Espagne ne consentirait jamais à cette cession, quand même la France la promettrait; qu'au surplus, si le plan proposé était suivi, 1711.

1711. le roi pourrait encore obtenir de Philippe V quelques avantages particuliers en faveur des négocians anglais.

Ces propositions satisfirent le cabinet britannique, et les conférences s'ouvrirent le 26 août. Saint-John déploya dans la négociation ce caractère franc et noble qui le distinguait essentiellement. « Nous désirons la paix, disait-il, et la France en a besoin. Pour y parvenir, il faut écarter des discussions, l'intrigue et la finesse. L'Angleterre ne renouvellera pas ici les insoutenables prétentions établies par les Hollandais à la Haye et à Gertruidemberg, son intention n'étant pas d'exiger des conditions que la France ne peut ni ne doit accorder, mais une compensation raisonnable des dépenses faites par la Grande-Bretagne, et pour ses alliés des avantages équitables, tels que leur sûreté l'exige et que la situation actuelle des choses les autorise à prétendre. Si les droits essentiels de quelqu'une des puissances belligérantes étaient attaqués, ou que l'équilibre général ne fût pas sagement calculé, la paix ne durerait pas, et notre objet serait manqué ». Pendant les conférences, il se montra fidèle aux principes qu'il avait énoncés, ne dissimula pas à Mesnager, que les Anglais n'imputent jamais à leur souverain les fautes graves en matière de gouvernement, mais qu'ils en rendent les ministres responsables; que l'état des affaires d'Angleterre pouvait changer d'un instant à l'autre, et qu'en traitant séparément de ses alliés avec la France, le conseil de la reine ne pouvait trouver sa sûreté, qu'autant qu'il procurerait à la nation des avantages réels, et que cette seule considération pouvait soutenir le ministère britannique, et le préserver de la vengeance de ses ennemis. D'un autre côté, il fallait se presser de conclure la paix, afin de diminuer les dépenses. La campagne qui venait de finir avait coûté

à l'Angleterre environ 7 millions de livres sterling [1], et c'était payer trop cher la seule conquête de Bouchain. Il est vrai que le duc de Marlborough avait proposé un projet, suivant lequel les alliés auraient pu faire des incursions en France pendant l'hiver, ouvrir la campagne suivante de bonne heure, et obtenir de grands avantages; mais les Hollandais avaient fait échouer le plan du général anglais, en refusant de contribuer à la dépense du fourrage et des baraques nécessaires pour faire subsister les troupes, et les mettre à couvert des injures du temps, sur les points de la frontière où il convenait de les tenir rassemblées. Mais, quand même les Hollandais eussent été moins économes, le dessein de pénétrer en France pouvait échouer, et devenir fatal aux alliés par un revers de fortune; car leurs premiers succès n'auraient pas sans doute réduit les Français à se soumettre; et les puissances contractantes de la grande alliance eussent probablement manqué la conquête de la France, comme, avant 1711, elles avaient manqué celle de l'Espagne. Au surplus, la négociation entre les cours de Versailles et de Londres, ne fut guère accrochée que par les différences inévitables dans le caractère et la manière de voir des ministres anglais, ou par des demandes incidentes qui n'avaient pu être prévues dans les instructions du plénipotentiaire français; et un seul voyage qu'il fit faire à Versailles à l'abbé Gaultier, qui fut de retour à Londres le 23 septembre, avec de nouveaux ordres du roi, suffit pour lever les difficultés, dont la principale avait été suscitée inutilement par le comte d'Oxford. Comme il avait ses correspondances à part, et toujours un fil particulier de négociations entre les mains, il s'était 1711.

[1] 157,000,000 de livres tournois.

1711. flatté d'amener Philippe V à céder l'Espagne au duc de Savoie, son beau-père, et à se contenter des états de ce prince, avec le royaume de Sicile, en conservant toutefois son droit de succession à la couronne de France; mais cette proposition, à laquelle le roi d'Espagne résista fortement, finit par être abandonnée. Enfin les préliminaires de la paix, entre l'Angleterre et la France seulement, furent signés, le 8 octobre, par Saint-John et le comte de Dartmouth, avec Mesnager qui, le lendemain, vit secrètement la reine à Windsor. Il partit, peu de jours après, pour retourner en France, laissant à Londres l'abbé Gaultier, chargé de la correspondance. Elle était directe et confidentielle, entre le marquis de Torcy, le comte d'Oxford et Saint-John qui, vers la fin de novembre, dépêcha l'abbé à Versailles, pour demander des explications nécessaires sur les intérêts du roi et ceux des alliés de l'Angleterre.

Telle fut l'issue de cette négociation provisoire que les Whigs en général, et spécialement le parti du duc de Marlborough, la cour de Vienne, les Hollandais et le baron de Bothmar, ministre de Hanover en Angleterre, ne négligèrent rien pour faire échouer. Plus le mot de *paix* devenait agréable à la nation anglaise, fatiguée d'une guerre ruineuse, désormais sans objet pour elle, et seulement utile à la maison d'Autriche et à quelques intrigans en Hollande, plus le parti opposé à la cour s'étudiait à calomnier les intentions des ministres. Le comte de Gallasch, ambassadeur de l'empereur, ne pouvant prendre sur lui de dissimuler son mécontentement, et par un zèle aussi inutile qu'imprudent, pour les intérêts dont il était chargé [1], osa parler de la reine en termes peu respectueux,

[1] Le docteur Swift assure, pages 147 et 148 de l'*Histoire du*

et alla même jusqu'à essayer de former une cabale contre une des plus essentielles prérogatives de la couronne d'Angleterre, à qui la constitution accorde le pouvoir absolu de faire la paix et la guerre. La reine, informée des démarches et de l'insolence du ministre autrichien, lui fit défendre de paraître à la cour, et déclarer que si, dans la suite, l'empereur avait quelque chose à traiter avec elle, il pourrait envoyer un autre ministre, mais que, pour lui, on était bien déterminé à ne plus le voir ni l'entendre. Buys, pensionnaire d'Amsterdam et l'un des principaux membres des états généraux, se fit charger par eux d'aller représenter à la cour de Londres, les prétendus inconvéniens de sa conduite, trop partiale à l'égard de la France. Les ministres anglais, instruits de l'objet de cette ambas- 1711.

règne de la reine Anne, que le comte de Gallasch joua en Angleterre un rôle peu honorable, et qui ne s'accordait guère avec le caractère d'un envoyé de l'empereur; qu'à la fin de 1711, il avait envoyé un de ses secrétaires, qui était Italien, à Francfort, où le comte de Peterborow, ambassadeur de la reine, était attendu; que cet homme avait ordre de se faire passer pour Espagnol, et de tâcher d'entrer au service du ministre anglais; qu'y étant parvenu, il informait exactement le secrétaire de l'empereur, à Francfort, de ce qu'il apprenait chez Peterborow, et livrait même toutes les dépêches de celui-ci, qu'il pouvait transcrire; que d'un autre côté, Gallasch ne cessait de mander aux ministres autrichiens, les choses les plus défavorables sur le compte de la reine, et de ceux qui jouissaient de sa confiance; qu'il était étroitement lié avec les mécontens en Angleterre; qu'il prenait part à toutes leurs intrigues, les excitant même à les multiplier; enfin, qu'il rédigea un mémoire très-violent, pour détourner Anne de la paix, et dans lequel il avait inséré des passages tendant à la fois à tromper cette princesse, et à mettre en question le droit de faire la paix, que lui accordait la constitution.

sade, tâchèrent d'engager Buys à différer son voyage;
1711. mais il voulut absolument l'entreprendre. Admis à l'audience de la reine, cette princesse, en sonscrivant trop facilement à sa demande, de ne point admettre au futur congrès les envoyés de Philippe V et de l'électeur de Bavière, lui ôta, d'un autre côté, en peu de mots, l'espoir de la faire changer de résolution sur la paix. Anne avait ouvert les yeux sur la politique des états généraux, lorsqu'ils refusèrent de ratifier un traité que leur ministre signa à Londres vers la fin de 1711, et par lequel la reine s'unissait avec eux plus étroitement que jamais, s'engageant à continuer la guerre, à conclure la paix, et à la garantir ensuite conjointement avec eux, pourvu qu'ils remplissent fidèlement leurs engagemens envers la Grande-Bretagne, sur-tout les conditions de la dépense proportionnelle. Le négociateur hollandais ne perdit pas néanmoins l'espérance de culbuter le conseil britannique, en s'unissant avec les ennemis de celui-ci; mais, plus modéré que Gallasch, il se borna à des intrigues sourdes, qui n'eurent d'autre résultat que de confirmer la reine dans ses intentions pacifiques, et de l'indisposer encore davantage contre les alliés, aux ministres desquels elle fit déclarer, par Saint-John, le 30 novembre, que le congrès pour la paix se tiendrait à Utrecht, qu'il s'ouvrirait dans le mois de janvier, et qu'elle avait déjà nommé le docteur Robinson, évêque de Bristol, et le comte de Strafford, son ambassadeur en Hollande [1], pour y assister de sa part; comme le maréchal d'Huxelles, l'abbé, depuis cardinal de Polignac, et M. Mesnager, s'y rendraient de celle du roi de

[1] Il s'appelait auparavant lord Rabi, et avait été nommé, en mars 1711, pour remplacer le comte de Jersey, mort à la Haye.

France. Dès le (12) 23 octobre, Saint-John avait mandé au comte de Strafford : « La reine est déterminée à briser 1711.
« les fers dans lesquels ses alliés la retiennent, et à déli-
« vrer ses peuples du fardeau qui pèse sur eux, mais à con-
« server en même temps avec les alliés l'honneur et la
« décence. Tels sont, Milord, les principes qui servent
« de base à vos instructions; et ils s'accordent tellement
« avec la générosité de votre caractère, l'élévation du
« poste que vous remplissez et la noblesse de votre ex-
« traction, que je ne doute pas que vous ne les fassiez
« valoir avec toute l'énergie que la cause mérite et com-
« mande ».

Bothmar, se flattant sans doute d'être plus heureux que Gallasch et Buys, par l'influence que le nom de l'électeur son maître, héritier présomptif du trône de la Grande-Bretagne après Anne, pouvait avoir sur les Anglais, présenta, le 8 décembre, un mémoire pour détourner la reine de traiter avec Louis XIV et avec l'Espagne. Cette démarche eut peut-être aussi pour objet la crainte d'un concert entre les cours de Londres et de Versailles, pour exclure de la couronne l'électeur, qu'Anne n'aimait pas, et pour la procurer, avec l'aide des Toris, au prétendant Jacques III, alors réfugié en France; plan que les Hanovriens crurent rendre par-là plus difficile, et en restant étroitement unis aux Whigs qu'ils regardaient comme leur principal appui, d'après leur aversion connue pour la branche catholique des Stuart. Malgré l'acte du parlement britannique, du 22 mars 1701, qui assurait la couronne à l'électeur, ce prince n'ignorait pas qu'il avait des ennemis dans son futur royaume, et que, malgré l'ancienneté de la maison de Brunswick, les grands d'Angleterre en faisaient si peu de cas, que plusieurs disaient qu'ils s'accou-

1711. tumeraient difficilement à voir remplacer une lignée vraiment royale, par nne famille de bourgeois allemands qu'il faudrait enrichir. L'électeur appréhendait peut-être aussi que les Anglais, très-attachés aux formes légales, n'eussent conçu mauvaise opinion de son caractère, d'après un acte vraiment tyrannique. Le bruit d'une intrigue galante entre sa femme [1] et un comte de Konigsmarck, l'avait déterminé à faire jeter celui-ci dans nn four ardent, à confiner la première dans une forteresse, et à traiter dans la suite fort durement le prince électoral, qu'il ne croyait pas son fils. Ces divers motifs influèrent plus ou moins sur la conduite de George-Louis, qui s'attacha aux différens partis qui promettaient le plus d'appui à ses prétentions sur la conronne d'Angleterre.

Les manœuvres des Whigs entraînèrent la majorité des pairs à voter, le 19 décembre, nne adresse à la reine, afin

---

[1] Sophie Dorothée de Brunswick-Zell. On prétendit qu'on avait surpris dans son appartement, à heure indue, le comte de Konigsmarck. George-Louis se sépara de cette princesse, le 28 décembre 1694, et la fit enfermer dans le château d'Ahlen, où elle mourut, le 14 novembre 1726, à l'âge de 60 ans. On publia dans la suite l'*Histoire secrète de la duchesse de Hanover, épouse de George Ier, roi de la Grande-Bretagne; les malheurs de cette infortunée princesse, sa prison au château d'Ahlen, où elle a fini ses jours, ses intelligences particulières avec le comte de Konigsmarck, assassiné à ce sujet.* Londres, 1732, petit *in*-12. Cet ouvrage est attribué par les uns au baron de Poelnitz, et par les autres, au baron de Bielfeld, auteur des *Institutions Politiques*. Comme Poelnitz était Prussien, et que Frédéric-Guillaume Ier, roi de Prusse, détestait George II, roi d'Angleterre, on soupçonne que le premier trouva quelque satisfaction à faire répandre un livre, dont il résulte que le second pouvait bien être bâtard.

de la détourner de la paix. Il n'en fallait pas davantage pour perdre les Toris et les minsitres, qui s'accordèrent avec raison à rejeter le blâme de cet échec sur le grand trésorier, qu'ils accusaient de négligence et de maladresse. « Il se trouva ainsi par sa faute, dit Swift [1], en but à la fureur de ses ennemis et à la censure de ses amis; parmi ces derniers, quelques-uns attribuaient cette catastrophe à son penchant pour temporiser, d'autres à son excessive parcimonie; et les deux partis s'accordaient à prétendre qu'un premier ministre, avec très-peu de dextérité, aurait pu se rendre maître de la délibération (des pairs), et on commença à douter s'il méritait la grande réputation qu'il s'était acquise par ses talens dans les autres emplois qu'il avait exercés ». Fortement pressé par les Toris, il remédia enfin au mal, par l'étrange expédient de créer brusquement douze nouveaux-pairs, pour fortifier le parti ministériel. C'était le seul moyen de regagner, dans la chambre haute, la majorité, si maladroitement perdue; mais comme il n'y avait pas d'exemple d'une promotion aussi nombreuse, il fallut, pour y déterminer la reine, tout le crédit de madame Masham, sans laquelle Oxford et ses collègues étaient renversés. 1711.

Le duc de Marlborough était devenu le principal objet de la vengeance des ministres anglais, qui croyaient avoir la preuve, qu'indépendamment des intrigues dont on a parlé, et dans lesquelles il était entré, il avait fait composer et distribuer une foule de libelles, aussi injurieux pour la reine que pour eux. Il s'était chargé

[1] Voyez l'*Histoire du règne de la reine Anne*, p. 49, ouvrage posthume du docteur Swift, traduit de l'anglais, par M***** Amsterdam, 1765, in-12.

1711. de couvrir le siège de Bouchain, attaqué par le général hollandais Fagel. Celui-ci autorisa un officier supérieur à promettre, le 13 septembre, au gouverneur, les honneurs de la guerre, à condition que la garnison ne servirait contre les alliés qu'après avoir été échangée. Sur cet accord, les Français livrèrent une porte; alors Marlborough désavouant Fagel et l'officier, exigea qu'ils fussent prisonniers de guerre [1]; acte de mauvaise foi, qui tendait visiblement à aigrir Louis XIV, et à rompre les négociations de paix. Au surplus, en ternissant sa dernière conquête par une honteuse duplicité, Marlborough ne fit qu'empirer sa situation politique. Les ministres, voyant que son absence n'avait ni calmé la fureur des Whigs, ni ralenti leurs complots, résolurent d'attaquer ouvertement et personnellement ce chef de parti. Malheureusement pour lui, les sujets d'accusation étaient aussi graves que multipliés, et on le dénonça au parlement le 31 décembre, comme coupable de péculat. Il fut prouvé : 1° Qu'il recevait une grosse part dans les profits des fournisseurs de l'armée; 2° qu'il s'était approprié, depuis le commencement de la guerre, une retenue de deux et demi pour cent sur les paiemens faits aux troupes étrangères à la solde de l'Angleterre, et que ce seul article lui avait valu quatre cent soixante mille livres sterling, ou dix millions trois cent cinquante mille livres tournois; 3° qu'il avait commis de si grandes vexations dans les Pays-Bas, que les états de Brabant s'étaient vus dans la nécessité de s'en plaindre par un mémoire signé de leurs principaux membres; 4° que les

[1] Voyez les *Mémoires du maréchal de Villars*, tom. II, page 194, édition *in*-12 de 1785.

officiers généraux, imitant le général en chef, s'étaient abandonnés comme lui, dans leur sphère, à un pillage moins considérable, mais aussi scandaleux. On regrette que la gloire d'un si grand homme soit ternie par de pareilles turpitudes; mais comme elles sont du ressort de l'histoire, on ne peut les passer sous silence. Après avoir entendu le rapport dressé sur les pièces fournies par les commissaires des comptes publics, la chambre des communes déclara, le (4) 15 février 1712 : 1° Que le procédé du duc de Marlborough, qui avait reçu annuellement des contractans pour la fourniture du pain et les charrois nécessaires à l'armée dans les Pays-Bas, diverses sommes d'argent, était illégitime et insoutenable; 2° que les deux et demi pour cent, déduits des sommes payables aux troupes subsidiaires de la Grande-Bretagne, étaient un fonds public, sujet à reddition de compte. Ce prononcé des communes était une flétrissure. On ne leur parla pas de la vente des emplois et autres profits illicites de ce genre, réservés particulièrement à la duchesse de Marlborough. On raconte que son mari, s'intéressant à un particulier, manda aux ministres de le nommer à un emploi. Instruit peu après par ce protégé, que quelques démarches qu'il eût faites, il n'avait pu obtenir sa patente, et jugeant d'où venaient les obstacles, il fit remettre par un tiers une somme suffisante à sa femme, et la patente fut délivrée le lendemain. Madame de Marlborough poussait la lézine au degré le plus sordide. Le docteur Swift rapporte dans son Journal, que la reine avait donné son portrait en émail, et enrichi de diamans, à cette ancienne favorite, qui garda les pierreries, et livra le portrait à une revendeuse, avec ordre d'en tirer ce qu'elle pourrait, se réduisant même à quel-

1711.

1712.

—— ques guinées ; que le comte d'Oxford, informé de cet
1712. indécent brocantage, se fit apporter le portrait, et envoya cent guinées à la courtière de la duchesse. Swift, indigné de la bassesse de celle-ci, termine son récit par cette méprisante exclamation : *A-t-on jamais vu une pareille saloppe !*

Marlborough s'était empressé de revenir de l'armée le 28 novembre 1711, dans l'espoir qu'il pourrait empêcher, par sa présence, qu'on ne suivît l'accusation de péculat dont il était l'objet ; mais ses efforts ne purent le préserver de l'humiliation d'être convaincu. Le procureur général eut ordre d'instruire son procès, qu'on laissa languir, soit par un effet de l'indulgence de la reine envers un homme qu'elle avait ci-devant honoré de sa confiance, ou parce qu'on se proposait d'assoupir ou de continuer les procédures, selon sa conduite ultérieure [1]. Il paraît que les ministres, satisfaits de l'avoir diffamé, dédaignèrent de le faire restituer ; et sa sordide avarice permet de croire, que ce ménagement fut pour lui une grande consolation. On le méprisa assez pour ne pas se prévaloir contre lui d'un autre délit, qui aurait permis de l'accuser de haute trahison, et de le faire juger et condamner comme un vil corrupteur. Le ministère eut la preuve que, nonobstant sa passion pour l'argent, il en avait distribué beaucoup dans la chambre des communes, même à des membres qui occupaient des charges à la cour, afin qu'ils opinassent en sa faveur. Malgré le mauvais succès de ses tentatives, il ne cessait de répéter dans la chambre des pairs, à la cour et par-tout, que l'Europe était en dan-

[1] Voyez l'*Histoire du règne de la reine Anne*, par Swift, page 172.

ger si l'on ne continuait la guerre, et que pour ne plus craindre le prétendant, il fallait accabler la France, qui pouvait seule appuyer ses prétentions; mais en convainquant Marlborough d'un brigandage pécuniaire, et de ne songer qu'à se gorger de richesses par une guerre inutile à son pays, et à laquelle il était personnellement intéressé, on avait détruit les argumens qu'il alléguait pour la continuer. Quoique fort discrédité, il pouvait encore se soutenir par une conduite modérée, et en inspirant la même sagesse à ses partisans, qui achevèrent de le perdre, en tramant, dit-on, de concert avec lui, dans la chambre des pairs, le projet de le faire déclarer général à vie, avec une autorité sans bornes. On prétendit alors que tel avait toujours été sans doute son objet, que le complot en question était évidemment une suggestion de sa part, et qu'il importait de préserver l'Angleterre de son excessive ambition, comme de celle qu'il inspirait aux Whigs; ainsi, tous les efforts de ceux-ci ne servirent qu'à accélérer son renversement. Il se flatta de l'empêcher, en faisant intervenir l'empereur dans sa cause; et sur son instante prière, le monarque imaginant que le nom du prince Eugène de Savoye serait d'un grand poids aux yeux des Anglais, lui ordonna de se rendre à Londres, sous prétexte de concerter les opérations de la campagne prochaine, mais dans le triple objet de donner à la reine Anne, une satisfaction convenable des mauvais procédés du comte de Gallasch, de la détourner de la paix, et sur-tout d'employer les plus grands efforts pour maintenir le duc de Marlborough à la tête des armées britanniques. Les ministres, intéressés à faire échouer cette ambassade, jugèrent sainement, que le meilleur moyen d'en prévenir les effets, 1712.

était de réduire, le plus promptement possible, le duc à
1712. l'état de simple membre de la chambre haute. Ils représentèrent en conséquence à la reine, que les concussions prouvées de ce général, étaient une autorisation suffisante aux yeux de la nation, pour le dépouiller, sans délai, de ses emplois, qui lui laissaient une influence dont il pouvait abuser pour troubler la tranquillité publique. La reine lui écrivit, le 5 janvier, un billet fort sec, pour lui signifier qu'elle n'avait plus besoin de ses services. Peu de jours après, il fit la réponse suivante :

« MADAME,

« Je suis très-sensible à l'honneur que votre majesté « me fait, en m'écrivant une lettre de sa propre main, « pour me donner mon congé, quoique j'y voie que mes « ennemis ont eu l'ascendant d'obtenir de votre majesté, « qu'elle le fit de la manière qui m'est la plus injurieuse. « Si leur malice et la haine invétérée qu'ils ont pour moi, « ne l'avaient pas emporté dans leur esprit, sur la considé- « ration de l'honneur et de la justice de votre majesté, « ils ne vous auraient pas inspiré de chercher la raison « de ma démission, dans une insinuation aussi fausse que « maligne [1], controuvée par eux-mêmes, et rendue pu- « blique à une époque où je n'étais pas en mesure de leur « opposer ma réponse [2] ; parce qu'ils savaient bien, en

[1] Celle de péculat.

[2] Le duc, la duchesse de Marlborough et leurs amis, ne justifièrent jamais les monopoles dont on a parlé, qu'en alléguant, que le roi Guillaume III les avait autorisés et établis, et que le prince de Waldeck, ainsi que les autres généraux, en avaient toujours joui. On sent la faiblesse d'une pareille excuse, à l'appui

« leur conscience, qu'elle découvrirait pleinement le men- 1712.
« songe et la noirceur de leurs calomnies, et ne leur lais-
« serait pas le moyen de conduire votre majesté à de telles
« extrémités contre moi. Mais il y a dans la lettre de votre
« majesté une expression qui me touche encore davan-
« tage, parce que vous semblez vous y plaindre du *trai-*
« *tement* que vous avez reçu de ma part. J'ignore comment
« ce mot doit s'entendre, et quelle idée j'y dois attacher;
« mais je sais bien que je me suis toujours efforcé de servir
« votre majesté avec fidélité et avec zèle, au milieu d'un
« grand nombre de mortifications que j'avais peu méri-
« tées. Si par ce terme, l'objet de votre majesté est de
« tourner en crime mon refus de me rendre au conseil du
« cabinet, j'avouerai ingénuement que ce que je dois à
« votre majesté et à la patrie, n'a pu me permettre d'au-
« toriser, par ma présence, les conseils d'un homme [1] qui,
« à mon avis, pousse votre majesté à toutes sortes d'ex-
« trémités. Ce n'est pas seulement mon sentiment, c'est
« encore celui de tout le monde, que l'amitié de la France
« ne peut-être que funeste à votre majesté, parce qu'il y
« a, dans cette cour là, un fond de haine irréconciliable
« pour le gouvernement de votre majesté et pour la re-
« ligion de ses royaumes. Je souhaite que votre majesté
« ne s'aperçoive jamais de la privation d'un serviteur
« aussi fidèle que j'ai toujours tâché de l'être ».

« Je suis avec le plus profond respect et la plus entière
« soumission, etc. »

---

de laquelle on ne produisait d'ailleurs aucune preuve péremptoire. Telle fut l'opinion des commissaires des comptes publics, auxquels le duc adressa son apologie, dès qu'il sut qu'on se préparait à l'accuser.

[1] Le comte d'Oxford.

1712. Les ministres avaient aussi jugé nécessaire de se débarasser de Robert Walpole, Whig aussi dangereux qu'immoral, précédemment ministre de la guerre et de la marine, emplois où, en recevant de l'argent pour passer divers marchés, il n'avait pas moins malversé proportionnellement que Marlborough, son ami. La preuve de ses friponneries fut mise sous les yeux de la chambre des communes, dont il était membre, et qui le chassa honteusement le 5 janvier, déclarant sa place vacante, et le 28 il fut arrêté et conduit à la Tour de Londres [1]. Le 27 février, la chambre expulsa de même Adam Cardonel, autre fripon et secrétaire de Marlborough, pour avoir reçu beaucoup d'argent des entrepreneurs de l'armée. Le duc d'Ormond [2], nommé le 11 janvier, capitaine général dans la Grande-Bretagne à la place de ce dernier, fut aussi choisi, le 6 mars, pour lui succéder en Flandre à la tête de l'armée. Les disgraces de tous les genres accablaient cette famille, qu'Anne ne pouvait plus souffrir, pour en avoir été tyrannisée. La comtesse de Sunderland et une de ses sœurs, toutes deux filles de Marlborough, furent obligées à quitter, le 6 février, la charge de dames de la chambre de la reine. « Leur « père, dit Swift [3], fut redevable à sa femme de son « élévation et de sa chute. Pendant plus de vingt-ans elle « posséda, sans rivale, la faveur de la plus indulgente des « souveraines, et jamais elle ne perdit la moindre occa-

[1] Swift assure, page 166 de l'*Hist. du règne de la reine Anne*, que Walpole se justifia très-bien sur des sommes reçues par son secrétaire; mais que, malgré son effronterie et son impudence, il ne put rien alléguer à sa décharge, sur l'argent qu'il avait reçu lui-même.

[2] Voyez des détails sur son compte, tom. 1, pag. 183 et 184.

[3] Pages 19 et 20 de l'*Hist. du règne de la reine Anne*.

« sion de la faire tourner à son profit. Elle conserva une « assez bonne réputation relativement à l'amour et à la « galanterie ; mais il régnait dans son cœur trois furies, « ennemies mortelles de la tendresse : une avarice sor- « dide, un orgueil insupportable et une violence que « rien ne pouvait modérer. La dernière de ces passions « avait sur-tout éclaté si souvent d'une manière impar- « donnable, qu'elle avait déjà aliéné l'affection de la « reine, long-temps avant qu'on s'en aperçut dans le « monde. La duchesse ne manquait pas d'esprit ; elle en « fit parade dans son temps, en argumentant contre la « religion, et en voulant prouver l'impossibilité et l'ab- « surdité de la doctrine chrétienne. On n'a qu'à imaginer « ce qu'un caractère de cette trempe, irrité par la perte « du pouvoir, de la faveur et de la grandeur, est capable « de faire entreprendre, et j'en aurai dit assez ». 1712.

La chambre des communes jugea à propos, dans le mois de janvier, de faire de son côté une démarche peut-être encore plus éclatante, et foncièrement plus essentielle, en ce qu'elle manifestait, que le plan pacifique du ministère avait l'assentiment national; ce fut de présenter à la reine une adresse, rédigée, dit-on, par Thomas Hanmer [1], l'un des membres les plus distingués de la chambre, sur les pièces et les notes fournies par Saint-John; adresse qu'on s'accorde à regarder comme un chef-d'œuvre, contenant une discussion aussi claire que courte des vrais intérêts de l'Angleterre et des torts de ses alliés; adresse enfin que le docteur Swift à renoncé à abréger,

[1] On trouve, t. II, p. 188 de cette collection, une lettre que le lord Bolingbroke écrivit, en janvier 1713, à M. Hanmer, qui était alors en France.

1712. dans son histoire du règne de la reine Anne [1]; parce que, dit-il, on ne pouvait extraire, sans le gâter, cet excellent écrit, que nous donnons donc, à son exemple, dans son entier; d'autant qu'il répand un grand jour sur l'histoire politique de l'Europe et sur les motifs de la conduite des ministres anglais.

TRÈS-SÉRÉNISSIME REINE,

« NOUS, les très-soumis et les très-fidèles sujets de votre majesté, les communes de la Grande-Bretagne assemblées en parlement, n'ayant rien plus à cœur que de mettre votre majesté en état de terminer cette guerre longue et dispendieuse, d'une manière aussi honorable qu'utile, après avoir examiné avec l'attention la plus sérieuse, l'emploi qu'on pouvait faire des subsides que nous sommes obligés de payer, aussi bien que les moyens qu'il convient d'employer pour soutenir efficacement la cause commune, en réunissant les forces de tous nos alliés, nous nous sommes crus obligés, tant pour remplir notre devoir envers votre majesté, que pour répondre à la confiance dont elle-même nous honore, de considérer le véritable état de la guerre dans toutes ses parties. Dans cette vue, nous avons examiné les traités qui ont été conclus, entre votre majesté est ses alliés, aussi bien que la manière dont ces engagemens ont été remplis de part et d'autre. Nous avons considéré les différens intérêts que les confédérés ont au succès de cette guerre, de même que les subsides qu'ils ont fournis pour la soutenir; nous n'avons négligé ni soins, ni peines pour découvrir leur nature, leur étendue et leur force, afin, qu'en comparant

[1] Pages 204 et 205.

l'importance de cette guerre avec nos facultés, nous puis- 1712.
sions proportionner les choses de manière, que les sujets de votre majesté ne gémissent pas plus long-temps sous le fardeau, que la raison et la justice les obligent de porter, et que votre majesté, ses alliés et nous ne soient point trompés, en entreprenant beaucoup plus que la nation n'est en état de faire dans les circonstances présentes.

« Il a plu à votre majesté, sur les humbles prières que nous lui avons faites, de nous communiquer les pièces dont nous avions besoin, et elles nous ont fourni les éclaircissemens nécessaires sur les faits qui nous intéressaient. Lorsque nous aurons communiqué à votre majesté nos observations, et que nous lui aurons humblement donné nos avis sur ce sujet, nous en espérons cet heureux avantage, qu'au cas que le noble et généreux dessein qu'a votre majesté, de nous procurer une paix longue et durable, ne réussisse point par l'opiniâtreté de notre ennemi, ou par telle autre cause que ce puisse être, la connaissance que nous aurons de la conduite qu'on a tenue par le passé, dans cette guerre, nous engagera à nous conduire avec plus de ménagement et de prudence, dans celles que nous pourrons entreprendre à l'avenir.

« Pour parvenir plus surement à notre but, et pour exposer cette affaire à votre majesté dans son véritable point de vue, nous avons jugé à propos de remonter à l'origine de la guerre, et nous lui demandons la permission de lui faire observer les raisons et les motifs qui ont porté sa majesté Guillaume II [1] à l'entreprendre. Il est dit dans le traité de la grande alliance, que c'est pour appuyer

[1] Comme Stathouder des Provinces-Unies, et comme roi d'Angleterre.

1712. les prétentions de sa majesté impériale, actuellement en guerre avec le roi de France, qui a usurpé toute la monarchie d'Espagne, pour son petit-fils le duc d'Anjou, et pour protéger les états généraux qui, venant à perdre leur barrière contre la France, se trouveraient dans une condition égale, et même plus dangereuse, que si on les envahissait actuellement. Ce sont là les motifs justes et nécessaires, qui ont engagé le feu roi à entreprendre la guerre, et les fins qu'il se proposait, ne sont ni moins sages ni moins honorables; car il paraît par le huitième article du même traité, qu'elles n'ont été autres que de procurer une satisfaction juste et raisonnable à sa majesté impériale, d'assurer les domaines, les provinces, la navigation et le commerce de la Grande-Bretagne et des états généraux, et d'empêcher efficacement la réunion des deux royaumes de France et d'Espagne sous le même gouvernement, et sur-tout que les Français ne se missent jamais en possession des Indes occidentales espagnoles, ni qu'ils pussent jamais y aller, sous prétexte de trafic ou tel autre motif semblable; enfin, d'assurer au royaume de la Grande-Bretagne et aux états généraux les mêmes priviléges et les mêmes droits de commerce dans les domaines espagnols, dont ils jouissaient avant la mort de Charles II, en vertu de quelque traité, convention, coutume, ou de telle autre manière que ce fût. Pour parvenir à ces fins, les trois puissances confédérées s'engagèrent à s'assister mutuellement de toutes leurs forces, proportionnellement à ce dont on conviendrait dans un traité particulier qu'on dresserait pour cet effet. Nous ne trouvons point que ce traité ait jamais été ratifié, mais il paraît qu'on est convenu, que chaque puissance supporterait sa part des frais de la guerre; en consé-

quence, on régla dès le commencement, ce que la Grande-Bretagne devait fournir pour sa quote part. Les termes de la convention étaient que, sa majesté impériale fournirait, pour le service de terre, quatre-vingt-dix mille hommes, le roi d'Angleterre, quarante mille, les états généraux, cent deux mille, dont quarante-deux mille seraient destinés à renforcer leurs garnisons, et soixante mille pour agir en campagne contre l'ennemi commun ; et à l'égard des opérations sur mer, l'on convint qu'elles se feraient de concert avec la Grande-Bretagne et les états généraux, que la quote part des vaisseaux que fournirait la première serait de cinq huitièmes, et celles des seconds de trois huitièmes. 1712.

« On commença la guerre sur ce pié en 1702, et dans ce temps, la dépense totale de l'Angleterre, se montait annuellement à trois millions sept cent six mille quatre cent quatre-vingt-quatorze livres [1] ; ce que les sujets de votre majesté trouvèrent exorbitant, eu égard au peu de repos dont ils avaient joui depuis la dernière guerre [2], mais qui n'était cependant rien en comparaison de ce qu'ils ont payé depuis ; car il paraît par les comptes qu'on a présentés à vos communes, que les sommes nécessaires pour faire le service sur le pié de l'année dernière, montent a plus de six millions neuf cent soixante mille livres [3], sans compter l'intérêt de la dette publique et les non-valeurs, qui ont augmenté l'année passée ; de sorte que ces deux articles montent à un million cent quarante-trois mille livres [4] de plus, et les demandes qu'on a faites

[1] Sterling, faisant 83,396,115 livres tournois.

[2] Terminée en 1697, par le traité de Riswick.

[3] 144,077,000 livres tournois.

[4] 25,717,500 livres tournois.

cette année à vos communes à plus de huit millions [1].
1712. Nous connaissons assez la tendresse de votre majesté pour son peuple, pour espérer qu'elle sera sensible aux calamités qui l'accablent, et qu'elle sentira elle-même la nécessité des recherches que nous faisons. Nous la supplions donc, de nous permettre de lui exposer les moyens dont on s'est servi, pour nous imposer un si rude fardeau.

« Comme le service de mer a été fort considérable par lui-même, aussi l'a-t-on fait, pendant tout le cours de la guerre, d'une manière fort désavantageuse pour votre majesté et pour son royaume; car l'état des affaires nous ayant obligé à équiper des flottes toutes les années, tant pour conserver notre supériorité dans la Méditerranée, que pour nous opposer à celles que l'ennemi pouvait armer à Dunkerke et dans les autres ports de l'Océan, l'exemple de votre majesté, et son empressement à fournir le nombre de vaisseaux dont elle était convenue, ont fait si peu d'impression sur les états généraux que, loin de seconder votre majesté, ils ont fourni tous les ans un nombre de vaisseaux fort disproportionné au sien, savoir les deux tiers, ou la moitié moins de leur quote part; de sorte que votre majesté a été obligée, pour prévenir les contre-temps qui eussent pu arriver dans le service, de les remplacer par un égal nombre des nôtres. Indépendamment de cette dépense, que leur négligence à occasionnée, il est arrivé que les dettes de la nation ont augmenté, de manière que les pertes qu'elle a souffertes, ont influé sur toutes les autres branches du service. Les vaisseaux de votre majesté ont été obligés de courir les

[1] 180,000,000 livres tournois.

mers au loin, dans des saisons peu favorables; ce qui a beaucoup nui à la marine d'Angleterre, et a été cause que votre majesté n'a pu fournir les escortes nécessaires pour protéger notre commerce, que nos côtes ont été exposées, et qu'elle n'a pu ruiner le commerce de notre ennemi dans les Indes occidentales, qui lui fournissent les trésors immenses dont il a besoin pour continuer la guerre. 1712.

« La guerre de Flandres, avait d'abord été nécessaire pour la sûreté des états généraux, et elle a depuis servi à augmenter leur puissance et leurs richesses. Cependant ils n'ont point observé les proportions dont on était convenu, et durant le cours de la guerre, elles ont diminué par degrés du côté de la Hollande; et nous trouvons dans celle-ci, que la différence qu'il y a de leurs trois cinquièmes aux deux cinquièmes de votre majesté, est de vingt-huit mille trente-sept hommes. Nous n'avons point oublié, qu'en 1703, il y eut un traité entre les deux nations, pour augmenter conjointement l'armée de vingt mille hommes, dans lequel on varia les proportions, de sorte que l'Angleterre s'obligea d'en fournir la moitié; mais le parlement, en consentant à cette augmentation, y ajouta cette condition expresse, que les états généraux défendraient à leurs sujets tout commerce avec la France, et cette condition n'ayant point été remplie de leur part, les communes jugèrent à propos d'observer la proportion de trois à deux, dans l'augmentation dont il s'agissait aussi bien que dans les autres; d'autant plus qu'ils firent attention, que les revenus des riches provinces qu'on a conquises, suffisaient, si l'on en eût fait un bon emploi, pour entretenir un grand nombre de nouvelles troupes contre l'ennemi commun; cependant les états généraux

1712. n'en ont levé aucune, et ont employé ces nouvelles sommes pour se dédommager de la quote part qu'ils étaient convenus de fournir.

« Comme la continuation de la guerre en Flandre a occasionné une disproportion préjudiciable à l'Angleterre, de même le commencement de celle qu'on a faite en Portugal, nous a fait porter une plus grande partie du fardeau que nous ne devions; car quoi que l'empereur et les états généraux eussent accédé avec votre majesté au traité avec le roi de Portugal, cependant l'empereur, n'ayant point fourni son tiers de troupes, ni les subsides stipulés, et les Hollandais refusant d'y suppléer de leur côté, votre majesté a été obligée de supporter les deux tiers de la dépense que cette guerre occasionnait. Cette inégalité a été encore plus loin, car depuis 1706 que les troupes anglaises et allemandes sont entrées en Portugal et en Castille, les états généraux ont entièrement abandonné la guerre du Portugal, et ont laissé à votre majesté le soin de la continuer seule et à ses dépens; ce qu'elle a fait effectivement en y envoyant beaucoup plus de troupes qu'elle n'était convenue de le faire. Les efforts généreux de votre majesté pour protéger et soutenir le roi de Portugal, ont été très-mal secondés par ce prince, lequel s'étant obligé par le traité de fournir douze mille hommes d'infanterie, et trois mille de cavalerie à ses propres frais, et de plus onze mille fantassins et deux mille cavaliers, en considération d'un subside qu'on lui payait, à peine fournit-il treize mille hommes en tout, ainsi que vos communes en ont été informées.

« La guerre d'Espagne a encore été infiniment plus onéreuse à votre majesté, et l'inégalité beaucoup plus sensible qu'ailleurs; car ayant été commencée sans aucun traité

quelconque, les alliés se sont presque dispensés d'y prendre aucune part. On y envoya, en 1705, un petit corps de troupes anglaises et allemandes, bien moins pour soutenir une guerre en forme, ou de conquérir un pays aussi vaste, que pour aider les Espagnols à mettre le roi Charles [1] sur le trône, d'après les assurances qu'on avait données de leur attachement pour la maison d'Autriche; mais la chose s'étant trouvée fausse, l'Angleterre se trouva insensiblement engagée dans une guerre, que l'éloignement des lieux et les faibles efforts des autres alliés, rendit extrêmement onéreuse. Nous aurons l'honneur de faire observer à votre majesté que, quoique cette guerre eut été entreprise à la sollicitation de la cour impériale, et pour un motif aussi intéressant pour elle que celui de soumettre le royaume d'Espagne à la maison d'Autriche, cependant, ni le défunt empereur [2], ni sa majesté impériale aujourd'hui regnante [3], n'y ont jamais envoyé de troupes à leur solde, si ce n'est l'année dernière; encore ces troupes se sont-elles réduites à un seul régiment d'infanterie de deux mille hommes. Quoique les états généraux aient fourni quelque chose de plus, on peut dire néanmoins que leur part a été peu considérable; car dans l'espace de quatre ans, à compter de 1705 à 1708 inclusivement, toutes les forces qu'ils ont envoyées dans ce pays, n'ont pas excédé douze mille hommes, et depuis l'année 1708 jusqu'aujourd'hui, il n'y ont envoyé ni troupes, ni recrues. On a, pour ainsi dire, entièrement laissé à votre majesté 1712.

[1] L'archiduc Charles, depuis empereur d'Allemagne, sous le nom de Charles VI.

[2] Joseph Ier, ou Léopold Ier, son père.

[3] Charles VI.

1712. le soin de recouvrer ce royaume, comme s'il n'eut intéressé personne ; de manière que les forces qu'elle a envoyées en Espagne, dans l'espace de sept ans, de 1705 à 1711 inclusivement, ont monté au moins à cinquante-sept mille neuf cent soixante-treize hommes, sans compter treize bataillons et dix-huit escadrons, pour lesquels votre majesté a payé un subside à l'empereur.

« Votre majesté, ni votre chambre des communes, n'ignorent point la dépense prodigieuse que ce nombre de troupes a occasionnée ; mais on trouvera cette dépense bien plus grande, si l'on fait attention aux frais extraordinaires et imprévus qu'a nécessités cette guerre difficile et éloignée, et que votre majesté a entièrement supportés, si l'on en excepte les frais de transport de quelques troupes que les états généraux ont envoyées, et leur entretien, durant leur transport seulement. Il paraît, par les comptes qui ont été remis à votre chambre des communes, que la dépense des vaisseaux de votre majesté, employés pour la guerre d'Espagne et du Portugal, sur le pié de quatre livres par mois pour chaque matelot, à compter du jour de leur départ d'Angleterre, jusqu'à ce qu'ils y reviennent, qu'ils se perdent, ou qu'on les emploie ailleurs, s'est montée à six millions cinq cent soixante-six mille livres quatorze schelings [1]. Les frais de transport qu'il en a coûté à la Grande-Bretagne, pour pousser la guerre en Espagne et en Portugal, depuis qu'elle a commencé jusqu'à ce jour, ont monté à un million trois cent trente-six mille sept cent dix-neuf livres dix-neuf schelings et onze sous [2] ;

[1] 147,735,000 livres tournois.

[2] 30,076,177 livres tournois.

ceux pour l'entretien des troupes de terre, employées au même service, à cinq cent quatre-vingt trois mille sept cent soixante-dix-sept livres huit schelings et six sous [1]; ceux des contingens et autres articles extraordinaires pour le même service, à un million huit cent quarante mille trois cent cinquante-trois livres [2]. 1712.

« Nous ne parlons point à votre majesté de plusieurs sommes fournies sur le pié de contingent, ni de plusieurs autres frais extraordinaires qu'a occasionné la guerre de Flandre, qui montent ensemble à un million cent sept mille quatre-vingt-seize livres [3]; mais nous ne pouvons les comparer avec ceux qu'ont faits les états généraux pour la même cause, vu qu'ils ne nous en ont point remis les comptes. Il ne nous reste plus qu'à parler à votre majesté des subsides qu'elle paie aux princes étrangers. Les subsides, au commencement de la guerre, étaient partagés entre votre majesté et les états généraux; mais dans ce cas-ci, encore, la balance a penché au préjudice de votre majesté, car il paraît qu'elle a avancé plus de trois millions cent cinquante-cinq mille écus, outre les extraordinaires qu'elle a payés en Italie, qui ne sont point compris dans aucun des articles précédens, et qui montent à cinq cent trente-neuf mille cinq cent cinquante-trois livres [4].

« Nous avons exposé à votre majesté ces divers détails, le plus brièvement qu'il nous a été possible, et il paraît, par une estimation fondée sur les faits précédens, qu'ou-

---

[1] 1,459,442 livres tournois.

[2] 41,407,942 livres tournois.

[3] 24,909,660 livres tournois.

[4] 12,139,942 livres tournois.

1712. tre les quotes fournies par la Grande-Bretagne, qui répondent à celles qu'ont fournies nos alliés, votre majesté a dépensé au-delà de dix-neuf millions [1] dans le coûrant de cette guerre, par forme de surcroit ou d'excédent dans la balance, sans qu'aucun des confédérés y ait contribué de la moindre part.

« Nous regrettons que ces motifs nous obligent de faire connaître à votre majesté, combien on a abusé de son zèle et de celui de vos sujets pour la cause commune, et qne lorsqu'elle s'y intéressait le plus, d'autres en ont profité aux dépens de votre majesté et de vos sujets, et ont, par une espèce de connivence, jeté une partie de ce fardeau sur ce royaume, quoiqu'ils fussent autant, et même plus intéressés que la Grande-Bretagne, au succès de cette guerre. Nous sommes persuadés que votre majesté ne trouvera pas mauvais, que nous nous plaignions ici du peu d'égards que ceux qu'elle honorait précédemment de sa confiance, ont eu pour les intérêts de leur patrie, en permettant, et peut-être même en imaginant ces impositions déraisonnables, mises sur vos sujets. Le cours de ces impositions a été si singulier et si extraordinaire, que plus les richesses de la nation s'épuisaient, et plus les armes de votre majesté ont eu de succès, plus le fardeau mis sur nous s'est aggravé; et d'un autre côté, plus les efforts de votre majesté ont été vigoureux, et les avantages qu'ont retiré les alliés, considérables, et plus ces mêmes alliés ont diminué leur part de la dépense.

« Dès le commencement de cette guerre, on engagea les communes à faire un effort extraordinaire pour four-

[1] 427,500,000 livres tournois.

nir ces subsides immenses qu'on n'a point connus dans les premiers temps, afin de prévenir les maux que causerait la guerre, si elle traînait en longueur, et pour la terminer le plus promptement possible; mais vos sujets ont été frustrés dans leur attente, puisqu'ils ont juste raison de soupçonner, que le moyen qu'on avait d'abord proposé pour abréger la guerre, est celui-là même qui la fait traîner en longueur; car ceux qui y ont trouvé leur intérêt [1], n'ont pas été disposés à la faire cesser; et votre majesté sentira par-là, la raison pour laquelle tant de gens ont pris plaisir à une guerre, qui leur procurait annuellement une si riche moisson de la part de la Grande-Bretagne. 1712.

« Nous sommes fort éloignés, connaissant l'intention de votre majesté, de ne faire la paix qu'à des conditions sûres et honorables, de ne pas entrer dans ses vues, et nous sommes entièrement disposés à lever tous les subsides nécessaires pour continuer la guerre, jusqu'à ce que nous puissions obtenir une telle paix. Votre fidèle chambre des communes ne demande et ne désire autre chose, sinon que les puissances alliées de votre majesté contribuent également, et qu'on emploie ce qu'on a déjà conquis sur l'ennemi, pour le soutien de la cause commune. On a rendu à la maison d'Autriche plusieurs contrées et plusieurs territoires, tels que le royaume de Naples, le duché de Milan et autres places d'Italie; d'autres ont été conquis et ajoutés à son domaine, tels que les deux électorats de Bavière et de Cologne, le duché de Mantoue et l'évêché de Liège; ces derniers ayant été conquis à nos dépens et au prix de notre sang,

[1] Les Whigs, et sur-tout le duc de Marlborough.

1712. nous croyons être en droit d'exiger qu'on les emploie pour pousser la guerre en Espagne ; c'est pourquoi nous supplions instamment votre majesté, de prescrire, dans les instructions qu'elle donnera à ses ministres, qu'ils insistent auprès de l'empereur, pour que les revenus de ces différentes places, à l'exception seulement de ce qui est nécessaire pour leur dépense, soient actuellement employés à cet usage ; et à l'égard des autres frais de la guerre, auxquels votre majesté s'est engagée de contribuer par les traités particuliers, nous la supplions humblement qu'il lui plaise employer les soins les plus efficaces, pour que nos alliés fournissent les sommes stipulées par ces traités ; et en outre, que votre majesté ne donne, à l'avenir, des troupes et des subsides, qu'à proportion de ce que vos alliés en fourniront et en paieront actnellement. Lorsqu'on aura rendu cette justice à votre majesté et à son peuple, il n'y aura rien que vos communes n'accordent, pour aider votre majesté à soutenir la cause dans laquelle elle s'est engagée ; et au cas qu'il faille encore quelque chose pour pousser la guerre sur terre et sur mer, nous procurerons à votre majesté de quoi fournir sa part de la dépense, et nous lui accorderons tous les subsides que nos facultés nous permettront.

« Après avoir examiné l'état de la guerre à laquelle la part que votre majesté a prise, paraît avoir été non-seulement supérieure à celle de tout autre des alliés, mais même égale à celle de tous les confédérés ensemble, vos communes penchent naturellement à espérer, qu'on aura en soin d'assurer quelques avantages particuliers à la Grande-Bretagne, dans les conditions de la paix prochaine, et tels qu'ils puissent dédommager la nation

des sommes immenses qu'elle a fournies, et des dettes qu'elle a contractées dans le cours d'une guerre aussi longue et aussi onéreuse. On ne pourrait mieux répondre à cette attente raisonnable, qu'en prenant les mesures nécessaires pour la sûreté et l'accroissement du commerce de la grande Bretagne; mais nous nous trouvons si fort déçus de nos espérances, que dans un traité conclu, il y a peu de temps, entre votre majesté et les états généraux [1], sous prétexte d'une garantie réciproque au sujet de deux articles extrêmement importans aux deux nations, tels que la succession [2] et de la *Barrière*, il paraît que l'intérêt de la Grande-Bretagne a non-seulement été négligé, mais même sacrifié, et que plusieurs articles de ce traité, tendans à détruire le commerce et le bonheur de ce royaume, sont par conséquent extrêmement déshonorans pour votre majesté. 1712.

« Vos communes observent d'abord, qu'en vertu de ce traité, les places et les villes doivent être remises entre les mains des états généraux, particulièrement Nieuport, Dendermonde et la citadelle de Gand, qu'on ne peut aucunement regarder comme faisant partie de la barrière contre la France, mais plutôt comme les clefs de la Hollande du côté de l'Angleterre; au moyen de quoi le commerce des sujets de votre majesté, dans ces cantons, devient précaire, puisqu'il est au pouvoir des états de l'empêcher toutes les fois qu'ils le trouveront à propos. La prétendue nécessité de remettre ces places entre les mains des états généraux, pour leur assurer

[1] Le 29 octobre 1709.

[2] A la couronne d'Angleterre, en faveur de la maison d'Hanover.

1712. une communication avec la barrière, doit paraître vaine et mal fondée ; car la souveraineté des Pays-Bas ne devant point appartenir à un ennemi, mais à un ami et à un allié, cette communication sera toujours libre et assurée ; outre qu'en cas d'une rupture ou d'une invasion, les états ont la liberté de se mettre en possession des Pays-Bas espagnols, et n'ont pas besoin, par conséquent, d'une stipulation particulière pour les villes susdites.

« Après avoir parlé de la permission qu'on a donnée aux états généraux de se mettre en possession des dix provinces entières, nous ne pouvons nous empêcher de faire observer à votre majeté, que dans la manière dont cet article est rédigé, il y a une circonstance dangereuse, inséparable de ce traité ; car si cet article n'avait eu lieu qu'en cas d'attaque de la part de la France, l'objet du traité aurait été parfaitement rempli, et les instructions de votre majesté à ses ambassadeurs [1], parfaitement observées ; mais cette restriction nécessaire a été omise, et on a accordé aux états généraux la liberté de se saisir des Pays-Bas, toutes les fois qu'ils croiront être attaqués par quelqu'autre nation voisine, de même que lorsqu'ils croiront avoir quelque chose à craindre de la France ; de sorte que s'il arrivait jamais (ce que vos communes sont fort éloignées de croire), qu'ils eussent quelque démêlé avec votre majesté, ils pourraient employer contre elle les richesses, la force et la situation avantageuse de ces pays, qu'ils n'auraient jamais conquis, si elle ne les eût secondés avec autant d'efforts que de générosité.

[1] Le duc de Marlborough, qui avait un pouvoir général, et le lord Townshend, son ami, ambassadeur ordinaire d'Angleterre à la Haye.

Pour revenir aux conséquences funestes de ce traité, relativement au commerce de vos royaumes, nous demandons la permission de faire observer à votre majesté, que quoique ce traité lui renouvèle et lui présente une part aux 14e et 15e articles de celui de Munster [1], en vertu duquel les impositions sur tous les effets et sur toutes les marchandises qu'on apporte par mer dans les Pays-Bas espagnols, sont égales à celles qu'on met sur les effets et marchandises qui y arrivent par l'Escaut, et les canaux du Saas et de Swyne, et les autres embouchures de la mer adjacente; on n'a cependant pas eu soin de conserver cette égalité sur l'exportation de ces effets hors des provinces espagnoles, dans les pays et dans les places qui, en vertu de ce traité, doivent être au pouvoir des états; d'où il arriverait dans la suite, et vos communes peuvent citer des cas où cela est déjà arrivé, que les impositions sur les effets importés dans ces pays et dans ces places, par les sujets des états généraux, seraient supprimées, et qu'on laisserait subsister celles sur les effets qu'apporteraient les sujets de votre majesté; de manière que la Grande-Bretagne perdrait cette branche avantageuse de son commerce, dont elle a été en possession de tout temps, même lorsque ces pays étaient gouvernés par la maison de Bourgogne, une des plus anciennes et des plus utiles alliées de la couronne d'Angleterre. 1712.

« A l'égard des autres domaines et territoires d'Espagne, les sujets de votre majesté ont toujours été distingués dans le commerce qu'ils y ont fait, et tant par les anciens traités, que par une coutume constante, ils ont joui de

[1] Conclu entre l'Espagne et les Provinces-Unies, en 1648.

1712. plus grands priviléges et de plus grandes immunités que les Hollandais, ou telle autre nation que ce puisse être. Le sage et excellent traité de la grande alliance, pourvoit efficacement à la sûreté et à la continuation de ces priviléges, en faveur de la Grande-Bretagne, de manière que chaque nation doit rester, à la fin de la guerre, sur le même pié qu'elle était au commencement. Mais le traité dont nous nous plaignons maintenant, au lieu de confirmer les droits de vos sujets, les affaiblit et les détruit; car, quoique par les 16e et 17e articles du traité de Munster, conclu entre sa majesté catholique et les états généraux, on ait stipulé tous les avantages du commerce, et qu'on ait accordé aux Hollandais des droits égaux à ceux dont les Anglais jouissaient; cependant, comme la couronne d'Angleterre n'a point accédé à ce traité, les sujets de ce royaume ne se sont jamais soumis à ces articles, et les Espagnols eux-mêmes ne les ont jamais observés; mais ce traité (de 1709) renouvèle ces articles au préjudice de la Grande-Bretagne, y fait entrer votre majesté comme partie intéressée, et assure une garantie aux états généraux pour les priviléges qui sont contraires aux intérêts de votre peuple.

« On peut voir, par les lettres de votre ambassadeur [1], qui ont été remises aux communes, la manière hardie et extraordinaire avec laquelle il a consenti, qu'on privât vos sujets de leurs anciens priviléges, et votre majesté, de la faculté de leur en procurer de nouveaux. Car lorsqu'on a proposé des choses avantageuses à votre majesté et à son royaume, et qu'on a voulu les insérer dans ce traité, les états généraux ont refusé de les admettre,

[1] Le lord Townshend.

allégant pour raison, qu'on ne devait rien y mêler qui fut étranger aux garanties de la succession et de la barrière; et cependant les états généraux n'ont pas plutôt eu avis du traité de commerce conclu entre votre majesté et l'empereur régnant [1], qu'ils se sont départis de la règle qu'ils avaient d'abord établie, et ont insisté sur l'article dont vos communes se plaignent; lequel article l'ambassadeur de votre majesté a admis, quoiqu'il fût étranger à la succession et à la barrière, après en avoir rejeté d'autres qui eussent été avantageux à sa patrie. 1712.

« Nous avons évité de faire part à votre majesté des observations générales que nous avons faites sur ce traité, relativement à l'empire et à d'autres états de l'Europe. Nous nous sommes contentés de lui représenter humblement le tort qu'il fait à la Grande-Bretagne, parce qu'il est évident et considérable; et comme il paraît que le lord vicomte de Townshend n'a eu ni l'ordre ni le pouvoir d'admettre plusieurs de ces articles, qui sont les plus préjudiciables aux sujets de votre majesté, nous n'avons pu nous dispenser de déclarer votredit ambassadeur, qui l'a négociée et signée, de même que tous ceux qui ont conseillé de le ratifier, ennemis de votre majesté et de son royaume.

« Sur ces observations et sur ces avis de votre chambre des communes, nous espérons que votre majesté, toujours remplie de bontés pour son peuple, voudra bien le délivrer des maux auxquels les conseils de quelques particuliers mal intentionnés l'ont exposé, et que sa sagesse lui fera trouver quelque moyen, pour éclaircir et réformer les divers articles de ce traité dont nous avons

[1] Charles VI.

1712. parlé, autant que cela sera compatible avec l'intérêt de la Grande-Bretagne, et avec l'amitié sincère et constante qui doit subsister entre votre majesté et les états généraux ».

Cette adresse, qui était réellement un manifeste très-raisonnable de l'Angleterre contre ses alliés, et sur-tout la disgrace du duc de Marlborough, annonçaient un ordre de choses de mauvais augure, pour la mission du prince Eugène. Quoique les ministres eussent détaché des émissaires pour lui faire pressentir qu'il perdrait ses pas, il s'était embarqué, le 8 janvier, pour l'Angleterre; mais contrarié par les vents, il ne put arriver que le 16 à Londres. La reine lui donna le lendemain une audience, qui ne dura que le temps nécessaire pour lui dire, que ses occupations et sa santé ne lui permettant pas de l'entendre elle-même, il devait s'adresser au comte d'Oxford et à Saint-John, qui étaient présens. Il n'eut pas sujet d'être plus content de ceux-ci. Le premier ne démentit pas son caractère, car il évita, autant qu'il put, de le voir en particulier, et ne lui tint que des discours évasifs; mais Saint-John, plus franc et plus décidé, débuta par lui avouer sa surprise de l'entendre poser en principe, que la cour de Vienne ne consentirait pas à la paix, sans la condition préliminaire, devenue alors impraticable, de mettre la couronne d'Espagne sur la tête de l'empereur. Malgré les raisons du ministre anglais, le général autrichien, prétendant toujours traiter sur cette supposition, le premier finit par lui reprocher, les preuves à la main, que depuis le commencement de la guerre, et au mépris des stipulations de la grande alliance contre la France, la cour de Vienne,

en faveur de laquelle l'Angleterre s'était armée, n'avait jamais fourni le nombre de troupes et l'argent auxquels elle s'était engagée ; que la Hollande en avait usé de même, d'où il résultait que le fardeau de la guerre était retombé presque totalement sur la Grande-Bretagne ; motif légitime pour la porter à une paix qui serait d'ailleurs glorieuse et équitable. Le prince Eugène crut répondre valablement par un état duquel il résultait, que l'empereur pourrait employer la campagne suivante, contre la France et l'Espagne, 68,030 hommes d'infanterie, et 22,800 de cavalerie, outre des sommes considérables. Le ministre termina la conférence en répliquant, qu'en supposant qu'il y eût assez de troupes, il y avait trop peu d'argent ; que dans le cas dont il s'agissait, le futur ne pouvait remédier au passé, ni indemniser l'Angleterre d'avoir supporté, année commune, depuis qu'Anne était sur le trône, un subside de 5,369,621 liv. sterling [1], somme énorme ; et que comme la reine devait à son peuple de ne pas l'épuiser plus long-temps, pour des alliés aussi infidèles qu'ingrats, elle était irrévocablement résolue à la paix. 1712.

Le prince Eugène, dans l'impuissance de produire aucun argument raisonnable, ou seulement spécieux, recourut à l'intrigue, son moyen favori, et dans lequel il fut parfaitement secondé par les Whigs, qui semblaient prendre à tâche de manifester davantage leur aversion pour la paix, à mesure qu'elle semblait plus certaine ; dans l'espoir d'atteindre leur but, et dominés par une frénésie inconcevable, ils se liguèrent aussi bien contre leur patrie que contre la reine, avec les puissances

[1] 120,516,472 livres tournois.

1712. étrangères, qui voyaient leur intérêt dans la continuation des hostilités. Ils se proposaient, non-seulement d'arracher les négociations des mains de cette princesse, mais encore d'obliger l'Angleterre à continuer la guerre sur le même pié d'inégalité qui lui avait déjà coûté des sommes immenses, au-delà de ce qu'elle aurait dû y contribuer, et à jouer de nouveau le rôle de dupe qu'elle n'avait soutenu que trop long-temps; et quoi qu'on pût leur alléguer à ce sujet, ils continuèrent à favoriser les Hollandais et l'empereur, tout en avouant qu'il était dans l'impuissance de fournir son contingent. Les moyens que les Whigs opposèrent à la paix, consistèrent dans une défiance ouverte, directe et indécente du pouvoir légitime, dans des conspirations secrètes contre l'état, dans de vils complots contre les ministres qui travaillaient sous l'autorité royale, à finir une guerre qu'une faction, formée dans le sein de la nation, voulait prolonger au mépris des prérogatives du trône. Enfin, les Whigs furent assez déraisonnables pour parler et agir comme si la reine n'avait pas eu le droit de gouverner indépendamment de l'électeur de Hanover, son successeur, et comme si ses ministres ne pouvaient légalement administrer sous ses ordres, à l'exclusion de quelques hommes dangereux qu'elle avait jugé à propos d'éloigner du gouvernement et de ses conseils.

Le prince Eugène commença, dit-on, par entrer dans un complot tramé par le comte de Nottingham, le duc de Devonshire et quelques autres pairs, pour enfermer la reine et mettre sur le trône l'électeur d'Hanover. On croit que le duc de Marlborough ne fut pas étranger à cette conspiration; mais il est plus certain qu'il dissimula ses vues secrètes, au point qu'on ignore jusqu'où elles

allaient. Le marquis de Torcy assure, dans ses mémoires [1], qu'il y eût beaucoup de conciliabules où l'on agita 1712.
les moyens de changer la face des affaires; que Marlborough prétendit, qu'il fallait tenter une révolution pour renverser le gouvernement, comme en 1688, mais que Bothmar s'y opposa, parce que le gros de la nation n'était pas disposé à favoriser un pareil projet, dont l'exécution, d'ailleurs incertaine, attirerait la haine et l'indignation publiques sur ses auteurs; qu'alors le duc proposa d'exciter une horde de coupe-jarrets à courir de nuit les rues, et sous prétexte de bouffonnerie, d'insulter les passans; que quand les habitans de Londres seraient accoutumés à ces désordres, on emploierait leurs auteurs à se défaire des personnes qu'on jugerait à propos, et qu'on en rejetterait facilement le blâme sur cette troupe licencieuse; que le prince Eugène rejeta cet expédient [2], comme aussi incertain que le précédent, et trop long, trouvant préférable de mettre le feu en différens quartiers de Londres, le jour où la garde de la reine serait commandée par un officier qu'on aurait gagné; que le duc de Marlborough, à la tête d'un nombre suffisant d'hommes armés, se saisirait de la Tour de Londres et de la personne d'Anne, qu'on forcerait

[1] Tome III, depuis la page 267, jusqu'à 275.

[2] Il paraît que, malgré l'improbation du prince Eugène, le duc de Marlborough fit troubler la tranquillité publique; car le 27 mars 1712, une proclamation de la cour, promit une récompense de cent livres sterling, à quiconque arrêterait un des coupe-jarrets (en anglais, *mohock*), qui se répandaient depuis quelques temps, toutes les nuits, dans Londres, cherchaient querelle aux passans, avaient battu et même mutilé plusieurs citoyens.

—— à casser le parlement, et à en convoquer un nouveau,
1712. qui poursuivrait à toute rigueur les auteurs de la négociation avec la France; que les principaux Whigs, sous prétexte que leur parti ne pouvait plus compter sur le peuple, refusèrent de concourir à ce plan, auquel Eugène substitua la proposition de donner à l'électeur d'Hanover le gouvernement des Pays-Bas, avec le commandement général de l'armée, et de faire passer son fils en Angleterre; mesures que Marlborough combattit, par la raison, disait-il, que les Toris étant tous ennemis de cette famille, si le prince électoral arrivait à Londres, tandis qu'ils se trouvaient à la tête du gouvernement, les mouvemens occasionnés par sa présence, pourraient finir par l'abrogation de l'acte de succession, par le rappel de Jacques III, et peut-être même par une guerre civile aussi fatale à l'Angleterre, que celle des deux maisons d'Yorck et de Lancastre. Le vrai motif de Marlborough était de se mettre désormais, s'il pouvait, à l'abri des variations de tout gouvernement quelconque; objet qu'il se flattait de remplir, en obtenant, pour lui-même, de l'empereur, le commandement des Pays-Bas et des armées autrichiennes; plan qui ne pouvait convenir au prince Eugène, lequel se fût trouvé réduit à un rôle secondaire, après en avoir joué un principal. Ce dernier, ajoute le marquis de Torcy, piqué de tant de difficultés, ne put s'empêcher de dire, que les Whigs n'étaient pas plus amis de la maison d'Hanover que les Toris, mais qu'ennemis de tout gouvernement royal, ils ne désiraient qu'une république. Quoi qu'il en soit, les ministres, assez bien avertis de ces complots, prirent de sages mesures pour les faire échouer, et surtout pour la sûreté de la reine; mais ce que M. de Torcy

ne dit pas, quoique ce soit un fait qui passe pour constant en Angleterre, c'est qu'un jour que le prince Eugène raisonnait avec le comte de Godolfin, sur les moyens de rétablir le crédit du duc de Marlborough et des Whigs, le dernier observa qu'il croyait impossible d'y réussir, aussi long-temps qu'Anne garderait les ministres actuels. *Eh bien!* repliqua vivement Eugène, qui ne fut jamais délicat sur les moyens, *je sais qu'ils vont très-peu accompagnés aux maisons royales, notamment à Windsor, rien n'est plus facile que de les faire assassiner sur la route : l'expédient sera efficace.* — *J'en conviens*, répondit Godolfin, *mais nos lois ont elles-mêmes une telle efficacité, que quiconque se permettrait un attentat aussi odieux, serait pendu sans rémission, quel que fut son rang.* Tous ces détails prouvent surabondamment, que pendant son séjour en Angleterre, le prince Eugène tenta d'ourdir de noirs complots analogues à son caractère, mais au-dessous de sa gloire; que sa conduite fut trop peu mesurée, et même imprudente, puisque de fréquentes entrevues nocturnes avec des hommes mal intentionnés, tels que le comte de Gallasch, le baron de Bothmar, et sur-tout le duc de Marlborough, à qui il ne pouvait offrir que de vaines consolations, ne servirent qu'à indisposer encore davantage la reine et ses ministres, et ne pouvaient procurer au prince le suffrage ou la confiance de la saine partie de la nation anglaise. Saint-John dit nettement (dans sa huitième lettre sur l'histoire) : qu'*Eugène, irrité de n'avoir pu faire prévaloir ses idées auprès d'Anne et de son conseil, finit par jouer un personnage indigne d'un si grand homme.* Swift s'étend d'avantage sur ses torts. « L'ambition du prince Eugène, dit-il, est de

1712.

1712. « faire continuellement la guerre [1], sans s'embarrasser « quelle en peut être la cause ou le résultat. Il aime à se « voir à la tête d'une armée, seul moyen pour lui de « jouer un rôle considérable. Il n'est pas exempt d'une « teinte naturelle de cette cruauté dont on accuse les « Italiens [2]. Nourri dans les armes, il est parvenu à « éteindre la pitié et les remords, au point d'être prêt « en tout temps à sacrifier la vie d'un millier d'hommes « à un caprice de gloire ou de vengeance. Il avait conçu « une haine implacable contre le grand trésorier, qu'il « regardait comme l'obstacle principal à sa passion in- « satiable pour la guerre. Il disait qu'il espérait quelque « chose des autres, mais que le trésorier était *un méchant* « *diable*, dont on ne pouvait venir à bout. Jugeant « donc qu'il était impossible, pour lui et pour ses amis, « de réussir, tant que ce ministre serait à la tête des « affaires, il proposa un expédient, souvent mis en pra- « tique par les gens de son pays ; c'était, pour me servir « de son expression, de se débarrasser du trésorier *à la* « *sourdine*. Il ajoutait que rien n'était plus aisé; que « cela passerait pour un effet du hasard ».

Convaincu que sa présence était désormais inutile à Londres, le prince Eugène obtint son audience de congé le 25 mars, reçut de la reine un présent magnifique, et s'embarqua le 28 pour aller cabaler en Hollande, dans le double objet de rompre à tout prix les négociations commencées entre la France et l'Angle-

[1] Pages 66 et 67 de l'*Hist. du règne de la reine Anne.*

[2] Il était né à Paris, d'une branche cadette de la maison de Savoye. Le prince Thomas, son aïeul paternel, s'était attaché au service de France, et se fixa dans ce royaume.

terre, en semant la zizanie dans le congrès qui s'était ouvert à Utrecht, le 29 janvier, et d'engager les Provinces-Unies, par le moyen du grand-pensionnaire de Hollande, Heinsius, épris du faux et dangereux système de faire guerroyer éternellement cette république, à risquer encore une campagne contre la France. Les Hollandais y consentirent, en même temps qu'ils assuraient la cour de Londres de leur disposition à la paix, et qu'ils intriguaient, de concert avec le général de l'empereur, pour faire abandonner les Anglais par leurs troupes subsidiaires, en supposant qu'ils refusassent d'agir offensivement contre Louis XIV. La défection probable des premiers devait produire une telle brèche dans les moyens des alliés, et leurs trames étaient si révoltantes, qu'on a de la peine à concevoir, qu'ils eussent été assez aveugles pour se laisser bercer de la frivole espérance de ramener la reine Anne à des sentimens conformes à leurs vues, et de la détourner d'une paix séparée avec l'ennemi commun. Il est vraisemblable que le prince Eugène leur fit entrevoir, que la mauvaise santé de cette princesse la menaçant d'une fin prochaine, cet événement ramènerait l'ordre de choses qu'ils désiraient. 1712.

Deux morts arrivées en France pouvaient le produire. Le dauphin, ci-devant duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, et son héritier présomptif depuis 1711, décéda le 18 février; le duc de Bretagne, son fils aîné, le suivit au tombeau, le 8 mars; de manière qu'il ne restait plus entre Louis XIV et le roi d'Espagne, que le duc d'Anjou, depuis Louis XV, enfant de deux ans, et second fils du dauphin. Le ministère anglais considéra, que la mort de ce jeune prince pouvait réunir les couronnes d'Espagne et de France sur la tête de Phi-

1712. lipe V, conformément à la loi de succession de cette dernière monarchie. Il n'en fallut pas d'avantage pour suspendre les négociations à Utrecht, jusqu'à ce que Louis XIV et le roi catholique eussent satisfait à ce sujet les alliés, et particulièrement le gouvernement britannique, qui dépêcha l'abbé Gaultier à Versailles, le 23 mars, avec un mémoire contenant les justes raisons qu'aurait toute l'Europe, de craindre pour sa liberté, si le même souverain régnait en France et en Espagne; enfin, qu'il ne fallait pas compter sur la paix, si les deux monarques ne prenaient des mesures efficaces pour tranquilliser les puissances intéressées à empêcher la réunion des deux monarchies. Les ministres anglais proposaient en même temps des expédiens inutiles à rapporter ici, puisqu'ils ne furent pas adoptés.

Louis XIV manda à Philippe V la difficulté qui survenait à la paix, en l'exhortant à faire son possible pour la lever, et envoya Gaultier à Utrecht, où il arriva le 4 avril, pour informer les plénipotentiaires de cette démarche. Le roi d'Espagne, qui avait réglé, quelques temps avant qu'il fut question de la paix, un ordre de succession à sa couronne, accepté et publié dans l'assemblée des Cortès ou états des royaumes d'Aragon et de Castille, renonça à ses droits sur la couronne de France. L'abbé Gaultier, rappelé d'Utrecht, fut renvoyé en Angleterre, et Saint-John jugeant plus que jamais la paix nécessaire à sa patrie, et la regardant comme un bien solide, qu'il était du devoir d'un bon citoyen de lui procurer le plutôt possible, soutint de nouveau qu'il fallait conclure, sans délai, un traité définitif séparé entre l'Angleterre et la France; que c'était le meilleur moyen d'épargner à la Grande-Bretagne la dépense et les ha-

sards d'une nouvelle campagne, et de faire poser les armes aux alliés, particulièrement aux Hollandais qui, stimulés par le grand-pensionnaire, d'accord avec le prince Eugène, ne cessaient d'accumuler les difficultés et les intrigues pour éloigner la paix. Il est certain que Saint-John avait raison, et que son avis aurait prévenu beaucoup de retards, mais il était contredit par le comte d'Oxford, qui voulait temporiser, sans qu'on pût apercevoir d'autres motifs de cette conduite, que le désir de témoigner de la déférence à l'électeur d'Hanover, qui s'était déclaré contre la paix. Cette diversité d'opinion ne pouvait qu'augmenter la mésintelligence, déjà existante entre les deux ministres. Ils s'étaient cependant accordés sur la convenance d'empêcher l'armée anglaise d'agir offensivement contre les Français; mais on croit reconnaître le caractère du grand trésorier dans les ordres donnés au duc d'Ormond, parti de Londres le 19 avril, pour se rendre dans les Pays-Bas. Il lui était prescrit de ne seconder aucune des entreprises du prince Eugène, mais de remplir ce but par des subterfuges, des obstacles adroitement préparés, et de ne déclarer qu'à la dernière extrémité, ou seulement quand on l'y autoriserait, les intentions de la reine. Ces instructions ne pouvaient que rendre très-embarrassante la conduite du général anglais. Son armée proprement dite était de quarante-huit mille hommes, dont dix-huit mille nationaux, et trente mille de troupes étrangères soudoyées par la Grande-Bretagne seule, ou conjointement avec les Hollandais. 1712.

Le prince Eugène proposa d'assiéger le Quesnoi, et le duc ne s'y refusa pas; mais quand il fut question de s'approcher de la place, il allégua que sa cour ne l'avait pas autorisé à concourir à cette expédition, et resta

1712. dans son camp ; ce qui n'empêcha pas le général autrichien, très-piqué de ce refus, de faire investir la place le 8 juin. Saint-John, à qui des procédés aussi tortueux déplaisaient, avait songé aux moyens de les faire cesser, par un armistice entre l'Angleterre et la France ; mais il fallait, pour que cette mesure n'eût aucun danger pour le ministère anglais, que la nation ne pût douter de la loyauté avec laquelle Louis XIV voulait remplir les engagemens déjà contractés. Saint-John demanda donc, à titre de garantie, que Dunkerke fut mis en dépôt entre les mains de la reine, qui y ferait entrer une garnison de ses troupes. Le monarque y ayant consenti, lorsque les Hollandais et le prince Eugène se plaignirent à Londres des refus du duc d'Ormond, on leur répondit : « Qu'ils devaient penser à faire la paix, et non à ten- « ter de nouvelles entreprises propres à perpétuer une « guerre qui n'avait déjà que trop duré, et que la reine « était résolue à faire son accommodement particulier « avec la France, au cas que les autres alliés persistas- « sent à continuer les hostilités ».

Cependant le siège du Quesnoi, commencé la nuit du 19 au 20 juin, finit honteusement, dit le maréchal de Villars [1], pour M. de Labadie, lieutenant-général des armées et gouverneur de la place, qui se rendit prisonnier de guerre le 4 juillet, quoiqu'il pût encore se défendre. Le duc d'Ormond se sépara le 17 de l'armée des alliés, avec dix-huit bataillons et seize escadrons d'Anglais naturels ; mais les troupes subsidiaires de la Grande-Bretagne, à l'exception de deux bataillons du duc de Holstein-Gotorp, et d'un régiment de dragons

[1] Voyez ses Mémoires, tom. II, pag. 209.

liégeois, commandé par le baron de Valef, refusèrent de le suivre, parce qu'on les intéressa à la continuation de la guerre, par la promesse que l'empereur et les Provinces-Unies paieraient exactement leur solde; dépense dont l'Angleterre fut dès-lors soulagée. Le duc d'Ormond fit publier en même temps une suspension d'armes entre les Français et les Anglais, qu'on reçut dans Dunkerke le 19; mais comme on leur refusa le passage dans les villes de guerre, où il y avait garnison hollandaise, ils allèrent occuper Gand et Bruges, et prendre des cantonnemens entre ces deux places et Ostende; ce qui devint très-embarrassant pour les Hollandais, qui approuvèrent néanmoins que le prince Eugène entreprit le siège de Landrecies. La place investie le 17, et environnée de retranchemens difficiles à forcer, ne pouvait guère être secourue que par une diversion que le maréchal de Villars résolut de tenter sur le poste de Denain, occupé par un corps considérable des ennemis, destiné à assurer la communication entre l'armée du siége de Marchiennes, où les magasins de subsistances et de munitions de guerre avaient été établis. Le général français donne habilement le change au prince Eugène, attaque Denain le 24 juillet, s'en rend maître, oblige ainsi les alliés de lever le siège de Landrecies, et de se tenir sur la défensive [1], dont il se

1712.

[1] On raconte que le prince Eugène disait de Marlborough : *Tout m'a réussi quand j'ai suivi ses conseils; je ne les ai jamais négligés sans m'en repentir.* Après sa disgrace, il entretint avec lui une correspondance; et, peu de jours avant l'action de Denain, il lui manda la position des deux armées. Marlborough montra la lettre à un de ses amis, et ajouta : *Si les Français attaquent à propos les alliés, ceux-ci essuyeront un échec; et si*

1712. prévaut pour leur enlever plusieurs places; revers de fortune qui décourage enfin les Hollandais et les fait songer à la paix, dans la crainte que s'ils persistent à la refuser opiniâtrement, Louis XIV ne se décide à céder Dunkerke fortifié à l'Angleterre; arrangement qui pourrait amener la ruine de leur influence et de leur commerce dans les Pays-Bas. La conduite de ces républicains avait été si irréfléchie, que se mettant dès l'origine de la négociation, et pour plaire aux Whigs et au prince Eugène, en opposition avec la reine Anne, ils perdirent l'occasion de se prévaloir de la mauvaise situation de la France. Le mécontentement de la cour de Londres contr'eux augmenta encore, par les avis que le maréchal de Villars fit passer au duc d'Ormond. Il lui manda, que les généraux hollandais pris à Denain, lui avaient parlé d'une révolution qui devait arriver dans peu en Angleterre; que le comte d'Albemarle et le général Hompesch s'en expliquaient ouvertement, et qu'on tenait les mêmes discours en Hollande. On fit aussi courir dans les Pays-Bas le bruit de la mort de la reine; mais non-seulement les Hollandais ne purent, comme ils s'en étaient flattés, rompre les mesures de cette princesse, ni exciter un soulèvement contre elle, et vers la fin de 1712 les alliés n'étaient plus en situation de donner la loi à Louis XIV. Alors les états généraux ne pouvant plus dé-

le maréchal de Villars n'entreprend rien contr'eux, il mériterait que le roi de France le fît mettre à la Bastille. Peu de jours après, on apprit la défaite du comte d'Albemarle, à Denain: c'était un général Hollandais, nommé Keppel, à qui Guillaume III avait accordé la pairie en Angleterre. L'amiral Keppel, qui a figuré dans la guerre de 1778, entre la France et l'Angleterre, était de cette famille.

sormais ni contrarier ni insulter la reine, eurent recours à ses bons offices, *après avoir long-temps*, ainsi que l'observe Saint-John [1], *agi comme des enfans mutins ou comme des ivrognes, par ressentiment et par passion;* ce qui est inévitable quand ceux qui sont à la tête d'un gouvernement, laissent prévaloir dans leur cœur l'esprit de faction et d'intérêt particulier sur la raison d'état. 1712.

Les services que Saint-John avait rendus à sa patrie étaient trop éclatans, pour rester plus long-temps sans récompense. La reine le créa donc, le 14 juillet, pair d'Angleterre, en le nommant baron de Lydiar-Tregoze, dans le comté de Wilts, et vicomte de Bolingbroke, nom sous lequel il fut connu le reste de sa vie. Le comte d'Oxford, voulant au moins conserver sur lui un degré de dignité, eut la petitesse d'engager Anne à ne lui conférer que le titre de vicomte au lieu de celui de comte, auquel il avait d'autant plus de droits, qu'il s'était éteint en 1711 dans une branche de sa maison. Le lord Bolingbroke ne vit plus dès-lors dans le grand trésorier que son ennemi personnel, et répondit sans détour au comte de Strafford, qui lui avait écrit pour le féliciter sur sa promotion à la pairie, qu'elle était pour lui plutôt un sujet d'humiliation que de satisfaction, d'après les circonstances dont elle avait été accompagnée, et qu'il s'abstenait d'éclater, uniquement par respect et déférence pour la reine, et amour du bien public. Bolingbroke ajoute dans ses Mémoires, que la manière dont il fut jeté dans la chambre des pairs, rendit cette élévation un châtiment plutôt qu'une récompense, et

[1] Voyez la 8e lettre sur l'histoire.

1712. qu'il fut laissé là, pour y défendre presque seul l'ouvrage de la paix.

Quoique les Hollandais y fussent plus disposés qu'auparavant, ils avaient cependant de la peine à s'y décider, parce que ceux dont elle contrariait les intérêts, suscitaient journellement des obstacles. Une querelle survenue le 6 août entre des laquais du comte de Rechteren, l'un des plénipotentiaires mal intentionnés de la république à Utrecht, et les domestiques de M. Mesnager, que les premiers accusèrent de les avoir insultés et provoqués par des grimaces, relativement à la défaite des alliés à Denain, fit suspendre les conférences; parceque Louis XIV exigea une réparation éclatante des voies de fait que cette valetaille, excitée par Rechteren, s'était permise. D'un autre côté, il restait encore à régler, entre le roi et la reine Anne, des articles importans, tant sur la forme de la renonciation de Philippe V à la couronne de France, que sur les intérêts des alliés des deux puissances. Bolingbroke, voulant surmonter promptement ces obstacles, qui seuls retardaient la pacification générale, détermina la reine à l'envoyer en France; il partit accompagné de Prior et de l'abbé Gaultier. Comme les détails et les résultats de ce voyage se tronvent dans les lettres de Bolingbroke [1], on n'en parlera ici que sommairement. Il régla : 1° les intérêts du duc de Savoye, à qui on assura le royaume d'Espagne et les Indes, après Philippe V et ses descendans, et provisoirement on lui garantit, au nom de ce prince, la cession de la couronne de Sicile; mais la France refusa absolument de lui accorder la barrière trop éten-

[1] Voyez tom. II, pag. 54 et suivantes.

due qu'il demandait dans les Alpes ; 2° on convint des renonciations et des mesures nécessaires pour empêcher la réunion des monarchies de France et d'Espagne ; 3° le ministre anglais se refusa à diverses propositions relatives à l'électeur de Bavière ; la reine Anne ne pouvant, dit-il, même employer pour lui ses bons offices, et consentant seulement à ce qu'il fut mis en possession de la Sardaigne ; équivalent qui lui avait d'abord été proposé, et qui n'eut pas lieu, Louis XIV ayant réussi par la suite des négociations, à le faire rétablir, de même que son frère, l'électeur de Cologne, dans leurs états respectifs, dont ils avaient été dépouillés ; 4° enfin le lord Bolingbroke et le marquis de Torcy signèrent une suspension d'armes de quatre mois. Le premier eut, le 21 août, une audience de Louis XIV, qui lui parla, dit-il, avec beaucoup de bonté, mais avec une telle volubilité, qu'il ne pouvait se flatter d'avoir bien retenu son discours. Bolingbroke est le seul contemporain du monarque, qui fasse mention de cette rapidité d'élocution qui contraste avec la dignité et la gravité qu'on suppose à ce prince, qui ne s'exprima peut-être qu'accidentellement, avec la précipitation qui frappa le ministre anglais. Il fut reçu et traité en France, notamment par le roi, avec la distinction que méritaient ses qualités personnelles et la mission dont il était chargé ; enfin comme un négociateur qui apportait une paix aussi nécessaire que désirée, et qu'on ne pouvait obtenir sans lui. On admira son esprit, ses agrémens et sur-tout ses lumières ; il plut et fut respecté. La bonne foi continua de régner entre le marquis de Torcy et le ministre anglais ; cependant en lisant les lettres de celui-ci, on s'aperçoit que le premier n'avait pas gagné, dans son opinion, à être vu de près. 1712.

1712. Dans celles écrites au lord Dartmouth, le 21 août 1712, et dans la suite à Prior et à l'abbé Alari [1], il laisse percer une sorte de mésestime pour M. de Torcy, en même temps qu'il ne lui conteste ni l'esprit ni les lumières. Sans doute que le Français, habitué à finasser, le laissa trop apercevoir à son adversaire, dont l'ame à la fois grande et généreuse, méprisait souverainement de pareils moyens. Il s'attira en France l'estime générale; tous ceux qui eurent l'occasion de le voir, le comblèrent d'égards, et il y fut sensible. Quoiqu'il ne restât que neuf jours, tant à Paris qu'à Fontainebleau [2], il eut le temps, malgré l'importance de sa négociation, de faire connaissance avec les femmes les plus aimables de la cour et de la ville, auxquelles, après son retour en Angleterre, il envoya divers présens, adressés à Prior, chargé d'en faire la distribution. Ce dernier, d'un esprit facile et de bonne compagnie, était resté en France, sur la demande de Louis XIV, au moins jusqu'à l'arrivée d'un ambassadeur, et la cour de Londres l'autorisa bientôt à déployer le caractère de ministre plénipotentiaire, en attendant qne, selon l'usage, elle envoyât un agent d'un caractère plus relevé. Le lord Bolingbroke désirait ardemment cet emploi, et l'aurait préféré au ministère; mais le comte d'Oxford fit nommer, le 8 septembre, pour cette mission, le duc d'Hamilton. Peu après le grand trésorier fit essuyer à Bolingbroke un dégoût peut-

[1] De Londres, le (2) 13 juillet 1724. Voyez tom. III de cette collection, pag. 192.

[2] Il était arrivé à Calais le 15 août, le 17 à Paris, le 20 à Fontainebleau, d'où il revint le 24 à Paris, et il en partit le 26, pour retourner en Angleterre.

être encore plus désagréable, parce qu'il fut public. Il vaquait, dans l'ordre de la jarretière, six places, et on imaginait que le premier secrétaire d'état en obtiendrait une; mais le comte d'Oxford en fit donner cinq, le 6 novembre, à des hommes distingués à la vérité par leur naissance, mais qui, sous ce rapport, ne valaient pas mieux que Bolingbroke, outre que leurs emplois et leurs services étaient moins distingués que les siens, et garda pour lui-même le sixième cordon bleu. 1712.

Le duc de Marlborough, qui n'aurait dû chercher qu'à faire oublier ses torts, reparut à trois reprises sur la scène, et d'une manière fâcheuse pour lui. Dans une discussion qui s'éleva à la chambre des pairs, plusieurs membres du parti des Whigs blâmèrent le duc d'Ormond, d'avoir refusé de seconder le prince Eugène contre les Français. Les Toris répliquèrent, que ce général s'était sans doute conformé aux ordres de la reine, qui n'avait pas jugé à propos de faire répandre inutilement du sang; d'autant que la paix était à peu près certaine avec la France, et que la perte d'une bataille aurait pu changer la face des choses au désavantage des alliés, et notamment de l'Angleterre. Le duc de Marlborough qui, jusques-là, avait gardé le silence, prétendit qu'il valait encore mieux hasarder une bataille, que de faire échouer, honteusement une campagne. Alors le comte Pawlet répondit, que le duc d'Ormond avait donné trop de preuves de sa valeur, pour qu'on pût la révoquer en doute; que son humanité, ainsi que son désintéressement n'étaient pas moins connus, et qu'il ne ressemblait pas à un autre général, qui menait les troupes au carnage, pour faire tuer un grand nombre d'officiers, afin de s'enrichir, par la vente de leurs emplois, et que

1712. c'était là où il y avait de la honte. Marlborough ne releva pas, dans le moment, cette réflexion; cependant elle l'affecta au point, qu'il envoya, le 26 juin, le lord Mohun, homme généralement méprisé, porter à Pawlet un cartel, dont on empêcha l'effet; mais le public ne manqua pas d'observer, que des coups d'épée ou de pistolet étaient une mauvaise apologie, et qu'on voyait bien que le duc n'en pouvait offrir de meilleure. Quelques mois après, le lord Mohun ayant cherché querelle au duc d'Hamilton, ils convinrent de se battre, le 25 novembre, à Hyde-Parck, et s'y rendirent accompagnés, le premier du lieutenant-général Mackartney, et le second du colonel Hamilton. Ce dernier rapporta, que Mohun avait été tué et le duc blessé, par un coup fourré; mais qu'au moment où celui-ci se relevait, Mackartney lui passa, par derrière, son épée au travers du corps, et le renversa mort sur le cadavre de son adversaire. Mackartney, en prenant la fuite, rendit vraisemblable ce lâche assassinat [1], et ses liaisons avec Marlborough, le firent considérer comme un meurtrier aposté, pour punir Hamilton de ses liaisons avec les Toris, et d'avoir accepté l'ambassade à la cour de France. Vers la même époque, on apporta au comte d'Oxford, une boîte à son adresse, et qui parut suspecte; démontée avec précaution, elle se trouva contenir une machine infernale, pour tuer celui qui aurait ouvert naturellement cette cassette, dont on imputa l'envoi au duc de

[1] Swift, qui était alors à Londres, dit positivement, pag. 386 de l'*Histoire du règne de la reine Anne*, que Mackartney perça de son épée la poitrine du duc d'Hamilton, qui expira quelques minutes après.

Marlborough. Il s'éleva de si violentes clameurs contre lui, que craignant peut-être qu'on ne poursuivît le procès entamé contre lui pour ses concussions, ou de se voir impliqué dans les procédures commencées contre Mackartney [1], il témoigna le désir de quitter l'Angleterre. On lui en accorda facilement la permission. Il partit de Londres pour Douvres, le 5 décembre, sans voir la reine, fut retenu plusieurs jours sur la côte, par les vents contraires, passa enfin le 11, de Margate, à l'embouchure de la Tamise, à Ostende, d'où, par Anvers et Maestricht, il se rendit à Aix-la-Chapelle, et y fixa son séjour, après avoir passé quelque temps dans la principauté de Mindelheim, en Souabe, que l'empereur Léopold lui avait donnée en 1704, après la bataille de Hochstest. On crut s'apercevoir que son absence ralentit les tracasseries et les intrigues des Whigs contre les ministres. 1712.

La mort du duc d'Hamilton permettait encore au lord Bolingbroke d'obtenir l'ambassade de France; mais sansdoute que le comte d'Oxford se crut dispensé de garder aucune mesure avec lui, car il y fit nommer, le 3 dé-

[1] Le 24 juin 1716, le tribunal connu sous le nom de *cour du banc du roi*, déclara le général Mackartney coupable du meurtre du duc d'Hamilton, et le condamna par contumace; mais on avait présenté son crime comme un homicide non prémédité; et ayant demandé à jouir du privilége du clergé, il l'obtint. La sentence portait qu'il serait brûlé à la main avec un fer chaud. L'exécution eut lieu le 25, et il ne fut marqué qu'avec un fer froid, le roi lui ayant fait grâce de la première peine. On eut la preuve que ce procès n'était qu'une vaine comédie, sur-tout quand on vit George I, à la sollicitation des Whigs, rétablir Mackartney à son rang dans l'armée, et lui donner un régiment.

cembre, le duc de Shrewsbury, grand chambellan de
1712. la reine. De son côté, Louis XIV avait choisi le duc d'Aumont pour passer en Angleterre, avec le même caractère.

Malgré les efforts de Bolingbroke, la paix souffrit encore des retards, soit par les difficultés inséparables des affaires compliquées, soit parce que les mal-intentionnés les embarrassaient à dessein; mais le voyage du ministre anglais en France ayant aplani les principaux obstacles, la reine Anne n'avait pas balancé à reconnaître Philippe V, en qualité de roi d'Espagne, et à lui envoyer, en ambassade, le lord Lexington, qui était arrivé à Madrid le 28 octobre. Le duc de Shrewsbury
1713. débarqua à Calais le 6 janvier 1713; le 10, le duc d'Aumont passa à Douvres, et le 9 février, le comte de Rechteren, qui avait fait maltraiter les gens de M. Mesnager, renonça à l'emploi de plénipotentiaire au congrès d'Utrecht, où les ministres anglais s'employèrent avec zèle, pour forcer les Hollandais à faire en outre une réparation convenable aux ambassadeurs de France. Le docteur Swift raconte [1], que peu de jours avant qu'on signât la paix à Utrecht, le comte de Strafford apprit, qu'un émissaire du duc de Marlborough était venu en Hollande, pour dissuader, de sa part, les états généraux de signer avec les ministres de la reine, prétendant que cela aurait, en Angleterre, l'apparence d'une paix séparée; qu'ils obligeraient ainsi leurs amis dans la Grande-Bretagne, qui sauraient profiter de ce court délai, et qu'ils feraient, d'ailleurs, plaisir à l'empereur, sur lequel ils devaient plus compter, que sur sa majesté

[1] Pages 408 et 409 de l'*Histoire du règne de la reine Anne.*

britannique. Un membre des états confia au comte, que l'agent en question était alors à Rotterdam, et qu'il assurait aux magistrats de cette ville, déclarée pour la continuation de la guerre, que si on voulait suspendre la conclusion de la paix, on verrait bientôt, dans le parlement d'Angleterre, un changement auquel on ne s'attendait point; que le duc de Marlborough avait une liste des membres mécontens des deux chambres, qui étaient prêts à se tourner contre la cour, et que cet ex-général savait, à n'en point douter, que la reine était dans un tel état, qu'il était impossible qu'elle vécût plus de six semaines. De quoi, ajoute Swift, l'ambition et l'avarice ne sont-elles point capables, lorsqu'elles sont enflammées par le désir de la vengeance! Les ambassadeurs de France signèrent, le 14 mars, à Utrecht, un traité avec ceux d'Angleterre et de l'empereur, sur l'évacuation de la Catalogne, et la neutralité de l'Italie. La paix entre Louis XIV, la Grande-Bretagne, le Portugal, la Prusse, la Savoye et les Provinces-Unies des Pays-Bas, fut aussi conclue à Utrecht, le 11 avril; entre l'Espagne et l'Angleterre, le 13 juillet; entre la première et la Savoye, le 13 août; et avec les Hollandais, le 26 juin 1714. L'empereur seul, fidèle à la politique de la maison d'Autriche, de ne traiter que quand elle croit n'avoir plus rien à gagner, voulut continuer la guerre; mais comme les arrangemens des autres puissances ne lui permettaient plus de la soutenir dans les Pays-Bas, elle fut transportée sur le Rhin. Là, réduit à ses propres forces pendant la campagne de 1713, le monarque allemand n'éprouva que des pertes qui le rendirent moins opiniâtre; enfin, sa paix particulière avec la France fut signée à Rastadt le 16 mars 1714, 1713. 1714.

1714. et le 7 septembre suivant, il intervint dans celle que l'Empire conclut à Baden avec cette couronne; mais il s'obstina à ne pas reconnaître le roi d'Espagne, et les deux cours restèrent encore plusieurs années sans avoir entr'elles aucun rapport, pas même de simple bienséance.

Telle fut la fin de cette guerre désastreuse, qui ternit la gloire de Louis XIV, mit la France sur le penchant de sa ruine, et commença à surcharger de dettes cette couronne, l'Angleterre et les Provinces-Unies. Le génie pénétrant de Bolingbroke lui fit entrevoir, de bonne heure, le danger d'un semblable ordre de choses, qui ne pouvait qu'énerver totalement les puissances belligérantes. L'amour de sa patrie lui fit concevoir le dessein de la soustraire à cet inconvénient, et par contre-coup, les autres nations, par une paix salutaire pour toutes. On ne peut lui contester qu'elle fût son ouvrage, qu'elle devint le principe de la prospérité que la Grande-Bretagne atteignit depuis, et qu'il eut, en outre, la gloire de contribuer essentiellement à établir en Europe une balance politique, qui a subsisté, à peu de changemens près, depuis 1713, jusqu'au moment où les résultats de la guerre produite, en 1792, par les troubles de France, ont sapé toutes les bases du système de Bolingbroke, qui subsista environ quatre-vingts ans; durée qui en démontre la sagesse, et donne, à son auteur, des droits imprescriptibles à la reconnaissance de tous les peuples civilisés. La révolution qu'il opéra dans la politique, suffirait pour le placer au nombre des plus grands hommes et des bienfaiteurs de l'humanité; mais on verra bientôt qu'il en produisit encore une, dans un autre genre, non moins difficile, quoique moins éclatante;

que la première; on veut parler de la direction nouvelle qu'il donna aux opinions de son siècle, en matière de philosophie, et dont l'influence durera sans doute autant que le monde, ou du moins jusqu'à ce que les événemens qui l'agitent, replongent les nations les plus éclairées dans les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie. 1714.

La paix ne fit pas cesser la mésintelligence entre le comte d'Oxford et le lord Bolingbroke; elle augmenta au contraire chaque jour. Le docteur Swift, l'ami de tous deux, qui jouissait, à juste titre, de leur confiance, et aimait sincèrement l'un et l'autre, employa les plus grands efforts pour les rapprocher. En vain il leur représenta, que leurs divisions produiraient leur ruine et celle de leur parti; d'autant que la santé chancelante de la reine ne lui permettrait pas de le soutenir et de vivre long-temps. Bolingbroke prétendit que ce n'était pas lui, mais Oxford qui, par sa conduite tortueuse, pouvait seul perdre les Toris; il avait, d'ailleurs, conçu un tel mépris pour le caractère du grand trésorier, que le sien ne lui permit pas de se prêter à une réconciliation, et il continua à attaquer ouvertement son ennemi. « Oxford, dit Swift [1], avait les passions plus violentes, mais savait mieux les cacher et les contenir que Bolingbroke, naturellement franc et ouvert, et qui, à titre d'homme de génie, était supérieur aux règles ordinaires. Il se donnait rarement la peine de déguiser ou de

[1] Voyez les mémoires sur la conduite du dernier ministère de la reine Anne, dans les œuvres de Swift, tom. IV, pag. 346 de l'édition anglaise publiée à Londres en 1784, par M. Thomas Sheridan, en 17 volumes *in*-8°.

réprimer ses ressentimens, quoiqu'assez enclin à les ou-
1714. blier. Si le grand trésorier était trop réservé en matière de politique, l'autre l'était peut-être trop peu, non par envie de parler, mais parce qu'il dédaignait de multiplier les secrets; conduite que certains graves personnages attribuaient à vanité et à légèreté. A tout prendre, il ne pouvait y avoir deux hommes plus dissemblables dans leurs plaisirs, leurs études, la manière de traiter les affaires, le choix de leur société, et leur conversation ». Pour peu que le comte d'Oxford eût voulu montrer d'égards au lord Bolingbroke, il lui aurait été d'autant plus facile de vivre en bonne intelligence avec lui, qu'il s'était montré très-peu exigeant, ainsi que le prouve le fragment d'une de ces lettrs à M. Prior [1]. « Nous attendons d'un instant à l'autre le lord trésorier. Je suppose que son fils est marié [2]; il a établi actuellement sa famille au-delà de ses espérances, et je m'en réjouis de tout mon cœur. Qu'il établisse l'administration de la reine sur des bases fixes et durables, et je crois que j'ai assez de vertu pour le dispenser de toutes les récompenses dont on pourrait me croire digne. Je pourrai même regarder la peine de contribuer à un tel ouvrage, comme une ample et complette récompense ». Bolingbroke dit ailleurs [3] : « Qu'après le mariage de son fils, Oxford sollicita vivement pour le faire créer duc de Newcastle, ou comte de Clare, et que la reine ayant au moins hésité sur une proposition aussi extraordinaire, il en témoi-

---

[1] Du (1er) 12 septembre 1713.

[2] A la fille du duc de Newcastle.

[3] Traduction des mémoires, en forme de lettre, adressés au chevalier Windham, première partie, pag. 56.

gna un profond ressentiment, qui ne convenait guère à un homme si récemment élevé par les faveurs qu'elle lui avait prodiguées. Ce qui est certain, c'est que, dès-lors, il commença à montrer encore plus de relâchement sur toutes les parties de son ministère. Il affecta même d'insinuer que, depuis ce temps-là, il n'avait pris aucune part à la direction des affaires ». Ces détails permettent de soupçonner que le comte d'Oxford, voyant qu'il n'avait plus rien à espérer de la reine, songea aux moyens de se rapprocher de l'électeur d'Hanover; mesure qui exigeait, de sa part, qu'il se séparât des Toris; il commença du moins à les négliger et à les mécontenter. Bolingbroke ajoute [1], sur ce point, l'explication suivante, trop remarquable pour être omise : « Dès qu'il eût mis la dernière main à la fortune de sa famille, il abandonna la reine, ses amis et son parti, qui l'avaient porté tant d'années sur les épaules. J'étais présent quand ce manque de foi lui fut reproché, dans les termes les plus forts et les plus clairs, par le lord Trévor, un des plus honnêtes hommes de la Grande-Bretagne, en présence de quelques-uns des principaux Toris : (le duc d'Ormand, les lords Anglesey, Harcourt, etc.). Tout lui manqua dans cette occasion, jusqu'à son impudence, et il ne tenta pas même de chercher une excuse ». Il résulte de ces faits, qu'Oxford fut ingrat envers la reine, infidèle aux Toris, et que son indifférence pour l'argent était compatible avec un genre d'ambition qui lui faisait rechercher à tout prix les honneurs et les emplois. 1714.

La reine avait trop souffert de la domination de la duchesse de Marlborough et de son mari, pour risquer

[1] Pag. 64 de sa lettre au chevalier Windham.

—— de se laisser gouverner de nouveau ; elle devint même
1714. jalouse de son autorité, car depuis la disgrace de la duchesse, elle ne suivit l'opinion de ses ministres, qu'autant qu'ils surent la convaincre qu'ils lui proposaient le meilleur parti, et elle les tint, avec assez d'adresse et de suite, dans une dépendance raisonnable de sa volonté. Habituée à estimer Bolingbroke, depuis qu'elle le connut particulièrement en 1702, ses talens, ses vertus morales et ses services, le lui firent toujours considérer comme un ministre d'autant plus digne de sa confiance, qu'il n'était attaché qu'à elle et au bien public. Il fit de nouveaux progrés sur l'esprit de la reine, après son retour de France, et il paraît qu'il conçut dès-lors le projet de renverser le comte d'Oxford, moins encore par ambition, que parce qu'il en était venu au point de le regarder comme un des fléaux de sa patrie. Soit que cette opinion fut plus ou moins fondée, il réussit à la faire partager à madame Masham, amie fidèle d'Anne, qui paraît avoir aimé sincèrement cette princesse pour elle-même, et qui n'abusa jamais de son crédit. On croit qu'ils n'employèrent d'autres moyens contre le grand trésorier, que de représenter franchement à la reine les torts de ce ministre. Le lord Harçourt, grand chancelier, lui en imputait aussi de très-graves ; et le duc de Shrewsbury, devenu vice-roi d'Irlande, l'accusa de lui avoir adressé des ordres importans, même dangereux, sans la participation d'Anne et de son conseil. Oxford écrivit à cette princesse, pour se disculper, une lettre artificieuse, dans laquelle il reprochait à Bolingbroke, outre de prétendus méfaits, une ambition et une violence excessives ; imputations vagues et dénuées de preuves, qu'il finit par rétracter lui-même, en même temps qu'il

intriguait sourdement, pour rendre ses adversaires sus-
pects aux Toris. Bolingbroke sentit vivement l'odieux 1714.
de ce procédé, ne dissimula pas son juste ressentiment, et mit, au surplus, dans sa vengeance, tous les ménagemens qu'exigeait le bien public.

Quelques passages de Swift vont répandre un peu de jour sur la révolution qui s'opéra alors dans le ministère britannique. « La mésintelligence entre Oxford et Bolingbroke, dit le docteur [1], partagea la cour. Le lord Harcourt, les ducs de Shrewsbury et d'Argyle, Guillaume Windham et quelques autres se déclarèrent en faveur du dernier; le reste garda la neutralité, ou inclina pour le grand trésorier, soit par politique ou par reconnaissance; cependant ils s'accordaient tous à blâmer sa conduite lente et mystérieuse, incompatible avec l'état des affaires, et inexcusable, en supposant que le caractère obstiné de la reine, ne l'eût pas mis dans la nécessité d'exercer un genre de talens dont la nature ne l'avait que trop bien pourvu. . . . . Je suis persuadé qu'Anne n'eût jamais changé à son égard, s'il ne s'était pas permis une démarche impolitique que je n'ai pu comprendre. Lorsqu'après le jugement du docteur Sachewerell (en 1710), la reine songea à changer son ministère, elle écouta et crut, sur ce point, madame Masham, et ce fut par l'intermédiaire de celle-ci, qu'Oxford vit sa majesté. Cette lady jouissait alors, auprès de sa maîtresse, d'une grande faveur, que le ministre négligea d'entretenir et de cultiver, et qu'il ne fût peut-être pas

[1] Voyez dans les œuvres de Swift, en anglais, ses mémoires sur la conduite du dernier ministère d'Anne, tom. IV, pag. 436 et 438.

fâché de voir décroître, par des motifs qui tiennent à
1714. la nature de l'espèce humaine, et à l'incompatibilité en matière de crédit; mais les conjonctures ne comportaient pas une conduite aussi artificieuse, car l'on vit bientôt, que madame Masham pouvait être supplantée par une autre favorite (la duchesse de Somerset[1]) qui, par principe et par jalousie, ne négligeait rien pour renverser les mesures de sa rivale. Celle-ci, avec un jugement sain, était vraie et franche, sans le moindre mélange de fausseté ou de dissimulation, et montra une fermeté et un courage au-dessus de son sexe; solide et désintéressée en amitié, remplie d'attachement, de respect et de vénération pour la reine, elle avait des qualités qu'on recherche aussi peu à la cour, qu'elles y sont avantageuses à ceux qui les possèdent. Il ne pouvait donc rien arriver de plus fâcheux pour la chose publique, qu'un refroidissement entre madame Masham et le comte d'Oxford, qui ne pouvait commettre une plus lourde bévue, que de concourir à l'abaissement d'un crédit qu'il avait vu passer, à son propre désavantage, dans de mauvaises mains[2], et dont l'appui lui était devenu indispensable, pour soutenir son influence qu'il avait perdue, dans la seule affaire intérieure pour laquelle on l'ait vu réellement alarmé[3] ».

[1] La duchesse de Somerset, ainsi que son mari, tenaient aux Whigs.

[2] Celles de la duchesse de Somerset.

[3] Ceci se rapporte à la perte de la majorité dans la chambre des pairs, en décembre 1711, et qui fut sur-tout produite par les intrigues du duc et de la duchesse de Somerset. Le grand trésorier, qui avait tripoté avec le mari, s'y fia imprudemment, et était perdu sans madame Masham.

C'est Swift, c'est l'homme le plus attaché au grand trésorier, qui s'exprime sur son compte aussi défavorablement; on voit que la force de la vérité lui arrache des aveux qui autorisent à conclure, que si Oxford se montra avec quelque éclat dans la carrière de l'administration, il en sortit d'une manière honteuse, c'est-à-dire, comme un intrigant démasqué. 1714.

Comme les historiens anglais ont craint de publier des choses propres à déplaire à la maison qui régne aujourd'hui en Angleterre, on serait réduit à des conjectures sur les torts du comte envers la reine, s'ils ne se trouvaient clairement expliqués dans les mémoires du maréchal de Berwick [1], dont on abrégera le récit. « L'abbé Gaultier dont on se servait, dit le maréchal, pour traiter en secret la paix, vint me trouver de la part du comte d'Oxford, nouvellement fait grand trésorier. Il me dit, qu'il était chargé de concerter avec moi les moyens de parvenir au rétablissement du roi Jacques; mais qu'avant d'entrer en matière, il avait ordre d'exiger: 1° que personne de la cour du prétendant n'en aurait connaissance, pas même la reine sa mère; 2° que la reine Anne jouirait tranquillement de la couronne pendant sa vie, mais qu'elle en assurerait la possession à son frère après sa mort; que celui-ci donnerait des assurances suffisantes pour la conservation de la religion anglicane et des libertés du royaume. Je consentis volontiers à tout cela, et le fis confirmer, par le roi Jacques, à Gaultier que je lui menai pour cet effet. Quant aux moyens,

[1] Tome II, pag. 196 et suiv., édit. de 1778, en 2 vol. *in*-12. Il ne faut pas oublier que le maréchal de Berwick était frère naturel de la reine Anne, et du prétendant Jacques III.

1714. l'abbé ne put alors entrer dans nn plus grand détail, attendu que le trésorier ne lui avait pas encore bien expliqué ses intentions, et que même, préalablement à tout, il fallait que la paix fnt conclue, sans quoi le ministère présent n'oserait pas entamer une matière si délicate à ménager. Quoiqu'il me parût que l'un n'empêchait pas l'autre, néanmoins, pour montrer notre bonne foi, nous écrivîmes anx Jacobites de se joindre à la conr; ce qui ne contribua pas peu à rendre le parti de la reine si supérieur dans la chambre basse, que tout s'y passa selon ses désirs. Gaultier me dit, avant de s'en retourner à Londres, que le comte d'Oxford lui ordonnait de m'assurer, que pendant l'été on m'enverrait le projet. Je ne le reçus pas; et Gaultier, revenu en France, me dit seulement qu'il fallait encore avoir patience, jusqu'à ce que l'on pût conclure totalement la paix; que le moindre vent des bonnes intentions de la reine Anne pour son frère, donnerait matière aux Whigs de crier hautement contre la cour, et pourrait non-seulement empêcher la paix, mais causer peut-être un bouleversement dans le ministère et dans l'état; que de plus, il fallait s'assurer de l'armée, et que lorsqu'on procéderait à sa réforme, on aurait attention de ne conserver que les officiers dont on serait sûr. Mais la paix conclue, et la réforme faite, le trésorier ne parla pas avec plus de précision, malgré les sollicitations du duc d'Ormond, avec lequel, à l'insçu d'Oxford, j'étais en commerce de lettres. Lorsqu'on représentait au ministre, que jamais il n'y avait eu nne chambre basse plus favorablement disposée à la révocation des actes passés [1] en faveur de la mai-

[1] Le 22 mars 1701.

son de Hanover, il répondait, qu'il fallait aller plus doucement en besogne, qu'il travaillait sérieusement à l'affaire, et que l'on ne se mit point en peine. Oxford nous amusait; il était difficile d'y remédier, parce qu'il avait le pouvoir en main; il fallut donc feindre de se fier à lui. Gaultier étant revenu après la paix, je le pressai très-vivement sur la lenteur et l'irrésolution du trésorier, et le chargeai de lui proposer, que le roi Jacques se rendit secrètement et seul auprès de la reine sa sœur, qui alors irait au parlement, pour expliquer le droit incontestable de son frère, la résolution où elle était de lui faire rendre ce qui lui appartenait par les lois divines et humaines, et les précautions qu'elle avait prises pour empêcher que la religion anglicane ne pût souffrir de cette mesure; que ce discours achevé, elle présenterait au parlement le prétendant, comme son successeur immédiat. J'observai que cette démarche imprévue étourdirait tellement les factieux, qu'il n'y aurait pas la moindre opposition, et qu'on ne pouvait douter que tout ne se passât au gré de la reine, d'après la persuasion qu'elle n'avait rien négligé pour se faire obéir au besoin. On ne put tirer d'Oxford aucune réponse sur cet article, et la santé de la reine devenant de jour en jour plus mauvaise, je soupçonnai plus que jamais que le trésorier nous trompait, d'autant plus qu'il avait écrit à l'électeur d'Hanover, et venait de lui envoyer son cousin Harley. Je tombai d'accord avec le marquis de Torcy, par qui passait mon commerce avec Gaultier et avec Oxford, qu'il fallait représenter à ce dernier, que la reine pouvant manquer d'un instant à l'autre, il était nécessaire qu'il nous fit savoir les mesures qu'il avait prises, en ce cas, pour les intérêts du roi Jacques, aussi

1714.

bien que les démarches que ce prince devait faire. Il
1714. répondit simplement, que si la reine venait à mourir, les affaires du prétendant et des ministres étaient perdues sans ressource; solution qui prouvait bien clairement sa fourberie; car s'il avait eu véritablement les intentions qu'il avait manifestées, aurait-il différé si long-temps à les effectuer, et pour l'amour de lui-même, et du parti des Toris, négligé de se précautionner contre la rage des Whigs, qu'il savait ne vouloir jamais lui pardonner, s'ils avaient une fois le pouvoir en main? Toutes les avances qu'il nous avait faites, n'avaient donc eu pour motif que son propre intérêt, qui le poussait à joindre les Jacobites aux Toris, afin de se rendre le plus fort dans le parlement, et y faire approuver la paix. Dès qu'il en fût venu à bout, il ne songea plus qu'à se ménager avec la cour d'Hanover; et quant au roi Jacques, il l'amusait de temps en temps par quelques nouvelles propositions de changement de religion, ou dumoins d'en faire semblant».

Si le maréchal de Berwick avait su les tentatives d'Oxford, pour procurer à son fils le titre de duc ou de comte, et l'humeur qu'il éprouva de les voir infructueuses, il aurait certainement ajouté, que ce ministre, entièrement livré à une ambition sourde, ne gagna la confiance de la reine, qu'en promettant de lui faciliter les moyens d'assurer, à sa mort, le trône à son frère, tandis qu'il ne songeait réellement qu'à obtenir, de cette princesse, toutes les distinctions qu'il pourrait, soit pour lui-même, soit pour sa famille, et de sacrifier ensuite la maison de Stuart à l'électeur d'Hanover qui, en supposant qu'il ne le comblât pas de bienfaits, serait au moins intéressé à le garantir de la fureur des

Whigs. Quoi qu'il en soit, avec la défiance dont Anne était armée, il est invraisemblable qu'elle eût cédé, relativement à Oxford, aux insinuations de madame Masham et de Bolingbroke, si ce dernier n'avait allégué des raisons assez fortes pour indigner personnellement la reine contre son principal ministre. Bolingbroke, qui découvrit, on ne sait comment, quelques particularités sur l'insigne fourberie avec laquelle Anne et son frère avaient été joués, profita d'une scène très-vive, qui s'éleva, le 9 août, entre madame Masham et le trésorier, en présence de la reine, pour reprocher à celui-ci son odieuse duplicité, et pour l'accuser de trahir lâchement sa majesté, en entretenant, contre son gré, des correspondances secrètes avec ses ennemis naturels, tels que l'électeur d'Hanover et le duc de Marlborough, qu'il avait sans doute engagé, à l'insçu de la princesse, de quitter le lieu de sa retraite, pour revenir en Angleterre, où il était peut-être déjà débarqué au moment où il parlait, et que ce retour imprévu, dans les conjonctures actuelles, ouvrait un vaste champ aux réflexions et aux soupçons les mieux fondés d'un dangereux complot. La reine vit alors clairement, qu'Oxford l'avait trompé ainsi que les Jacobites, en même temps qu'il manœuvrait au parlement et ailleurs, en faveur des Hanovriens. 1714.

Anne, qui avait toujours montré un éloignement extrême pour l'électeur d'Hanover et pour son fils, qui aimait tendrement son frère, et qui vit le bien qu'elle lui voulait faire, détruit par la perfidie de son ministre, éprouva une révolution et un ébranlement assez violens, pour achever d'épuiser ses forces. Elle ôta sur-le-champ l'emploi de grand trésorier à Oxford, chargea Bolingbroke de recevoir les comptes qu'il avait à rendre, tomba

1714. le même jour, 9 août, en léthargie, et mourut le 12. C'est une opinion assez accréditée en Angleterre, que si elle eût vécu plus long-temps, George Ier n'en aurait peut-être jamais obtenu le trône, parce qu'elle pouvait encore tenter de faire révoquer la loi de succession, rendue le 22 mars 1701, en faveur de la maison d'Hanover, et sanctionnée le 27 avril suivant par Guillaume III, afin d'y en substituer une autre qui assurât la couronne de la Grande-Bretagne à Jacques III; enfin, on prétend que les dernières paroles qu'elle prononça, furent : *Mon cher frère, que je vous plains!*

Bolingbroke s'attendait sans doute à être grand trésorier, et peut-être que ses espérances n'eussent pas été trompées, sans l'état moribond de la reine, et si quelques membres du conseil privé n'avaient formé une cabale en faveur du duc de Shrewsbury. Ils entrèrent dans la chambre de la reine, pour savoir ses intentions à ce sujet, et sortirent en assurant, qu'elle jouissait de toute sa tête, et avait donné la place au duc, avec de grands témoignages de confiance. Il y eut cependant des incrédules qui alléguèrent, qu'en supposant qu'Anne eût encore l'usage de la raison, elle n'avait plus celui de la parole, et que quand on lui proposa Shrewsbury, elle fit tout au plus un signe, peut-être sans objet, mais qu'on voulut bien prendre pour une approbation. Au reste, la suite prouva que le duc, après s'être montré Jacobite et Tori très-zélé, n'était qu'un homme de circonstances, ou un Whig déguisé, entièrement dévoué à la maison d'Hanover.

L'auteur de cet Essai historique tient une partie des détails qu'on vient de lire, sur la disgrace du comte d'Oxford et la mort de la reine Anne (et qui s'accordent,

quant aux points essentiels, avec ce que rapporte T. Smolett, dans son histoire d'Angleterre [1], de madame Lucie Elstob, de la province d'Yorck, veuve de David Mallet, écuyer, ami du lord Bolingbroke et éditeur de ses œuvres. Elle assurait avoir entendu plusieurs fois celui-ci en faire le récit, et qu'un jour il ajouta avec attendrissement : *Cette infortunée reine était un modèle de vertus, ce qu'avait jamais produit de meilleur la malheureuse maison de Stuart, et la souveraine qui méritait le moins d'être aussi lâchement trahie.* Ces paroles sont d'un grand poids dans la bouche de Bolingbroke, dont la loyauté était si généralement reconnue, que ses ennemis les plus acharnés ne lui ont jamais reproché un mensonge; il n'aurait donc pas taxé ainsi Oxford de trahison, s'il avait eu le moindre doute à cet égard, et peut-être qu'il en savait encore plus qu'il n'en disait, soit qu'il aperçut de l'inutilité ou du danger à s'expliquer davantage. Il est certain que jusqu'au dernier instant de sa vie, il ne cessa d'exécrer la mémoire d'Oxford, qu'il accusait de fourberie, de lâcheté, et d'avoir perdu les Toris, et que les trahisons quelconques qu'éprouva la reine, étaient l'ouvrage de ce ministre; car il n'est plus possible de révoquer en doute, que la reine ayant pris trop de confiance dans Oxford, se reposa sur lui du soin d'ouvrir le chemin du trône, après elle, à son frère Jacques III; et qu'en même temps qu'il feignit de concourir à cette mesure, il révéla le secret de sa bienfaitrice à l'électeur et au duc de Marlborough, plus capable et plus intéressé que personne à le faire échouer. Ce ne fut pas, du moins, sans de puissans motifs, que le duc partit brusquement d'Aix- 1714.

[1] Livre VIII, chapitre XI.

——— la-Chapelle et vint débarquer à Douvres le jour même du
1714. décès de la reine. Smolett observe [1] : *Qu'aussitôt qu'Anne eût rendu le dernier soupir, le conseil privé s'assembla ; que l'archevêque de Cantorbery, le lord chancelier et le résident hanovrien Kreyenberg, produisirent trois patentes, par lesquelles l'électeur de Brunswick-Hanover avait nommé* (au nombre de dix-neuf), *ceux qui devaient être adjoints en qualité de lords justiciers, aux sept grands officiers du royaume ;* ou ce qui sera plus clair pour ceux qui ne connaissent pas la constitution anglaise, ajoutait dix-neuf commissaires aux sept premiers officiers de l'état, pour former la cour ou conseil de régence, jusqu'à son arrivée. Cette précaution d'envoyer d'avance les ordres nécessaires pour former un gouvernement provisoire, prouve que l'électeur savait, au moins depuis quelques temps, qu'il ne tarderait pas à régner, et il ne pouvait en être mieux instruit que par le comte d'Oxford. On croit généralement en Angleterre, que le tempéramment et la santé d'Anne étaient radicalement ruinés par l'excès des liqueurs fortes, dont le prince de Danemarck, son mari, lui avait fait contracter l'habitude, et que sa mort fut naturelle; mais plusieurs circonstances qui l'accompagnèrent ou la suivirent, paraissent assez singulières pour autoriser la réflexion, qu'on a souvent soupçonné des mystères d'iniquités sur de moindres apparences. On ne peut mieux terminer cette discussion, qu'en réunissant ici quelques traits épars, soit dans les lettres particulières du lord Bolingbroke, soit dans les mémoires qu'il adressa dans la suite au chevalier Guillaume Windham, et qui font connaître l'aspect sous lequel il consi-

[1] Livre IX, chapitre I.

dérait le comte d'Oxford, même quand un laps de plu- 1714.
sieurs années devait avoir calmé la première vivacité de ses ressentimens contre celui-ci; cette discussion répandra d'aillenrs du jour sur cette époque de l'histoire d'Angleterre.

Pen de jours après la mort de la reine Anne, Bolingbroke mandait au docteur Swift [1] : « Je ne me pardon-« nerai jamais d'avoir été aussi long-temps la dupe d'un « orgueil aussi réel et d'une modestie aussi ganche; d'une « si grande apparence d'amitié familière et d'nn cœur si « vide de toute affection; d'un esprit qui tendait à s'em-« parer de toutes les affaires, de tout le pouvoir, avec une « incapacité très-manifeste pour conduire les unes, et « une disposition à abuser tyranniquement de l'autre; « mais en voilà assez sur ce personnage, que je ne pnis « démasquer comme un fourbe, sans m'accuser moi-même « d'être un sot ».

Cinq ans après, Bolingbroke écrivait à Swift [2] : « J'é-« tais assez faible pour suivre la direction d'un homme, « que la nature avait destiné à être un espion, ou au plus, « un capitaine de mineurs, et dont la fortune, dans un « de ses caprices, à fait un général ». On lit ailleurs dans ses mémoires : « La paix avait été jugée, avec raison, le « seul fondement solide sur lequel nous pussions élever « un système Tori; mesure également importante pour « l'Europe, pour la patrie, ponr notre parti, pour nos « personnes, pour le siècle et pour la postérité. Le mi-« nistre qui était à la tête des affaires, se montrait tous

[1] Voyez les lettres de Bolingbroke, tom. II, pag. 421.

[2] Voyez la lettre de Bolingbroke, du 17 mars 1719, tom. III, page 12.

1714. « les jours plus incapable de les diriger. Son interven-
« tion était nécessaire à toutes nos opérations, par le
« rang qu'il tenait dans l'état, et cependant cet homme
« semblait quelquefois s'endormir sur l'objet, quelque-
« fois le traiter de jeu. Il négligea de suivre le fil des
« affaires qui, par cette raison, suivaient avec moins de
« promptitude et d'avantages leur cours naturel. Il n'en
« retenait aucune entre ses mains ; il négociait à la vérité,
« mais par boutades et par secousses, par des entremet-
« teurs obscurs et par des voies indirectes. Lorsque la
« paix fut faite, nous nous crûmes bien assurés ; mais
« au contraire l'ouvrage même qui aurait dû être la base
« de notre crédit, fut en partie démoli sous nos yeux,
« et nous fûmes lapidés de ses ruines. Cependant Oxford
« demeurait simple spectateur, comme s'il n'avait pas été
« partie dans tout ce qui s'était passé. Mon opinion par-
« ticulière est, qu'il n'a jamais eu d'autre dessein fixe que
« l'élévation de sa famille. Un homme qui met l'artifice
« à la place de l'habileté, qui au lieu de diriger les partis
« et de se montrer supérieur aux accidens, est sans cesse
« poussé en avant et en arrière par les uns et par les au-
« tres, qui commence tous les jours quelque chose de
« nouveau et ne conduit rien à sa perfection, peut en
« imposer quelques temps au public ; mais tôt ou tard le
« mystère se découvre, et l'on n'aperçoit alors qu'une série
« de mauvais expédiens, dont le but ne s'est jamais étendu
« plus loin qu'à vivre au jour la journée » ..... Après
avoir répété ce qu'on a vu plus haut sur l'humeur qu'ins-
pira au grand trésorier, le refus du titre de duc pour son
fils, Bolingbroke ajoute : « L'hiver, avant la mort de la rei-
« ne, lorsque le crédit d'Oxford commença à baisser sensi-
« blement, il aurait encore pu le regagner, se réconcilier

« avec ses anciens amis et acquérir la confiance de tout
« le parti Tori. S'il avait voulu s'employer de concert 1714.
« avec nous, pour faire un effort, afin de mettre à pro-
« fit le peu d'avantages qu'on nous avait laissés, et de
« prévenir les dangers qui menaçaient nos personnes et
« notre parti, j'aurais volontiers étouffé mes animosités
« particulières et agi sous ses ordres avec autant de
« zèle que jamais; mais il n'était pas capable d'une telle
« résolution. Tout le fin de sa politique avait été d'amuser
« les Whigs, les Toris et les Jacobites aussi long-temps
« qu'il le pourrait, et de maintenir son crédit tant que
« l'illusion durerait. Dès qu'il n'y eut plus moyen de la
« prolonger, il se montra tel qu'il était, c'est-à-dire, au
« bout de son rôle. Par une secrète correspondance avec
« le comte d'Halifax, par les intrigues de son frère et par
« ses relations avec quelques Whigs fanatiques, il se flat-
« tait de se conserver quelques liaisons avec ce parti.
« C'est ainsi que les Toris furent amusés. Depuis, j'ai
« été à portée de savoir avec certitude [1] et dans le plus
« grand détail, que les Jacobites l'avaient été de même.
« On avait promis au prétendant, par le canal des mi-
« nistres français, qu'on prendrait des mesures pour son
« rétablissement, aussitôt que la paix les rendrait prati-
« cables; il ne devait rien tenter; ses partisans n'avaient
« qu'à se tenir tranquilles; Oxford seul se chargeait de
« tout. Dès qu'il eut mis la dernière main à la fortune
« de sa famille, il abandonna la reine, ses amis et son
« parti, fut l'espion des Whigs, et vota avec nous le
« matin, contre les mêmes questions qu'il avait minutées

[1] Par le maréchal de Berwick, ou par M. de Torcy, et peut-être par tous deux.

1714. « la veille avec Robert Walpole et d'autres du même « parti. Il se flatta d'avoir gagné quelques-uns des Whigs « et du moins adouci le reste. Par ses négociations secrètes « à Hanover, il se tenait déjà pour assuré, non-seule- « ment d'être réconcilié avec cette cour, mais encore « d'avoir sous le présent règne, autant de crédit qu'il en « avait eu sous celui de la reine. Il eut la faiblesse de s'en « vanter, et de promettre ses bons offices à des gens qui « ne les lui demandaient pas ». Il est difficile de rassembler plus de traits propres à peindre un caractère odieux, et diamètralement opposé à celui que le docteur Swift suppose au comte d'Oxford, auquel il attribue des vertus et de grand talens ; mais sa reconnaissance et son amitié pour ce ministre, peuvent l'avoir entraîné, même malgré lui, à flatter son portrait, tandis que le lord Bolingbroke le rend hideux : malheureusement pour Oxford, il rapporte des faits, et quand même ils seraient exagérés, la masse du mal paraîtrait encore trop forte. Madame Masham avait fini par concevoir de ce ministre, aussi mauvaise opinion que Bolingbroke, car elle mandait le (29 juillet) 9 août 1714, au docteur Swift : « La reine a enfin vaincu le dragon [1], en lui ôtant tout « pouvoir. Il a été l'homme le plus ingrat qui ait jamais « existé, envers ses meilleurs amis.... Ma chère maîtresse « ne se trouve pas bien ; je crois qu'elle peut accuser cet « homme, d'être la cause principale de sa maladie, d'après « les tourmens qu'il lui a donnés depuis trois semaines... « Pourriez-vous dans un pareil moment, vous qui avez « tant fait, qui avez pris tant de peine, et donné tant « d'excellens conseils (*si ce misérable avait eu la sa-*

[1] Sobriquet donné au comte d'Oxford.

« *gesse et l'honnêteté de les suivre*) ; pourriez-vous, dis-je, « nous quitter et vous retirer en Irlande?.... Croyez que « nous ne sommes pas comme cet homme qui ne suivait « aucun conseil, et ne s'en rapportait qu'à son propre « jugement ». 1714.

George Ier fut proclamé le 12 août, roi de la Grande-Bretagne. Le lord Bolingbroke lui adressa une lettre très-simple, sans adulation, et telle que devait l'écrire un homme de bien, dans la situation difficile où il se trouvait. Le roi n'y répondit, qu'en ordonnant aux lords régens de l'expulser du ministère et de faire apposer le scellé sur les papiers de ses bureaux ; ce qui fut exécuté le 7 septembre. Bolingbroke supporta cette destitution avec dignité, et chercha à soutenir le courage de ses amis, non qu'il crut possible d'empêcher, dans le gouvernement, une révolution qu'il regardait comme inévitable, mais du moins afin que les Toris se fissent assez respecter, pour qu'on n'osât tenter de les écraser entièrement.

Le duc de Marlborough avait fait le 14 août une entrée triomphante dans Londres. Le roi George Ier partit d'Hanover le 31, prit la route de la Haye, s'y arrêta plusieurs jours, s'embarqua le 16 septembre, escorté par une escadre anglaise et hollandaise, gagna l'embouchure de la Tamise, remonta cette rivière jusqu'à Londres, où il arriva le 17, et le même soir il vit les principaux Whigs. Le comte d'Oxford se présenta devant le monarque avec un air de confiance, et comme s'il se fut attendu à recevoir des marques particulières de faveur ; mais le roi ne lui montra que du dédain, tandis qu'il témoignait les plus grands égards au duc de Marlborough et à tous les Whigs, qui dédaignaient de dissimuler le désir, l'impa-

tience et la certitude de rentrer dans le gouvernement
1714. d'où les Toris les avaient chassés. Les observateurs jugèrent sur-le-champ, que par sa conduite fallacieuse, Oxford s'étaient perdu dans son propre parti, sans gagner la confiance de la faction contraire, ni même du nouveau roi, et qu'il finirait par être plus ou moins la dupe de sa duplicité. Bolingbroke, au contraire, en restant fermement uni aux Toris, en ne recherchant pas la cour, en se tenant à la campagne, d'où il ne revenait à Londres, que quand il lui paraissait convenable de se trouver à la chambre des pairs, s'attira l'estime générale, même celle des Whigs.

George fut couronné le 31 octobre à Westminster, et le comte d'Oxford, ainsi que Bolingbroke, assistèrent à cette cérémonie. Le roi s'étant livré entièrement aux Whigs, abandon contraire aux vrais intérêts de la couronne, il exclut, autant qu'il lui fut possible, les Toris des emplois; ce qui priva l'état des services d'une foule d'hommes distingués par leurs talens ou leur naissance, et fit tomber le monarque dans l'inconvenient, de gouverner moins en souverain qu'en chef de faction, que la multitude entraîne. Il cassa le parlement et en convoqua un
1715. nouveau, le 25 janvier 1715, par une proclamation, dans laquelle on s'écarta de la forme ordinaire. George s'y plaignait maladroitement de ceux qui étaient contraires à la loi de succession qui l'avait appelé au trône, et qui donnaient de fausses interprétations à sa conduite et à ses principes. Il finissait par engager les électeurs à ne choisir pour membres du nouveau parlement, que les individus qui avaient marqué le plus de zèle pour la succession protestante, lorsqu'elle était en danger. Comme ce danger n'avait jamais été grand, le peuple remarqua que cette

impolitique proclamation, ne tendait qu'à entretenir la distinction des partis, à encourager les Whigs à écraser les Toris, et qu'elle annonçait contre ceux-ci des vengeances qui ne tardèrent pas effectivement à éclater. 1715.

Cet ordre de choses augmenta le nombre des mécontens, dont une grande partie se joignit alors aux Jacobites, partisans du prétendant Jacques III, en faveur de qui une fermentation inquiétante pour George, commença à se manifester dès le mois de mars. Elle augmenta en avril, lorsque les commissaires chargés, par la chambre des communes, d'examiner les négociations qui avaient produit la paix d'Utrecht, déclarèrent qu'elles tendaient visiblement à l'abolition de l'église anglicane et à la ruine absolue du royaume. L'absurdité et la mauvaise foi qui caractérisaient cette opinion, révolta les gens de bien et les impartiaux; parce qu'on jugea que le nouveau gouvernement ne cherchait que des prétextes, pour perdre à la fois ceux qu'il croyait ses ennemis, et sur-tout les ministres de la reine Anne. On ne peut douter que cette rigueur injuste, n'ait beaucoup contribué aux soulèvemens qui éclatèrent bientôt dans différentes parties de la Grande-Bretagne, pour soutenir la cause de Jacques III. On ne parlera de ces troubles, qu'autant qu'ils se rapporteront à Bolingbroke; mais il est bon d'observer que si les Whigs commirent de grandes fautes, les Toris se conduisirent également mal à la cour et dans les provinces, en suivant leurs passions sans dessein, et en paraissant se soumettre avec regret au nouveau gouvernement, qui dès-lors se crut autorisé à les regarder et à les traiter en ennemis déclarés. Quant à Bolingbroke, il ne s'illusionna jamais sur les inconséquences de son parti et sur sa propre situation; il savait que les Whigs lui impu-

1715. taient personnellement les prétendus crimes de ses amis, et n'attendaient plus que le moment de le punir d'une paix, qui sans lui n'aurait jamais été conclue. Lui seul en effet, ainsi qu'on l'a vu plus haut, avait dirigé les négociations, influencé le parlement, éludé les artifices des Whigs et des alliés de l'Angleterre, et réglé leurs intérêts comme ceux de cette puissance.

Le lord Bolingbroke avait paru à son ordinaire en public, et dans la chambre haute, où il ne cessa de parler avec autant de liberté que de sagesse. Si quelques Whigs, déshonorés par leurs brigandages, comme par exemple, Robert Walpole, qu'il avait sans doute contribué à faire chasser de la chambre des communes en 1712, et enfermer ensuite à la Tour de Londres, et le général Stanhope, par d'autres motifs, étaient ses ennemis déclarés, la loyauté de son caractère lui avait attiré une sorte de vénération de la part des principaux membres de ce parti, notamment de celle du duc de Marlborough et du comte de Sunderland. Quoique le premier eût été nommé le 4 octobre 1714, capitaine général des troupes de la nation, grand maître de l'artillerie [1], et colonel du premier régiment des Gardes à pié, et que deux jours auparavant Sunderland fut rentré dans l'administration, ils ne se crurent pas assez de crédit pour soustraire Bolingbroke à la rage générale des Whigs; mais ne voulant pas qu'il en devînt la victime, le duc se chargea de le faire avertir secrètement, que regardé comme l'auteur de la paix d'Utrecht, sa perte était jurée, et que s'il ne se pressait de sortir d'Angleterre, il était à craindre qu'il

[1] Cette charge est aussi désignée par le titre de *maître général de l'ordonnance.*

ne portât sa tête sur un échafaud. Bolingbroke parut toujours distinguer dans Marlborough trois individus différens : l'un, l'avare et le concussionnaire, qu'il méprisait; le second, le dangereux chef de parti, dont il se défiait, et qu'il combattit; enfin le grand général, et le favori constant de la victoire, qu'il admirait. Ce dernier acte de justice put contribuer à son salut; car, à mesure que le danger croissait, le duc et d'autres lui réitéraient l'avis de partir. Bolingbroke sentit alors la nécessité d'y céder, moins par la crainte de la mort ou de la prison, que parce qu'il ne voulait ni être confondu avec le comte d'Oxford, ni faire cause commune avec lui, ni être réduit, malgré son innocence, à demander grâce à ses ennemis, ou enfin parce que l'élévation de son caractère ne lui permettait pas de languir inutile ou maltraité dans un pays, dont, peu auparavant, il avait fait la destinée. Il s'embarqua à Douvres, le 7 avril, emportant environ cinq cent mille francs; somme peu considérable en raison de la fortune qu'il abandonnait, mais suffisante pour le faire exister philosophiquement à l'abri du besoin, par-tout où il jugerait à propos de se fixer. Avant de monter dans le paquebot, il écrivit au lord Lansdown une lettre qui fut rendue publique; elle portait : « Qu'informé qu'on voulait l'envoyer au supplice, il n'aurait pas néanmoins abandonné sa patrie, s'il avait pu se flatter d'être jugé publiquement, après le plus sévère examen de sa conduite, par un tribunal équitable, et dont les membres ne fussent pas ses accusateurs et ses ennemis. Qu'il défiait néanmoins les plus acharnés d'entr'eux, de produire contre lui aucune preuve de correspondance criminelle, ou de la plus légère corruption dans une seule des parties de l'administration

1715.

1715. auxquelles il avait concouru ; que par zèle pour les vrais intérêts de l'Angleterre et le service de la feue reine, il avait pu laisser échapper quelques expressions trop peu mesurées, mais qu'on ne pouvait interpréter défavorablement, et encore moins ériger en crime ; qu'il avait servi Anne très-fidèlement, et conformément à son dévoir ; enfin, qu'il était loin de nier d'avoir secondé avec toute l'ardeur dont il était capable, une très-louable intention de cette princesse, celle au succès de laquelle elle attachait le plus de prix, de délivrer son peuple d'une guerre sanglante et ruineuse ; parce qu'il avait toujours été trop bon patriote anglais, pour voir avec indifférence sacrifier son pays aux avantages et à l'ambition de quelques puissances étrangères ».

La paix d'Utrecht, chef-d'œnvre de l'administration de Bolingbroke et l'époque de sa gloire, fut en même temps la source des persécutions qu'il éprouva, et de ses malheurs. Les Whigs, tout puissans auprès du nouveau roi et ne respirant que la vengeance, ne pouvaient être délicats sur le choix des moyens pour la satisfaire. Ils calomnièrent donc les ministres de la reine Anne, mais sur-tout Bolingbroke, l'accusant d'une transaction secrète en faveur du prétendant, dont il ne s'était occupé que pour demander, comme condition essentielle à la paix, qu'il fut obligé de sortir de France [1].

[1] Non-seulement Bolingbroke n'était entré personnellement dans aucune mesure relative aux intérêts du prétendant, mais il paraît que, long-temps avant la mort d'Anne, il ne cachait pas son éloignement pour ce prince ; car on trouve, t. 1, p. 69 et 70, dans une lettre qu'il écrivit en septembre 1711, à l'évêque de Winchester, cet article remarquable : *Tous ceux qui protègent*

Ainsi il n'obtint d'autre récompense du bien qu'il avait fait à sa patrie, en la délivrant de la guerre, que d'en être banni et traité comme criminel. Il avoue dans ses Mémoires, adressés au chevalier Windham, que quelqu'animé qu'il fût encore des différends où il avait été engagé toute sa vie contre les Whigs, il aurait plutôt choisi de devoir sa sûreté à leur indulgence qu'à l'appui des Hanovriens, c'est-à-dire du roi. « Mais, ajoute-t-il, « je crus le bannissement, avec tous les malheurs qui le « suivent, préférable à l'un de ces deux partis. J'abhorais « Oxford à tel point, que je ne pouvais supporter l'idée « d'être joint à lui dans aucun cas. Rien peut-être ne « contribua tant à me déterminer (à sortir d'Angleterre), « que ce sentiment. Un principe d'honneur ne m'aurait « pas permis de séparer sa cause de la mienne. La né- « cessité de n'en faire qu'une avec lui, et de prendre de « concert les mêmes mesures, eût été pour moi une ex- « trémité pire que la mort..... Je voyais bien l'état des « choses, quelque peu d'attention que je parusse y faire. « Personne dans le ministère et le parti Tori, n'était si « exposé que moi. Je n'avais point de quartier à espérer » des Whigs, et en effet je n'en avais point mérité. Il y « avait parmi eux des particuliers pour qui j'avais beau- « coup d'estime et d'amitié; cependant je n'avais con- « servé ni avec ceux-là ni avec d'autres, aucune secrète « liaison qui pût m'être utile dans la détresse; et outre 1715.

les prêtres papistes, sont sans doute les amis du prétendant. Je me flatte qu'il n'y en a aucun en place, et je suis sûr que la manière dont on procède dans cette affaire-ci, ne permet pas de soupçonner qu'il y en ait. Pour ma part, comme je n'ai jamais eu l'intention de vivre sous son gouvernement, je ne favoriserai non plus jamais sa cause.

1715. « le caractère général de mon parti, je connaissais les « préventions de la cour hanovrienne contre moi. Les « Whigs n'attendaient qu'une occasion d'attaquer la paix, « et il était difficile d'imaginer qu'ils s'en tinsent là, et « alors j'étais sûr qu'ils n'auraient prise sur personne au- « tant que sur moi. J'avais rédigé les instructions, les « ordres, les mémoires; j'avais suivi seul la correspon- « dance avec la France et les autres cours intéressées. « En un mot, ma main paraissait dans presque tout ce « qui avait été écrit durant la négociation. A ces consi- « dérations j'ajouterai le poids des ressentimens person- « nels que je m'étais attiré au dedans et au dehors; « partie inévitablement pour la part que j'avais été obligé « de prendre aux affaires, et partie, si on le veut, « sans nécessité, par l'effet d'un tempérament trop « vif, et par quelques expressions peu mesurées, que je « ne pouvais excuser, qu'en disant que j'avais cru hon- « nête d'attaquer ce qui me paraissait blâmable ».

Les calculs personnels de Bolingbroke ne tardèrent pas à se réaliser. En arrivant à Paris, il fut recherché par les Jacobites, persuadés qu'il ne venait en France que pour traiter, au nom des Toris, avec le prétendant, retiré à Bar, dans les états du duc de Lorraine, depuis la paix, et qui lui écrivit même pour l'engager de se rendre auprès de lui; mais Bolingbroke, qui n'était chargé d'aucune commission pour ce prince, ne déféra pas à sa proposition; parce qu'il savait que jusques-là les Toris n'avaient pas songé à le placer sur le trône, au préjudice de la maison de Brunswick; qu'il connaissait mieux que personne la faiblesse de son parti en Angleterre; qu'il voyait en France ses intérêts entre les mains d'une foule d'intrigans qui travaillaient, chacun selon ses vues par-

ticulières, à ce qu'ils appelaient la cause commune, et qu'il ne pouvait se dissimuler que, jusques-là, Jacques ne s'était gouverné que par les avis d'une classe d'hommes à qui une mauvaise fortune inspire toujours de mauvais conseils. 1715.

Bolingbroke, dans l'incertitude si les poursuites des Whigs, contre lui et les Toris, s'étendraient aussi loin qu'il l'avait imaginé, résolut de se conduire de manière, qu'on ne pût lui faire, non plus qu'à ses amis, un crime de ses démarches; et pour montrer qu'il n'était pas en opposition directe avec le gouvernement actnel de la Grande-Bretagne, il vit le comte de Stair, ambassadeur de George Ier à la cour de France, l'assura qu'il ne se proposait pas d'entrer en liaisons avec les Jacobites, écrivit dans le même sens au général Stanhope, secrétaire d'état, résolut de s'éloigner de Paris, où se tramaient les complots pour le prétendant, et se retira à Saint-Clair, en Dauphiné, sur la rive gauche du Rhône, afin d'éviter d'autant mieux tout théâtre d'intrigues politiques. Quelques Toris censurèrent cette retraite, la taxant de désertion à leur cause; opinion injuste, en ce que Bolingbroke, qui n'avait d'autre but que d'agir avec et pour son parti, ne devait pas, de son chef, s'engager avec le prétendant, sans une autorisation expresse que personne ne lui avait encore donnée.

Tandis que Bolingbroke était en Dauphiné, les Whigs portèrent contre lui la persécution à son comble. Le 23 avril, le général Stanhope, chargé d'enlever de la secrétairerie d'état, les papiers relatifs aux dernières négociations de paix et de commerce, ainsi qu'à la cessation des hostilités, en présenta quatorze volumes à la chambre des communes, à laquelle il proposa de les faire examiner par

— une commission choisie dans son sein, et dont Robert
1715. Walpole et Stanhope lui-même furent successivement présidens. On avait en même-temps fouillé dans le cabinet de la feue reine, et examiné même ses lettres particulières, dans l'espoir d'y trouver des chefs d'accusation contre ceux qu'on voulait perdre ; et en attendant de prétendues preuves qui n'existaient pas, on affirmait que la nation avait été vendue à la France, à l'Espagne et au prétendant. Le 20 juin, après un rapport, ouvrage de Robert Walpole, tissu avec l'art le plus odieux pour trouver des crimes à des innocens, et dont la simple lecture suffit pour démontrer l'iniquité de l'accusateur; rapport enfin visiblement dicté par la fureur de la vengeance, et uniquement basé sur des sophismes et la plus scandaleuse mauvaise foi, le comte d'Oxford et le vicomte Bolingbroke furent accusés *de haute trahison, d'autres grands crimes, et d'insigne mauvaise conduite.* La même accusation ayant été admise, le 20 juillet, par la chambre des pairs, à la fois partie intégrante du gouvernement et tribunal suprême, elle ordonna qu'Oxford serait gardé dans sa maison ; mais le 23 juillet on l'envoya à la Tour de Londres, et on décerna contre Bolingbroke un acte d'*Attainder*, espèce de condamnation par contumace. Le 18 août, la chambre haute accueillit pareillement l'accusation contre le duc d'Ormond, et un supplément aux imputations déjà faites à Bolingbroke, qui s'était, disait-on, engagé dans les intérêts du prétendant. Le duc passa en France, et ne satisfit pas plus que l'autre, à la sommation de comparaître en personne le 21 septembre. D'après leur absence, ils furent ce jour-là présumés coupables ; en conséquence leur nom fut rayé de la liste des pairs, leurs armoiries biffées et leurs biens confis-

qués; ainsi il ne resta pour toute fortune à Bolingbroke, que l'argent qu'il avait emporté d'Angleterre; mais son diplome de pair contenant, que s'il mourait sans enfans mâles, sa pairie passerait à son père, Henri Saint-John, et après celui-ci à ses héritiers masculins, il fut crée par le roi, le 13 juillet 1716, baron de Battersea et vicomte Saint-John. Le roi transporta avec d'autant plus de satisfaction les titres du fils au père, que celui-ci moins éclairé, avait toujours été Whig. Il paraît que ce motif, ou d'autres raisons, avaient banni entr'eux toute affection mutuelle; il est du moins constant que Bolingbroke ne parle pas une seule fois de son père, ni dans ses lettres, ni dans ses nombreux écrits; et comme il garde le même silence sur ses frères, à l'exception de celui qui mourut à Venise en 1715, on peut conclure que l'union ne régnait pas dans cette famille. 1715.

Les excès des Whigs et l'abandon que leur témoignait le roi, indisposèrent la masse de la nation et sur-tout les Toris, qui devinrent alors presqu'autant de Jacobites, et commencèrent à provoquer des soulèvemens, tant en Angleterre qu'en Ecosse, en faveur du prétendant. Si on eût mis plus d'ensemble et de conduite dans ces mouvemens, il se serait probablement bientôt trouvé à la tête d'un parti assez fort, pour disputer la couronne à George Ier; mais celui-ci déjà assez établi pour diriger l'action du gouvernement contre son compétiteur, était en mesure de se défendre avec avantage. Cependant les Toris envoyèrent un agent qui s'aboucha d'abord avec le prétendant, à Commerci, d'où il se rendit dans le courant de juillet à Saint-Clair, pour remettre à Bolingbroke les instructions de ses amis et une lettre de Jacques III, qui l'invitait à se rendre auprès de lui pour l'assister de

1715. ses conseils. La manière injuste et rigoureuse dont le parti dominant dans la Grande-Bretagne en avait usé à l'égard de Bolingbroke, l'autorisant à faire ce qu'il jugerait à propos, après avoir balancé les dangers de la résolution qu'il allait prendre, avec ce qu'il devait à ses amis opprimés en Angleterre, et ce qu'il se devait à lui-même, il partit, quoique malade, pour Commerci. Ses premiers entretiens avec le prétendant, suffirent pour le convaincre que ce prince n'avait ni vues, ni plan, et que les Toris eux-mêmes n'agissaient pas sur de meilleures bases. On avait reconnu que pour entreprendre efficacement, il fallait tâcher d'obtenir de la France un secours d'armes et d'argent, et cependant on avait commencé à se soulever avant de pouvoir compter sur ces moyens; vaine et imprudente démarche qui donnait l'alarme à George, lui faisait prendre les mesures convenables à sa sûreté, et rendait au moins problématique l'entreprise du prétendant, qui n'attendait cependant que le moment de partir pour l'Angleterre ou pour l'Ecosse, mais sans savoir ce qu'il irait y faire.

Il nomma ministre Bolingbroke, qui n'accepta cet emploi qu'à condition de le quitter, quand le motif pour lequel il s'engageait, cesserait de manière ou d'autre. Il partit ensuite de Commerci, dans les dernières jours de juillet, et vint à Paris pour solliciter auprès de Louis XIV et de ses ministres, les secours dont le prétendant avait besoin; il obtint quelque chose, mais le vieux monarque déjà attaqué de la maladie dont il mourut peu après, n'était pas en état de donner beaucoup de suite et d'application aux affaires; d'ailleurs, comme il ne voulait pas s'engager dans une nouvelle guerre contre la Grande-Bretagne, il se borna à fournir secrètement un peu d'ar-

gent, quelques armes, et à faire équiper, par des négo- 1715.
cians, un ou deux bâtimens pour le service de Jacques. Bolingbroke écrivit en même temps en Angleterre, pour faire sentir la nécessité de former un plan plus méthodique que celui qu'on avait suivi jusqu'alors. Il était sur-tout très-embarrassé de la foule d'intrigans de toute espèce, qui s'agitaient à Paris pour la cause du prétendant : c'étaient des Irlandais, des Ecossais et des Anglais réfugiés, même des femmes, dont chacun avait son but particulier, et qui, ne mettant ni secret, ni mesure dans leurs démarches, avaient éveillé l'attention du lord Stair, au point qu'ils ne pouvaient faire un pas, sans qu'il en fut instruit et en informât la cour de Londres.

La mort de Louis XIV, arrivée le 1er septembre 1715, mit à la tête du gouvernement de France, en qualité de régent pendant la minorité de Louis XV, le duc d'Orléans qui, encore moins disposé que son oncle à se brouiller avec la cour de Londres, se montra peu favorable à Jacques. Dès-lors le projet de celui-ci parut manqué à Bolingbroke, même avant l'époque fixée en Angleterre pour l'exécution ; aussi envoya-t-il Ezéchiel Hamilton à Londres, pour faire connaître aux Toris et aux Jacobites, à quel point le prétendant était destitué d'appui et même de toute espérance raisonnable d'en obtenir. Cependant le comte de Mar, qui avait rassemblé quelques troupes en Ecosse, y fit proclamer roi, Jacques III, le 13 septembre, et le 16 octobre, le général Thomas Forster parut en armes pour la même cause, dans le comté de Northumberland ; mais il fut fait prisonnier le 22 novembre à Preston, par les troupes du roi George. Le 2 janvier 1716, le prétendant, parti de Dun- 1716.
kerke quelques jours auparavant, débarqua fort mal ac-

compagné à Peterhead, en Ecosse ; il n'y essuya que des
1716. revers, après lesquels il se replia successivement à Dundée et à Montrose, où il se rembarqua la nuit du 14 au 15 février et vint aborder à Gravelines. Cette expédition ne servit qu'à faire livrer au bourreau un assez grand nombre de ses partisans. Il n'eut pas l'occasion de montrer son courage, il laissa voir trop d'humeur, il se plaignit de tout le monde, on se plaignit de lui, et sa présence fit tort à sa cause.

Pendant cette infructuense entreprise, le lord Bolingbroke était resté à Paris, pour négocier avec le gouvernement français et envoyer aux Jacobites les secours qu'il pourrait obtenir. Il n'y avait aucun fond à faire sur l'assistance du duc d'Orléans qui, du vivant même de Louis XIV, prévoyant avoir besoin de l'intervention du roi d'Angleterre, pour soutenir au besoin sa régence contre l'Espagne, avait traité secrètement avec lui, par l'entremise de l'abbé de Tésu [1], son secrétaire des commandemens, et du lord Stair. Il en était résulté un engagement mutuel, par lequel l'un s'était fait garantir la couronne d'Angleterre, l'autre la régence et même le trône de France à l'exclusion de Philippe V, si Louis XV venait à mourir. Le régent était donc réellement plus disposé à traverser les desseins du prétendant qu'à le servir ; aussi lui avait il refusé des tronpes et de l'argent, mais en laissant espérer des armes, des munitions et toute la connivence qu'il serait possible de cacher au roi d'Angleterre. L'Espagne fournit quelques ressources pécuniaires à Jacques III, mais trop peu considérables pour

[1] M. de Saint-Lambert, page 146, de son *Essai historique sur Bolingbroke*, nomme ce secrétaire *Teissier*.

lui être d'une grande utilité ; en général son expédition était moins propre à lui rendre le trône de ses ancêtres, qu'à montrer la faiblesse de ses moyens et à rassurer la maison d'Hanover pour l'avenir. Tous les complots des Toris et des Jacobites contre George Ier se nuisirent mutuellement, tandis qu'un parti moins nombreux, mais plus uni et mieux dirigé aurait porté des coups fatals au monarque. 1715.

Le prétendant humilié du résultat de son voyage en Ecosse, trouva consolant d'en pouvoir rejeter le blâme sur un autre ; et quoiqu'à son arrivée à Saint-Germain en Laye, il accueillit fort bien le lord Bolingbroke, il l'accusa ensuite d'avoir fait manquer son entreprise, en ne lui envoyant pas à propos les secours nécessaires ; et le jeudi, 27 février, le duc d'Ormond apporta à celui-ci deux billets de la main de Jacques. Il lui déclarait par le premier, qu'il n'avait plus besoin de ses services, et lui enjoignait par le second, de remettre les papiers relatifs à ses affaires. Bolingbroke les rendit sur-le-champ avec plus d'indignation que de regret, eût même la délicatesse de ne pas redemander ses lettres, et fut charmé d'être débarassé du prétendant, auquel il ne s'était attaché que par zèle pour les Toris, et qu'il avait assez vu pour concevoir la plus mince idée de ses talens et de son caractère. Par exemple, on ne pût jamais l'amener à une déclaration franche et cathégorique sur l'article de la religion, en supposant qu'il remontât sur le trône de la Grande-Bretagne, quoique ce fut un point capital aux yeux des Anglais ; aussi ce prince n'était foncièrement qu'un bigot, fondant sa religion sur la peur du diable ou de l'enfer, et non sur l'amour de la vertu, l'horreur du vice, la connaissance des devoirs réciproques des

—— hommes, vivant en société, enfin sur le respect dû à
1716. l'Etre Suprême. Le maréchal de Berwick nous apprend, dans ses mémoires, des détails intéressans sur les intrigues qui rompirent tout rapport entre Bolingbroke et les Jacobites. « Les brouillons de ce parti, dit le maréchal, l'accusaient d'avoir voulu ruiner le prétendant qu'il trahissait. D'un autre côté, le duc d'Ormond, très-petit esprit, avait toujours été jaloux de Bolingbroke, qu'il regardait comme un génie supérieur, et par conséquent comme devant toujours avoir plus de crédit que lui, le desservit, ainsi que le comte de Mar, qui désirait persuader que son entreprise d'Ecosse aurait réussi, si Bolingbroke lui avait fourni des secours, et qui, sur toutes choses, désirant posséder seul la confiance du prétendant, craignait de trouver sur son chemin un homme qui, de l'aveu de toute l'Angleterre, était un des plus habiles ministres qu'il y ait eu; enfin tous les intrigans qui redoutaient sa supériorité, s'unirent contre lui et il fut renvoyé; mais il faudrait être dépourvu de bon sens, pour ne pas voir la faute énorme que le roi Jacques faisait, en chassant le seul Anglais capable de manier ses affaires, et dans le moment où il en avait le plus de besoin. Comme j'ai été en partie témoin, ajoute le maréchal de Berwick, de ce que Bolingbroke a fait pour le roi Jacques, je lui dois la justice qu'il n'a rien omis de ce qu'il pouvait faire [1] ». Il ne laissa pas subsister le moindre doute sur ses dispositions à l'égard du prétendant. N'ayant pu servir utilement ce prince et les Toris, il se crut obligé de ne point tromper ceux-ci, et les avertit qu'ils ne devaient rien attendre ni de Jacques ni des étrangers. Il pensait d'ailleurs qu'il

[1] Tome II, pag. 272 et 275.

n'était pas de l'intérêt de l'Angleterre, qu'elle fut gouvernée par un roi professant une religion odieuse à la plus grande partie de ses sujets, et que les Anglais ne respecteraient pas assez un souverain dont ils mépriseraient les opinions. 1716.

La conduite de Bolingbroke n'avait pas cessé d'être aussi droite que désintéressée; car tandis que Jacques était en Ecosse, le maréchal d'Huxelles et le marquis d'Effiat insinuèrent à ce ministre, que s'il voulait s'attacher au régent, il en obtiendrait des avantages assez grands pour lui faire oublier sa patrie; mais il feignit de ne pas comprendre des propositions qu'il ne voulait pas accepter. Au surplus, les assertions de Jacques III, sur ses prétendus torts, le mirent dans la nécessité de se justifier, et il le fit d'une manière si péremptoire, qu'il fallut être de mauvaise foi ou ridiculement prévenu pour le croire répréhensible. Les soupçons des Toris étaient les plus sensibles pour lui, et ce qui alarmait le plus sa délicatesse; il ne s'agissait de rien moins que d'une trahison faite à son parti, et cette imputation révoltait sa grandeur d'ame, tandis qu'il n'était qu'indigné de l'accusation des Jacobites, d'avoir employé à son usage des sommes destinées à l'expédition d'Ecosse; faits démentis par les reçus du trésorier de la reine, mère du prétendant. Le reproche d'avoir cessé toute correspondance avec celui-ci, tandis qu'il était outre mer disparaissait par la déclaration de cinq personnes dignes de foi, qui y avaient porté et remis les dépêches. Bolingbroke observe dans ses mémoires [1]: « Que les personnes de quelque considération parmi les réfugiés, s'empressaient elles-mêmes

[1] Adressés au chevalier Windham, seconde partie, p. 88 et suiv.

1716. de détruire les inculpations dont on l'avait chargé ; que la reine mère jugea à propos de déclarer publiquement, qu'elle n'avait eu aucune part aux discours tenus contre lui, ni n'était dans le secret de la résolution qui les avait occasionnés. Je vis, ajoute Bolingbroke, tout l'avantage que me donnait le prétendant et son conseil, en travaillant pour moi mieux que je n'aurais fait moi-même..... Comme je n'avais jamais imaginé qu'il dût me traiter de la sorte, j'avais résolu de le suivre, jusqu'à ce que sa résidence fut fixée quelque part; après quoi ayant servi les Toris, dans ce que je regardais comme leur dernier effort, et le prétendant jusqu'à la fin du terme pour lequel je m'étais embarqué avec lui, je me serais cru en liberté de prendre mon congé le plus civilement qu'il m'eût été possible. En quittant ainsi, je me serais mis dans une étrange situation pour le reste de ma vie; mais je m'étais examiné à fond et je m'y étais préparé. D'un côté, il aurait pu se croire toujours en droit de me tirer de ma retraite à la première occasion ; les Toris auraient vraisemblablement pensé de même : mon parti était pris de refuser tous les deux, et je prévoyais que tous les deux me condamneraient. De l'autre, la considération d'avoir tenu à son parti, m'aurait fait une espèce de point d'honneur, par lequel j'aurais été lié, du moins assez, pour ne pouvoir ni m'engager jamais contre lui, ni même faire ma paix en Angleterre. Le prétendant coupa ce nœud gordien, brisa la chaîne de mes premiers engagemens et me rendit ma liberté entière. Je pris dès ce moment la résolution de faire ma paix (avec le roi George), et d'employer la malheureuse expérience que j'avais acquise, hors de ma patrie, pour détromper mes amis, et contribuer ainsi au rétablissement de l'union et de la tranquillité ».

Tels furent les motifs qui engagèrent Bolingbroke à abjurer sans retour la cause du prétendant. Ce fut son dernier acte d'homme public. 1716.

Le comte de Stair, rempli d'estime pour Bolingbroke, s'était fait autoriser par George Ier, à préparer les voies, pour traiter un jour avec lui; mais le connaissant incapable d'écouter aucune proposition, tant qu'il serait engagé dans le parti contraire, il attendit la fin de ses tracasseries avec les Jacobites, pour lui faire demander un entretien, par M. Saladin, citoyen de Genève et leur ami commun. Il paraît que le roi d'Angleterre s'était flatté d'obtenir de Bolingbroke des éclaircissemens sur quelques particuliers, ou de l'amener à recevoir des conditions incompatibles avec la hauteur de son ame. Le monarque qui ne le connaissait pas, ignorait sans doute, que le désir de revoir sa patrie, ni aucun autre motif, n'engageraient jamais cet illustre proscrit, à jouer le rôle de délateur, à trahir le secret de personne ou à s'avilir sous aucun rapport. Il s'expliqua dans cette conjoncture avec la même bonne foi qui caractérisait toutes ses actions. « Je me crois, dit-il, à Stair, obligé en honneur et en conscience, de désabuser mes amis en Angleterre relativement au parti Jacobite, sur lequel ils sont aussi grossièrement que dangereusement trompés, faute de connaître assez ses intentions, et le caractère du prétendant et celui de ses conseils. Les procédés de ce prince à mon égard justifient amplement le mien. Quand même je devrais passer en exil le reste de ma vie, je n'en aurais pas davantage la moindre liaison avec lui ou ses partisans. Si je suis rétabli, je lui porterai un coup très-dangereux, en faisant mon apologie, puisqu'il m'a mis dans le cas de l'entreprendre, et par-là je contribuerai en quelque chose, à

1716. mieux établir le gouvernement du roi George et l'union entre ses sujets. S'il me croit sincère, une convention est inutile ; s'il ne l'est pas lui-même, elle serait dangereuse pour moi. Je ne ferai pas, dans cette conjoncture, un seul pas que je ne puisse avouer à la face de l'Univers ; il est juste qu'on ait avec moi une conduite propre à écarter toute équivoque. Qu'on ne s'attende pas que je consente à trahir des particuliers, ou à révéler ce qui m'a été confié : ce serait me déshonorer à jamais ; qu'on n'exige de moi aucune condition qu'un homme de bien doit rejeter. Les restrictions que j'apporte à m'engager, peuvent servir de garant que je tiendrai ce que je promettrai. Au reste, le temps et ma conduite uniforme convaincront tout le monde de la droiture de mes intentions, et il vaut mieux attendre ce temps avec patience, quelque long qu'il puisse être, que d'arriver plus vîte à mon but, en sortant du grand chemin de l'honneur et de la probité ».

Le lord Stair rendit le compte le plus fidèle de cet entretien au roi, qui fit assurer Bolingbroke, qu'il était disposé à le traiter favorablement, dès que les circonstances le permettraient ; mais comme il avait de puissans ennemis parmi les Whigs, auxquels le monarque déférait toujours, et que ses anciennes préventions contre l'ex-ministre n'étaient pas entièrement effacées, il ne se pressa pas de lui faire ressentir les généreux effets de sa clémence ; il approuva seulement que madame de Bolingbroke présentât, le 16 juin, une requête à la chambre des communes, afin d'obtenir qu'on insérât, dans le projet d'acte, pour établir des commissaires chargés de la recherche des biens confisqués, une clause qui autorisât le roi à lui assigner un revenu sur les biens de son mari, avec qui elle

était d'accord sur ce point. Cette mesure passa le 25 juin, mais elle laissa le lord dans la même situation qu'auparavant; d'ailleurs, la mort-civile du duc de Marlborough, le plus influent et le mieux intentionné des Whigs pour Bolingbroke, nuisit aux intérêts de celui-ci. Les dégoûts que la cupidité du duc lui avaient attirés à la fin du règne de la reine Anne, ne le corrigèrent pas de sa passion pour l'argent. Ne pouvant plus monopoler en grand, comme lorsqu'il était à la tête des armées, il se borna à de petits profits honteux sur l'entretien du premier régiment des Gardes à pié, dont il était colonel. Au commencement de juin 1715, les soldats l'accusèrent hautement de connivence avec l'entrepreneur de leur habillement, qui leur avait fourni des habits et des chemises de la plus mauvaise qualité; ils s'insurgèrent le 7 et le 8, coururent les rues à demi-nus, tenant à la main leurs vêtemens, et criant au peuple : *Voyez, citoyens, notre fâcheuse condition; outre qu'on nous vole indignement une partie de notre solde, comment trouvez-vous cette toile et ce drap d'Hanover?* Cette émeute aurait pu être dangereuse pour le roi et les Whigs, si elle avait été prévue et bien dirigée, mais elle se termina par aller jeter, dans le jardin du duc de Marlborough, quelques chemises et quelques habits. Le 9 juin, il fit condamner à mort les principaux mutins, sous prétexte qu'ils avaient violé la discipline militaire et outragé le roi, prononça, à la tête du corps, une prétendue apologie très-plate, qui ne le justifia pas; mais il gagna les uns et calma les autres par de belles promesses, sans prévenir, néanmoins, des plaintes ultérieures, dont sa sordide avarice laissait toujours subsister la cause. La répression de ce soulèvement, fut le dernier acte de sa vie

1716.

publique. Frappé d'apoplexie à sa maison de campagne de
1716. Saint-Albans, à 20 mille de Londres, le 8 juin 1716, le médecin appelé pour le secourir, déclara, qu'en supposant qu'il lui sauvât la vie, il ne pourrait sauver sa raison. *Sauvez sa gloire*, s'écria brusquement la duchesse, que l'idée du veuvage affectait moins que celle de rester la femme d'un imbécile. Le médecin ne défera pas à ses désirs; le duc de Marlborough, devenu paralytique, végéta encore quelques années, avec quelques légers intervalles de bon sens, dont on profitait pour le conduire à la cour, où il n'excitait plus guère qu'un sentiment de pitié. Il le sentait lui-même, car on raconte qu'il s'arrêta un jour dans l'appartement du roi, devant un grand tableau de la bataille de Hochstet qu'il avait gagnée en 1704, et où il était peint fort ressemblant. Après s'être regardé attentivement, il s'écria, d'un ton douloureux : *Alors c'était un homme, mais aujourd'hui!* .... et passa en baissant les yeux.

Le comte d'Oxford, qui languissait à la Tour de Londres, depuis le mois de juillet 1715, jugeant que les circonstances lui étaient favorables, fit présenter, le 2
1717. juin 1717, à la chambre des pairs, une requête pour demander son élargissement. Le 12, le lord chancelier Cowper fut désigné pour présider au jugement fixé par les pairs au 24, mais dont la chambre des communes demanda le renvoi au 5 juillet. Lorsque l'accusé fut devant ses juges, il s'éleva une difficulté de forme entre les pairs et les commissaires des communes, qui voulaient donner atteinte aux priviléges des premiers. Deux séances furent perdues à combattre et à soutenir cette vaine prétention, en présence du roi et de la famille royale, qui étaient *incognito* dans la salle. Les pairs refusèrent

une nouvelle conférence avec les commissaires, indiquant le jugement définitif au 12, et en prévinrent la chambre des communes qui, par oubli ou humeur, négligea d'envoyer la députation chargée de produire les preuves de l'acte d'accusation. Alors les pairs renvoyèrent le comte d'Oxford absous, le firent mettre en liberté, et dès le 13, il reprit sa place parmi eux. Il dut le dénouement favorable de son procès, à une révolution qui éloigna momentanément du ministère Robert Walpole, et quelques autres de ses principaux ennemis; mais sur-tout à la déclaration qui fut faite par plusieurs pairs, sans doute avec le consentement du roi, qu'Oxford n'avait cessé de montrer le plus grand zèle pour la maison d'Hanover, sur-tout au moment où Anne le congédia; aveu bien fâcheux pour lui, puisque c'était la preuve des reproches avilissans dont Bolingbroke et beaucoup d'autres le rendaient l'objet, et qui permet de penser, sur son compte, encore plus de mal qu'ils n'en avaient dit. On ne douta plus alors, qu'en trompant la feue reine, l'ex-ministre n'eut acquis de grands droits à la reconnaissance de son successeur qui, à la vérité, ne lui témoigna ni faveur, ni ne le préserva de la prison, mais employa secrètement son influence, pour empêcher le procès d'être poussé à la rigueur; ce qui serait immanquablement arrivé, si Oxford eût été totalement abandonné à la vengeance des Whigs; enfin, soit que George voulût toujours ménager ceux-ci, soit que le genre de services qu'il avait reçus du ministre et sa fausseté, excitassent son mépris, après lui avoir sauvé la vie par gratitude, il lui fit défendre de paraître à la cour. Ses apologistes ont cherché à lui faire un mérite de ce que, pendant son procès, il ne cessa de parler de la

1717.

reine Anne avec respect, de défendre sa mémoire et de
1717. justifier son gouvernement; mais cette vaine allégation, qui ne tend qu'à pallier les torts réels d'Oxford, ne le disculpe sous aucun rapport; car pouvait-il s'exprimer différemment, sur le compte de la reine, sans avouer lui-même sa turpitude envers cette princesse. Tout ce qu'on a rapporté sur le compte de ce ministre, permet de résumer ainsi l'opinion qu'on peut se former de lui: *Il fut prodigue de son bien, ambitieux et avide d'honneurs, administrateur habile des finances d'Angleterre, amateur éclairé des lettres, et un insigne fourbe.*

L'acquittement d'Oxford semblait devoir être suivi de celui de Bolingbroke; mais c'eût été, aux yeux de celui-ci, le comble de l'avilissement, de pouvoir le solliciter au même titre, et la seule idée qu'on pût le croire capable d'un acte de duplicité, l'aurait rendu le plus malheureux des hommes, tandis que, à cette époque, il se jugeait lui-même le moins infortuné des bannis. Il avait assez d'argent pour vivre philosophiquement dans l'aisance; l'urbanité et la gaieté de la nation française lui plaisaient; il cultiva les connaissances qu'il avait faites à Paris et à la cour en 1712; ces liaisons le conduisirent à d'autres, et il ne dépendait que de lui d'être un des hommes les plus répandus et les plus recherchés; mais toutes les sociétés ne lui convenaient pas, il lui fallait des gens très-instruits, ou du moins très-spirituels, ou agréablement voluptueux; il ne pouvait souffrir les sots, et leur préférait même les fripons, des inconvéniens desquels il lui paraissait plus facile de se garantir, que de l'ennui ou de la déplaisance que causent les premiers [1]. Quant aux femmes, il était moins diffi-

[1] Voyez t. III, p. 202, la lettre de Bolingbroke au docteur Swift.

cile, et il suffisait qu'elles fussent jolies, pour qu'il les recherchât; parce qu'au besoin leur physique le dédommageait de l'absence des qualités morales. Il connut, vers le commencement de 1717, la marquise de Villette [1], qui occupait une maison rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, en face de l'hôtel de Luynes. Son nom de famille était Deschamps de Marcilly; fille ou nièce du gouverneur de la Meute, elle fut élevée à Saint-Cyr, et épousa le marquis de Villette-Mursay, parent de madame de Maintenon, et veuf avec des enfans. Capitaine de vaisseau le 28 mars 1672, chef d'escadre le 2 janvier 1686, lieutenant-général des armées navales le 1er novembre 1689, commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 1er avril 1697, il était mort en 1707, sans laisser de descendance de son second mariage. En 1717, sa veuve avait cinquante-deux ans, une fortune assez considérable, et beaucoup de procès. Sans être belle, elle savait plaire; elle avait de l'esprit et eût même bien parlé, si elle avait parlé un peu moins. Bolingbroke s'enflamma pour elle, comme elle s'éprit de lui; mais la jalousie du premier troubla plus d'une fois leur union. Persuadé qu'un Anglais, nommé Magdonald, alors premier écuyer du prétendant, et très-bel homme, plaisait à madame de Villette, il en conçut tant d'humeur, que dînant un jour chez elle avec ce rival présumé, il renversa les verres et la table. Le marquis de Matignon, l'un des convives et leur ami commun, les racommoda cette fois et bien d'autres. Le jeune abbé Alari, témoin de cette scène, la raconta dans la suite à M. le marquis de Sancé, en ajoutant, qu'en 1715, madame de Villette l'avait chargé de — 1717.

[1] Marie-Claire Deschamps de Marcilly.

remettre au comte de Boulainvilliers, qui se piquait de
1717. savoir tirer des horoscopes, la date de sa naissance, avec quelques autres signes du même genre; qu'après s'être défendu de la commission, il prit le papier, et le remit au prétendu devin qui répondit : *Cette personne a un grand nombre de passions; elle en éprouvera une plus grande, que toutes les autres à cinquante - deux ans, et mourra en terre étrangère.* Quoique cette prophétie se réalisât exactement dans la suite, elle ne put inspirer aucune confiance dans les talens du sorcier, qui se trompa toujours complètement, dans les prédictions qu'il fit sur son propre compte.

La passion de milord Bolingbroke pour madame de Villette, ne l'empêchait pas de s'amuser à des amourettes de moindre conséquence, avec des filles publiques; il en ressentit de cuisans effets, qui l'obligèrent de se fixer pendant quelque temps à Chaillot, pour rétablir sa santé. Soit que cette âcre leçon l'eût corrigé, soit que son attachement pour madame de Villette eût acquis plus de solidité, il finit, comme il le dit lui-même dans une lettre au docteur Swift [1], par concentrer en elle seule, le goût qu'il avait eu précédemment pour toutes les femmes; cependant miladi Bolingbroke, qui était restée en Angleterre, et dont les procédés, quoique dévote, avaient été de nature à indisposer contre elle son mari,
1718. étant morte en novembre 1718, le succès des amours de celui-ci avec madame de Villette, devint plus assuré, et leur conduite publique moins embarrassante. Il alla

[1] Elle est de 1723, mais sans date certaine, et précède immédiatement celle que le lord Bolingbroke écrivit à l'abbé Alari, le 19 juin 1723.

avec elle à sa terre de Marcilly, près de Nogent sur Seine, sous prétexte des bâtimens qu'elle y faisait faire, et des connaissances qu'il avait dans cette partie. La santé du dernier les conduisit aux eaux d'Aix-la-Chapelle, où les uns crurent qu'ils s'étaient mariés en mai 1720, et que madame de Villette avait même renoncé à la religion catholique, pour l'anglicane; d'autres, qui les ont vus de plus près, et de ce nombre l'abbé Alari, ami particulier de l'un et de l'autre, étaient persuadés qu'il n'y eut aucune abjuration, et qu'il n'exista jamais entr'eux qu'une union à la vérité très-effective, et point de mariage; mais il leur convenait d'en avoir l'apparence et de laisser croire à ce lien, qu'ils n'avouèrent qu'en juillet 1722. 1718, 1721.

Bolingbroke, comme la plupart de ses compatriotes, aimait la campagne, Marcilly aurait pu devenir une maison agréable; mais des raisons qu'on ignore le firent renoncer à l'habiter, et à la fin de 1719, il acheta la petite terre de la Source, près d'Orléans, et en fit un séjour enchanté, où il passa des jours heureux dans les bras de la philosophie, des muses et de la volupté, donnant aux plaisirs un temps qu'il ne leur avait jamais refusé, réservant à l'étude celui qu'autrefois il consacrait aux affaires, et réunissant chez lui une société choisie parmi les gens de lettres, les hommes du monde et les femmes les plus aimables. Voltaire, qui y était reçu, mandait de Blois le 2 janvier 1722, à Tiriot, son ami: 1722.
« Il faut que je vous fasse part de l'enchantement où je suis, du voyage que j'ai fait à la Source, chez milord Bolingbroke et chez madame de Villette. J'ai trouvé dans cet illustre Anglais, toute l'érudition de son pays et toute la politesse du nôtre. Je n'ai jamais entendu

parler notre langue avec plus d'énergie et de justesse.
1722. Cet homme, qui a été toute sa vie plongé dans les plaisirs et dans les affaires, a trouvé pourtant le moyen de tout apprendre et de tout retenir. Il sait l'histoire des anciens Egyptiens, comme celle d'Angleterre. Il possède Virgile comme Milton; il aime la poésie anglaise, la française et l'italienne; mais il les aime différemment, parce qu'il discerne parfaitement leurs différens génies. Après le portrait que je vous fais de milord Bolingbroke, il me siera peut-être mal de vous dire que madame de Villette et lui, ont été infiniment satisfaits de mon poëme [1]. Dans l'enthousiasme de l'approbation, ils le mettaient au-dessus de tous les ouvrages de poésie qui ont paru en France; mais je sais ce que je dois rabattre de ces louanges outrées ».

Cette maison de la Source, devenue encore plus célèbre par le souvenir de son propriétaire, que par sa situation romantique, attirait encore des curieux, nationaux et étrangers, avant la révolution de France. Le continuateur de Rapin Thoiras [2] n'a pas craint de faire une digression pour s'arrêter à décrire la Source [3]. « Bolingbroke, dit-il, pendant qu'on le poursuivait en Angleterre, passait en France d'agréables momens. Il avait choisi, pour sa retraite, le lieu le plus charmant qu'il y ait peut-être dans le monde. J'y ai passé, et j'avoue que la poésie n'a rassemblé nulle part tant d'agrémens qu'il y en a dans ce canton. Cet endroit délicieux se nomme

[1] La Henriade.

[2] Voyez les Mémoires secrets du lord Bolingbroke, discours préliminaire, pag. xxxvi et suiv.

[3] Voyez tom. xiii.

la Source : il est situé au midi d'Orléans, à une petite lieue de cette ville; il n'a pas plus d'étendue que le *Loiret*, rivière singulière qui porte bateau dès sa source, et qui tombe dans la Loire après une demi-lieue de cours tranquille, de l'orient à l'occident. Celui de ses bords, qui est opposé au nord et qui regarde Orléans, forme une espèce de terrasse ornée d'un beau vignoble et de plusieurs maisons agréablement bâties. Une large et riante prairie commence à l'autre rive, et s'étend jusqu'à des vignes qui sont presque sur le bord de la Loire. Chaque vigne a sa maison de campagne, où les propriétaires viennent ordinairement passer les fêtes et les dimanches. Orléans, situé presqu'à mi-côte près de la Loire, et en forme d'amphitéâtre, termine cette perspective. Ce fut à l'extrémité de cette terrasse enchantée, que le *voluptueux ministre* (ainsi l'avait caractérisé le comité [1], qui aurait bien voulu mettre fin à ses plaisirs); ce fut, dis-je, là que le vicomte de Bolingbroke fixa son séjour dans une maison commode, et dans les jardins de laquelle était la source de la rivière singulière dont j'ai parlé. Cette source est une espèce de pièce d'eau, large de 20 ou 25 piés en carré, d'où sort la rivière entière, aussi large et aussi profonde qu'elle l'est quand elle se jète dans la Loire. Comme ce seigneur ne manquait point d'argent, il fit, de cette maison, une espèce de château, et il embellit extrêmement les jardins. La chère délicate qu'il faisait à ceux qui venaient le visiter dans sa solitude, son air gracieux, son esprit, ses

1722.

[1] Le comité de la chambre des communes, présidé par Robert Walpole, et sur le rapport duquel fut rendu le bill de proscription contre Bolingbroke.

1722. manières polies y attiraient tout ce qu'il y avait de noblesse aux environs; et par-dessus tout cela, l'aimable marquise de Villette aurait suffi pour charmer ses ennuis et lui faire oublier tout ce qu'il avait laissé en Angleterre. Je ne doute point que souvent il n'ait regretté ce séjour enchanté, et qu'il n'y pense encore quelquefois avec plaisir ».

Cependant le lord Bolingbroke ne perdait de vue ni sa patrie, ni les moyens d'y rentrer. La mort l'avait délivré en 1721, du comte de Stanhope, l'un de ses plus ardens ennemis, et ministre favori du roi; mais il fallait vaincre l'opposition de Robert Walpole, resté seul en possession de la confiance du monarque, et cet obstacle était d'autant plus difficile à surmonter, que Bolingbroke était rival d'éloquence et d'habileté du ministre, trop corrompu et trop clairvoyant, pour se dissimuler que la présence de son adversaire pourrait devenir funeste à son ambition. Cette opposition pouvait être combattue par Charles Spencer, comte de Sunderland, l'un des Whigs les plus considérés, et par l'ombre de Marlborough, à qui le roi n'aimait pas à faire éprouver des refus, dans ses courts intervalles de raison; mais Sunderland mourut, le 6 mars 1722, et Marlborough le suivit au tombeau le 27 juin, nouveau style. Il paraît qu'après sa mort, sa veuve conserva peu de crédit [1], et ce fut un malheur pour Bolingbroke, qu'elle ne cessa pas d'estimer, disant

[1] Il lui resta une fortune aussi énorme que mal aquise. Voltaire assure (siècle de Louis XIV, tom. 11, pag. 51 et 52), qu'il avait entendu dire à cette duchesse, qu'après les partages faits à quatre enfans, il lui restait, sans aucune grâce de la cour, soixante-dix mille pièces de revenu, qui font plus de quinze cents mille francs de notre monnaie d'aujourd'hui.

même qu'il était le seul digne de louer son mari. Il composa effectivement dans la suite, une inscription qu'on 1722.
grava sur un obélisque, élevé dans le jardin du château de Bleinheim. Cette inscription est un récit fort simple des exploits du héros anglais, et le plus grand éloge que l'on puisse faire de lui [1]; car les plus adroits panégyristes ne pourront jamais pallier son ingratitude, son ambition, sa cupidité et son excessive avarice.

Les amis de Bolingbroke se donnaient, en Angleterre, 1723.
les mouvemens qui dépendaient d'eux, pour lui en rouvrir les portes, en faisant révoquer le bill de proscription porté contre lui, lorsqu'il jugea à propos d'envoyer madame de Villette à Londres, où elle parut sous le nom de miladi Bolingbroke, avec des instructions propres à mettre plus de suite et d'ensemble, dans les démarches de ceux qui s'intéressaient à son sort, et que Robert Walpole traversait de tout son pouvoir.

Miladi Bolingbroke réussit très-bien en Angleterre, et y agit de concert avec le lord Harcourt, précédemment garde des sceaux sous la reine Anne, d'abord disgracié, et ensuite rappelé par George Ier, qui rendit ainsi hommage à son mérite. Cependant beaucoup de sollicitations, quoique très-actives, eussent peut-être été impuissantes, si la duchesse de Kendale, pour qui le roi avait une passion aveugle, n'eût agi de son côté, à la prière du lord Harcourt. Cette femme, que le roi refusait rarement, faisait, dit-on [2], bien payer son appui.

[1] On trouve une traduction française de cette inscription, tome III, page 534 à 540, de l'histoire du duc de Marlborough, en 3 volumes *in*-8°. Paris 1806.

[2] *Voyez* l'Essai sur la vie de Bolingbroke, par M. de Saint-Lambert, tome V de ses OEvres philosophiques, page 175.

et vendit cher à Bolingbroke le retour dans sa patrie ;
1723. mais enfin il obtint, le 7 mai 1723, un pardon, qui fut scellé le 8 juin. Il arriva le 11 de Paris à Calais [1], et se rendit à Londres pour jouir de cette demi-grâce, qui révoquait seulement la peine de mort décernée contre lui, mais sans le remettre en possession de ses biens ni de l'exercice de la pairie. Il fallut donc manœuvrer de nouveau pour tâcher d'obtenir ces deux points, et comme cela demandait du temps, Bolingbroke, qui se trouvait sans existence en Angleterre, alla prendre les eaux d'Aix-la-Chapelle, et revint ensuite en France. D'ailleurs, il s'était aperçu que la paix d'Utrecht était un crime que les Whigs ne lui pardonnaient pas encore, et que son espèce de rapprochement avec le roi l'avait rendu odieux aux Jacobites et à quelques Toris déraisonnables ; mais fort de son innocence, il n'était pas embarrassé d'en laisser un jour des preuves ; au reste, il savait qu'on ne détrompe guère son siècle, et qu'en matière de conduite et d'opinion, la postérité est le meilleur juge.

1724. En mai 1724, Bolingbroke renvoya sa femme en Angleterre, pour tâcher de surmonter les obstacles qui s'opposaient encore à son rétablissement. Mais ce voyage eut aussi pour objet, de rendre un service essentiel à une femme intéressante qui se trouvait dans le plus ex-

---

[1] La crainte de perdre Bolingbroke excitait des regrets en France. Voltaire mandait, à la fin d'avril, à la présidente de Bernières : *Une chose qui m'intéresse davantage, c'est le rappel de milord Bolingbroke en Angleterre. Il sera aujourd'hui à Paris, et j'aurai la douleur de lui dire adieu, peut-être pour toujours.*

trême embarras. Il s'agit de mademoiselle Aïssé, jeune Circassienne, amenée en France par le marquis de Ferriol, ambassadeur à Constantinople, retirée, après la mort de celui-ci, chez sa belle-sœur, madame de Ferriol, et dont on a publié les lettres depuis quelques années. Elle avait plu au chevalier d'Aydie, officier dans les Gardes-du-corps du roi, et cousin du comte de Rions, mari secret de la duchesse de Berri, fille du duc d'Orléans, régent du royaume. Le chevalier d'Aydie n'avait pas moins plu à mademoiselle Aïssé, et il en était résulté une grossesse, dont ils aimèrent mieux faire la confidence à Bolingbroke et à sa femme, qu'à madame de Ferriol, à qui ils firent approuver que la belle Circassienne accompagnerait miladi en Angleterre, sous le plausible prétexte de voir ainsi agréablement un pays qu'elle ne connaissait pas; mais tandis que l'une prenait la route de Londres, l'autre allait se cacher dans un faubourg de Paris, et y accoucher d'une fille [1] qui, après sa première enfance, fut mise au couvent des religieuses de Notre-Dame à Sens, où on l'éleva sous le nom de miss Black, nièce du lord Bolingbroke; et comme rien ne coûtait à celui-ci pour obliger ceux qu'il aimait, il fit dans la suite plusieurs voyages à Sens, seul ou avec sa femme, pour voir cet enfant, et mieux cacher le secret de sa naissance. 1724.

[1] Pour mieux tromper madame de Ferriol, Bolingbroke lui mandait, de la Source, le 2 juin 1724 : « Avez-vous eu des nouvelles d'Aïssé? La marquise m'écrit de Douvres : elle y est arrivée vendredi au soir, après le passage du monde le plus favorable. La mer ne lui a causé qu'un peu de tournement de tête; mais pour sa compagne de voyage, elle a rendu son dîné aux poissons ». *Voyez* tome III de cette collection, page 235.

1724. L'abbé Alari, intimement lié avec Bolingbroke, et l'ancien évêque de Fréjus, depuis cardinal de Fleury, avait fait connaissance chez ce prélat avec Horace Walpole, second frère du premier ministre d'Angleterre, et ambassadeur de cette couronne en France. Alexandre Walpole, frère cadet de Robert, était directeur des postes. Vers la fin de 1724, les amis de Bolingbroke, jugeant impossible d'obtenir quelque chose en sa faveur, l'engagèrent à venir en Angleterre, où l'abbé Alari se
1725. rendit vers le mois de mai 1725; le dernier fut présenté par le premier chez les Toris, tandis que ses liaisons avec Horace Walpole le firent recevoir, à la ville et à la campagne, chez ses deux frères, où il voyait les principaux Whigs; de manière que souvent il dînait dans un camp et soupait dans l'autre. Comme il était difficile d'être plus aimable et plus insinuant, il paraît avoir contribué à adoucir Robert Walpole sur le compte de Bolingbroke; enfin le 12 mai 1725, le lord Finch présenta une pétition à la chambre des communes, en faveur de celui-ci, par laquelle il demandait que l'exécution de la loi portant confiscation de ses biens, fût suspendue, de même que la peine de mort l'avait été en 1723, par le pardon accordé par le roi. Walpole déclara en même temps à la chambre, par ordre du monarque, que celui-ci approuvait la pétition, parce que Bolingbroke avait mérité la clémence royale, par sa soumission et sa fidélité; que ses fautes passées semblaient suffisamment expiées par son exil, et qu'il méritait la faveur de la chambre pour entrer en jouissance des biens de sa famille, qui lui étaient échus ou qui pourraient lui échoir par héritage; ce qu'il ne pouvait faire, malgré l'amnistie du roi, sans un acte du parlement. Le lord Finch

reprit alors la parole, pour demander qu'il fût dressé un bill à ce sujet. Plusieurs Whigs s'y opposèrent vivement; enfin il passa à la majorité de deux cent trente-une voix contre cent treize. Admis de même par la chambre des pairs, il reçut ensuite la sanction royale. Miladi Bolingbroke vint alors joindre son mari. Outre ses biens, qui montaient à quarante mille écus de rente, il avait obtenu la faculté de recueillir la succession de son père, quand elle serait ouverte; mais non l'entière propriété, c'est-à-dire la faculté de disposer de ces mêmes biens, qui devaient retourner, après-lui, à ses héritiers naturels. Si on le laissa jouir dans la société des honneurs de la pairie, on ne lui en rendit jamais les prérogatives, parce que Walpole, qui connaissait son génie, craignit qu'il ne reprît l'ascendant dans la chambre haute, et n'en profitât pour le culbuter lui-même. On voit que ce ministre s'était paré d'une fausse générosité, en ne procurant à Bolingbroke qu'une grâce imparfaite, et qui parut à ses yeux un nouvel outrage. La privation de siéger à la chambre haute ranima particulièrement toute son aigreur contre Walpole, dont malgré son existence équivoque, il devint un des plus dangereux ennemis. Quant à madame de Bolingbroke, elle perdit à son second voyage en Angleterre, une partie du crédit qu'elle avait obtenu au premier, et la princesse de Galles, soit qu'elle eut besoin de ménager Robert Walpole, soit par d'autres motifs, affecta de ne lui donner que le titre qui désigne les femmes des simples gentilshommes. 1725.

Pendant les deux mois que l'abbé Alari passa à Londres, il visita l'université de Cambridge, et le grand Newton, qui jouissait alors dans la capitale de l'Angleterre, de l'estime générale de l'Europe et de cinquante mille

—— livres de rente, en qualité d'intendant des monnaies.
1725. L'abbé étant allé chez lui à neuf heures du matin, l'Anglais débuta par lui apprendre qu'il avait quatre-vingt-trois ans. On voyait dans sa chambre le portrait du lord Hallifax, son protecteur, et celui de l'abbé Varignon, dont il estimait les ouvrages de géométrie. *Varignon et le père Sébastien, carme, sont*, dit-il, *ceux qui ont le mieux entendu mon système sur les couleurs.* La conversation tomba ensuite sur l'histoire ancienne, dont Newton s'occupait alors. L'abbé, qui était plein de la lecture des auteurs grecs et latins, l'ayant satisfait, il le pria à dîner. Le repas fut détestable; Newton était avare, et il ne fit boire à son convive que des vins de Palme ou de Madère, qu'il recevait en présens. Après le dîner, il mena l'abbé à la Société royale de Londres, dont il était président, et le fit asseoir à sa droite. La séance commença et Newton s'endormit. A la fin de la séance, tout le monde signa le registre, et l'abbé comme les autres. Newton le ramena ensuite chez lui, où il le garda jusqu'à neuf heures du soir [1].

Quelques jours avant le départ de l'abbé Alari pour retourner à Paris, Bolingbroke lui confia, que malgré les raisons qu'il avait de ne point se mêler des affaires du gouvernement, il ne pouvait refuser totalement ses conseils et son assistance aux sollicitations et à la confiance des Toris, qui le révéraient. *Adieu donc, Monsieur, car vous pouvez vous perdre*, lui répondit le prudent abbé, fâché de cette résolution, dont il voyait peut-être mieux qu'un autre le danger; parce que sans doute

[1] Isaac Newton, mourut à Londres, le 30 mars 1727, dans la 85e année de son âge.

personne ne savait aussi bien à quel point Robert Walpole, qui était tout puissant, redoutait Bolingbroke et surveillait ses démarches. Soit que ce dernier fut blessé de ce que l'abbé Alari le désaprouvait, soit que celui-ci, dans la nécessité d'assurer le ministre, que son ami vivrait philosophiquement sans songer aux affaires publiques, fut mécontent ou contrarié de le voir renoncer si brusquement à un parti annoncé, et qui avait peut-être été une des conditions secrètes du bill du 12 mai, il en résulta entr'eux un réfroidissement auquel on ne peut guère assigner d'autre cause raisonnable. Quoi qu'il en soit, leur correspondance paraît avoir cessé totalement en 1726. 1725.

Madame de Bolingbroke revint avec l'abbé Alari, pour mettre ordre, en France, à quelques affaires, et rejoignit ensuite en Angleterre son mari; comme le père de ce dernier vivait encore, et possédait les principales terres de sa maison, ils allèrent s'établir à Dawley, près d'Uxbridge, entre Londres et Windsor. Bolingbroke se livra aux occupations champêtres qu'il aimait, aux lettres et à une société choisie, dont Pope et le docteur Swift étaient les principaux ornemens. Bientôt, désapprouvant les mesures du ministère, et détestant le principal ministre, il se lia assez ouvertement avec le parti de l'*opposition*, dans lequel se trouvaient plusieurs de ses anciens amis. Il publia alors quelques lettres excellentes qui parurent dans le *Craftsman* [1], et composa aussi

[1] C'était un journal. *Craftsman* signifie littéralement l'*artisan*; mais un artisan ou plutôt un adepte ou expert, qui excelle dans le genre quelconque auquel il se livre, soit en matière de politique, de sciences et d'arts.

plusieurs brochures, qui ne produisirent pas moins de
1726, sensation. Cependant Bolingbroke avait une si grande
1727. loyauté, qu'il écrivit en avril ou mai 1727, pour défendre la conduite de Robert Walpole, dans une conjoncture difficile, où il était blâmé injustement par le public, quoiqu'il eut pris le parti le plus conforme aux intérêts de la Grande-Bretagne [1]; mais il n'en était pas toujours ainsi, parce que le ministre, profondément immoral, voulant ériger le vice en système, et la corruption en moyen habituel et principal du gouvernement, faisait rarement le bien, et fournissait souvent matière à la critique. Comme il n'y avait plus alors entre les Whigs et les Toris d'autre division que celle que Walpole savait entretenir, qu'insensiblement l'esprit des factions était changé ou amorti, et qu'on ne distinguait plus guère que le parti du peuple et celui de la cour, il devenait plus facile qu'auparavant d'exciter l'indignation publique contre le ministre. Bolingbroke y contribua plus efficacement que personne, en publiant presque journellement de ces écrits courts et rapides, forts de choses, et qui portaient la conviction dans l'esprit des lecteurs. Ces pamphlets, assez ordinairement insérés dans le Craftsman, excitaient l'attention de la nation sur la conduite de la cour, réveillaient l'amour de la patrie et de la liberté, annonçaient souvent les desseins du ministère, et en faisaient échouer plusieurs; ce qui alarmait Walpole, et l'obligeait d'employer plus d'art et de mesure. George I mourut le 22 juin 1727, et on s'attendait à un changement dans l'administration; mais Walpole, qui avait trouvé le moyen de capter en secret la bienveillance du

[1] *Voyez* cette collection, tome III, page 298 et suivantes.

nouveau roi George II, obtint sous ce règne, encore plus de crédit que sous le précédent. Bolingbroke n'en fut point découragé, et s'unit avec Guillaume Pulteney, depuis comte de Bath, homme d'un sens exquis, d'un grand courage, très-profond dans les affaires, d'une éloquence forte et concise, et d'une présence d'esprit admirable, qui forma dans le parlement un parti si redoutable contre Walpole, qu'il eût succombé, malgré l'appui du roi, en 1732, si plusieurs de ses ennemis avaient pu s'accorder dans la disposition des emplois que cet événement aurait fait vaquer. Quoique l'ébranlement du ministre n'eut été que momentané, on en devint plus hardi à parler contre lui, même en sa présence, et un jour qu'on racontait à Bolingbroke qu'un membre du parlement, en discutant contre Walpole, lui avait adressé sans ménagement des reproches également énergiques et fondés : *Eh bien!* répondit-il, *il a entendu la voix de la postérité;* mot non moins flétrissant pour le ministre, que cette tirade, qu'on trouve dans les *Observations sur l'histoire d'Angleterre*, par Bolingbroke [1], et qui est d'ailleurs un précieux échantillon de sa vigoureuse et rapide éloquence. « Ceux que vous « menacez méprisent également votre crédit et votre « colère. Si jamais vous tentez quelque coup d'autorité « contre aucun d'eux, vous vous trouverez aux prises « avec des hommes qui, bien assurés qu'ils n'ont point « offensé la loi, ont, par conséquent, la confiance de « n'avoir pas offensé le roi; des hommes qui savent « qu'ils ne courent aucun danger, aussi long-temps que

1727, 1731. 1732.

[1] Voyez la collection des OEuvres de Bolingbroke en anglais, tome I, lettre XII, page 380 et 381.

1732, 1734. « les lois et la liberté de leur pays subsisteront; des « hommes enfin, si peu accessibles à la crainte, qu'ils « seraient les premiers à s'ensevelir sous les ruines de la « constitution britannique, si vous, ou tout autre ministre, « également emporté par sa fureur, avait le pouvoir de la « détruire. Mais qui êtes-vous, pour oser vous permettre « des menaces? — N'êtes-vous pas un individu qui a « comblé la mesure de l'extravagance et de l'iniquité, « qui ne peut ni garder, ni quitter sa place avec impu- « nité, et sur la tête de qui l'orage de la vengeance na- « tionale, formé depuis long-temps, est prêt à crever? « N'est-il pas temps, qu'au lieu de menacer d'attaquer les « autres, vous songiez que vous pouvez être attaqué « vous-même? En effet, de combien de crimes ne peut- « on pas vous accuser vous et vos complices; et com- « bien d'autres qu'on ignore ne se dévoileront-ils pas, « aussitôt que cessera le pouvoir à l'ombre duquel vous « les cachez actuellement. La première fois que vous « méditerez une vengeance contre vos adversaires, rap- « pelez-vous cette vérité : qu'il faut que les lois soient « anéanties pour que vous puissiez leur échapper, ou « qu'ils puissent souffrir que vous leur échappiez ».

1735. Bolingbroke écrivait ce qu'on vient de lire en 1735, et cette observation aide à expliquer ce qui suit. Le parti de l'opposition se soutenait, et continuait à harceler le ministre, lorsqu'on vit, la même année, Bolingbroke quitter l'Angleterre et revenir en France, sans qu'on puisse expliquer positivement le motif de ce retour; mais il est probable que l'inquiétude qu'il donnait à Walpole, et un ordre secret du roi, furent la vraie cause de cette espèce d'exil; d'ailleurs, pendant sept ans qu'il dura, Bolingbroke n'écrivit que rarement, même à ses plus

intimes amis, et seulement par des occasions particulières; mais comme on lui envoyait exactement d'Angleterre ses revenus, il se trouva assez riche pour avoir une grande existence en France; cependant il préféra le séjour de la campagne à celui de Paris; et comme il avait vendu sa terre de la Source, il loua en Touraine le château de Chanteloup embelli dans la suite par le duc de Choiseul, exilé comme lui. La considération publique qui l'avait accompagné dans toutes les circonstances de sa vie, le suivit dans cette nouvelle retraite, où il se livra, selon sa coutume, à l'étude, au commerce des hommes les plus instruits ou les plus spirituels qu'il pouvait attirer chez lui, et à son goût pour la bonne chère. Son père mourut en avril 1740, dans un âge fort avancé; et puisque cet événement, qui rendait en Angleterre sa présence indispensable, pour l'arrangement de ses affaires avec sa famille et de sa fortune, qui se trouvait fort augmentée, ne l'y rappelèrent pas, on est fondé à conclure, qu'il ne fût pas le maître d'y retourner, jusqu'au commencement de 1742, que la révolution qui s'opéra alors dans le ministère paraît lui avoir rouvert, pour la seconde fois, les portes de sa patrie. 1735, 1741. 1742.

On ne peut douter que Bolingbroke, lié plus ou moins secrètement avec les adversaires de Walpole, ne leur ait fourni, pendant son séjour en France, tous les moyens qui dépendaient de lui pour décrier ce ministre qui, en même temps qu'il étendait la corruption, dans le parlement, à un point scandaleux, gouvernait à son gré le roi George II, semblait vouloir employer son crédit personnel et l'influence de la couronne, pour rendre le monarque absolu, afin de régner ensuite despo-

1742. tiquement sous son nom. Les ennemis les plus dangereux de Walpole étaient Pulteney, qui avait acquis par ses talens un grand nombre de partisans dans la chambre des communes, et le prince de Galles [1] qui, brouillé avec le roi son père, par les intrigues du ministre, s'était réuni à l'opposition formée contre lui. A la fin de 1741, les attaques dont il était l'objet redoublèrent dans le parlement, au sujet d'un discours du roi, pour lequel il fallait, selon l'usage, que la chambre des communes vôtat une adresse de remercîmens. Les opposans prétendirent que, d'après l'examen de la conduite de Walpole, il semblait vendu aux ennemis de l'état; que les maximes hanovriennes étaient incompatibles avec la prospérité de l'Angleterre, et que cette administration despotique ne pouvait se concilier avec les intérêts de la nation. Lorsqu'il fut question de rédiger l'adresse, ces réflexions, foudroyantes pour Walpole, n'en furent supprimées que par une majorité de six voix. Ce faible avantage annonçant sa chute prochaine, il essaya trop tard de la prévenir en gagnant le prince de Galles, chef déclaré du parti patriotique. Il lui fit donc proposer par l'évêque d'Oxford, de le réconcilier avec le roi son père, de faire augmenter son revenu de cinquante mille livres sterling [2], de lui en fournir deux cent mille pour payer ses dettes, et de procurer des récompenses et des emplois à ses amis.

---

[1] Frédéric-Louis, prince de Galles, né le 31 janvier 1705, épousa, le 8 mars 1736, Augusta, fille du duc de Saxe-Gotha, et mourut le 31 mars 1751, laissant de ce mariage plusieurs enfans, dont l'aîné, né le 4 juin 1738, est devenu roi d'Angleterre le 25 octobre 1760, après George II, son aïeul, sous le nom de George III.

[2] 1,125,000 livres tournois.

Le prince rejeta ces offres avec indignation, et déclara, que n'y ayant d'autre barrière entre son père et lui, 1742.
que le ministre, seul auteur des maux de la patrie et du discrédit dans lequel elle tombait aux yeux de l'Europe, il n'écouterait aucune proposition qui n'aurait pas pour base son éloignement. Alors Walpole se retira de la chambre des communes. Le lendemain, 14 février, le roi ajourna le parlement; enfin le premier mars, Walpole quitta le ministère, et fut élevé à la dignité de pair, sous le titre de comte d'Orford [1]. Ce changement combla de joie Bolingbroke, qui y avait eu beaucoup de part; d'autant que le prince de Galles lui accordait la plus grande confiance, et que ce fut pour lui, et sur sa demande, qu'il composa un ouvrage intitulé *le Roi patriote*, dont il sera question plus bas [2], et dans lequel il s'était plu à rassembler les maximes les plus pures et les plus saines de tout bon gouvernement; d'où il résultait, que c'était une censure frappante de celui de George II.

Revenu en Angleterre, Bolingbroke établit sa principale demeure au château de Lydiard, dans la province de Wilts, mais il passait la plus grande partie de l'année à Battersea, maison de campagne près de Londres, où il avait rassemblé une bibliothèque, également remarquable par le choix et la quantité des livres. Bientôt il éprouva une perte à laquelle il se montra d'abord extrêmement sensible. Pope, son intime ami, et le plus

[1] Il mourut en mars 1745.

[2] On n'en distribua alors qu'un petit nombre d'exemplaires aux amis de Bolingbroke et aux principaux membres du parti de l'opposition.

—— grand poëte de sa nation, mourut le 30 mai 1744, à
1744. cinquante-six ans; il se vit dépérir et finir. Le dernier mois de sa vie, pendant lequel Bolingbroke ne le quitta que rarement, fut une suite continuelle d'angoisses. Il passa la journée entière du 6 mai dans le délire; revenu à lui-même, il parla de cet accident, et des extravagances qu'il avait pu dire, comme d'un résultat propre à corriger la vanité humaine. Spence [1] racontant à Bolingbroke que, dans ses divagations, le malade n'avait cessé de parler de ses amis avec l'affection la plus touchante, observa que le sentiment de l'amitié survivrait même chez lui à la raison : « Hélas! oui, s'écria Bolingbroke, je n'ai « jamais vu personne joindre à plus d'attachement pour « ceux qu'il aime, autant de bienveillance pour les hom- « mes en général; il y a trente ans que je le connais, et « je m'estime davantage d'avoir eu son amitié que..... » La douleur l'empêcha de continuer. Le testament de Pope, du 11 décembre 1743, portait cette clause : « Tous « mes manuscrits et papiers non imprimés, que je lais- « serai lors de mon décès, seront remis à mon noble « ami, Henri Saint-John, lord Bolingbroke, aux soins « et au jugement duquel je les confie, soit pour les con- « server, soit pour les brûler, ou en faire ce qu'il jugera « à propos; et dans le cas où il ne me survivrait pas, je « lui substitue le comte de Marchmont [2]. Ceux qui pen-

[1] Joseph Spence, maître-ès arts du collége neuf d'Oxford, publia des *Essais sur la traduction de l'Odyssée d'Homère par Pope*, qui lui méritèrent, en 1728, la place de professeur de poésie dans son collége. Il publia encore d'autres ouvrages de littérature fort estimés, et se noya, le 26 août 1768, en se baignant dans le canal d'un jardin.

[2] Hume Campbell, comte de Marchmont, en Écosse.

« dant le cours de ma vie m'ont rendu toutes sortes de « bon offices, ne me refuseront pas celui-ci après ma « mort. Je leur laisse donc cet embarras, désirant qu'ils « veuillent bien s'en charger, comme d'une marque de « ma confiance, de mon souvenir et de mon amitié ». 1744. Pope légua encore au lord Bolingbroke un exemplaire de ses traductions d'Homère, tous ses écrits sur ce père de la poésie et onze volumes des œuvres d'Erasme.

La constante et sincère amitié qui avait existé entre Bolingbroke et Pope, fut fortement altérée chez le premier, par un fait qu'il déconvrit après la mort du dernier, et lorsque celui-ci ne pouvait plus expliquer ni défendre sa conduite. On soupçonne que malgré son caractère franc, noble et généreux, Bolingbroke ne put voir sans jalousie, le degré de confiance et d'abandon, que Pope témoigna quelques temps avant la mort au docteur Warburton, depuis évêque de Glocester [1], et qui fut éditeur de la collection des œuvres de cet immortel poëte. Bolingbroke considéra peut-être ce partage d'affection, comme une atteinte portée à ce qu'il croyait devoir, en quelque sorte, lui appartenir exclusivement, et il en résulta chez lui une disposition à l'aigreur qui pût le rendre injuste envers Pope. Quoi qu'il en soit, il avait confié à celui-ci le manuscrit de son *Roi patriote* [2] pour en faire imprimer un très-petit nombre d'exemplaires, destinés seulement au prince de Galles et à quelques amis. Après la mort de Pope, son imprimeur informa Bolingbroke, qu'ayant, conformément

[1] Guillaume Warburton, né à Neuark, sur le Trent, le 24 décembre 1698; mort le 7 juin 1779.

[2] Publié par Bolingbroke en 1749.

1744. aux ordres du défunt, tiré quinze cents exemplaires de l'ouvrage, pour être gardés jusqu'à ce qu'on l'autorisât à les distribuer, l'édition presqu'entière se trouvait encore entre ses mains. Bolingbroke furieux, la fit apporter et brûler dans sa cour. Il se plaignit hautement de Pope, l'accusa d'avoir trahi sa confiance, et se refusa à toute explication de la part de ceux qui tentèrent de le justifier. Sans la déplaisance que lui inspirait Warburton, il eût peut-être considéré le procédé de Pope sous un autre aspect; car quel pouvait être le motif de ce dernier, si ce n'était son zèle pour la gloire de son ami? Il admirait son ouvrage, désirait qu'il fut connu, et dans cette vue il avait fait préparer à ses frais l'édition, pour être livrée au public, dès que l'auteur et les circonstances le permettraient. Il ne pouvait avoir l'intention de s'approprier un écrit, lu par plusieurs personnes qui le savaient composé par Bolingbroke; il ne pouvait, du vivant de celui-ci, en faire aucun usage, et sa mort même ne lui en aurait pas donné le droit; on ne peut guère supposer qu'il eût songé à une vile spéculation d'intérêt; il faut donc croire que, distrait par ses souffrances dans sa dernière maladie, ou par d'autres raisons, il oublia d'expliquer à Bolingbroke les motifs de sa conduite; mais il est improbable que s'il avait eu des reproches réels à se faire à son égard, il lui eût confié l'examen et la disposition de tous ses manuscrits. Quel que soit le fonds du mystère, on regrette que David Mallet, éditeur des œuvres de Bolingbroke, ait cru nécessaire d'instruire le public de cette circonstance, et de manière à répandre de l'odieux sur la mémoire de Pope. Warburton entreprit, du vivant même de l'offensé, de défendre le poëte, leur ami commun; démarche qui irrita Bolingbroke au point qu'il lui

répondit par une lettre imprimée et anonyme, mais dont on ne pût méconnaître l'autenr, avec cette violente sus- 1744.
cription : *Au plus impudent de tous les hommes.* Cet acte d'emportement semble permettre de conclure, que le tort le plus réel qu'ait eu Pope aux yeux de Bolingbroke, était d'avoir aimé Warburton [1].

L'existence de Bolingbroke, pendant les dernières années de sa vie, fut celle d'un oracle, que les hommes d'état et de lettres venaient également consulter. Il jouissait ainsi paisiblement de toute sa gloire au sein du repos et de l'opulence, lorsqu'il devint réellement malheureux par un de ces coups de l'aveugle destinée. La marquise de Villette, après avoir langui plusieurs années, mourut le 18 mars 1750 : il la regretta le reste de sa vie, qui ne fut 1750.
pas de longue durée, puisqu'il ne lui survécut que vingt mois, pendant lesquels ceux qui l'approchaient le plus, remarquèrent que cette perte était devenue ponr lui le comble de l'affliction, et que depuis, ils ne virent pas cet homme si philosophe, passer un seul jour sans répandre des larmes. Bientôt attaqué lui-même d'une maladie lente et corrosive, sa constance mise aux plus rudes épreuves, ne se démentit pas nn seul instant. Il se vit miner en détail par nn chancre qui avait commencé par lui attaquer le visage, et soutint cette destruction successive et des douleurs continuelles, avec un stoïcisme qui avait toujonrs été la base de ses principes. Il mourut à Battersea, le 25 novembre 1751, âgé de 79 ans révolus. Sa 1751.
fortune passa à son neveu. Il légua ses ouvrages manuscrits à M. David Mallet, gentilhomme Ecossais, poëte

[1] Ces détails sont tirés d'une notice fort intéressante sur Pope, composée par M. Quintin Craufurd.

et littérateur distingué, qui les publia en 1754, en cinq volumes *in*-4°. Le lord Bolingbroke fut inhumé dans la sépulture de ses ancêtres, dans l'église de Battersea, où on lit sur un marbre une épitaphe en Anglais, dont voici la traduction :

Ci gît Henri Saint-John,
Ministre de la guerre et des affaires étrangères,
Et lord vicomte Bolingbroke,
Sous la reine Anne.
Sous George Ier et George II
Il sut être encore plus :
Son dévouement pour la reine Anne,
L'exposa à de longues et fâcheuses persécutions
Qu'il supporta avec fermeté.
Jamais il ne fut l'ennemi d'aucun parti réellement patriote,
Ni l'ami d'aucune faction ;
On vit toujours percer, à travers le nuage de proscriptions.
Qui l'environna, et ne fut jamais totalement dissipé,
Son zèle pour maintenir la liberté et soutenir
L'ancienne gloire, ainsi que la prospérité
De la Grande-Bretagne.

Bolingbroke s'était trop bien connu en hommes, pour mal choisir ses amis [1] ; aussi en trouva-t-il d'assez fidèles

[1] On croit devoir placer ici le fragment d'une de ses lettres à Swift, et où il parle de l'amitié « Quantité de malheurs, dit-il (car c'est ainsi qu'on les appèle, quoique fort souvent à tort), et ma retraite du monde, m'ont appris l'art difficile de distinguer mes connaissances de mes amis ; distinction que nous avons rarement la sagacité de faire nous-mêmes ; ces insectes diversement colorés, qui bourdonnaient autour de moi, tandis que je réfléchissais les rayons de la faveur, ont disparu aussitôt que je me suis trouvé éclipsé ».

Voyez tome III de cette collection, pages 196 et 197.

pour que leur attachement lui survécut. Peu lui importait qu'ils fussent instruits, pourvu qu'ils eussent de l'esprit et des qualités morales. Parmi ses amis de cette classe, il faut distinguer le marquis de Matignon, fils du maréchal de ce nom, et sur le compte duquel Bolingbroke s'exprime ainsi dans son testament : « Je donne et légue le diamant que je porte à mon doigt, à mon ami, ancien et constamment éprouvé, le marquis de Matignon, et après lui à son fils le comte de Gacé, afin que ma mémoire soit conservée dans une famille que j'aime et honore par-dessus toute autre ». Miladi Bolingbroke avait également légué, par son testament, à la marquise de Matignon, une bague qu'elle portait dès l'enfance. La suite prouva que l'un et l'autre n'avaient fait que rendre justice à la sincère amitié que le mari et la femme leur portaient. Après la mort de Miladi, ses héritiers suscitèrent, en France, à Bolingbroke, un procès d'autant plus fâcheux, qu'on attaquait non-seulement ses biens, mais indirectement aussi son honneur et la mémoire de cette épouse si chèrie, si regrettée et si digne de l'être. Pour n'avoir pas même à se justifier sur un point si sensible, Bolingbroke proposa d'abandonner à ses adversaires, des effets considérables qu'il possédait en France, quoique bien persuadé qu'il ne leur devait rien. On rejeta ses offres, et on le poursuivit à outrance. Absent, accablé d'infirmités et mal défendu, la religion de ses premiers juges fut surprise et il perdit son procès. Enfin, ayant appelé de cette injuste sentence, il mourut avant d'avoir pu obtenir la satisfaction de la faire infirmer. Mais le marquis de Matignon n'abandonna pas la cause de son ami, et par ses soins généreux, le parlement de Paris procura aux mânes du

philosophe Anglais une réparation aussi complète qu'éclatante [1].

Le lord Bolingbroke était le plus beau génie d'Angleterre et peut-être de l'Europe. Il vécut à l'époque la plus brillante de la Grande-Bretagne, et contribua essentiellement à sa prospérité et à sa gloire. Il fut l'ami ou l'adversaire des hommes les plus célèbres dans les affaires, la guerre et les lettres. La multitude de traits que présente son caractère le rend très-difficile à peindre; il marqua également dans la vie privée, comme homme public et comme écrivain : c'est sous ces trois aspects qu'on va essayer de l'analyser.

Il reçut l'éducation qu'on donne ordinairement en Angleterre aux jeunes gens de distinction, et qui réunit trois avantages, par-tout ailleurs trop séparés et trop négligés : la solidité dans les principes, l'étendue dans les connaissances, l'utilité dans la pratique. Doué de la plus heureuse facilité et d'une mémoire prodigieuse, il était impossible qu'il ne réussit pas dans ses études. Ce qu'il avait lu et entendu de bon, il se le rendait propre et presque naturel, et comme on l'a déjà dit, il débuta dans le monde avec tous les avantages qui résultent d'une belle figure, d'un esprit supérieur, et d'une instruction au-dessus de son âge. Ardent et même fougueux dans ses passions, il dédaignait cette froide domination de soi-même qui est souvent le triomphe de la médiocrité. Un tempérammment de feu le portait aux excès dans les

[1] Voyez la préface des *Réflexions sur l'exil*, écrites en anglais par le lord Bolingbroke, traduites et imprimées en français en 1752, avec ses lettres sur l'histoire, en deux volumes *in*-12.

plaisirs ; il aimait beaucoup les femmes et n'était pas délicat sur le choix ; peut-être y gagna-il, car ce besoin excessif des sens, vulgairement appelé *libertinage,* laisse plus de temps pour méditer ou s'instruire, que l'égarement d'une passion aussi absorbante qu'un amour bien caractérisé. Il paraît n'avoir été réellement et durablement amoureux que de madame de Villette qui, de son côté, avait l'ame noble et sensible et de la solidité dans l'amitié. L'ambition le domina, mais ce fut uniquement celle de faire de grandes choses, et sur-tout le bien de son pays ; celle qu'il conserva dans son exil, ne le rendit pas malheureux, parce qu'il avait un grand fond d'excellente philosophie, et que d'ailleurs il n'était pas sans espérance.

On a vu peu d'hommes pousser aussi loin le désintéressement personnel et la générosité ; il était plus propre à offenser et à mépriser, qu'à haïr ; il redoutait encore moins les frippons que les sots qui, disait-il, l'engourdissaient comme la torpille, ou l'importunaient comme le moucheron. D'après ce principe, il évitait, autant qu'il le pouvait, l'ennui et les gens médiocres, et on ne compta guère dans son intimité que des hommes supérieurs ; il eut des amis, parce qu'il méritait d'en avoir. Swift et Pope furent ceux qui lui devinrent les plus chers ; ainsi que quelques autres, ils lui restèrent fidèlement attachés jusqu'à leurs derniers instans, et jamais ils ne manifestèrent plus hautement leur dévouement, leur respect et leur estime pour lui, qu'au moment de sa disgrace et durant sa proscription. Irréprochable en amitié, il se montra quelquefois ami difficile, et ne se croyait pas toujours aimé quand il ne subjuguait pas. Il mit quelquefois de la passion dans de petites choses, mais il fut toujours un homme vrai ; enfin, ses vertus et ses défauts étaient ex-

trêmes, comme chez la plupart des grands hommes; et on va voir que sous les rapports intellectuels, c'était un de ces génies rares, créés pour faire des révolutions dans tous les genres auxquels ils s'adonnent.

Bolingbroke débuta dans la carrière d'homme public, en devenant membre du parlement ou de la chambre des communes d'Angleterre. Quoique dans la fleur de sa jeunesse, on reconnut dans ses discours une étude profonde de l'histoire, des lois nationales et du droit public. Sa considération et son crédit s'établirent et s'accrurent rapidement; on admira son éloquence et son habileté dans les affaires. Les Anglais, qui avaient le plus d'esprit et de lumières, aimaient sa personne et respectaient ses talens; unique cause de ses succès, qui ne dépendaient pas, comme chez tant d'autres, des circonstances. On l'a comparé à Cicéron; mais moins fleuri et moins châtié que cet orateur, il est plus véhément, plus entraînant, plus dominé par son imagination, qui souvent lui fait mettre plus de chaleur que d'ordre dans ses pensées. Un jugement sain, toujours exercé par la réflexion, lui fournissait un fonds de logique naturelle, à l'épreuve des objections essentielles, malgré quelques paradoxes qui ne pouvaient être utiles qu'un moment et à sa cause. Quels que fussent ses argumens, il les soutenait par cette manière de raisonner, par cette éloquence mâle et rapide qui donnent du corps aux idées. Penseur profond, il les analysait sans trop les diviser, savait asservir les hommes par l'art de les juger et de leur présenter les objets, et imprimait aux affaires la forme qu'il voulait, mais toujours dans le sens qu'il croyait le meilleur. Entraîné par sa propre impulsion, il la communiquait aux autres; s'il lui échappait quel-

ques sophismes, c'était sans doute involontairement, mais ils prenaient dans ses discours les traits du vrai, et il emportait les suffrages sans jamais s'abaisser au manège de les gagner; il venait à bout de ses desseins, en étonnant plus qu'en séduisant, et par l'ascendant qu'il savait prendre sur ses auditeurs, qu'il persuadait facilement, parce qu'il était toujours persuadé lui-même qu'il ne parlait que le langage de la droiture et de la raison. Parvenu au ministère, il déploya avec la plus grande énergie, les ressources et la vaste étendue de ses moyens. L'amour de sa patrie fut constamment son seul guide. Quelqu'intérêt qu'il prît à des individus quelconques, il ne s'en servit jamais qu'autant qu'ils pouvaient être utiles; il protégea et employa les gens de lettres qui le méritaient, même de préférence, mais sans intérêt pour son amour propre. La contradiction et les malheurs qui portent à l'excès les vertus des ames fortes, comme ils détruisent les vertus des ames faibles, mirent en évidence la bonté de la trempe de celle de Bolingbroke, dont le zèle pour le bien public, ne fut pas cependant toujours exempt d'humeur; mais cet inconvénient léger ne l'empêcha pas de faire, dans la politique, une révolution aussi nécessaire que mémorable. Le traité de Westphalie avait posé en Europe, les bases d'un système d'équilibre qui se trouvait dérangé vers 1710, soit par l'accroissement de la puissance de la France, soit par l'avènement d'un de ses princes au trône d'Espagne, soit enfin par les avantages que les ennemis de Louis XIV avaient remportés sur lui pendant la guerre commencée en 1701. Bolingbroke remarque que l'Angleterre est dupe de ses alliés; que plus on laissera détruire les fondemens de l'ancienne balance politique, plus elle sera difficile à rétablir; dès-lors, il forme

un plan de pacification, à la fois sage et vaste; il le conduit à son exécution, après avoir surmonté une foule d'obstacles qu'un génie moins ferme et moins transcendant, aurait jugé invincibles, et il établit, par la paix d'Utrecht, conclue en 1713, un ordre de choses qui était évidemment avantageux à toutes les puissances de l'Europe, puis qu'il a subsisté, du moins quant au fonds, plus de 80 ans, c'est-à-dire, jusqu'au moment où la guerre de la révolution de France est devenue l'origine d'un nouveau système; mais l'ancien a assuré à son auteur l'immortalité, en justifiant la noble confiance avec laquelle, chaque fois qu'on blâma ses mesures, il prit toujours pour juge la postérité, qui est réellement le tribunal le plus équitable auquel les hommes, essentiellement grands et vertueux, doivent recourir. On ne peut mieux terminer le portrait politique de Bolingbroke, qu'en transcrivant les dernières lignes de l'essai sur sa vie et ses ouvrages, par M. de Saint-Lambert [1]. *Il doit être estimé, dans tous les temps, pour avoir été du petit nombre des hommes d'état qui ont pensé que les grandes places n'étaient pas incompatibles avec les vertus, et que la vérité et la bonne foi sont les meilleures preuves qu'un ministre puisse donner de sa capacité. Son exemple et ses ouvrages, malgré leurs erreurs, seront toujours utiles, et tant que les Anglais aimeront la liberté, ils se souviendront de Bolingbroke, et ils respecteront sa mémoire.*

Sa réputation, comme écrivain, est solidement établie, et si la critique n'a pas épargné ses ouvrages, elle

[1] Voyez le tome 5e des OEuvres Philosophiques, pages 207 et 208.

a servi en même temps à en faire sentir le mérite et à placer leur auteur au premier rang des gens de lettres. Plein de grandes idées et donnant sans cesse l'essor à son génie, il fourmille de ces traits neufs et hardis, toujours bien reçus en quelques lieux qu'ils se rencontrent. Morale, métaphysique, histoire, politique, littérature, critique, tout fut de son ressort. Le comte d'Orrery, à la fois littérateur distingué, philosophe et même savant, et dont l'opinion est par conséquent d'un grand poids, dit[1] : Que *Bolingbroke réunissait en lui la sagesse de Socrate, la dignité et l'aisance de Pline, et la délicatesse d'Horace; enfin, que ces trois qualités éclataient également dans ses écrits et dans sa conversation.* Effectivement, en lisant ses ouvrages, on est surpris d'abord de l'érudition vaste et variée qu'on y trouve répandue, quelquefois prodiguée ; on y découvre aussi quelques légères erreurs, mais ces défauts sont rachetés par de grandes vues sur l'homme et sur les gouvernemens, et par quelques vérités réellement neuves, qui doivent être éternelles. *S'il dit tout ce qui a été dit*, comme le lui reproche M. de Saint-Lambert [2], l'équité le force aussitôt à convenir, *qu'il le dit mieux qu'on ne l'a dit encore.* Il avait l'avantage de réunir deux qualités très-souvent séparées, une extrême justesse d'esprit, qui est le sentiment du vrai, et du goût, qui est le sentiment du beau; aussi, est-il un des premiers Anglais qui ait su mettre, dans la prose, de l'harmonie et de l'élégance. Cependant, il s'est moins attaché à l'ordre et à la méthode, que nos meilleurs auteurs; il a oublié quelquefois que le beau même ne plaît

[1] Dans ses ouvrages de littérature, page 155.

[2] Voyez, page 206.

qu'autant qu'il est à sa place. Si nous trouvons le génie anglais un peu trop libre, cette nation peut trouver le goût français un peu trop gênant; au reste, par égard pour la liberté anglaise, il existe une sorte de convention tacite qui fait tolérer bien des choses que l'on ne passerait pas toujours ailleurs. La Grande-Bretagne avait produit, avant Bolingbroke, de bons écrivains qui savaient penser, mais qui négligeaient, où plutôt ne connaissaient pas les véritables beautés du style, et il a servi de modèle à ceux qui sont venus après lui. S'il s'exerça dans la poésie, ce fut uniquement par délassement; mais on croit que s'il se fût livré à ce genre, il y aurait réussi; il est du moins certain qu'il avait, pour cette espèce de littérature, un goût et un jugement sûrs, anxquels Pope lui-même, malgré son génie, recourut souvent. Bolingbroke était son juge suprême, et lui donna l'idée de l'Essai sur l'homme. On citera ici quelques vers de ce poëme vraiment philosophique, dans lequel Pope, en exprimant ses sentimens pour son illustre ami, trace en même temps son portrait [1].

Arbitre de mes chants, mon génie et mon maître,
Seconde les transports que toi-même as fait naître.
Tandis qu'en liberté variant mes accens,
Je m'élève tantôt et tantôt je descends;
Que ma muse de l'homme expose la noblesse,
Ou découvre au grand jour le fond de sa bassesse;
Qu'animé par le feu de tes doctes leçons
Je prenne, comme toi, tous les airs, tous les tons;

[1] Voyez les *Principes de la morale* ou *Essai sur l'homme*, traduits en vers par l'abbé du Rénel de l'Académie française, pages 254 et suivantes du tome III des OEuvres de Pope, publiées en 1780, en 8 volumes *in*-8°.

Que, selon le sujet, par un sage contraste,
Je tombe sans bassesse et m'élève sans faste;
Que je puisse, imitant ton style ingénieux,
Passer du grave au doux, du vif au sérieux;
Dans les traits les plus forts, éviter la rudesse,
Dans le plus grand essor conserver la justesse;
Et donner de la grâce à mes raisonnemens,
Sans affaiblir leur poids par de vains ornemens.
O! tandis que ton nom recueillant notre hommage,
Sur le courant du temps passera d'âge en âge;
Dis-moi, puis-je espérer que mon frêle vaisseau
Accompagne de loin un triomphe si beau?
Qu'avec toi partageant le vent qui te seconde,
Mon nom, avec le tien, vole un jour dans le monde?
Lorsqu'enfin les héros, les ministres, les rois,
De l'implacable mort auront subi les lois;
Que les fils rougiront, informés que leurs pères,
Jaloux de ton éclat, furent tes adversaires;
Perçant de l'avenir les voiles ténébreux,
Ces vers apprendront-ils à nos derniers neveux,
Que m'ouvrant les trésors de la philosophie,
Tu fus et le soutien et l'honneur de ma vie;
Qu'encouragé par toi, je cherchai dans mes chants
Non le charme des sons, mais la beauté du sens;
Que j'osai négliger les peintures brillantes,
Pour présenter au cœur des vérités touchantes;
Qu'éteignant de l'erreur le vulgaire flambeau,
Je fis sur les mortels briller un jour nouveau;
Que de l'orgueil humain confondant l'imposture,
J'appris que tout est bien dans toute la nature;
Que de nos passions les prompts élancemens
Prêtent à la raison d'utiles instrumens;
Que l'amour propre, au fond, loin d'être méprisable,
Fait le bonheur de l'homme et le rend sociable;
Qu'il ne peut ici-bas être vraiment heureux,
Si la seule vertu n'est l'objet de ses vœux;
Et que pour un mortel la science suprême,
Est enfin de savoir se connaître soi-même.

Pope et d'autres poëtes anglais n'étaient pas les seuls qui ambitionnassent le suffrage de Bolingbroke en matière de poésie; Voltaire lui-même, si bon juge, s'empressait de le consulter. Leur liaison datait de 1719, époque où ce favori des muses, qui portait encore le nom d'Arouet, donna sa tragédie d'Œdipe. Bolingbroke mandait à ce sujet, à madame de Ferriol, le 4 février : « Je vous serai très-obligé de la lecture que vous voulez bien me procurer de la tragédie de M. Arouet. Si je n'avais pas entendu parler avec éloge de cette pièce, je ne laisserais pas d'avoir une grande impatience de la lire. Celui qui débute en chaussant le cothurne, par joûter contre un tel original que M. Corneille, fait une entreprise fort hardie, et peut-être plus sensée qu'on ne pense communément. Je ne doute pas qu'on n'ait appliqué à M. Arouet, ce que M. Corneille met dans la bouche du Cid. En effet, son mérite n'a pas attendu le nombre des années, et son coup d'essai passe pour un coup de maître [1] ». Cette opinion, flatteuse pour Voltaire, se soutint sans altération pendant plusieurs années; mais elle paraît avoir essuyé un échec à la fin de 1725. Ce grand poëte avait une sorte d'inégalité ou de vivacité, qui le faisait quelquefois parler par une impulsion, et agir par une autre. Dans un moment d'enthousiasme pour Bolingbroke, il voulut lui dédier son poëme de la Henriade. L'Anglais crut devoir refuser cet honneur, et Voltaire insista. Alors Bolingbroke répondit à madame de Ferriol [2], qui lui avait écrit à cet égard : « Un aussi « bel ouvrage demande un patron plus considérable. Je

[1] Tome III de cette collection, page 7.

[2] Le 24 novembre — 5 décembre 1725. Voyez cette collection, tome III, pages 268 et 269.

« suis prêt à rendre à l'auteur tous les services qui dé-
« pendront de moi; l'amitié que j'ai pour lui, et le mérite
« réel de son poëme, m'y engageront de reste, et je
« n'ai besoin d'aucun autre motif. Il se peut donc qu'il
» change de dessein; il se peut même qu'il ne l'ait ja-
« mais eu; mais la grâce que j'ai à vous demander, c'est
« de le sonder de fort loin sur ce sujet, et de tâcher de
« me mettre au fait de ses intentions; je vous en dirai
« tout naturellement la raison. Je serais curieux de sa-
« voir comment il veut parler de moi, par un motif
« tout opposé à celui qu'avait Cicéron, quand il écrivait
« à son ami Lucceius : *Je crains les louanges, parce*
« *que je crains le ridicule.* J'aurais d'autres choses à
« vous dire sur ce point, mais en voici assez pour le
« coup. Gardez-moi le secret, et répondez-moi à votre
« loisir ». On peut juger de cette réponse, par la réplique de Bolingbroke [1]. « Ce que vous me mandez de Voltaire
« et de ses projets, est dans son caractère et tout-à-fait
« probable; ce qu'il me mande, y est tout-à-fait contraire.
« Je lui répondrai dans quelque temps d'ici, et lui laisserai
« toute sa vie la satisfaction de croire, qu'il me prend pour
« dupe, avec un peu de verbiage ». Soit que Bolingbroke continuât à dissimuler, soit, comme il est plus vraisemblable, qu'il eût reconnu que le poëte avait moins l'inconvénient d'être faux, que d'obéir à une imagination ardente souvent trop peu réfléchie, il finit par l'accueillir et le traiter aussi bien qu'auparavant, pendant le séjour qu'il fit en Angleterre, depuis septembre 1726, jusques vers la fin de 1728 : ils y eurent encore plus de rappro-

[1] Le 17 — 28 décembre 1725. Voyez cette collection, t. III, page 274.

chemens qu'en France. Voltaire dédia à Bolingbroke sa tragédie de Brutus, jouée en 1730, et la lui envoya précédée d'un discours sur la tragédie, dans lequel on lit ce qui suit : *Souffrez donc que je vous présente Brutus, quoique écrit dans une autre langue*, DOCTE SERMONIS UTRIUSQUE LINGUAE [1]*; à vous, qui me donneriez des leçons de français aussi bien que d'anglais; à vous, qui m'apprendriez du moins à rendre à ma langue cette force et cette énergie qu'inspire la noble liberté de penser; car les sentimens vigoureux de l'ame, passent toujours dans le langage; et qui pense fortement, parle de même.* Ce n'était pas un vain compliment, et Voltaire ne faisait que rendre à Bolingbroke un hommage qui lui était dû, et qu'il renouvela, en écrivant le 24 février 1733, à propos de ses *Lettres philosophiques*, à Thiriot, qui était alors à Londres : *Je vous prie de dire à milord Bolingbroke et à milord Bathurst, etc., combien je suis flatté de leur approbation. Ménagez leur crédit pour l'intérêt de cet ouvrage.*

Il convient de fixer l'attention sur les écrits philosophiques de Bolingbroke; ceux de ses ouvrages qu'une classe d'hommes, qui trouvait son intérêt personnel à tâcher de les combattre, a le plus critiqué. Elevé dans la religion anglicane, qui permet à la raison de discuter ses principes, Bolingbroke étudia les dogmes du christianisme, s'attacha à les approfondir, et finit par leur préférer la religion naturelle. Il devint *déiste*, c'est-à-dire, qu'il adorait un dieu tout puissant, et dont l'existence est trop bien prouvée, pour qu'il soit nécessaire que des prêtres quelconques, qui n'en peuvent

[1] Vous qui possédez si bien l'une et l'autre langue.

savoir plus que d'autres, à cet égard, se chargent de la certifier, et se prétendent les dépositaires de dogmes révélés. Il ne voyait point de mal, ni physique ni moral, dans l'univers; il tenait beaucoup à ces opinions, et il chercha à les répandre; mais cet esprit de prosélitisme ne tendait pas, comme l'en ont accusé ses adversaires de mauvaise foi, à renverser l'ordre de la société, et à saper les fondemens de la morale; ses intentions, sur ce point, sont clairement exprimées dans une lettre qu'il écrivit au docteur Swift, le 12 septembre 1724[1]. « Le nom d'*es-*
« *prits forts*, dit-il, est, selon que je l'ai observé, donné
« communément à ceux que je regarde comme les fléaux
« de la société; parce que leurs efforts tendent à en rom-
« pre les liens, et à ôter un frein puissant à cet animal
« féroce, l'homme, tandis qu'il conviendrait de le con-
« tenir encore par une dixaine d'autres..... Si cepen-
« dant, par *esprit fort*, vous entendez un homme qui
« fait un libre usage de sa raison, qui recherche la vérité
« sans passion et sans préjugé, et qui s'y attache invio-
« lablement, alors vous entendez un homme sage et hon-
« nête, et tel que je travaille à l'être..... Je ne doute
« pas que vous ne soyez à cette heure convaincu de mon
« orthodoxie, et que vous ne me mettiez plus à côté de
« Spinosa, dont je méprise et abhorre le système d'une
« substance infinie, ainsi que j'ai droit de le faire; parce
« que je suis à même de démontrer pourquoi je l'abhorre
« et le méprise ». On voit que Bolingbroke, très-opposé à l'athéisme, était seulement convaincu, que la raison éclai-

[1] Voyez les OEuvres de Swift publiées en anglais, par M. Thomas Sheridan, tome XII, page 126, et notre collection, tome III, pages 246, 247, 248, 250 et 251.

rée par la philosophie, épure davantage les mœurs, que le seul christianisme; il répétait souvent, qu'*il suffit d'être juste pour être vrai fidèle, et d'être généreux pour être saint* [1]. Ces principes avidement saisis et propagés par les hommes les plus éclairés de diverses nations, produisirent, dans les opinions religieuses, une révolution qui alarma vivement les théologiens de toutes les sectes. On n'examinera pas ici si ce fut un bien ou un mal, mais on observera qu'on croit généralement Voltaire le promoteur de ces nouvelles idées, ou le fondateur de ce qu'on appèle *le parti philosophique*, tandis qu'il ne fut réellement que l'écho de Bolingbroke, et un des premiers apôtres de son système. Il publia, en 1767, sous le titre d'*Examen important de milord Bolingbroke, écrit vers* 1736, un ouvrage qui n'est pas du philosophe anglais; il lui emprunta seulement un grand nombre d'idées et de réflexions, qu'il arrangea et présenta à sa manière, dans son livre, réimprimé en 1785 [2], avec des notes faites exprès, pour persuader aux simples que cet opuscule, contenant les argumens les plus forts qu'on puisse alléguer, contre le christianisme en général et la secte catholique en particulier, n'était pas de Voltaire.

Il nous reste à défendre la mémoire de Bolingbroke des calomnies employées pour la diffamer, et à repousser les coups que l'esprit de parti a cherché à lui porter. M. Thomas Sheridan, ministre de la religion anglicane, et éditeur des œuvres de Swift, en anglais, a joint, à la lettre adressée à ce dernier, le 12 septembre 1724, par le lord Bolingbroke, et qui se trouve

---

[1] Voyez l'Essai de Saint-Lambert, page 173.

[2] Voyez, tome XXXIII des OEuvres de Voltaire, édition *in*-8°.

tome XII, page 126, une longue note dans laquelle il maltraite également Bolingbroke et M. David Mallet, éditeur de ses œuvres. Il reproche au premier que, contradictoirement aux déclarations contenues dans sa lettre du 12 septembre, il légua ses écrits contre la religion, à M. Mallet, avec l'injonction de les publier, ainsi que le prouve une lettre de celui-ci au lord Hyde, vicomte Cornbury [1]. M. Sheridan ajoute, qu'il se servira de l'autorité du lord Bolingbroke lui-même, pour avancer qu'il a été un des fléaux de la société, quand même les opinions qu'il a hasardé contre la religion, seraient certaines; que ses efforts tendaient visiblement à briser les liens sociaux, à renverser tous les principes; qu'en ordonnant de publier des ouvrages qu'il savait propres à détruire la morale et le bonheur publics, sur-tout à une époque où il ne pouvait retirer aucun avantage personnel du mal qu'il faisait, c'était commettre un acte d'impiété, plus *criminel et plus diabolique* qu'aucun de ceux dont l'histoire de tous les âges et de toutes les nations nous a conservé le souvenir; que Mallet avait un intérêt pécuniaire (en vendant à un libraire les écrits de Bolingbroke), d'anéantir, à l'instigation de ce dernier, les bases morales et religieuses de son pays; que la conduite de cet éditeur est toujours une preuve de dépravation

[1] Henri, comte de Clarendon et de Rochester, marié à Jeanne, sœur du comte de Gower, et mort le 10 décembre 1753, eut pour fils, Henri Hyde, connu d'abord sous le nom de lord Keer, et ensuite de lord Hyde, vicomte Cornbury. Il fit, en 1753, une chute de cheval, se blessa à la tête, perdit l'usage de la raison qu'il ne recouvra pas, et mourut peu à près avant son père. C'est au lord Hyde que Bolingbroke avait adressé ses lettres sur l'histoire.

naturelle, dût-on supposer contre toute vraisemblance, qu'il ne sentit pas toute l'étendue du mal qu'il faisait; qu'il est également inadmissible qu'il ait pu se croire indispensablement obligé d'imprimer les preuves de la perversité de Bolingbroke, au lieu de les supprimer, ainsi que son devoir d'homme et de citoyen le lui prescrivait; enfin, que telle fut l'opinion manifestée à Mallet, par le lord Cornbury, lorsqu'il apprit qu'il allait mettre sous presse les écrits de Bolingbroke, sur les matières sacrées. M. Sheridan ajoute (tome xii, page 131), *que pour la satisfaction du lecteur*, il fera imprimer, à la fin de la collection des œuvres de Swift, le paragraphe du testament de milord Bolingbroke, par lequel il avait légué ses écrits à Mallet, les lettres du lord Cornbury à cet éditeur, enfin la réponse de Mallet. Cependant, ces pièces annoncées avec tant d'emphase, et si propres à appuyer les assertions de M. Sheridan, ont été omises, soit qu'il lui fût impossible de les produire, ou qu'elles ne contissent pas ce qu'il avançait. Au surplus, M. Sheridan ne serait pas le premier théologien qui aurait allégué des preuves imaginaires; d'ailleurs, M. de Saint-Lambert, intimément lié avec le lord Hyde, ne dit pas un mot de son improbation sur la publicité des ouvrages philosophiques de Bolingbroke, dont il s'honorait au contraire d'avoir été l'ami et le disciple. S'il eût blâmé cette publicité, il ne l'aurait pas sans doute dissimulé à M. de Saint-Lambert, et c'était un fait trop important pour que celui-ci l'eût passé sous silence. Quoi qu'il en soit, la virulente diatribe du prêtre anglais, manque à la fois de justice, de mesure, et même de bonne foi, en ce qu'il tente de tirer, de la lettre de Bolingbroke à Swift, des argumens totalement contraires à son contenu, et

qu'il affecte de confondre l'athée ou le matérialiste qui ne croit à rien et ne respecte rien, avec le déiste qui, à la vérité, n'a pas la foi chrétienne, et peut ne pas aimer les prêtres ; mais qui, reconnaissant un dieu et une providence, est bien éloigné de vouloir saper la morale et les liens sociaux. M. Sheridan est donc inexcusable dans ses conclusions. Mais telle est la logique de ceux qui, (pour me servir d'une expression de Bolingbroke)[1], *vivent* ou *trafiquent de mystères*. Ils imitent plus ou moins l'abbé Boileau, docteur de Sorbonne, et frère du célèbre poëte Despréaux. Un jour que l'incomparable fabuliste la Fontaine poussait à l'ecclésiastique des argumens très-embarrassans, ce dernier, le regardant fixement de la tête aux piés, lui répliqua : *Monsieur de la Fontaine, vous avez mis un de vos bas à l'envers ;* ce qui était vrai, heureusement pour le théologien ; mais éluder une question, changer d'objet, divaguer, accuser légèrement, ou même calomnier, n'est pas répondre.

L'auteur de cette notice a connu autrefois la veuve de Mallet, morte il y a environ quinze ans, plus qu'octogénaire. Cette femme, aussi spirituelle qu'instruite, avait vécu dans une étroite liaison avec Bolingbroke, Swift, Pope et plusieurs autres personnages distingués, qui se réunissaient quelquefois chez elle, et on lui a entendu raconter sonvent, que c'était une société de purs déistes ; mais que Swift, en sa qualité de prêtre et de doyen de Saint-Patrice, était seulement un peu plus réservé que les autres, quoiqu'il pensât foncièrement de même. Cette autorité paraît plus certaine que celle de M. She-

[1] Voyez la lettre au docteur Swift, du 23 octobre 1716, tome II, page 477.

ridan, parce qu'elle est plus désintéressée; d'ailleurs, des preuves plus fortes encore la combattent assez victorieusement pour la faire évanouir. C'est Bolingbroke qui, ainsi qu'on l'a dit, fournit à Pope le plan de son *Essai sur l'homme*, poëme dans lequel on admet l'immortalité de l'ame et toute la doctrine des déistes. D'un autre côté, Mallet, sincère et constant admirateur de Bolingbroke, qui lui donna une marque éclatante de confiance, en lui laissant ses manuscrits et le soin de les publier, a toujours professé, sur la religion, les mêmes principes que son patron. Son poëme de l'*Ermite*, ou *Amyntor et Théodora*, imprimé pour la première fois en 1747, et que Bolingbroke avait lu et approuvé, respire la morale la plus pure et la plus analogue à celle de la religion chrétienne, et l'entière soumission aux décrets de la providence, en même temps que le suicide et les opinions des matérialistes y sont représentés comme les crimes qui dégradent le plus l'espèce humaine. On croit qu'en voilà assez pour prouver que le lord Bolingbroke, Mallet et leurs amis, furent déistes, mais ne voulurent jamais être ni matérialistes, ni athées, ni corrupteurs. Il reste donc à M. Thomas Sheridan, le blâme d'avoir cherché à calomnier leur mémoire, et à insinuer que quiconque ne professe pas le christianisme, ne peut avoir ni probité, ni vertu; système à la fois odieux, faux, absurde, qui ne peut être soutenu que par un prêtre fanatique ou fourbe, mais qui permet une application assez heureuse de la devise de Bolingbroke, *Nihil admirari*, (*n'être étonné de rien*), qu'une profonde connaissance des hommes lui avait fait adopter.

C'était probablement la destinée de Bolingbroke, d'être déchiré par les prêtres de son pays, car M. Sheridan n'a

été que l'écho de trois autres critiques anglais qui l'avaient précédé : 1° Clogher, évêque de Cloyne en Irlande; 2° un M. Hervey, sinon ministre anglican, du moins digne de l'être, en supposant que le fanatisme et l'injustice sont des titres pour cela; 3° un anonyme qui, s'il n'était pas prêtre, était un Whig très-ardent, mais qui a du moins la bonne foi d'avouer qu'il fonde, en très-grande partie, son jugement sur Bolingbroke, sur les opinions de MM. Clogher et Hervey. Ces trois critiques seraient inconnus en France, si M. Suard n'avait fait insérer une traduction de l'ouvrage du dernier, dans les *Variétés littéraires* [1]. Ce morceau est intitulé : *Observations sur la correspondance littéraire de milord Bolingbroke, ses ouvrages politiques, et ses papiers sur différens sujets, avec l'examen des causes et des progrès de sa réputation.* M. Suard, trop juste et trop éclairé pour adopter des jugemens passionnés, observe, dans une note, *qu'il a tirée d'une gazette anglaise, l'écrit en question; qu'on y remarque toute l'amertume et l'injustice de la satyre, mais que des traits ingénieux qu'on y trouve, pourront plaire aux lecteurs, sans détruire pour cela la haute opinion qu'on a conservée des talens de milord Bolingbroke.* Les bornes que nous nous sommes prescrites, ne permettant pas de rapporter les traits satyriques ingénieux dont parle M. Suard, on exposera simplement les principales calomnies, ou les sophismes avancés par l'auteur des observations.

« L'enthousiasme, dit-il, avait peint milord Bolingbroke, et le portrait avait été approuvé des plus grands esprits. — Pope et Swift commandaient à nos sens; nous n'o-

[1] Tome 1, page 397. Paris 1768, *in*-12.

sions nous en servir, qu'autant qu'ils nous le permettaient [1]. — On voit, dans leurs lettres et dans l'Essai sur l'homme de Pope, qu'ils ne se servaient que de termes respectueux, sans aucune familiarité, et que Bolingbroke n'y répondait pas tonjours d'un ton obligeant. — Aucun de ces trois hommes célèbres ne m'a paru soutenir, dans ses meilleures lettres, l'idée qu'on a de leurs talens. — (On passe ici trois mortelles pages remplies de divagations, pour tâcher de prouver que les lettres particulières de Cicéron et de Pline valent mieux que celles de Bolingbroke). — Je crois qu'on conviendra aisément que Bolingbroke pour l'arrogance, Pope par sa vanité, et Swift par son insolence, étaient de vrais originaux. Le dernier fut sans doute le plus grand esprit de son temps, mais le premier ne fut pas le plus grand homme; le second ne fut pas non plus le plus grand poëte, à beaucoup près [2]. — Ce serait, dit-on, faire injustice à Bolingbroke, que de juger de lui par ses lettres familières : pas autant qu'on le pense [3]. — Dans plusieurs autres de ses écrits, quelle prolixité, quelle pesanteur, comme il l'avoue lui-même!... Que son ironie sur la famille royale est maigre et triviale! Que tous ses parallèles sont

---

[1] Les anglais sont trop attachés à la liberté de penser, pour porter la déférence à ce point.

[2] On ne peut souscrire à ces décisions, et l'on est indigné de l'impudence avec laquelle ces anglais s'acharne à dénigrer trois des plus grands hommes de son pays.

[3] A l'époque où cet Aristarque écrivait, on ne connaissait encore, au plus, en Angleterre, que les cinq ou six lettres particulières de Bolingbroke qui se trouvent dans les OEuvres de Pope. Comment porter un jugement raisonnable sur une si faible base?

forcés! Quant à la partie politique, il faut que je l'abandonne aux politiques mêmes, comme a fait l'évêque Clogher [1]. Il est cependant aisé de voir, qu'il a défiguré tous les passages de l'histoire d'Angleterre, pour les faire servir à ses passions [2]. — Son *Roi patriote*, avec les pièces qui l'accompagnent, . . . sont les premiers ouvrages qui nous ont découvert son mépris pour l'écriture sainte, qu'il avait toujonrs affecté de respecter, même avec ses intimes amis [3]. — Le chevalier Robert Walpole répondit de son mieux (*à l'écrivain par occasion*, publié en 1727), avec plus d'esprit, d'élégance, de dignité et de mépris supérieur, qu'on n'en a jamais mis dans aucune réplique faite à la méchanceté et aux menaces d'un ennemi impuissant.— Il est sûr que Walpole avait de grands talens, qn'il y joignait d'excellentes qualités, et qu'il avait un certain penchant pour la vertu [4], qu'on lui voyait quelquefois en public, et toujours dans le particulier. A l'égard de Bolingbroke, pour lui supposer quelque bonne qualité du cœur, je crois qu'il faut s'en rapporter à lui-même ou à Pope. Ses actions et ses écrits prouvent, qu'il n'a jamais cherché le bien, ni senti les beautés de la vertu. Quoi qu'il dise, il a tonjours détourné ses regards de tout ce qui était

---

[1] Très-facile manière de juger les choses, que de n'en pas parler.

[2] C'est ce qu'il fallait prouver.

[3] Bolingbroke supposé hypocrite !

[4] C'est sans doute l'unique fois qu'on a eu l'effronterie de parler du *certain penchant* de Robert Walpole pour la vertu.

beau ou bon [1]. — Son John Trott, qu'il composa pour le *Craftsman*,... est, à la vérité, bien écrit; il y a beaucoup de feu, l'esprit y est bien ménagé, l'art infini, le style inimitable. — Autant que j'en puis juger, il avait plus d'esprit qu'aucun de ses contemporains, mais il n'était pas savant. Suivant ce qu'il nous dit lui-même, il était impossible qu'il le fût. Je n'ai jamais vu personne qui lui contestât des talens extraordinaires; mais ces talens ne sont pas toujours ce qu'on appèle génie. — Quant à l'examen de ses *Lettres sur l'histoire*, je ne me propose pas de revenir sur ce que l'évêque Clogher et M. Hervey ont si bien discuté..... Tout lecteur, sans enthousiasme, n'y trouvera que ce qu'on rencontre dans les autres écrivains, au style près qui, dans Bolingbroke, est rempli de beautés. Il faut avouer aussi qu'il composait avec bien de l'adresse et de la facilité. — Il lui fallait de la réputation à quel prix que ce fut; aussi s'y prit-il de toutes les manières pour en acquérir. En conséquence, il flatta Pope, quoiqu'il le détestât. Il sut tirer de lui ce beau portrait qu'on trouve dans l'Essai sur l'homme. Comme il craignait Swift, qui écrivait l'histoire des dernières années du règne de la reine Anne, il le flatta aussi, et en obtint des louanges telles qu'il le souhaitait; il le haïssait cependant sincèrement, depuis sa querelle avec le comte d'Oxford [2]. — Voyons ce qu'il

[1] Que d'infames calomnies en peu de mots! Quoi que dise lui-même l'auteur des Observations, il n'était qu'un lâche et méprisable libelliste.

[2] Il aurait fallu du moins essayer de prouver ces faits qui sont de toute fausseté; d'ailleurs, comment peut-on ériger en esclaves Pope et Swift, tous deux du caractère le moins flexible et le plus indépendant?

dit de lui-même et d'une pièce qu'il avait adressée à Robert Walpole : *Je suis content de voir que nos noms passeront à la postérité, l'un comme le poison, l'autre comme l'antidote.* — Il faudra que ses ouvrages périssent avant qu'un Anglais célèbre son nom.... Il prêche l'athéisme, et ne cherche qu'à exciter la rebellion ».

On voit que le censeur, d'autant plus méprisable qu'il s'est caché sous l'anonyme, et dont on vient de rapporter les principales phrases, termine sa diatribe comme M. Sheridan a terminé la sienne, par une de ces accusations d'athéisme d'autant plus odieuses, qu'elles sont moins prouvées, et qu'au milieu d'imputations également fausses et révoltantes, et même quelquefois contradictoires, la force de la vérité lui arrache cependant, que le style de Bolingbroke est noble, inimitable et rempli de beautés; enfin qu'il avait plus d'esprit qu'aucun de ses contemporains.

Vers la même époque où ce révoltant libelle souillait les papiers publics anglais, Bolingbroke essuyait en France une critique un peu moins amère, quoiqu'aussi mal fondée. La traduction de ses *Lettres sur l'histoire*, ayant paru en 1752, en 2 volumes *in*-12, l'abbé Fréron qui, à sa sortie de chez les Jésuites, avait pris le petit collet qu'il troqua ensuite contre une femme, rédigeait, en attendant l'*Année littéraire*, un journal intitulé *La nouvelle bigarrure*, et y inséra, dans les tomes VII et VIII, contenant les mois de septembre et octobre 1753, une critique en deux articles [1], sur l'ouvrage de Bolingbroke, à qui il reproche : 1° « Qu'on n'a

[1] Voyez, tome VII, page 79; et tome VIII, page 36, édition de la Haye.

jamais vu de lettres moins épistolaires, que ses lettres sur l'Histoire; que son style est embarrassé, rude, rempli de longueurs et d'obscurités; 2° que sa narration est naturellement très-diffuse, ses réflexions fort sensées, quoique toujours prolixes; 3° qu'il est trop savant et d'une érudition importune; 4° qu'il a bâti l'édifice le plus mal ordonné, que la critique connaisse; qu'il est nn misantrope qui obéissait, en écrivant, au tempéramment bilieux qui le dominait; qu'il distile le fiel et l'amertume sur les années glorieuses du règne de Louis XIV, et que les temps malheureux qui ont ensuite affligé le monarque, ne peuvent appaiser la fureur de l'écrivain anglais; 5° qu'il ne laisse pas néanmoins de dire, de temps en temps, d'assez bonnes choses, mais qu'elles sont comme étouffées dans un verbiage qui ne finit pas; 6° que c'est toujours le même emportement contre la France, le même déchaînement contre les puissances de l'Europe, les mêmes plaintes contre le gouvernement de son propre pays; 7° que tout ce qu'on vient de dire, n'empêche pas de convenir, que Bolingbroke avait beaucoup de mérite, que c'était un politique habile, un grand homme d'état; que son esprit était orné, si c'est là le terme propre, d'une érudition peu commune; qu'il avait beaucoup lu et trop retenu; mais qu'on peut être né avec un génie supérieur, qu'on peut acquérir une infinité de connaissances, et conserver en même temps un cœur ulcéré par la disgrace, un esprit dur, un caractère inflexible, enfin être médiocre ».

Le résultat naturel de cette conclusion, c'est que, puisque Bolingbroke était un homme médiocre, l'abbé Fréron pour avoir fait cette importante découverte, était nécessairement un homme supérieur; malheureusement

pour ce dernier, il ne s'accorde pas même sur le mérite du style avec le critique anglais, qui devait savoir mieux sa langue que l'abbé ex-jésuite. Ils s'accordent encore moins sur l'érudition, l'un trouvant Bolingbroke trop, et l'autre trop peu savant; enfin, l'un lui fait des reproches auxquels l'autre n'a pas songé, et qui sont également destitués de fondement; comme ils n'improuvent guère que par l'effet d'une malveillance marquée, ou de leur méchanceté naturelle, il est superflu de s'arrêter davantage à leurs assertions; il suffit d'observer que l'Anglais aurait dû prouver ce qu'il avançait, et que la meilleure manière dont le Français pouvait réfuter les lettres sur l'histoire, était d'en écrire de meilleures. On aurait désiré, par zèle national, que le Fréron de Londres fut encore plus blâmable que le Fréron de Paris, quoique celui-ci avoue qu'on regarde Bolingbroke, dans sa patrie, comme un des plus grands génies qu'elle ait produit, mais on ne peut nier que les deux Aristarques se valaient bien; d'ailleurs le dernier a l'impudence d'avancer (pag. 37 et 38) : « Que la nation britannique était très-mécontente de la paix d'Utrecht; que quand Bolingbroke se réfugia en France (en 1715), il y reçut un accueil favorable, et même des bienfaits de Louis XIV, qui furent continués par son auguste successeur; que Bolingbroke était un homme inquiet, misantrope, et toujours mécontent; qu'il joignait le vice de l'ingratitude, à ses défauts; qu'il ménagea encore moins la France qui l'avait si bien reçu, que l'Angleterre qui l'avait proscrit; qu'il ne faut donc plus être étonné des écarts de cette imagination bouillante et de ce mauvais cœur, qui sacrifiait, au ressentiment de sa disgrace, toutes les qualités d'un galant homme; que c'était dans le temps même que nous lui donnions un

asile, qu'il composait ses lettres sur l'Histoire, où il parle si mal de notre nation; et tandis qu'il vivait des bienfaits du prince adoré (Louis XV), qui nous gouverne, il écrivait contre son auguste bisaïeul, de la manière la plus indécente ». Voilà autant de mensonges que de mots; en nous servant des expressions de Fréron, nous dirons de lui-même, qu'*il joignit le vice de la calomnie à ses défauts;* car Bolingbroke vécut, pendant son exil, avec l'argent qu'il avait emporté d'Angleterre, et n'accepta jamais, ni d'aucun roi, ni de personne, le moindre secours pécuniaire; il ne chercha pas à dénigrer Louis XIV et la nation française, mais il discuta, en politique habile, les événemens de ce long et glorieux règne, qui ne fut pas néanmoins exempt de taches. Il ne serait pas impossible que M. Fréron eût été excité par les ennemis de Bolingbroke, ou qu'il eût cédé à un intérêt personnel en déchirant sa mémoire dans son libelle, qu'il fit publier en Hollande, parce qu'il n'aurait peut-être pas été imprimé en France, où Bolingbroke avait laissé beaucoup d'amis.

On sera moins étonné que ce dernier ait été critiqué si injustement par Fréron, si l'on considère que ce journaliste était l'écho du parti jésuitique, qui ne pardonnait jamais, et dont l'Anglais s'était attiré la haine, par cette véhémente sortie [1]. « (Sous la reine Elisabeth), l'influence de la cour de Rome était aussi prépondérante en France et en Angleterre (moins cependant dans le dernier royaume que dans le premier), que durant le onzième siècle, du temps du brave et infortuné empereur

[1] Voyez les Remarques de Bolingbroke sur l'histoire d'Angleterre, tome 1 de ses OEuvres, *in*-4.°, page 395, lettre XIII.

Henri IV, et de l'insolent moine Grégoire VII [1]. C'était le résultat de l'établissement des Jésuites, par un Espagnol extravagant [2]. Cet ordre avait eu l'insigne honneur, que tant d'autres moines avaient cherché à partager, de donner au pape, dans les états chrétiens, une autorité semblable à celle qu'exerçait *le roi des assassins*, ou *le Vieux de la montagne*, ainsi qne l'appèlent les anciens historiens français; autorité qui devint fatale à Henri III et à Henri IV, rois de France, et qui faillit à l'être également à la reine Elisabeth, et même à (Jacques Ier), son successeur ».

En voilà assez sur les imputations de toutes les espèces, dont on a cherché à ternir la réputation de Bolingbroke, avec d'autant plus de malignité, que sa vie entière, et les faits appuyés de preuves qu'on trouve dans cet Essai, détruisent au moins les principales. Au surplus, les divagations de quelques ministres anglicans, ou d'autres critiques mal intentionnés, ne peuvent atténuer une vérité incontestable : c'est, qu'après avoir effectué une grande et salutaire révolution dans la politique de l'Europe, par le traité d'Utrecht, Bolingbroke en opéra, par ses écrits, une autre non moins remarquable dans l'esprit humain, et qu'il est prodigieux que deux résultats aussi majeurs, soient l'ouvrage d'un seul homme; car la nature ne forme que bien rarement des êtres assez privilégiés, pour primer comme lui dans plus d'un genre.

---

[1] Il s'appelait Hildebrand, était fils d'un charpentier, et fut d'abord bénédictin à Cluni.

[2] Ignace de Loyola.

FIN DE L'ESSAI HISTORIQUE.

TABLE,

OU

CATALOGUE RAISONNÉ

Des Ouvrages du lord BOLINGBROKE, selon l'ordre qu'ils occupent dans la collection de ses OEuvres, publiée à Londres, en 1754, par M. *David Mallet*, en cinq vol. *in*-4°.

TOME PREMIER.

Lettre écrite à M. Guillaume Windham, en 1717.

Elle a été traduite en français par M. *Favier*, en 1754, en un volume *in*-8, sous le titre de *Mémoires secrets de Milord Bolingbroke.* (Voyez le Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, par M. *Barbier*. Tom. II, page 64, n° 4467.)

Réflexions sur l'Exil.

Traduites en français, en 1752, par M. *Barbeu du Bourg*, docteur en médecine [1], et jointes au premier volume des Lettres sur l'Histoire, traduites par le même. L'objet des Réflexions sur l'exil est de faire voir, que ce n'est ni dans la dissipation de l'esprit, ni dans la longueur du temps qu'il faut chercher un remède à ses afflictions; mais que c'est le souvenir des malheurs passés qui doit adoucir et soulager nos disgraces présentes.

L'Écrivain par occasion, n° 1, 2 et 3, avec cette épigraphe:

..... *Fidens animi, atque in utrumque paratus* [2].

Le premier songe de Camilick.

---

1 Mort en décembre 1779.

2 *Une ame ferme est préparée à tout.* Virgile. Énéide, liv. II, vers 61

Réponse à la défense de l'enquête sur les raisons de la conduite de la Grande-Bretagne.

Observations ou Remarques sur l'histoire d'Angleterre, (d'abord publiées dans un ouvrage périodique, intitulé *le Craftsman.*)

TOME II.

Dissertation sur les partis politiques.

Cet ouvrage fut imprimé à la Haye en 1734, en un petit volume *in*-12, sous ce titre: *La politique des deux partis, par rapport aux affaires du dehors, tirée de leurs propres écrits et vérifiée par le cours des événemens.* (Voyez le Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, par M. *Barbier.* Tome II, page 206, n° 5557.) On ne sait par qui cet ouvrage fut traduit en français; peut-être que Bolingbroke l'écrivit lui-même en cette langue.

Lettres sur l'étude et l'usage de l'histoire[1], au nombre de huit, sans compter celle adressée à Pope, contenant le plan d'une histoire générale de l'Europe, et celle à milord Bathurst, sur le véritable usage de la retraite et de l'étude.

Ces dix lettres, traduites en français par M. *Barbeu du Bourg*, docteur en médecine, furent publiées, en 1752, en deux vol. *in*-12. Le tome second de cette traduction a été réimprimé, en 1754, sous le titre de *Siècle politique de Louis XIV.* (Voyez le Dictionnaire des auteurs anonymes et pseudonymes, par M. *Barbier.* Tome I, page 490, n° 3883.)

TOME III.

Lettre sur l'esprit de patriotisme.

Idée d'un roi patriote.

Bolingbroke publia, en 1749, cet ouvrage, dont il y avait eu précédemment une édition imprimée par les soins de

[1] Elles furent écrites pour l'usage du lord Hyde, vicomte de Cornbury, en qui Bolingbroke avait démêlé de bonne heure des talens dignes d'être cultivés.

Pope, mais qui ne fut pas répandue. M. de Saint-Lambert observe, dans son Essai sur la vie de Bolingbroke[1], que *Le Roi patriote* fut composé sur la demande du Prince de Galles, et que cet opuscule est rempli de connaissances, de philosophie, d'éloquence, de vues sublimes et de lieux communs.

De l'état des partis à l'avénement du roi George Ier.

Les trois ouvrages précédens ont été publiés en français, en 1750, en un vol. *in*-8. Le Dictionnaire des livres anonymes et pseudonymes, par M. *Barbier*, tome 1, page 489, n° 3880, en attribue la traduction à M. le comte de Bissy, depuis l'un des quarante de l'Académie française; mais elle lui était disputée par un maître d'anglais, nommé Flinth, qui avait présidé à cette version, dont Duclos et Crébillon le père revirent ensuite légèrement le style. (*V. Le Journal historique de Charles Collé*, novembre 1750, page 307.)

Quelques réflexions sur l'état présent de la nation, principalement sur ses impots et sa dette, et sur leurs causes et leurs conséquences.

Ces réflexions ont été traduites en français, par l'abbé *le Blanc*, à la suite des *Discours politiques* de Hume, 1754, deux vol. *in*-12, et publiées séparément la même année, sous le titre de *Testament politique de Bolingbroke.*

Substance de diverses lettres écrites originairement en français, et adressées à M. de Pouilli[2], vers 1720.

Lettre à laquelle un sermon de l'archevêque Tillotson a donné occasion.

---

1 Œuvres philosophiques, tome V, page 201.

2 Voyez à son sujet la note qui se trouve tome III, page 138 et 139. On ajoutera seulement ici, qu'outre M. de Burigni, qui fut aussi de l'académie des inscriptions et belles-lettres, M. de Pouilli avoit encore un frère, nommé Champeaux, employé dans la carrière diplomatique, et qui fut successivement commissaire du commerce de France à Cadix, résident à Genève, et ministre plénipotentiaire près du Cercle de Basse Saxe.

Lettres et Essais Philosophiques, adressés à Alexandre Pope.

TOME IV.

Suite de ces Essais.

TOME V.

Fragmens ou minutes d'Essais.

CHOIX DE PENSÉES

PHILOSOPHIQUES ET MORALES,

EXTRAITES DES OUVRAGES

DU LORD BOLINGBROKE.

SUR DIEU.

Rien n'est plus raisonnable que d'admettre un Être suprême comme la source de toute existence, la cause efficiente de toutes choses, et d'expliquer les phénomènes de la nature par des causes physiques et méchaniques, par la matière et le mouvement.

La connaissance parfaite de Dieu est impossible à tout autre qu'à lui-même, parce que son essence est tellement séparée de tous les autres êtres, qu'elle ne souffre aucune détermination de nom ni de propriété. Ne fatiguez donc point ni votre imagination, ni votre entendement pour le comprendre, car ce serait travailler en vain.

Il est impossible de donner nn caractère à Dieu, parce qu'il n'y a rien parmi les êtres créés, d'où l'on puisse tirer quelques explications ou comparaisons qui lui conviennent.

Notre ame est une preuve convaincante et un argument invincible de l'existence de Dieu; car lorsque,

par réflexion, on la connaît, on sent qu'elle est un ouvrage, qui suppose nécessairement un ouvrier.

A quoi servent tous ces efforts de l'esprit humain pour comprendre cet être, qui ne souffre ni combinaison ni distinction? C'est une énigme dans laquelle on ne peut trouver ni sens naturel, ni sens métaphorique, ni dont l'explication nous puisse pleinement satisfaire. Qui est celui qui aperçoit dans lui quelqu'espèce, ou mystique, ou symbolique, ou démonstrative? Il est infiniment au-dessus de la capacité de notre entendement et de notre imagination, et nous nous perdons toujours lorsque nous voulons comprendre, ou au moins soupçonner ce qu'il est. C'est donc en vain que nous cherchons des paroles pour en discourir dignement; et il nous doit suffire de l'adorer avec un respectueux silence.

La sagesse infinie se manifeste par-tout. Chaque nouvelle découverte (et combien n'en a-t-on pas fait?), est une nouvelle preuve de la prévoyance et de la puissance de ce Dieu. Tout nous prouve celle-ci, et quoique nous ne soyons pas à même de discerner la sagesse qui le fait agir, elle paraît dans tant de cas, qu'il y a de l'absurdité à ne pas la reconnaître dans tous. Pourquoi pleut-il sur mer, tandis que les déserts de Lybie sont brûlés par la sécheresse? Pourquoi survient-il, en été, des orages qui détruisent nos récoltes? Ces questions ont été faites plusieurs fois, et toutes relativement à l'homme. On y a répondu dans plusieurs cas, à l'aide des nouvelles déconvertes qu'on a faites, et la postérité a été convaincue que ceux qui triomphaient en les faisant, triomphaient de leur ignorance. Tous ceux qui ont tenté de réformer le monde, n'ont montré qu'une

ridicule présomption ; ils ont voulu s'élever au-dessus de Dieu, et ils sont devenus le jouet des hommes.

Dieu n'a jamais été sans témoin, et ce témoin est le système entier de ses ouvrages ; encore que la raison humaine ait besoin d'être cultivée pour découvrir cette vérité, de même que les autres, et qu'elle n'ait pas été également aperçue, ni par tous les peuples, ni dans tous les siècles. Mais il n'y en a aucune qui exige moins de travail que celle-ci, ni qui nous récompense mieux des peines que nous nous donnons pour la découvrir. C'est ainsi que je pense, et en pensant ainsi, j'adore la bonté de l'Être Suprême.

Quelques philosophes étant parvenus, par la contemplation de la nature, à la connaissance d'un Être Suprême qui existe par lui-même, dont le sagesse et la puissance sont infinies, et qui a créé toutes choses, ne se contentèrent point de ce degré de connaissance ; ils voulurent expliquer et analyser la nature divine ; ils forgèrent un système des attributs moraux et physiques de la divinité, pour expliquer la conduite de la providence ; et raisonnant ainsi au-delà de leurs idées, par l'effet de la fermentation de leur esprit, ils restèrent dans le labyrinthe d'absurdités qu'ils avaient construit, reconnaissant l'existence de cette vérité, au-dessus de l'essence et de l'intelligence humaine, sans cependant l'adorer, se conformant à la pratique de l'idolâtrie plutôt qu'à celle du polythéisme [1]. On multiplia les dieux, pour pouvoir multiplier les dévotions, les rits et les cérémonies qui en dépendent.

Les hommes attribuent à l'Être Suprême la connais-

[1] La multiplicité des dieux.

sance, les idées, et même les affections et les passions de ses créatures. Ils sont assez présomptueux pour vouloir pénétrer dans ses conseils, et expliquer l'économie divine avec la même confiance qu'ils feraient leurs propres affaires; c'est là ce qu'ils appèlent la *théologie*.

Le propos d'Alphonse, roi de Castille [1], « Que s'il avait assisté au conseil de Dieu, lors de la création du monde, il aurait été mieux arrangé qu'il n'est », ne peut qu'inspirer l'horreur à quiconque à le moindre respect pour la divinité. En effet, que doit-on penser de ceux qui trouvent des défauts dans le plan physique et dans le plan moral, qui accusent la bonté, la justice et la sagesse de Dieu, uniquement par orgueil, qui imputent à l'Être suprême les maux dont ni la nature, ni la raison ne sont responsables, et qui sont le seul effet de la perversité de notre volonté et de notre choix.

Nous avons plus de peine à reconnaître la sagesse de Dieu que sa puissance, et sa bonté que sa sagesse; mais comme il y a quantité de phénomènes qui s'accordent avec les idées que nous avons de sa bonté, nous pouvons raisonner à son égard comme nous venons de le faire par rapport à sa sagesse. Si on nous dit que les hommes sont exposés à plusieurs maux physiques et moraux, nous pouvons alléguer un plus grand nombre d'avantages qu'il nous a accordés, ou qu'il nous a mis à

---

[1] Alfonse X, roi de Léon et de Castille, surnommé le *Sage et l'Astronome*, succéda à Ferdinand III, son père, en 1252; fut élu empereur d'Allemagne, en 1257, par une faction de princes allemands; mais Rodolfe de Hapsbourg lui enleva cette couronne. Alfonse mourut, le 21 avril 1284.

même de nous procurer. Les maux dont nous nous plaignons sont les effets des causes générales, ce monde n'étant pas fait uniquement pour nous. Mais les moyens d'adoucir les uns, de prévenir les autres et de pallier et même de guérir ceux qu'on ne peut empêcher, sont autant d'exemples de la bonté de Dieu, qu'on devrait mettre en ligne de compte, et supporter ces maux avec plus de reconnaissance que n'ont coutume de le faire ceux qui, ne faisant aucune attention aux ressources, aggravent leurs peines, en déclamant contre avec beaucoup d'emphase.

Un philosophe, interrogé quelle était la plus petite création de Dieu? répondit : *C'est le monde même, lequel auprès de Dieu, n'a pas plus d'importance que l'aile d'un moucheron ;* et il ajouta : *Quiconque le recherche et en fait cas, est encore plus léger que lui.*

La sagesse et la puissance qui éclatent dans la construction, l'ordre et l'harmonie de l'nnivers, doivent avoir porté, dans tous les temps, la même conviction générale dans le cœur de tout homme qui observe et réfléchit d'après ses propres observations; et il faut être dépourvu de bon sens pour croire, qu'une intelligence n'a point présidé à la construction de cette merveilleuse machine.

Ce n'est ni la théologie naturelle ni la morale qui ont embrouillé la religion naturelle; c'est la théologie métaphysique. Les anciens et les modernes ont souvent disputé sur des mots et des choses si claires, qu'il n'y avait que la subtilité qui pût les obscursir. Ces disputes, foncièrement triviales, n'ont rien qui doive surprendre, lorsqu'on est instruit de celles qui ont régné parmi les théologiens chrétiens, sur-tout parmi les scholastiques.

Quoique l'ancien testament assure que l'unité de Dieu a été la première croyance des hommes, il est difficile de le croire, à en juger par toutes les règles fondées sur la raison et l'analogie; mais l'une et l'autre prouvent que ce premier principe de la théologie naturelle, n'a pu manquer d'être découvert, du moment que quelques hommes ont commencé à se contempler eux-mêmes, ainsi que tous les objets qui les environnaient, et à remonter de cause en cause à une première cause intelligente, existante par elle-même, et par qui toutes choses ont été créées. Une foule de preuves démontrent incontestablement, que l'unité de Dieu a été reconnue par les nations idolâtres les plus anciennes, quoiqu'elles ne puissent démontrer que ç'a été la première croyance des hommes, parce que les choses de ce monde sont dans une vicissitude continuelle.

Il y a de l'impiété à regarder les lois de Dieu comme les lois humaines; mais il y en aurait encore plus à vouloir faire passer celles des hommes pour des lois émanées de la divinité.

L'homme ne peut jamais suspendre l'exécution du décret divin qui ordonne et dispose de toutes choses. Quand une fois le battement du pouls est dérangé, les raisonnemens de tous les philosophes ensemble ne sont pas capables de le redresser, et lorsque le tempérament est vicié, tous les remèdes de la médecine deviennent inutiles.

SUR LA LOI NATURELLE, LA SOCIÉTÉ ET LES LOIS CIVILES.

La loi naturelle est trop évidente et trop importante, pour n'avoir pas toujours été la première des lois. Elle a constamment été réputée telle, non-seulement par les législateurs et les philosophes, mais encore par les auteurs des premières ébauches du gouvernement civil. Un sentiment intérieur, joint à l'observation de ce qui se passe autour de nous, n'a pu manquer de la leur faire connaître, de même qu'aux pères de famille qui les avaient précédés.

La loi est claire, mais ses préceptes sont généraux. La raison les déduit aisément du système des ouvrages de Dieu, de la constitution de la nature humaine, des actions humaines, et du cours invariable des choses. Mais pour rendre la plus grande partie de ces préceptes généraux aussi utiles à l'espèce humaine que le créateur a voulu qu'ils le fussent, la raison à une autre tâche à remplir; elle doit en tirer les conséquences qui en résultent, et les appliquer dans tous les cas qui concernent ce que nous devons à Dieu et à notre prochain, selon les différentes relations que nous avons avec eux, et les différentes places que nous occupons dans la société.

Ceux qui avancent que la distinction que l'on met entre le bien et le mal moral, le juste et l'injuste, n'est fondé que sur une convention civile, et que nos obligations morales ont leur fondement dans les lois de

la société, et non dans la loi naturelle, assurent une absurdité; car on n'aurait pu former les sociétés civiles ni établir une distinction entre le juste et l'injuste, l'honnête et le déshonnête, s'il n'y avait eu antérieurement une loi naturelle.

Un système de loi et de police humaine, est la production de l'esprit humain; et comme tel, incomplet, imparfait, et sujet à différentes interprétations et altérations. On ne peut en dire autant, sans blasphême, de la législation divine. Ce que les hommes font peut être altéré et perfectionné par des hommes; il n'en est pas de même des décrets de l'Être Suprême.

Les tables de la loi naturelle sont écrites, pour ainsi dire, dans les ouvrages de Dieu, et exposées aux yeux de l'homme, afin qu'il l'ait sans cesse présente, et qu'il puisse l'observer constamment au milieu des infirmités et des tentations auxquelles il est assujéti. Dieu nous a montré en quoi notre sagesse, notre bonheur, et la perfection de notre nature consistent, et il nous a laissés les maîtres de répondre à ses fins, par le bon usage que nous faisons de notre raison. Comme elle n'est pas égale dans tous les hommes, et qu'elle se trouve imparfaite dans ceux qui en ont le plus, de là vient que notre sagesse et notre bonheur sont imparfaits, et que l'état de l'homme l'est aussi à tous égards. Nous portons notre vue plus loin que nous ne pouvons atteindre.

Notre premier devoir et notre plus grand intérêt sont d'obéir à la loi naturelle; c'est de là que dépend le bonheur de l'espèce humaine en général, et celui de chaque homme en particulier. L'obéissance porte avec elle

sa récompense, et la désobéissance son châtiment, dans le système général. Dieu n'a point fait de système particulier, ni établi des providences particulières pour les nations en particulier, ni encore moins pour chaque individu, autant qu'on peut le découvrir à l'aide de la raison et de l'expérience. Les mêmes causes produisent les mêmes effets par-tout; et comme les préceptes de la loi sont communs à tous les hommes, les résultats le sont aussi. En un mot, comme tous les hommes pèchent plus ou moins contre l'ordre de la nature, de même l'état imparfait de l'humanité prouve, qu'ils souffrent plus ou moins, par un effet de l'uniformité de son cours.

Lorsque Dieu créa l'homme, il voulut former une créature dont le bonheur dépendit de sa sociabilité avec des êtres de son espèce. Il le créa donc un être sociable, un être capable de sentir le plaisir immédiat et l'avantage de la société.

Nous sommes nés pour la société, et non pour vivre seuls. Des besoins naturels nous unissent, et c'est sur eux que sont fondés la bienveillance naturelle et l'ordre politique dont notre bonheur dépend. Telle est la loi de notre nature; et quoique tous les hommes ne soient pas en état de la connaître, ni d'en faire une juste application, cependant il y en a tant qui peuvent le faire, qu'ils servent de guides aux autres. Ceux-ci se soumettent à cause de l'avantage qu'ils trouvent à le faire. L'expérience leur apprend, que la soumission qu'ils ont pour la loi est une vraie liberté, et que le vrai bonheur consiste à savoir modérer ses plaisirs.

Les plaisirs sont l'objet de l'amour propre; le bonheur

est celui de la raison. Tant s'en faut que celle-ci nous en prive, et que le bonheur consiste à se le procurer; et comme on ne peut le faire hors de la société, la raison nous rend sociables, et l'amour propre concourt à produire le même effet.

Comme nos parens s'aiment en nous, de même nous nous aimons dans nos enfans et dans ceux auxquels nous tenons par les liens du sang. Voilà comme l'instinct épure l'amour propre. La raison va plus loin. Nous nous aimons dans nos voisins et dans nos amis; car si l'amitié est fondée sur la sympathie, elle s'entretient par les bons offices. Nous nous aimons encore en aimant le corps politique dont nous sommes membres; et nous nous aimons encore lorsque nous aimons tous les hommes généralement. Tels sont les effets mutuels de la raison; c'est dans cette vue qu'elle nous a été donnée pour plusieurs usages nécessaires, et principalement pour nous procurer le bonheur dont nous sommes capables lorsque nous en faisons un bon usage, ainsi que l'expérience nous l'apprend. Ce n'est ni la force de notre raison, ni le trop fréquent usage qu'on en fait qui sont à craindre, mais le contraire.

Le besoin de la société naturelle précède celui de la société artificielle; et la première, qui est dictée par l'instinct, nous prépare pour la seconde, à laquelle la raison nous détermine. Nous sommes capables de l'une et de l'autre tour à tour.

On peut dire en général, que la fondation des sociétés civiles ou politiques est due à la nature, quoiqu'elles soient les ouvrages de l'art. C'est l'instinct qui a formé les sociétés, et l'expérience qui les a perfectionnées.

On voit du premier conp d'œil les différens rapports dans lesquels les hommes sont censés propres à former une société civile, les poissons à nager, les oiseaux à voler, et les chênes à porter du gland.

Je ne crois pas que les hommes fussent naturellement aussi bons, ni les animaux aussi privés au commencement du monde, qu'on le suppose. Je ne crois pas non plus que les hommes, avant l'institution de la société civile, ayent été dans un état d'individualité. De savoir comment ils naquirent, c'est ce qu'il appartiendrait à la seule révélation de nous apprendre; car je ne peux concevoir comment ces insectes humains furent en état de pourvoir à leurs besoins, et de parvenir à l'âge de virilité, quelle qu'ait été alors la constitution physique du monde.

Ne pouvant douter que ce monde et ceux qui l'habitent n'ayent eu un commencement, nous devons croire nécessairement que le premier homme ou la première femme, ou qu'un homme et une femme au moins, furent prodnits avec une parfaite vigueur de corps et d'esprit, que l'instinct les porta à un acte dont ils ne pouvaient prévoir la conséquence, et que l'amour propre, lorsqu'ils la virent, les porta à s'aimer eux-mêmes dans leurs enfans, à les nourrir et à les élever. Telle fut l'origine de la société et du gouvernement paternel.

L'autorité paternelle qui est fondée sur l'éducation, est réelle; et cet instinct qui porte les parens à prendre soin de leurs enfans, leur donne, par la loi de nature, toute autorité sur eux, parce que sans elle ils ne pourraient le faire. Cette autorité est et doit être absolue,

tant que les enfans sont hors d'état de se conduire ; elle devient limitée lorsqu'ils peuvent se passer de secours, sans cesser cependant de vivre dans la même famille; elle cesse lorsqu'ils en sortent, qu'ils deviennent indépendans et pères de famille.

On ne peut douter que les premières sociétés n'ayent été des familles formées par la nature et gouvernées par la loi naturelle ; et les secondes, des royaumes et des états.

Quoique l'établissement et le maintien des sociétés civiles ayent causé, dans l'ordre de la Providence, des guerres continuelles, et une grande partie des maux qui proviennent de l'injustice et de la violence des hommes, cela n'empêche pas que la nécessité de les établir n'ait son fondement dans la nature, et qu'elles ne soient indispensables.

La grande communauté des hommes ne peut être assujétie à un seul gouvernement, mais elle ne peut se passer de gouvernement.

Les lois et les constitutions des sociétés particulières varient beaucoup, sont, dans une multitude de cas, opposées les unes aux autres, et souvent même absurdes; mais cela n'empêche pas qu'on ne doive faire des lois et des constitutions, et les observer lorsqu'elles sont faites.

Il est certain que la loi naturelle tend à entretenir la paix parmi les hommes, et à les rendre heureux, et qu'elle est constamment la même dans tous les temps et dans tous les lieux. Si les moyens qu'elle prescrit répon-

dent si mal au but qu'elle se propose, c'est parce que ces moyens sont employés par des hommes dont l'imperfection est telle qu'ils ne peuvent rien faire de bien.

L'obligation naturelle de faire du bien à nos semblables, de leur rendre ce qui leur est dû, et de tenir nos engagemens, est aussi évidente à la raison humaine, que le désir d'être heureux est conforme à l'instinct humain.

Nous désirons par instinct et nous aquérons par raison. Le désir naturel nous conduit nécessairement à l'obligation naturelle, et nous procédons dans ce cas de la connaissance intuitive à la démonstrative, avec la même certitude que nous passons de la connaissance de nous mêmes à celle de l'Etre Suprême.

La loi de la nature ou de la droite raison, est l'origine de toutes les lois positives. Ceux qui donnèrent des lois aux hommes, leur promirent de les faire de manière qu'elles servissent à les rendre heureux ; s'ils se sont soumis volontairement aux lois civiles, ç'a été afin de n'être point gouvernés par une puissance arbitraire. On peut assujétir les hommes par la violence et la contrainte ; mais elles ne sont ni suffisantes ni durables.

Il est constant que les gouvernemens changent et altèrent non-seulement leur administration, mais encore leur forme : les bons princes et les sages magistrats les améliorent, en exécutant les desseins de Dieu. Lorsqu'elles sont mauvaises, la contagion fait des progrès rapides ; elles corrompent le peuple et le peuple les corrompt à son tour ; l'amour social s'éteint et les passions divisent ceux que la raison unissait. Lorsque l'abus est

léger, plusieurs peuvent être heureux et l'état des autres tolérable ; mais lorsque ces abus augmentent et que la confusion et l'oppression deviennent insupportables, ceux qui souffrent ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes. Un bon gouvernement ne peut devenir excessivement mauvais, ni la liberté dégénérer en esclavage, à moins que tout un peuple ne concoure à sa ruine. Les lois par lesquelles les sociétés se gouvernent, regardent les particuliers, et ce sont les hommes qui récompensent ou punissent les individus ; mais les lois par lesquelles le monde physique et le monde moral sont gouvernés, regardent le général ; et Dieu peut récompenser ou châtier ces communautés, suivant la nature des choses, dans le cours ordinaire de sa providence, même sans intervenir par des décrets particuliers.

Considérez le monde ancien et moderne, vous verrez que les hommes ont été heureux ou malheureux, selon que la vertu ou le vice a prévalu dans les différentes sociétés. C'est ainsi qu'il a plu à l'auteur de la nature de constituer le système de l'humanité, et il faut être fou pour imaginer que les athées, les théologiens, ni les philosophes, en un mot les prétendus réformateurs du monde, eussent pu en trouver un meilleur.

Sénèque a tort de dire, que c'est à nous-mêmes et non point à Dieu, que nous sommes redevables de notre vertu. Il est également faux de dire que c'est à nous plutôt qu'à Dieu, que nous devons notre bonheur ; mais on peut dire avec vérité, que Dieu, en nous donnant la raison, nous a laissé les maîtres d'en faire un bon ou un mauvais usage ; c'est lui qui nous a donné une règle certaine et des moyens suffisans pour être heureux ; et si

nous ne le sommes point, ce n'est qu'à nous que nous devons nous en prendre. La règle est si certaine, les moyens sont si suffisans, que ceux qui s'en écartent, se condamnent eux-mêmes dans le moment qu'ils le font; car celui qui transgresse la loi de la nature ou de son pays, exige cependant que les autres s'y conforment. Comme membre de la société, il admet la règle générale, quoiqu'il s'en écarte comme individu. C'est l'amour propre qui le détermine dans l'un et l'autre cas.

Une loi de la nature défend le meurtre; une autre le permet, lorsqu'il est nécessaire pour sa propre défense, et pour le maintien de la société, c'est-à-dire, pour le soutien de tout le système de la loi naturelle. On ne peut donc alléguer que ces deux lois se contredisent, puisqu'elles concourent au même but.

Les anciens législateurs défendirent la polygamie ou pluralité des femmes, lorsqu'ils s'aperçurent qu'elle avait l'inconvénient de trop diviser les familles et d'occasionner plus de dépense que les hommes ne pouvaient en faire, sur-tout étant réduits à vivre dans les villes et dans d'autres habitations fixes où les possessions étaient distinguées et resserrées. La monogamie ou réduction à une seule femme, devint une espèce de loi somptuaire d'autant plus raisonnable, que dans les pays mêmes où la polygamie était établie, personne n'épousait plus de femmes qu'il ne pouvait en nourrir.

Le divorce n'est pas moins nécessaire dans les pays où la pluralité des femmes est défendue, que dans ceux où elle est permise.

Les casuistes qui décident que la stérilité n'est point

une raison suffisante pour répudier une femme, parce que ce n'est pas sa faute, auraient pu également dire, que l'impuissance n'en est pas une pour se séparer d'un homme.

SUR L'HOMME.

Le monde et qui plus est l'univers, sont remplis d'une multitude d'êtres, qui concourent tous au même but. Les animaux sensitifs de notre globe, semblables à des personnages de théâtre, ont différens caractères et jouent différens rôles sur la scène. Les différentes parties du monde matériel, de même que les machines d'un théâtre, ne sont point faites pour les acteurs, mais pour l'action; et l'ordre et le système du drame seraient dérangés, si l'on y faisait le moindre changement. La nature de chaque créature, sa manière d'être, conviennent à son état, à la place qu'elle occupe, et au rôle qu'elle doit jouer. Si l'homme était une créature inférieure ou supérieure à ce qu'il est, il se trouverait déplacé dans ce système. Je ne pense point que les philosophes nous ayent jamais dit pourquoi chaque chose est ce qu'elle est, ou comme elle est, ou ne peut être autrement qu'elle est, sans exposer le tout à un inconvénient plus grand que celui qu'ils ont voulu éviter.

L'homme est le principal habitant de cette planète, un être supérieur à tous les autres; mais s'ensuit-il de là, que le système dans lequel cette planète roule, ou que cette planète ait été faite pour lui? S'en suit-il que la sagesse divine n'ait eu d'autre but, en créant l'homme, que

de rendre une créature heureuse? Sûrement non. Les suppositions sont arbitraires, et les conséquences absurdes. Nous ne sommes point en droit de dire, que nous avons plus de raison de nous plaindre des maux que nous souffrons, que les animaux n'en ont de se plaindre des leurs. Plusieurs ont une prévoyance de l'avenir et des effets physiques, supérieure à la nôtre; mais tous sentent le présent. Parce que Dieu nous a donné des facultés intellectuelles supérieures aux leurs, qu'il leur a donné peut-être plus d'instinct, et à nous plus de raison, doit-on le traiter de cruel et d'injuste, parce qu'il ne nous a pas donné une nature invulnérable et impeccable? La raison nous met en état d'éviter, d'adoucir et de remédier à la plupart des maux auxquels nous sommes exposés; et elle doit nous apprendre à supporter patiemment ceux que nous ne pouvons ni prévoir, ni adoucir. Que si nous l'employons à les augmenter dans notre imagination, et à nous en plaindre, loin d'être en droit de le faire, nous n'en sommes que plus ridicules et plus impertinens.

L'homme, dit Grotius [1], est un animal, mais un animal d'une espèce supérieure, et qui diffère autant des autres animaux, que ceux-ci diffèrent entr'eux. Cette proposition présente-t-elle une idée bien claire? Il est

[1] Hugues Groot, vulgairement appelé *Grotius*, né à Delft, en Hollande, le 10 avril 1583, d'une famille très-distinguée, joua un grand rôle dans sa patrie, et défendit courageusement la liberté publique contre le despotisme de la maison d'Orange, qui finit par être la plus forte. Grotius a composé beaucoup d'ouvrages remplis d'érudition, et passe pour un grand publiciste. Banni plusieurs fois de son pays, il mourut à Rostock, le 28 avril 1645.

impossible d'observer les animaux, et de ne pas remarquer dans la plupart certaines actions et certaines règles de conduite, qui indiquent non-seulement un instinct plus sûr et plus étendu que nous ne le croyons, mais quelque chose qui ressemble plutôt à un degré inférieur de raison, qu'à un degré supérieur d'instinct, s'il est possible que nous puissions, par la seule observation et sans aucune communication de leurs idées, les distinguer exactement. Quels que soient les cas, et de quelque manière que la sagesse infinie ait disposé les choses, il ne serait pas difficile de combattre, par des faits particuliers, l'assertion générale de Grotius, ni de montrer qu'à divers égards, la différence entre certains hommes et quelques animaux pourrait paraître moindre, que celle qui existe entre les différentes espèces d'animaux, et même entre ceux de la même espèce, du moins entre un homme et un autre. Peut-être les êtres supérieurs qui considèrent notre système intellectuel, ne voient ils pas une si grande différence entre un petit-maître gascon et un singe, ou entre un philosophe allemand et un éléphant, quelque partialité que nous puissions avoir pour notre espèce, qu'entre un homme capable d'instruire, et un homme incapable d'instruction.

La matière et les végétaux sont incapables de penser et de réfléchir. La faculté de penser, dans les animaux que nous appelons sensitifs, est très-inférieure à celle de l'homme. Quoique j'aye avec les animaux une espèce d'analogie, je connais les avantages que j'ai sur eux; je sens que je suis une créature susceptible de connaître, d'adorer et d'honorer mon créateur, de découvrir sa volonté dans la loi de la nature, et de me rendre heu-

reux en y obéissant ; que je suis plus en état qu'eux, à l'aide des facultés intellectuelles qu'il m'a données, d'éviter et d'adoucir les maux qui nous sont communs avec eux ; que comme je suis plus raisonnable qu'eux, en faisant un pareil usage de ma raison, de même je leur suis inférieur, lorsque je me plains de mon état et des maux qui y sont attachés ; qu'on ne peut trouver de vertu parfaite et de parfait bonheur dans les enfans des hommes ; que nous devons juger de la durée de l'un par notre persévérance dans l'autre, et que tous deux sont en notre pouvoir, parce que sans cela il n'y aurait personne de bon ni d'heureux dans le monde.

Selon quelques-uns, il n'y a point de créature si misérable, ni si indigente que l'homme ; il pleure sa destinée, en naissant ; il grandit et pendant toute sa vie il est exposé à des besoins et à des infirmités que les animaux ne connaissent pas. Selon d'autres, il n'y a point de créature comparable à l'homme. Il a été formé avec de la terre ; mais cette terre, selon Ovide, était imprégnée d'une semence céleste. Il a été créé à l'image des dieux, et sa forme même dénote son origine divine. Quelques-uns en sont venus jusqu'à dégrader la raison et l'intelligence qui le distinguent des autres animaux, et dont il tire tant de vanité.

Si les hommes naissent faibles comme les autres animaux, s'ils ont plus long-temps besoin du secours de leurs parens, avant d'être en état de pourvoir eux-mêmes à leur subsistance, c'est parce qu'ils ont beaucoup plus de choses à apprendre et à faire, et que pour être heureux dans l'état où ils doivent entrer, ils ont besoin d'une plus longue préparation. Le sentiment et l'instinct dirigent

les animaux à leurs fins. Quelques-uns profitent mieux de l'expérience, aquièrent plus de connaissances, pensent et raisonnent mieux que d'autres. L'homme tient le premier rang parmi eux; il profite plus qu'eux de l'expérience, il aquiert plus de connaissances, il pense et raisonne mieux que tous les autres animaux; car celui qui serait né trop stupide pour le faire, ne serait point une créature humaine, mais d'une espèce inférieure, quoiqu'il eut la figure d'un homme.

Tout le mal des hommes vient de leur ignorance volontaire qui les empêche de faire attention à ce qu'ils connaissent, ni réflexion sur ce qu'ils pratiquent.

L'homme est en état, au moyen de l'intelligence dont il est doué, de se précautionner contre les maux qui le menacent, et de se procurer les choses nécessaires, les commodités et les plaisirs de la vie. Il trouve aisément les choses dont il ne peut absolument se passer, et Dieu les a proportionnées à la capacité de ceux qui tiennent le dernier rang parmi les créatures raisonnables. Le tartare et le sauvage en jouissent dans leur tente et dans leur hutte; tel est l'état général de l'humanité. De quoi donc nous plaignons-nous? Le bonheur de l'homme l'emporte autant sur celui des autres animaux, qu'il est au-dessus d'eux par la dignité de sa nature: cela ne suffit-il pas?

Nous devons croire que cela suffit, et cependant Dieu a encore plus fait pour nous; il nous a crées heureux, et nous a donné le pouvoir de le devenir davantage par le bon usage de notre raison, laquelle nous conduit à la pratique des vertus morales, et à tous les devoirs de la vie sociale.

L'homme est sujet au rhume, et de même que les autres animaux, à plusieurs maladies corporelles. Celui que l'on croit le plus heureux est exposé à des soins, des inquiétudes et des contre-temps. Le mot *malheur* est une expression dont on exagère souvent la signification. Qu'est-ce que le malheur? Tâchons de le définir avec précision. Le bonheur, selon moi, consiste dans une succession permanente et continuelle de plaisirs et de sensations agréables, et le malheur, dans une succession continuelle de sensations désagréables. Or, il n'y point d'homme qui ait jamais éprouvé rien de pareil, par un effet de l'état général dans lequel Dieu l'a placé, sans qu'il n'ait été à même de s'en garantir.

Les maux réels que les hommes souffrent, sont fort au-dessous de ce que l'imagination les leur représentent, et souvent moindres qu'ils ne le paraissent aux yeux du spectateur. La plupart même ne sont pas si grands que ceux auxquels ils s'exposent volontairement, tandis qu'ils se plaignent d'autres beaucoup moindres qui sont attachés à l'humanité.

L'homme qui s'afflige du mal qui peut lui arriver, ne fait qu'ajouter une nouvelle peine à celle qu'il a; car soit que la chose qu'on appréhende arrive, ou n'arrive pas, le chagrin que l'on en prend n'apporte aucun avantage.

Les maux que l'on prétend que Dieu envoie aux hommes sont de courte durée. Les calamités auxquelles ils sont exposés se renouvellent rarement, et je crois qu'il y en a peu qui ayent été exposés deux fois à la peste, ou engloutis deux fois par un tremblement de terre. Mais l'ambition, l'avarice et les autres passions dominantes,

sont extrêmement difficiles à contenter, et les mêmes individus s'exposent continuellement à tous les maux qui en résultent.

C'est en vain qu'on s'efforce de convaincre de la bonté de Dieu, des gens qui s'obstinent à nier les preuves que nous avons de sa sagesse, ou qui ne voient pas qu'un être tout parfait doit être toujours déterminé à agir par le concours harmonieux de toutes ses perfections, et non point dans un cas par sa bonté, et dans un autre par sa justice, et ainsi du reste.

Les hommes embrassent souvent par choix les maux dont ils se plaignent, lorsqu'ils leur arrivent selon le cours ordinaire des choses, et quelquefois même la mort pour laquelle ils ont une si grande aversion. Voilà comment ils se dévouent pendant toute leur vie à une misère réelle et constante, qui n'est point nécessairement attachée à l'humanité. En un mot, les maux dont ils se plaignent, viennent d'eux-mêmes plutôt que de Dieu. Il est vrai qu'ils sont quelquefois enveloppés dans des calamités générales, qu'ils ne peuvent ni prévoir ni éviter, telles que les inondations, les tremblemens de terre, les pestes, les dévastations de royaumes et de provinces par des peuples sauvages et barbares; mais ces calamités sont rares. L'on peut les regarder comme des châtimens, et comme des châtimens utiles, lorsqu'ils servent à corriger ceux qui les éprouvent ou qui en sont témoins. L'on peut les considérer comme des effets naturels, quoique contingens de la matière et du mouvement dans un système matériel qui se meut selon certaines lois générales. Considérés sous le premier point de vue, ils doivent porter les hommes à adorer et respecter la providence qui gouverne le

monde, par des dispensations générales et particulières. Dans le second, ils peuvent suggérer d'autres réflexions qui ont leur utilité.

Montaigne dit quelque part, que l'oreiller le plus doux sur lequel nous puissions reposer notre tête, est l'ignorance; mais je prétends que c'est la résignation. Celui-là seul est heureux qui peut dire : *Bien venue soit la vie, quelle qu'elle soit! Bien venue soit la mort, quelle que soit sa nature!* Dans le dernier cas, nous changeons d'état sans cesser d'être les créatures de Dieu. Il nous a rendu heureux ici bas, il peut nous rendre plus heureux dans une autre manière d'être. Je suis du moins assuré qu'il nous traitera suivant les perfections de sa nature, et non suivant les imperfections de la nôtre.

La morale apprend à vivre, comme la logique à raisonner et à bien exposer les idées; l'une a pour objet de régler les pensées de l'ame, et l'autre à en régler les désirs.

Ce monde est une grande foire, dans laquelle tout se passe ordinairement comme dans une fête de village, où il n'y a pour orchestre qu'une mauvaise cornemuse.

La valeur intrinsèque de l'homme ne consiste pas seulement dans le courage et dans la force; s'il sait surmonter sa colère et pardonner, il est d'un prix inestimable.

Le pardon n'est jamais parfait, que la faute commise ne soit oubliée; et on ne peut croire qu'elle le soit, si on ne continue à faire du bien à celui qui l'a commise, comme auparavant.

Les mœurs suivent le tempéramment, et celui-ci ne

change point quoiqu'on change de pays. On peut comparer le naturel de l'homme à sa forme ; car l'un et l'autre restent toujours les mêmes.

La vie de ce monde n'est qu'un sommeil, dont celle de l'autre est le réveil, et les hommes, pendant ce sommeil, ne font que des songes confus et embarrassés.

La justice est une forteresse inexpugnable, bâtie sur la croupe d'une montagne inaccessible, laquelle ne peut être ni renversée par l'impétuosité des torrens, ni démolie par la force des machines.

Les juges étaient autrefois des épées nues qui se faisaient craindre des méchans ; mais ils sont devenus aujourd'hui des fourreaux vides ; car ils ne cherchent qu'à se remplir de l'argent des parties.

Le service de notre patrie n'est point un devoir chimérique, mais un devoir réel. Celui qui admet les preuves des autres devoirs moraux, fondés sur la constitution de la nature humaine, ou sur la convenance ou disconvenance morale des choses, doit pareillement les admettre en faveur de ce devoir, s'il ne veut tomber dans l'inconséquence la plus absurde.

A quel plus haut degré de gloire un homme peut-il aspirer durant sa vie, que d'être le protecteur des gens de bien, le fléau des méchans, et le défenseur de la liberté publique ?

C'est le sublime dans le cœur, qui fait les conquérans ; le sublime dans l'ame, qui fait les magnanimes ; le sublime dans la prudence, qui fait les grands politiques ; le sublime dans l'esprit, qui fait ces génies extraordinaires nés pour

instruire le genre humain; le sublime dans la fidélité, qui fait ces miracles d'amis si rares dans la société; le sublime dans la probité, qui fait ces cœurs désintéressés, qui sont à l'épreuve des tentations les plus séduisantes.

Ce n'est point dans les belles maximes qu'on trouve de la force et de la patience contre la mauvaise fortune; et quand on n'est vertueux qu'à force de philosophie, on ne l'est point du tout.

Voulez-vous faire louer généralement votre conduite? ne désirez jamais d'avoir ni justement, ni injustement ce qui ne vous appartient pas.

Ne vous attachez jamais ni d'amitié ni de société à un méchant homme; car, en le fréquentant, vous contracterez toujours quelque vice, sans vous en apercevoir.

Considérez toujours ce qu'il y a de bon dans chacun, et ne voyez pas trop en noir ce qu'il y a de mal; pardonnez aisément aux autres, faites du bien à tous, et fuyez sur-tout la société des ignorans, des opiniâtres et des disputeurs.

Il faut que nous ressemblions à ces arbres couverts de feuilles et de fruits, qui fournissent de l'ombre et du fruit à ceux mêmes qui leur jètent des pierres; et que nous imitions l'huître perlière, qui donne sa perle à celui qui lui ôte la vie.

Ne vous faites jamais un ennemi, sous prétexte que vous avez beaucoup d'amis; car entre mille que vous compterez de ceux-ci, à peine s'en trouvera-t-il un véritable.

Celui qui creuse dans le chemin d'un autre, un trou pour l'y faire tomber, s'ouvre très-souvent à soi-même, par son imprudence, un précipice pour s'engloutir.

Ne vous étonnez pas si l'on fait souvent plus de cas d'un chien que d'un homme, qui est un animal ordinairement beaucoup plus avide. Le chien, de tous les biens de la terre, ne prétend qu'un os, et tout ce qui est dans le monde ne pourrait quelquefois satisfaire un seul homme. Battez un chien, il ne vous quittera pas pour cela : cessez de faire du bien à un homme, il vous abandonnera aussitôt.

J'ai une extrême aversion pour les sots et les fripons ; mais dans le commerce ordinaire, je puis moins supporter un sot, qu'un fripon qui a quelque esprit : à la vérité il faut toujours se tenir en garde avec le dernier ; mais quand il a de l'esprit, il amuse et impose une espèce d'obligation dont on n'est pas forcé de s'acquitter en autre monnaie. Le sot met autant que le fripon dans la nécessité d'être sur ses gardes, et ne donne pour cela aucun dédommagement ; il engourdit comme la torpille, ou inquiète comme le moucheron.

Ne contractez pas l'habitude de railler, car c'est un défaut que l'on ne peut souffrir ; évitez également de bouffonner, parce que ce genre attire le mépris ; au contraire, les hommes sérieux inspirent toujours bonne opinion d'eux-mêmes aux gens sages.

Quatre choses ne doivent point nous flatter : la familiarité des princes, les caresses des femmes, la gaieté de nos ennemis ni la chaleur de l'hiver ; parce que tout cela ne peut durer.

Si vous voulez bien juger le monde, considérez seulement entre les mains de qui il est.

Le corps de l'homme n'est qu'un fourrean, dans lequel l'ame est mise comme une épée. C'est de cette épée qu'il faut faire cas, et non du fourreau.

Si nn ignorant reconnaît en lui-même une senle vertu, il croit en avoir cent; et s'il a mille imperfections, il n'en aperçoit aucune.

La persévérance compense beaucoup de défauts dans les mesures et dans la conduite.

Un homme qui s'habille plus richement que ne comporte sa condition, est comme celui qui met du fard sur son visage, pour cacher un chancre qui le dévore.

On s'est donné beaucoup de peines inutiles pour expliquer la nature de la honte, et pour découvrir les motifs de cette modestie avec laquelle tous les hommes, même les plus sauvages, cachent les parties de la génération. D'où cela vient-il, demande-t-on, puisque la propagation d'une créature aussi noble, est nn acte si honorable? On peut aisément répondre à cette question, que les parties destinées à cet acte agréable et honorable, sont pareillement destinées à des usages qui offensent nos sens, et qu'elles montrent, par la nécessité dont elles sont pour la propagation de notre espèce, une certaine identité mortifiante avec les animaux. Ces parties sont comme des membres hors-d'œuvre dans la fabrique du corps humain, et conformément à cette indication, la coutume de les cacher, lorsque nous les employons à quelqu'usage, s'est introduite chez les deux sexes, et l'éducation l'a confirmée.

SUR LES CONNAISSANCES HUMAINES.

Les choses sont ce que la nature a voulu qu'elles fussent, et non ce que nous voulons qu'elles soient. Il serait plus sage de dire, qu'elles sont telles par un effet immuable que Dieu leur a donnée.

L'ignorance est une mauvaise monture, qui fait sans cesse broncher celui qui est dessus, et rend ridicule et méprisable celui qui la conduit.

Il y a quantité de cas où le parti le plus sûr est celui de l'ignorance, si l'on peut appeler ignorant celui qui reste dans les bornes de la nature et de la vérité, et qui ne s'opiniâtre point à pousser ses recherches trop loin.

Le moyen d'éviter beaucoup d'absurdités est de n'être ni dogmatique, ni trop curieux. On doit d'autant moins l'être, que les principes de l'obligation qu'impose la loi naturelle, sont très-clairs. L'instinct seconde la raison dans l'homme, et y supplée dans les autres animaux.

Les premiers principes des choses sur lesquelles s'exercent l'entendement et l'industrie humaine, existent dans la nature; ils sont faciles à trouver, et nous sommes capables d'en juger les conséquences, tant dans la spéculation que dans la pratique. Mais en le faisant, nous sommes pour ainsi dire abandonnés à nous-mêmes. Nous devons les premières découvertes que nous faisons à nos propres observations, à nos progrès ultérieurs, à la force de notre entendement, à notre application et à

notre industrie. Nous pouvons le faire bien ou mal ; nous pouvons faire trop ou trop peu, selon que nous usons et que nous jugeons bien ou mal de nos facultés. Il en est autrement dans le cas du gouvernement civil. Nous ne sommes point abandonnés à nous-mêmes, nous ne sommes pas les maîtres de la découverte, ni d'en juger les conséquences par la force de notre entendement. Nous y sommes conduits pour ainsi dire par la main de Dieu, avant même que nous soyons en état de faire usage de notre raison.

La science proprement dite, consiste à observer la constitution et l'ordre des choses, tant dans le système physique que dans le système moral, auquel nous appartenons ; à former sur ces particularités des idées générales, des notions, des axiomes et des règles, et à les appliquer aux actions et aux usages humains. Le résultat de toutes ces choses est ce qu'on appèle sagesse, science, connaissance humaine.

Ce qu'on dit de l'origine et des progrès de la philosophie, est si incertain, ou pour mieux dire si fabuleux, qu'il faut, pour y ajouter foi, renoncer à toute probabilité historique.

La philosophie n'a eu ni pu avoir, dans le cours ordinaire des choses, un commencement fixe dans aucun temps ni dans aucun lieu déterminé. Elle commença dans différentes périodes, dans différens lieux, et fut sujette à toutes les révolutions qu'ont coutume d'éprouver les choses humaines. Elle naquit dans un pays, elle se répandit dans d'autres ; elle fleurit long-temps dans les uns, languit et s'éteignit dans les autres. Elle fit plus ou

moins de progrès, selon le caractère des peuples et la forme de leur gouvernement. En quelque lieu qu'elle ait commencé, elle consista d'abord en fort peu de choses; car les arbres qui composent la forêt du savoir, naissent de semences extrêmement petites. Ce n'est pas tout : les imperfections de notre nature, qui se sont manifestées dans tout le cours de la philosophie, se manifestèrent vraisemblablement, quoique d'une manière plus grossière, lors de son origine, quoique l'ignorance les cachât dans ce temps, de même que le savoir les a déguisés depuis. L'ignorance précéda la connaissance; l'erreur fut sa contemporaine, et s'étendit avec elle. L'erreur fleurit dans les ténèbres, et avant que les hommes pussent sortir de celles que l'ignorance avait répandues, elle avait déjà pris toute sa crue et étouffé le savoir : la superstition fut leur compagne, et quoique l'erreur fût sa principale nourrice, le savoir ne laissa pas d'inspirer à ses nourrissons l'ignorance et la crainte.

Cicéron avoue ingénument, qu'il n'y a point d'absurdité qui n'ait été adoptée par quelque philosophe; mais cet aveu n'est pas assez étendu, et l'on peut employer contre les philosophes l'objection qu'ont fait aux jésuites quelques-uns de leurs ennemis. On ne doit point attribuer les absurdités des philosophes à ceux qui les ont avancées dans les différens siècles, mais à leur ordre et à leur institution, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi; et ce sont leurs principes et leur esprit qui les ont conduits à ces absurdités. Les premiers philosophes établirent ces principes, et les inspirèrent aux hommes dans les siècles d'ignorance et de superstition. Leurs successeurs enchérirent sur eux, les confirmèrent et y ajoutèrent. Le

temps et l'autorité les ont tous affermis, et les plus anciens et les plus grossiers plus que les autres.

Il serait aisé de prouver par une infinité d'exemples, qu'en voulant établir la morale, les philosophes ont fait injure à la divinité.

Ni les exemples, ni l'expérience, n'ont produit aucun effet sur les philosophes, parce qu'ils sont entêtés; ils ont erré là où leurs prédécesseurs avaient erré trois mille ans avant eux, et ils n'ont pas mieux réussi. *Il faut pousser à une porte*, dit Charron (dans nn endroit de son livre de la Sagesse), *pour savoir qu'elle nous est close*. Il a raison de dire, *pour savoir qu'elle nous est close*. Mais lorsque nous savons par notre propre expérience, ou par celle des philosophes anciens et modernes, qu'une porte est fermée de manière qu'aucune force humaine ne peut l'ouvrir, il y a de la folie à le tenter. Ceux qni affectent de débiter des conjectures sur des objets qu'ils ne peuvent voir, et d'en parler comme si la porte était ouverte, lorsqu'ils ne voient que par le tron de la serrure, sont encore pis.

Quand on scrute bien les motifs qui déterminent la plupart des philosophes à prendre parti dans les opinions qui circulent dans le monde, on ne trouve dans leur conduite rien moins que de la philosophie.

Si les philosophes n'avaient d'autres vues que de découvrir la vérité, ils se borneraient aux règles qui peuvent seules y conduire, et se contiendraient dans les bornes où ils peuvent la trouver; mais un principe prédominant de vanité leur fait abandonner ces règles et franchir ces bornes.

Puisque les préceptes et les motifs qu'ont proposé les plus grands philosophes, n'ont jamais pu réformer efficacement le genre humain, sans le secours de quelque principe supérieur et sans l'autorité divine, et qu'il ne l'a pas encore été, même avec le secours de ces deux-ci, il y a tout lieu de craindre qu'il ne se réforme de longtemps.

La philosophie prise de travers a gâté bien des gens, et cette étude de la sagesse mal entendue, a bien fait des fous.

C'est avoir bien profité de la philosophie, que d'avoir appris combien ce que l'on sait le mieux est mêlé d'obscurité et d'incertitude, et de vouloir bien ignorer ce qu'on ne peut savoir.

La plus belle de toutes les philosophies est de savoir vivre, c'est-à-dire, de s'accommoder au temps, aux personnes, aux affaires, quand la raison le demande.

Il y a une ignorance sage et sensée, qui sait, dans la conduite de la vie, douter des choses dont on ne peut avoir la certitude, et qui ne se soucie pas de savoir celles dont on ne peut avoir de connaissance, sans vouloir pénétrer ce qui est impénétrable.

Des hommes qui auraient été des géans dans la sphère humaine, sont devenus des pygmées pour avoir voulu en sortir. Au lieu d'entasser les unes sur les autres des montagnes de science pour escalader le ciel, ils n'ont entassé, avec un air d'importance, que des taupières, et se sont ridiculement vantés, non-seulement de leur dessein, mais encore de leur succès. Je les compare à des

sylphes, et ils sont si fiers de n'être point des *gnomes*, qu'ils s'imaginent être des *archanges*.

Nous ne connaissons rien au delà de notre système solaire. Nous en savons assez, il est vrai, pour nous donner des idées plus nobles et plus magnifiques des ouvrages de Dieu, que celles qu'en avaient les anciens philosophes. Nous savons que ce système auquel appartient notre planète, et au delà duquel les anciens n'osaient porter leur vue, n'est qu'une petite partie du système immense de l'univers; mais ce que nous en connaissons de plus est moins que rien.

La nature a ses mystères; elle va à son but par des voies que nous ne connaissons point; et depuis qu'on s'applique à pénétrer ses secrets, on a découvert si peu de choses dont on soit bien sûr, qu'il semble que rien ne doive tant humilier l'orgueil de l'homme que l'étude de la physique.

Rien ne prouve mieux la perversité de l'esprit humain, que l'effort que font les hommes pour aller au delà de la nature, par la seule raison qu'ils ne peuvent y atteindre, ou parce qu'ils ne trouvent point les choses telles que leur imagination le leur a persuadé. C'est là le cas des métaphysiciens, et c'est ce qui les a jetés à toutes les époques dans l'erreur, et même dans quelque chose de plus fâcheux que l'ignorance, je veux dire dans le doute, dans la perplexité, dans des recherches inutiles et dans des disputes sans fin.

Il n'y a rien de vrai qui ne puisse paraître faux; il n'y a rien de faux qui ne puisse paraître vrai: c'est sur cette

incertitude qu'est fondée la timidité que le vrai savant fait paraître dans ses jugemens.

L'homme n'est libre que par le droit qu'il a de juger les choses selon ses lumières, et il n'a rien de lui que l'usage qu'il fait de son opinion.

La droite raison consiste dans la vérité, et celle-ci dans sa conformité avec la nature. La nature ou l'assemblage de tout ce qui existe, est la source d'où découlent toutes nos connaissances. Lorsque nous voyons que nous ne pouvons découvrir la vérité, nous devons rester dans notre ignorance, et nous en contenter dans plusieurs cas, parce qu'il y en a quelques-uns où nous allons jusqu'à la source, ou du moins aussi près que la nature l'a cru nécessaire pour des créatures de notre espèce.

La vérité est si persécutée par tous les déguisemens du siècle, qu'on n'a pas assez d'ingénuité pour parler franchement, ni assez de force pour être sincère.

Pour parvenir à trouver la vérité dans toutes les occasions où il est difficile de la découvrir, on est obligé d'employer la méthode analytique : il faut convenir que les modernes l'ont beaucoup perfectionnée. Plusieurs ont fait quantité d'observations et d'expériences, et en ont tiré, par induction, des conséquences générales. C'est-là tout ce que notre nature et celle des choses nous permettent de faire, et lorsqu'on ne peut y opposer aucune objection tirée de l'expérience, on peut mettre ces conséquences au nombre des vérités que nous connaissons; mais ne nous illusionnons pas : c'est-là une connaissance humaine plutôt qu'une connaissance absolue,

parce qu'elle n'est pas fondée sur une certitude absolue. De nouvelles découvertes peuvent détruire ces conséquences, ou on peut tirer d'autres conséquences des mêmes phénomènes. Il s'en faut donc beaucoup que cette manière de raisonner d'après des observations et des expériences particulières, soit démonstrative, et c'est cependant ce que nous pouvons faire de mieux.

C'est une grande science de juger des choses selon les différens degrés de certitude qu'elles peuvent avoir, de démêler la vérité des apparences, de prendre pour opinion ce qui n'est qu'opinion, et de savoir bien distinguer les jugemens pour juger sainement de tout.

Un athée explique les choses qu'il voit par des raisonnemens déduits de leurs différences, de leurs diverses relations, et par les conséquences qui résultent des différentes applications qu'il en fait. Il rapporte le tout à une chose qu'il ignore, éternelle, existante par elle-même, qu'il lui plaît d'appeler l'univers ou la nature universelle. Le déiste n'est pas satisfait de ces solutions. La raison des choses est pour lui un fil qui le conduit à connaître l'existence et la volonté de Dieu, autant que l'homme est capable de le faire.

Les grands principes de la morale ont, aussi bien que ceux des mathématiques, leur fondement dans la nature des choses, et il est aussi absurde de démentir les premiers par nos paroles et par nos actions, que de nier les seconds. Si les derniers ont l'avantage de pouvoir être démontrés avec autant d'exactitude que de précision, par les secours réunis des sens et de l'entendement, les premiers en ont d'une autre espèce. Nous découvrons la

vérité des uns et des autres avec une égale évidence ; mais comme les premiers sont beaucoup plus importans que les seconds, il est moins honteux d'ignorer les mathématiques que les vérités morales.

Il y a des esprits auxquels il faut de l'exercice et de l'aliment pour les occuper ; tout leur est bon, jusqu'à des idées fausses, des imaginations creuses, des desseins chimériques : plutôt que de n'avoir rien à penser, ils s'amusent des visions des autres, n'ayant pas de quoi s'amuser eux-mêmes de leur chef. Il y a des esprits naturellement libres dans leurs sentimens, et il y en a d'autres naturellement eselaves. Les uns maîtrisent les autres, et les autres se laissent maîtriser. Ceux-ci sont tellement dépendans par la qualité de leur génie, qu'ils ne sont propres qu'à prendre les impressions qu'on leur donne, et à suivre les mouvemens qu'on leur inspire. C'est de cette faiblesse et de ce défaut que les différentes sectes des philosophes se sont formées.

Les esprits trop vifs et trop subtils ne sont pas toujours les plus propres à la philosophie. Il vaudrait mieux s'épaissir l'imagination par quelque chose de grossier, que de la laisser évaporer en spéculations trop subtiles.

C'est une force d'esprit dont peu de gens sont capables, que de conserver la liberté de son jugement toute entière, sans se laisser prévenir par la fausse raison ou l'autorité prétendue. L'orgueilleux n'approuve rien, craint de se soumettre en approuvant quelque chose ; l'homme léger approuve ou blâme tout indistinctement, pour s'épargner la peine d'examiner ce qu'on lui propose.

Les savans jouent différentes sortes de carillons sur les mêmes cloches.

Les auteurs, en se copiant les uns les autres, perpétuent les mêmes erreurs, et augmentent le nombre des témoins sans fortifier le témoignage.

L'erreur a plus de sectateurs que la vérité. On se fait quelquefois une vanité secrète d'autoriser de son suffrage ce qui ne l'est pas de la raison, et l'on suit aveuglément des principes qu'on n'entend pas, et dont on ne se pique que parce qu'ils sont difficiles à entendre.

Les gens de lettres se sont rendus si méprisables par leur cupidité, que les grands sont fondés à croire qu'ils ne les approchent que par des vues intéressées. Ils ne se réunissent jamais entr'eux que pour se faire valoir ou pour décrier les autres. Il n'est donc pas étonnant s'ils sont souvent dans la misère, puisqu'ils abandonnent les bonnes voies, les seules qui puissent conduire à des résultats honnêtes et avantageux.

L'esprit d'agiotage est à l'esprit de commerce, ce que l'esprit de faction est à l'esprit de liberté.

VUES GÉNÉRALES

SUR L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE.

Différens motifs portent les hommes à l'étude de l'histoire; les uns n'y cherchent que l'amusement, et lisent de même que s'ils jouaient aux cartes. Il y en a d'autres dont le motif n'est pas meilleur, et qui, de plus, ont le désavantage de nuire à la société, à proportion des progrès qu'ils font. Les premiers ne retirent aucun profit de leur étude, les seconds en font un mauvais usage, et se rendent ridicules, à mesure que leurs connaissances augmentent. Je veux parler de ceux qui ne lisent que pour briller dans la conversation, imposer à leurs auditeurs, et qui, ayant très-peu d'idée de leur propre fonds, remplissent leur esprit de faits et de sentences mal dirigées, et s'efforcent de suppléer, par leur mémoire, à ce qui leur manque du côté de l'imagination et du jugement.

L'amour de l'histoire paraît inséparable de la nature humaine, parce qu'il est inséparable de l'amour propre. Le même principe nous fait porter nos vues sur le passé et sur l'avenir. Nous nous imaginons que les choses qui nous intéressent, doivent également intéresser la postérité. Ce sentiment est commun à tous les hommes, depuis César jusqu'au moindre greffier de village. Nous sommes envieux de transmettre à ceux qui viendront après nous, le souvenir de nos avantures, celles de nos contemporains et de ceux qui nous ont précédés.

L'histoire, soit qu'elle soit vraie ou fausse, parle toujours à nos passions : la meilleure parle rarement à notre entendement ; mais nous devons nous en prendre à nous-mêmes, et non point à la nature. Elle a facilité cette étude à tout homme qui sait lire et penser, et la raison peut nous rendre utile ce qu'elle s'est efforcée de nous rendre agréable. Mais si nous consultons notre raison, nous nous garderons bien de suivre l'exemple de nos semblables, et de nous énorgueillir de ce que nous sommes raisonnables ; nous nous abstiendrons de lire pour flatter notre ignorance et pour satisfaire notre vanité.

La nature nous a donné de la curiosité pour exciter notre industrie, et non pour en faire le principal et unique objet de notre application. Notre seul but doit être de nous perfectionner dans la vertu. L'application que nous donnons à l'étude, de quelqu'espèce qu'elle soit, ne tend ni directement ni indirectement à nous rendre plus gens de bien, ni meilleurs citoyens, elle n'est tout au plus qu'une espèce d'oisiveté spécieuse et ingénieuse, et la connaissance que nous acquérons par son moyen, qu'une espèce d'ignorance qui nous met en crédit, et rien de plus. C'est, selon moi, l'unique fruit que les hommes, même les plus savans, tirent de l'étude de l'histoire; et cependant elle me paraît la plus propre à nous porter à la vertu.

L'histoire est une philosophie qui instruit par des exemples. Il ne faut que jeter les yeux sur ce qui se passe dans le monde, pour reconnaître la force de l'exemple. Notre raison est si imparfaite et notre esprit si fragile, que les propositions générales ou abstraites nous paraissent souvent douteuses, jusqu'à ce qu'on nous les ait rendues sen-

sibles par des exemples, et que les leçons en faveur de la vertu, font peu d'impression sur nous, à moins qu'on n'emploie le même moyen pour leur donner plus de poids. Les préceptes ont cela de désavantageux, qu'étant fondés sur l'autorité d'autrui, ils exigent souvent une longue suite de raisonnemens.

Le monde est l'école des exemples, et les maîtres de cette école sont l'histoire et l'expérience. Je suis fort éloigné de croire que la première soit préférable à la dernière, mais je soutiens qu'elle est absolument nécessaire pour nous préparer et nous accompagner pendant que nous sommes sous sa discipline, je veux dire pendant le cours de notre vie.

Le génie sans culture, du moins sans le secours de l'expérience, ressemble, à ce qu'on croyait autrefois qu'étaient les comètes, un météore lumineux, irrégulier dans sa course, et dangereux dans son approche, qui n'est utile à aucun système, et qui peut les détruire tous.

Les hommes qui ont de l'expérience, et qui ne connaissent point l'histoire, ne sont que des demi-écoliers dans la science du monde; et s'ils connaissent l'histoire sans expérience, ils sont de vrais pédans. Un homme qui possède ces trois connaissances ensemble, honore son pays et se rend utile à la société. Quoique j'attribue de grands avantages à l'étude de l'histoire, je suis cependant fort éloigné de lui attribuer des effets aussi merveilleux que l'ont prétendu quelques anciens et quelques modernes.

Il n'y a point de folie ni de vice plus épidémique parmi les enfans des hommes, que la sotte vanité qu'ont les

habitans d'un pays, de se préférer à ceux d'un autre, et de regarder leurs coutumes et leurs usages, comme des modèles sur lesquels on doit se régler. Rien ne contribue plus à nous guérir de cette vanité, que de nous accoutumer de bonne heure à considérer sur la carte que l'histoire nous présente, les différentes nations répandues sur la terre, dans l ur élévation et dans leur chute, dans leur état barbare et civilisé. En se rappelant souvent ce spectacle, le Mexicain avec son bonnet et son habit de plumes, qui sacrifie une victime humaine à ses dieux, ne nous paraît pas plus sauvage qu'un Européen, coiffé d'un chapeau, et qui sacrifie des nations entières à son ambition, à son avarice et à sa cruauté.

Je pourrais montrer, par une multitude d'exemples, comment l'histoire nous prépare pour l'expérience, et nous sert même de guide; comme elle contribue à purger l'esprit de ces partialités et de ces préjugés nationaux que nous contractons dans notre éducation, et que l'expérience ne sert souvent qu'à fortifier, parce qu'elle est pour l'ordinaire aussi bornée que notre éducation.

Les caractères généraux des hommes sont déterminés par leurs constitutions naturelles, de même que leurs actions particulières le sont par les objets qui les affectent. On pourrait citer quantité d'hommes qui, quoique versés dans l'histoire, n'ont pas été ni plus gens de bien, ni meilleurs politiques; et d'autres qui, sans ce secours, ont été de parfaits modèles de vertu.

Il y a certains principes généraux, certaines règles de vie et de conduite, qui doivent toujours être vraies, parce qu'elles sont conformes à la nature invariable des

choses. Celui qui étudie l'histoire, comme il a coutume d'étudier la philosophie, les distingue bientôt, en fait un recueil; et en agissant ainsi, il se crée un système général de morale et de politique, fondé sur l'essai qu'on a fait de ces règles et de ces principes dans tous les siècles, et se trouve confirmé par l'expérience de tous les hommes.

L'étude de l'histoire nous prépare pour l'action et pour l'observation. L'histoire est un ancien auteur: l'expérience, le langage moderne. Nous formons notre goût sur la première; nous traduisons le sens et le raisonnement, nous en prenons l'esprit et la force, mais nous ne faisons qu'imiter les grâces particulières de l'original; nous les imitons selon l'idiome de notre langue; nous substituons des termes équivalens à ceux qu'elle emploie, et nous ne nous assujétissons point à les copier servilement. En un mot, l'expérience s'exerce sur le présent, et le présent nous met en état de prévoir l'avenir; car l'histoire roule sur le passé, et connaissant les choses passées, nous sommes plus en état de juger de celles qui se passent actuellement.

Il est impossible, vu la nature de l'homme et les vicissitudes continuelles des affaires humaines, que les premiers siècles dans lesquels les nations se sont formées, nous fournissent des matériaux authentiques pour l'histoire. Nous n'en avons aucuns touchant l'origine des nations qui existent de nos jours; comment donc pourrait-on se flatter d'en avoir sur celles qui sont éteintes depuis deux ou trois mille ans?

Un homme qui lit avec discernement et avec choix, acquiert moins d'érudition, mais plus de connaissances

Comme il a acquis cette dernière à dessein, et qu'il l'a cultivée avec art et avec méthode, il est à même de s'en servir au besoin.

Celui qui veut tout lire, n'a ni le temps, ni la capacité de faire autre chose; il devient incapable de penser; et dans ce cas, la lecture lui devient inutile; il n'agit plus, et, par conséquent, peu lui importe de penser ou non. Il se donne beaucoup de peine pour amasser des matériaux; il les achète à grands frais, et il n'a ni le temps ni la capacité de les employer. A quoi lui sert l'étude de l'architecture, puisqu'il ne peut pas bâtir?

Toute étude qui ne sert point à nous rendre meilleurs, ne mérite pas le nom de philosophie. Toutes les spéculations politiques qui, au lieu de nous rendre utiles à la société, et de procurer le bonheur des hommes, ne servent qu'à satisfaire l'ambition des particuliers, aux dépens du public, sont des systèmes qui méritent d'être brûlés.

L'homme le plus savant a toujours quelque chose à apprendre dans le cours d'une longue vie; et quelque sage qu'il soit, il peut encore le devenir davantage. Cela a lieu sur-tout, par rapport à l'histoire; et de là vient, qu'en cas qu'il s'y soit appliqué dans sa jeunesse, il ne doit pas la négliger dans un âge avancé. *Je lis dans Titus Livius* [1], dit Montaigne, *des choses qu'un autre*

[1] Ou Tite-Live, né à Padoue, célèbre historien romain, dont l'ouvrage ne nous est parvenu qu'incomplet et mutilé. Il mourut dans sa ville natale, l'an 17 de J. C., la 4e année du règne de l'empereur Tibère.

n'y a pas lues, et Plutarque y lit ce que je n'y lis point. Un homme découvre à l'âge de cinquante ans des choses qu'il n'avait pas aperçues à vingt-cinq. C'est ce que j'ai éprouvé plusieurs fois.

En comparant, dans cette étude, l'expérience d'autrui avec la nôtre, nous devenons plus avisés; nous analysons, pour ainsi dire, la philosophie. Nous réduirons toutes les spéculations abstraites de la morale, et toutes les règles générales de la politique humaine, à leurs premiers principes.

Un vieillard et un jeune homme qui s'adonnent à l'étude de l'histoire, n'ont point de temps à perdre; le premier, parce qu'il a peu de temps à vivre, et le second, parce qu'il a beaucoup à apprendre.

L'homme est le sujet de l'histoire; et, pour le bien connaître, il faut le voir et le considérer tel que l'histoire seule peut nous le représenter dans tous les temps, dans tous les pays, pendant sa vie et à sa mort.

Nous sommes non-seulement des passagers dans ce monde, mais même des étrangers, eu égard aux premières démarches que nous faisons. Nos guides sont souvent ignorans et souvent infidèles; mais la carte du monde, que l'histoire place sous nos yeux, nous met en état de nous conduire nous-mêmes.

Nous sommes naturellement portés à nous appliquer à nous-mêmes ce qui est arrivé à autrui, et c'est en cela que consiste la force des exemples que l'histoire et l'expérience nous offrent. Nous ne saurions nous appliquer ainsi les faits dont nous doutons, et c'est la raison pour

laquelle ces exemples n'ont pas le même effet. De là, vient que l'histoire ancienne est incapable de répondre à l'objet que se propose un homme qui l'étudie, parce que son authenticité n'est pas assez établie.

Les hommes sont toujours outrés dans leurs jugemens. Quelques-uns prétendent que toutes les histoires sont fabuleuses, et que la meillenre n'est qu'une fable vraisemblable, ingénieusement racontée, où le mensonge est tellement confondu avec la vérité, qu'il est impossible de les distinguer. Pour appuyer ce qu'ils avancent, ils citent tous les exemples et tous les lieux communs que Bayle [1] et d'autres ont employés pour établir cette espèce de Pyrrhonisme; et ils concluent de là, que si les prétendues histoires des premiers siècles et de l'origine des nations, sont très-peu vraisemblables et trop mal digérées, pour mériter le moindre degré de croyance, les modernes, qui paraissent plus vraisemblables, et qu'on dit écrites d'après les témoignages des auteurs contemporains, n'ont pas ce degré de certitude nécessaire pour les rendre utiles à ceux qui les lisent. Mais il arrive ici ce qui arrive souvent: je veux dire que les élémens sont vrais et la conclusion fausse; dont la raison est, qu'on établit au hasard un axiome général sur un certain nombre d'observations particulières.

[1] Pierre-Bayle, né à Carlat, dans le comté de Foix, célèbre écrivain renommé par la finesse de sa dialectique, et protestant d'autant plus fameux, qu'il avouait lui-même qu'il protestait contre presque toutes les opinions humaines. Ce philosophe sceptique se retira en Hollande, et mourut à Rotterdam, le 28 décembre 1706.

OBSERVATIONS

Sur la différence qui existe entre le Calendrier Julien et le Calendrier Grégorien, pour fixer précisément la date des lettres du lord Bolingbroke.

L'an de Rome 707, Jules-César fit venir d'Alexandrie Sosigènes, astronome grec, qui réforma le calendrier, alors défectueux, en réglant l'année sur le mouvement périodique du soleil dans l'écliptique, dont la durée est réellement de trois cent soixante-cinq jours cinq heures quarante-huit minutes quarante-cinq secondes et trente tierces; mais comme Sosigènes fixa l'année à 365 jours et 6 heures entières, il la rendit trop longue de 11 minutes 14 secondes et 30 tierces; c'est ce qu'on appèle le *calendrier julien*, *l'ancien calendrier*, ou *l'ancien style.*

L'année julienne commençait le 1er janvier; mais dans les états chrétiens, tantôt on conserva cette disposition, tantôt on fit commencer l'année à Noël ou au 15 décembre, tantôt au 25 mars, appelé vulgairement le jour de l'*Annonciation.* En France, l'année commença d'abord au premier janvier, et depuis le XIIe siècle, jusqu'en 1563, le jour de Pâques; enfin, en Angleterre, le 1er mars.

L'excédent ou fraction d'heure, négligé par Sosigènes, devait, au bout de plusieurs siècles, former des jours, et influer à la longue sur l'ordre des saisons, en les empêchant de se retrouver dans les mêmes mois. On remar-

qua, au premier concile de Nicée, en 325, que le temps avait déjà produit, dans le calendrier julien, un dérangement essentiel, que les pères du concile firent rectifier par des astronomes grecs; mais ceux-ci ayant encore calculé avec inexactitude la durée de la vraie année solaire et tropique, on s'apperçut, au concile de Trente, convoqué en 1545, que par le laps des temps, l'équinoxe du printemps qui, en 325, arrivait le 21 mars, se trouvait avancé de neuf jours au moins. La cause de la précession des équinoxes n'était pas encore connue; mais il importait de remédier à la confusion qui commençait à troubler sensiblement l'année civile. Le pape Grégoire XIII avait consulté les plus habiles astronomes du temps, lorsqu'un médecin nommé Aloïsio Lilio, né à Rome, lui proposa, en 1581, la manière la plus simple et la plus facile de rétablir l'ordre; ce fut de faire commencer l'année le 1er janvier, et de retrancher neuf jours sur chacune de celles qui restaient à s'écouler du seizième siècle, finissant le 31 décembre 1600, 11 jours pour le dix-septième, devant finir le 31 décembre 1700, et successivement un jour de plus de siècle en siècle. Grégoire XIII rendit, en conséquence, une bulle en 1581, portant qu'au lieu du 6 octobre 1582, on compterait le 15; que l'année suivante 1583, commencerait le 1er janvier, et que chaque quatrième année, à compter de 1584, serait, comme précédemment, bissextile, c'est-à-dire, aurait un jour de plus, ajouté au mois de février, pour absorber la fraction des 5 heures 48 minutes 45 secondes et 30 tierces. Cette réforme est appelée *le nouveau style*, ou *le calendrier grégorien*, du nom du pontife qui la sanctionna par une bulle.

Plusieurs souverains, soumis à la communion romai-

ne, refusèrent d'abord la bulle, parce qu'ils ne voulaïent pas que le pape donnât des lois chez eux : ils finirent cependant par écouter la raison ; mais les protestans d'Allemagne, du nord et des autres pays qui avaient secoué le joug de la cour de Rome, également prévenus, ainsi que les Grecs, contre ses dogmes et contre les vérités astronomiques qu'elle proposait, rejetèrent le calendrier Grégorien, uniquement parce qu'il paraissait être l'ouvrage d'un pape.

Jean III, roi de Suède, qui aimait le catholicisme, fit recevoir, dès 1582, dans ses états, le nouveau style ; il fut aboli et remplacé par l'ancien, lorsque Charles IX, duc de Sudermanie, frère de Jean III et père de Gustave Adolphe, usurpa la couronne de Suède sur son neveu, Sigismond III, roi de Pologne, et fils de Jean. La Suède revint, en 1753, au calendrier grégorien que les protestans en Empire, en Danemarck et en Hollande, avaient adopté en 1700 ; enfin, un acte du parlement d'Angleterre ordonna de s'y conformer, à compter du 1er janvier 1752, et il ne reste en Europe que les Russes et les Grecs qui suivent encore le calendrier julien, ou vieux style.

Le lord Bolingbroke s'y était aussi conformé dans la date de toutes les lettres qu'il écrivit d'Angleterre, et qu'on a rétablie selon le nouveau style, en ajoutant onze jours, d'après la règle indiquée plus haut.

LETTRES

DE HENRI SAINT-JOHN,

LORD VICOMTE BOLINGBROKE.

A M. DE BUYS [1].

Du château de Windsor, ce $\frac{13}{24}$ octobre 1710.

MONSIEUR,

C'est avec beaucoup de déplaisir que j'ai reçu, par le canal de M. Drummond [2], des nouvelles de votre indisposition; j'espère qu'elle sera bientôt passée, et qu'une santé,

---

[1] Guillaume van Buys ou de Buys, pensionnaire de la ville d'Amsterdam, et l'un des membres des états généraux des Provinces-Unies, fut successivement envoyé extraordinaire à la cour de Londres, l'un des plénipotentiaires des états au congrès d'Utrecht, et ensuite ambassadeur en France.

[2] Marchand anglais, établi à Amsterdam, et avec qui le lord Bolingbroke correspondait sur les affaires publiques. Les services qu'il rendit pendant les négociations pour la paix, lui attirèrent la haine des partisans de la guerre, tant en Angleterre qu'en Hollande: ils cherchèrent à lui nuire et y réussirent.

aussi nécessaire à la cause commune que la vôtre, sera dans peu rétablie.

Je vous proteste, Monsieur, avec toute la sincérité dont un bon cœur est capable, qu'en entrant dans l'emploi [1] où j'ai présentement l'honneur de servir sa majesté [2], rien ne m'a été plus agréable que la considération des moyens que cette charge me fournira, de vous

---

[1] M. Henri Saint-John, nommé ministre de la guerre le 30 avril 1704, à la place de M. Blathwaite, quitta volontairement cet emploi le 22 février 1708, lorsqu'il vit que M. Robert Harley, secrétaire d'état, dévoué à la reine, et avec lequel il était alors lié, avait été forcé la veille à sortir du ministère, par les intrigues du duc de Marlborough et du comte de Godolphin, chefs du parti des Whigs. Les Toris ayant repris le dessus, le comte de Dartmouth succéda, le 25 juin 1710, au comte de Sunderland, gendre de Marlborough, et Robert Harley, depuis comte d'Oxford, remplaça Godolphin le 18 août. Le 1.er octobre suivant, Henri Saint-John, depuis lord vicomte de Bolingbroke, rentra lui-même dans le ministère, en qualité de secrétaire d'état des affaires étrangères pour le département du Nord. Le lord Dartmouth était chargé de celui du Sud.

[2] Anne Stuard, seconde fille du roi Jacques II, née le 6 février 1664; mariée, le 17 août 1683, à George, prince de Danemarck; reine d'Angleterre le 19 mars 1702, à la mort de Guillaume III, son beau-frère; morte le 12 août 1714.

marquer l'estime que j'ai conçue pour votre personne, dès le temps que je vous ai connu à Londres, et que je conserve encore très-vivement imprimée dans mon ame.

J'ai toujours envisagé les intérêts de nos patries, d'une manière à me faire croire, qu'on ne peut les séparer sans les blesser; c'est une règle qui n'a jamais manqué depuis la fondation de votre république. Quand nos princes ont suivi les véritables intérêts de leur royaume, ils ont été les amis de la Hollande; et nous n'avons été vos ennemis, que quand notre cour tramait des desseins aussi pernicieux à nous qu'à messieurs les états. Voilà les maximes sur lesquelles roulera ma conduite; et je veux espérer, qu'avec vos bons avis, je serai en état de rendre ces dispositions en quelque sorte utiles et avantageuses à l'une et à l'autre nation.

Vous trouverez bon que je vous écrive de temps en temps, au moins sur le chapitre de nos affaires domestiques; je vous manderai la vérité toute pure, laquelle a été depuis peu déguisée avec autant de malice que d'artifice.

Je suis, Monsieur, du fond de mon ame, votre, etc.

AU LORD CADOGAN [1].

Whitehall, ce $\frac{24 \text{ octobre}}{4 \text{ novembre.}}$ 1710.

MONSIEUR,

Vous me faites beaucoup de remercîmens pour un très-mince service. Quel que soit l'effet que les révolutions de partis produisent sur les autres, elles n'en font aucun sur moi, sous le rapport de l'amitié personnelle; et je crois que ce que j'ai fait, est le moins que notre connaissance et notre intimité exigeaient de moi.

Quant à l'autre point sur lequel vous m'avez écrit, je tâcherai de vous servir, et je le ferai avec franchise; car, quoiqu'il faille prendre des mesures avec le parti auquel on tient, l'amitié doit cependant être exceptée, et il n'y a aucune nécessité à sacrifier à des intérêts politiques tous les devoirs de la vie privée.

Vous n'avez rien perdu à ne pas être en

[1] On a traduit de l'anglais cette lettre adressée au lieutenant-général Cadogan qui, pendant toute la guerre de Flandre, servit sous le duc de Marlborough dont il avait la confiance. A la disgrace de ce dernier, il conserva d'abord ses emplois, qu'on finit par lui ôter.

Angleterre depuis quelque temps; vous eussiez éprouvé le chagrin de voir prévaloir les mesures, que vous et moi avons si souvent abhorrées en commun; et ensuite, vous auriez vu arriver toutes les conséquences que nous nous sommes autant de fois accordés à redouter.

Je loue votre ferme résolution, de rester attaché au grand homme [1] à qui vous avez tant d'obligations; et j'ose croire que vous le servirez avec de sages et solides marques de votre gratitude, et non avec ce vain et impuissant fracas, par lequel quelques individus se sont rendus, s'il est possible, encore plus méprisables qu'ils n'étaient auparavant [2].

Je suis, Monsieur, très-sincèrement, etc.

---

[1] Jean Churchill, duc de Marlborough, né à Ashe, dans le Devonshire, le 24 juin 1650, commença à porter les armes en France sous le maréchal de Turenne; commanda, avec le plus grand succès, les armées anglaises contre Louis XIV pendant la guerre de la succession d'Espagne; disgracié à la fin de 1711 par la reine Anne, dont il contrariait les vues pacifiques; tomba en enfance en 1716, et mourut le 16 juin 1722.

[2] Cette franche approbation, ou plutôt cet éloge de la conduite de Cadogan, qui était resté inviolablement attaché au duc de Marlborourgh, chef du parti opposé au nouveau ministère, dont Bolingbroke était membre, prouve la noblesse du caractère de celui-ci.

AU MARÉCHAL DE TALLARD [1].

Whitehall, ce $\frac{7}{18}$ novembre 1710.

MONSIEUR,

J'ai eu l'honneur de lire à sa majesté la lettre que vous avez bien voulu m'écrire. La reine, Monsieur, ne peut pas vous accorder présentement la permission d'aller en France; mais elle me commande de vous assurer, qu'elle est fort sensible à vos malheurs, et que vous la trouverez, une autre fois, disposée à vous donner l'adoucissement que vous demandez.

---

[1] Camille d'Hostun, né en février 1652, connu d'abord sons le nom de comte de Tallard, entra au service dans la Gendarmerie, en novembre 1667; obtint le régiment de cavalerie de Royal-Cravates en janvier 1669; le grade de brigadier des armées du roi, le 25 février 1677; celui de maréchal-de-camp, le 24 août 1688; celui de lieutenant-général des armées, le 30 mars 1693. Nommé ambassadeur en Angleterre en mars 1698, il y resta jusqu'en mai 1701, que le roi le nomma chevalier de ses ordres. Créé maréchal de France le 14 janvier 1703, il commanda la même année l'armée d'Allemagne, sous le duc de Bourgogne, et fit une campagne très-brillante;

J'espère, Monsieur, que vous me ferez la justice de croire, que j'ai représenté vos raisons de la meilleure manière dont je suis capable, et que dans toutes les occasions vous me trouverez prêt à vous rendre tous les services qui dépendent de moi.

Je suis, Monsieur, avec beaucoup de respect, votre, *etc.*

---

gagna, le 15 novembre, sur le prince de Hesse-Cassel, la bataille de Spire, dans laquelle les Français prirent plus d'étendards qu'ils ne perdirent de soldats. Le maréchal éprouva de grands revers en 1704; perdit par de mauvaises dispositions, le 13 août, la bataille de Bleinheim ou de Hochstett, contre le prince Eugène de Savoie et le duc de Marlborough, qui le fit prisonnier et l'envoya en Angleterre, où on le retint jusqu'en novembre 1711, époque où la paix fut décidée entre les cours de France et de Londres. Le roi le créa duc d'Hostun en mars 1712, pair de France en mars 1714. Il fut conseiller au conseil de régence, après la mort de Louis XIV; ministre d'état, le 25 septembre 1726, et mourut le 30 mars 1728.

A M. DE ROBERTHON [1].

Whitehall, ce $\frac{10}{21}$ novembre 1710.

MONSIEUR,

L'honneur que vous avez bien voulu me faire par votre lettre du 23 du mois passé, méritait bien qu'on y répondit par la première occasion. C'est un devoir auquel je n'aurais pas manqué de satisfaire, si je n'avais été tellement accablé d'affaires depuis deux semaines, qu'il m'a été impossible de le faire.

Je vous supplie, Monsieur, de croire que j'embrasse, avec tout le plaisir imaginable, l'offre que vous me faites d'une correspondance qui me doit être très-agréable, et peut être utile aux deux cours que nous avons l'honneur de servir [2].

---

[1] Secrétaire particulier de George, électeur d'Hanover, désigné pour succéder à la reine Anne sur le trône d'Angleterre.

[2] Lors du changement dans le ministère, le lord Rivers fut envoyé à la cour d'Hanover pour lui en faire part.

M. le baron de Bothmar [1] est attendu ici dans peu, puisque j'ai envoyé, il y a déjà quelque temps, les ordres de la reine à MM. les commissaires de l'amirauté, de faire passer pour lui un jacht en Hollande. Il peut s'assurer que je ne manquerai pas de lui rendre en toutes choses mes très-humbles services. C'est bien la moindre marque que je pourrai donner du respect que j'ai toujours porté, et que je ne perdrai jamais, pour la cour dont il est le ministre.

Sa majesté nommera dans peu le ministre qu'elle doit envoyer auprès de son altesse électorale [2]; j'espère que vous en serez content, et je ne doute point que vous ne lui accordiez votre protection [3].

Vous me ferez toujours une grâce particulière quand vous me donnerez vos ordres; c'est une vérité dont je vous prie d'être persuadé, et en même temps qu'on ne peut pas être plus sincèrement que je suis, et avec beaucoup de respect, Monsieur, votre, etc.

---

[1] Envoyé de l'électeur d'Hanover en Angleterre.

[2] George de Brunswick I, électeur d'Hanover, né le 28 mai 1660; roi d'Angleterre, le 12 août 1714; mort le 22 juin 1727.

[3] Le lord Rivers fut nommé, en décembre, à cet emploi.

A M. DE BUYS.

Whitehall, ce $\frac{17}{28}$ novembre 1710.

MONSIEUR,

La manière obligeante dont vous avez reçu les offres que je vous ai faites d'une correspondance, l'avantage de laquelle sera entièrement de mon côté, m'engage à ne plus différer de vous rendre mes remercîmens.

Les maximes que vous approuvez tant, sont celles que j'ai toujours suivies ; elles sont gravées d'une manière à ne pouvoir jamais être effacées dans mon cœur, et dans celui de beaucoup de personnes chez nous, qui peut-être auront été représentées en Hollande sous un caractère bien différent.

Le duc de Shrewsbury [1] et M. Harley [2] sont

---

[1] Lord Chambellan et membre du cabinet.

[2] Robert Harley, grand trésorier d'Angleterre, peu à près comte d'Oxford et chevalier de l'ordre de la Jarretière. Quoique ce ministre eût des talens et fût du même parti que Saint-John, depuis lord Bolingbroke, ce dernier le méprisait, le haïssait et lui imputa dans la suite, outre des vices de caractère, les plus grands torts dans

fort vos serviteurs, de même que ces autres Messieurs qui ont eu l'avantage de vous connaître pendant le séjour que vous fîtes ici. Ils ont continué dans les mêmes sentimens, à l'égard de la cause commune et des intérêts de nos deux nations, dans lesquels ils étaient dès ce temps-là; et s'ils n'ont pas à l'heure qu'il est les mêmes liaisons, ni les mêmes amitiés qu'ils ont eues alors, je puis vous assurer que ce changement n'est pas arrivé par leur faute. On tranquillisera les esprits autant qu'il sera possible, et vous ne devez pas craindre que les choses soient poussées trop loin, puisque ce parlement qui a été cassé, avait montré plus de violence qu'aucun autre, depuis le règne de Charles II [1]. Les alliés ont été alarmés quand la reine a trouvé à propos de faire des changemens dans son ministère,

---

sa conduite politique. Il eut du moins celui d'écarter, aussi long-temps qu'il le pût, par jalousie, Bolingbroke de la chambre des pairs, et d'empêcher la reine Anne de lui donner l'ordre de la Jarretière. Il sera souvent question du comte d'Oxford dans cette correspondance. Il mourut à Londres le 31 mai 1724, dans la soixante-quatrième année de son âge.

[1] Né le 29 mai 1630; roi d'Angleterre après la mort de Cromwell, le 8 mai 1660; mort le 16 février 1685.

et nous savons parfaitement bien les artifices dont on s'est servi pour troubler les esprits. Je veux espérer que ces premiers mouvemens sont passés, et j'ose vous prédire, que ce qui vient d'arriver ici, montrera à toute la terre combien ces gens ont été trompés, qui ont cru que tout ce que nous avons fait pour la cause commune, était dû à trois ou quatre personnes.

Le comte Rivers m'a parlé de vous avec toute l'estime que vous méritez; et je puis vous assurer qu'il a été très-content de la conversation que vous avez eue ensemble. S'il n'a pu vous répondre positivement sur un certain point, je prendrai la liberté de vous dire là dessus mon sentiment, qui est, que la situation de ceux qui ont l'honneur de servir la reine, dépendra de leur propre conduite.

J'avais dessein de vous parler sur deux autres articles de très-grande importance, sur lesquels sa majesté, qui désire dans toutes choses d'agir de concert et sans réserve avec leurs Hautes Puissances, a donné ses ordres à M. le duc de Marlborough et à milord Townshend [1], de parler à messieurs les états;

[1] Ambassadeur d'Angleterre en Hollande, et devoué à Marlborough et à son parti.

mais comme ma lettre est déjà trop longue je ne veux plus abuser de votre patience.

Je vous demande la continuation de votre amitié, et la justice de me croire, Monsieur, avec beaucoup de respect et d'estime, votre, etc.

AU DOCTEUR SWIFT [1].

Dimanche, après-midi, $\frac{7}{18}$ janvier 1711.

Il y a peu de choses dont je sois plus avide, que des occasions de vous voir. Depuis que

---

[1] *Voyez* les œuvres de Swift, publiées en anglais, à Londres, en 1784, par M. Thomas Sheridan, maître ès-arts, en seize volumes grand in-8.°, tom. XI, p. 127. Cette lettre est traduite de l'anglais.

La connaissance de Swift avec M. de Saint-John était encore récente : elle ne datait que du mois d'octobre précédent.

Jonatham Swift, né à Dublin en Irlande, le 30 décembre 1667, d'une famille assez distinguée, passa pour fils du fameux chevalier Temple, qui contribua du moins à lui faire donner une excellente éducation à l'université d'Oxford. Le roi Guillaume III ayant eu occasion de voir Swift, lui offrit une compagnie de cavalerie, à laquelle il préféra un bénéfice ecclésiastique qu'il n'eut pas alors; mais il obtint, long-temps après, le doyenné de Saint-Patrice et quelques autres bénéfices en Irlande, qui lui rapportaient environ trente mille livres de rente. Il avait épousé secrètement mademoiselle Johnson, fille de l'intendant du chevalier Temple. *La vanité de Swift*, dit M. de Saint-Lambert, dans son Essai sur le lord

vous êtes venu chez moi ce matin, j'ai trouvé le moyen de me débarrasser de l'engagement

---

Bolingbroke, page 84, *fit de sa passion un malheur de plus ; son épouse était fille d'un domestique. Swift fut assez amoureux pour se marier, mais trop peu pour ne pas rougir de son mariage : il le tint toujours secret ;* mais il eut peut-être d'autres motifs que l'orgueil. Swift intimément lié avec le lord Bolingbroke et son parti, composa beaucoup d'écrits pour tourner en ridicule leurs adversaires, sur-tout, pour éclairer la nation anglaise sur ses vrais intérêts, car il était excellent citoyen. Il mourut le 19 octobre 1743, à 78 ans, avec la réputation d'un homme qnelquefois bizarre, mais spirituel et bienfaisant. Un seul trait suffira pour donner une juste idée de l'originalité de Swift. En 1703, il commença à fréquenter un café de Londres, où plusieurs beaux esprits se rassemblaient, et attira tous les regards par la singularité de ses manières. Il ne parlait à personne, et comme il était vêtu en ecclésiastique; on le surnomma *le curé fou*. Un jour que le fameux docteur Arbuthnot était seul à une table, occupé à écrire une lettre, Swift vient se placer en face de lui, et le fixe de manière à lui causer de fortes distractions, dont la preuve existait sur le papier couvert de ratures et de pâtés ; enfin, il prie Swift de lui procurer du sable pour sécher son écriture. *Je n'ai point de sable,* répond le prétendu curé fou, *mais j'ai* la gravelle, *et je ne peux vous offrir que de pisser sur votre papier ; cela reviendra à peu près au même.* Arbuthnot, trouve la réponse plaisante, cause avec Swift, et contracte avec lui une amitié qui ne finit qu'avec leur vie. Arbuthnot, nommé

que j'avais pris pour demain ; en sorte que je vous attendrai à dîner à trois heures. Je vous le fais savoir de bonne heure, pour que vous ne vous engagiez pas ailleurs.

Je suis toujours votre obéissant serviteur.

---

premier médecin de la reine Anne en 1709, était habile dans son art, grand naturaliste, savant antiquaire et zélé Tori, parce qu'il croyait cette opinion analogue à l'avantage de sa patrie : il mourut en février 1735. Swift passe pour le Rabelais de l'Angleterre ; *mais*, dit Voltaire, *c'est Rabelais dans son bon sens, et vivant en bonne compagnie, qui n'a pas à la vérité la gaieté du premier, mais qui a toute la finesse, la raison, le choix, le bon goût qui manquent à notre curé de Meudon.* Quelques critiques se sont élevés contre ce brillant éloge ; mais on peut leur répondre, que le très-petit nombre d'ouvrages de Swift connus en France, y ont plu, quoiqu'ils eussent beaucoup perdu de leur piquant et de leur originalité par la traduction, et que leur sujet, qui porte spécialement sur les affaires intérieures de l'Angleterre, soit d'un médiocre intérêt pour les Français, qui ignorent généralement que Swift avait des vertus morales et politiques, dignes de la plus grande estime, et qu'il eût depuis 1710 jusqu'à la mort de la reine Anne, en août 1714, une grande influence dans le gouvernement de son pays.

A M. DE ROBERTHON.

Whitehall, ce $\frac{2}{12}$ janvier 1711.

MONSIEUR,

Je me sens pénétré de la plus vive reconnaissance de l'honneur que son altesse électorale a daigné me faire. Je vous supplie de lui renouveler les assurances qu'on ne peut être plus dévoué à son service, et à celui de son illustre maison, que je le suis. Dans toutes les situations d'une vie assez agitée, j'ai tâché de faire paraître ces sentimens; et si j'étais capable de les changer, je me croirais indigne du caractère de bon protestant, de bon anglais, ou de fidèle serviteur de la reine ma maîtresse.

M. de Bothmar est à présent ici. Je ne manquerai pas de vivre avec lui dans une confiance entière, et il peut compter sur tous les services que je lui pourrai rendre. J'espère même lui avoir montré que c'est mon dessein.

Je tombe d'accord que, pendant le séjour

de M. de Bothmar à Londres, il sera fort inutile que vous vous donniez la peine de m'écrire ; je vous ferai, par son canal, mes complimens, et je serai toujours, avec beaucoup d'estime, Monsieur, votre, etc.

A M. DE BUYS.

Wihtehall, ce $\frac{12}{23}$ janvier 1711.

MONSIEUR;

Je suis ravi de voir que vous êtes content de l'ouverture de notre parlement; j'ose prédire que vous ne le serez pas moins de sa conclusion.

Les personnes dont vous parlez, méritent bien ce caractère de modérées (que quelques autres se sont attribué avec très-peu de justice), puisqu'ils ont plus d'une fois arrêté la violence de nos partis, et jamais plus à-propos que dans la révolution de notre ministère. En dernier lieu, sans ce coup, nous devenions les esclaves d'une faction [1] chez nous, pendant qu'au dehors nous faisions les derniers efforts pour la liberté de l'Europe. Il faut espérer qu'avec le temps tous nos amis verront combien ils ont été trompés par ces gens, qui leur ont voulu persuader qu'il s'agissait de l'intérêt de la cause commune, quand,

[1] Les Whigs.

dans le fond, il ne s'agissait que de celui de quelques particuliers.

Les pommes de discorde doivent être toujours écartées autant qu'il est possible. On n'aura rien à nous reprocher sur cet article; mais aussi il ne faut pas que nous oublions, que nos parlemens ont été institués par la sagesse de nos ancêtres, pour examiuer la distribution des deniers publics, aussi bien que pour les donner.

Permettez-moi de vous renvoyer à ce que j'ai écrit à M. Drummond, touchant les fonds que nous trouverons pour les frais de la guerre et pour le paiement de nos dettes.

Le duc de Marlborough est présentement ici; il a pris le parti de se soumettre en toutes choses au bon plaisir de la reine, et sur ce pié, il pourra se soutenir. Tous ceux qui ont l'honneur d'être dans les affaires, sont prêts à le prendre par la main, et à rendre les meilleurs services à sa majesté et à la cause commune dont ils soient capables, de concert avec lui; mais il faut marcher droit.

Je vous tiens la parole que je vous ai donnée dans ma première lettre, et je vous écris sans réserve.

MM. les commissaires de la trésorerie ont ce matin reçu les ordres de la reine, de fournir l'argent nécessaire pour faire une plus grande provision de fourrage; et par la poste qui part ce soir, il se fait une remise de cent dix mille livres sterling pour le service des troupes en général [1]. Ainsi vous voyez, Monsieur, que bien loin de négliger la guerre de Flandre, toutes les mesures sont prises d'un mois ou de cinq semaines plutôt qu'elles n'ont accoutumé de l'être, pour la soutenir de notre côté; en effet, les préparatifs extraordinaires des ennemis exigent cela de nous.

Il faut espérer, avec la bénédiction du ciel, de conserver cette supériorité que nous avons gagnée, nonobstant tous les fâcheux contre-temps qui viennent d'arriver.

A l'égard de la paix, je crois comme vous, qu'il ne faut jamais consentir qu'elle soit méchante; il me semble que, pour en obtenir une bonne, il faut observer inviolablement ces deux maximes; en premier lieu, de ne

---

[1] L'Angleterre entretenait à l'armée des alliés soixante-cinq bataillons et quatre-vingt-quinze escadrons, ou à peu près, quarante mille hommes d'infanterie et douze mille de cavalerie.

pas faire les avances, et en second lieu, de pas trop se roidir, et rejeter des propositions raisonnables [1].

Je suis, etc.

---

[1] Ce fut peu de tems avant cette lettre, que le ministère anglais se décida à envoyer l'abbé Gauthier en France, pour y faire des ouvertures de paix.

A M. PETKUM [1].

Ce $\frac{6}{17}$ mars 1711.

MONSIEUR,

J'ai reçu votre lettre du $\frac{6}{17}$ du mois passé, et j'accepte avec beaucoup de plaisir l'offre de votre correspondance.

Comme sa majesté la reine n'est entrée dans cette guerre que pour procurer et assurer la paix de l'Europe, vous pouvez être persuadé qu'elle sera fort aise d'entendre que les Français veulent faire des démarches de ce côté-là.

Nous savons très-bien, Monsieur, les

---

[1] Résident du duc de Holstein-Gottorp à la Haye. En 1709, il alla de son propre mouvement en France, se proposant comme médiateur pour la paix, ce qui produisit de premières conférences infructueuses; et quand elles furent rompues, il continua de correspondre avec les ministres français. A l'époque de cette lettre, il était employé par le grand pensionnaire Heinsius, à renouer les négociations, par des démarches secrètes auprès de la cour de Versailles. Bolingbroke lui avait donné le sobriquet de *Courtier de paix*.

peines que vous avez prises pour l'avancement d'une œuvre aussi pieuse que celle de la paix ; et nous sommes très-convaincus que vous agirez toujours sur un plan convenable aux intérêts de tous les alliés.

Je me recommande, Monsieur, à l'honneur de vos bonnes grâces, et je suis, etc.

AU LORD CADOGAN [1].

Ce $\frac{20}{31}$ mars 1711.

MONSIEUR,

J'ai reçu vos deux dépêches du 17 mars (n. s.), et j'ai été fort aise de voir, par votre lettre particulière de cette date, que vous vous rappelez d'un ancien ami, qui n'a jamais mérité d'être oublié.

J'espère que le lord duc [2] est satisfait que je sois uniforme dans mon caractère, et que, comme je ne pus m'engager dans des mesures contraires à mon opinion, je ne puisse de même entrer dans des ressentimens opposés à mes principes.

Il n'y a personne qui ait pour vous plus d'estime que moi; et depuis l'instant de notre connaissance, j'ai constamment tâché de le montrer. Quant aux plaintes qui ont pu être faites, je ne dissimulerai pas au point de nier que, depuis quelque temps, il en arrive

---

[1] Cette lettre est traduite de l'anglais.

[2] De Marlborough.

de Flandre en grand nombre. Je crois que l'on peut encore très-facilement terminer les réclamations, qu'on a empêché jusqu'à présent de devenir publiques, en faisant cesser les griefs. Personne n'est plus à portée que vous de contribuer au soulagement de ce pays opprimé [1], et de jouir plus aisément de cette gloire, qui ajoutera en même temps

---

[1] Les ducs de Brabant avaient un conseil d'état chargé de la direction du trésor et des impôts. Les Espagnols abolirent ce conseil qui, dans la guerre de succession d'Espagne, fut rétabli par les alliés, sur la demande des états de Brabant ; mais nonobstant cette mesure, les concussions ne cessèrent pas, et la cour de Londres envoya le lord Orrery pour délivrer le pays d'une oppression qui occasionna divers mémoires, entre autres deux plus détaillés que les autres ; l'un avait pour titre : *Traduction d'une lettre à la reine,* sans date ni signature ; et le duc de Marlborough, ainsi que le général Cadogan, y étaient accusés d'injustice, de rapacité et d'exactions. Le second mémoire, signé par le duc d'Aremberg, le comte d'Ursel, le comte d'Erps et le comte de Lannoy, membres du conseil d'état, était daté de Bruxelles, le 24 février 1711, et contenait des plaintes et des preuves contre Cadogan, à qui on reprochait beaucoup d'extorsions et d'actes de tyrannie. Le dernier mémoire servit, en conséquence des ordres de la reine, à la recherche secrète de la conduite de son ministère et de ses généraux.

un nouvel ornement à mille qualités qui relèvent votre caractère, et servira essentiellement milord duc.

Si j'ai été assez heureux pour vous être utile dans les dernières agitations qui ont eu lieu ici, la seule récompense que j'en demande, c'est la continuation de votre bonne opinion et de votre amitié pour votre, etc.

A M. DE BUYS.

Ce $\frac{23 \text{ mars}}{3 \text{ avril}}$ 1711.

MONSIEUR,

Je vous suis extrêmement obligé de l'honneur que vous m'avez fait par votre lettre du 27 de ce mois (n. s.)

M. Harley, grâces à Dieu, se porte de jour en jour beaucoup mieux [1], et nous espérons

[1] Le 19 mars 1711, le grand trésorier d'Angleterre, Harley, avait risqué d'être tué par le marquis de Guiscard, qui manqua son coup, et Harley fut seulement blessé. Cet aventurier, connu aussi sous le nom d'abbé de la Bourlie, était français, et frère du comte de Guiscard, lieutenant-général des armées du roi; il servit l'Angleterre et en obtint une pension de quatre cent livres sterling (9000 livres tournois), qu'il trouva trop mince, et voulut alors se racommoder avec la cour de France. Ses lettres, qui furent interceptées, le convainquirent de trahison. Arrêté et conduit devant une commission du conseil pour être interrogé, il s'élança sur Harley qu'il regardait comme son ennemi, et le frappa de deux coups de canif. Les membres du conseil mirent l'épée à la main, firent plusieurs blessures à Guiscard, qui reçut en même temps des coups violens de la part des messagers d'état et des valets, qui réussirent, non sans peine, à le terrasser. Il fut conduit à la prison de Newgate, où il mourut, le 27 mars, des blessures qu'il avait reçues.

qu'en fort peu de temps il sera en état de recommencer son travail, pour le plus grand avantage des deux nations et de la cause commune. Je ne puis pas m'empêcher de vous dire que, par ce que les affaires, tant domestiques qu'étrangères, souffrent durant la maladie de ce ministre, nous sentons évidemment combien grande aurait été notre perte, en cas que le coup qu'il a reçu eût été mortel.

J'espère que les difficultés que nous avons eues à combattre, sont aplanies. Nous fournirons près de sept millions de livres sterling[1] aux dépenses de l'année courante, et nous trouverons les moyens nécessaires pour le paiement de nos dettes.

Je suis fort aise de voir que le duc de Marlborough est content de nous ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'on a usé à son égard de toute la bonne foi et de toute la sincérité possibles.

Il faut faire bonne mine à mauvais jeu; vous le faites, nous le faisons, et la France pour le moins autant qu'aucune autre puissance. Il me semble qu'elle veut voir le succès des intrigues qu'elle trame depuis quelque temps, avant que de songer tout de bon à la paix.

---

[1] Environ 157,500,000 livres tournois.

Je suis, Monsieur, avec toute l'estime que vous méritez, votre, etc.

Nous sommes ici fort sensibles aux difficultés qui se sont trouvées dans l'affaire des deux vaisseaux, et des obligations que nous vous avons en particulier; M. Drummond est fort bien instruit de mes sentimens sur ce chapitre.

Ce me sera un très-grand plaisir de travailler conjointement avec M. Vryberge[1], à faire des règlemens qui puissent prévenir de telles disputes à l'avenir.

---

[1] Envoyé d'Hollande en Angleterre; il mourut de consomption à Chelsea, en 1711.

A M. WHITWORTH[1].

Ce $\frac{24 \text{ avril}}{5 \text{ mai.}}$ 1711.

MONSIEUR,

J'ai reçu avec beaucoup de plaisir votre lettre du 28 de ce mois (n. s.), et vous saurez, avant que celle-ci vous parvienne, que sa majesté a jugé à propos, dans cette conjoncture extraordinaire des affaires, de se servir de vous en Allemangne, pendant votre voyage à la cour du czar. Vous voyez, Monsieur, combien d'embarras s'attire un homme qui, avec vos talens, a eu l'occasion de les exercer et de les montrer; mais d'un autre côté, cet embarras devient un plaisir pour ceux qui, à votre habileté, joignent votre élévation d'ame et votre amour de la patrie.

Il est très-probable que vous apprendrez bientôt, qu'il vous a été assigné une nouvelle tâche, outre celle que vous avez à remplir à

[1] Cette lettre est traduite de l'anglais. M. Whitworth fut successivement envoyé et ambassadeur extraordinaire auprès du czar Pierre Ier.

la cour de Berlin. Actuellement que je vous ai dans mon département, je vous y retiendrai aussi long-temps que je pourrai; et j'espère que vous me pardonnerez, si je vous prive pour quelque temps de la correspondance du duc de Queensburry [1].

Pour ne pas vous effrayer d'abord par de longues dépêches, je prendrai la liberté de vous renvoyer à ce que j'ai écrit à son excellence l'ambassadeur milord Raby [2], sur la situation générale des affaires et je terminerai ma lettre en vous assurant bien sincèrement que je suis, Monsieur, etc.

---

[1] Troisième secrétaire d'état; charge nouvellement créée par la reine, en février 1711, et donnée au duc de Queensburry.

[2] Thomas Wentworth, lord Raby, successivement envoyé extraordinaire à la cour de Berlin et en Hollande. Le 7 juillet 1711, il fut créé comte de Strafford, et nommé ensuite plénipotentiaire de la reine d'Angleterre au congrès d'Utrecht avec le docteur Robinson, évêque de Bristol, lord garde du petit sceau et depuis évêque de Londres.

AU MARÉCHAL DE TALLARD.

Ce $\frac{12}{23}$ mai 1711.

MONSIEUR,

J'ai reçu votre lettre du 5 de ce mois, aussi bien que celle que votre homme d'affaires m'a rendue.

Ce me serait le plus grand plaisir du monde de pouvoir vous envoyer la permission que vous demandez, et je vous prie de vous reposer sur ma parole, que je ne négligerai rien de ce qui dépend de moi pour vous la procurer.

Celui que vous envoyez en France a été d'abord expédié. Pour satisfaire à la règle, j'ai parcouru les lettres que vous avez écrites au roi de France, mais je les ai dans l'instant remises au porteur; vous pouvez être très-assuré que je ne dirai à qui que ce soit ce qu'elles contiennent.

Votre parole d'honneur me suffit; et je n'ai pas voulu cacheter les paquets dont votre homme était chargé, ni prendre à cette occasion les précautions accoutumées.

Je vous envoie une lettre que le chevalier Walter m'a prié de vous faire tenir.

On ne peut être plus sensible à vos malheurs, on ne peut avoir plus d'estime pour votre personne, ni être avec plus de respect que je le suis, Monsieur, votre, etc.

AU MARQUIS DEL BORGO ou DU BOURG[1].

Ce $\frac{5}{16}$ juin 1711.

MONSIEUR,

Comme vous avez demandé que je vous communiquasse par écrit, ce qui vous a été dit ce matin par ordre de sa majesté, dans la conférence que vous avez eue avec les seigneurs du conseil, j'aurai l'honneur de vous faire savoir :

1.° Que la reine est non-seulement portée, par l'estime et par l'affection qu'elle a pour la personne de son altesse royale votre maître [2],

---

[1] Seigneur piémontais, d'une naissance illustre, et envoyé du duc de Savoie à la Haye. Il était alors en Angleterre.

[2] Victor Amédée, né le 14 mai 1666; duc de Savoie le 12 juin 1675; sacré roi de Sicile le 24 décembre 1713; prit, en 1718, possession de ce royaume, et reçut en échange celui de Sardaigne, le 18 août 1720; abdiqua tous ses états en faveur de Charles-Emmanuel, son fils, le 2 septembre 1730; s'en repentit; fut arrêté la nuit du 28 au 29, et mourut au château de Montcalier, le 31 octobre 1732.

de contribuer en tout ce qui dépendra d'elle à l'avancement de ses intérêts, mais aussi qu'elle regarde l'agrandissement de la maison de Savoie, comme un des moyens les plus sûrs de maintenir cette balance de pouvoir si essentielle au repos et au bonheur de l'Europe.

2.° Que sa majesté est résolue de mériter à l'avenir, comme elle croit avoir fait par le passé, cette confiance que son altesse royale repose en elle ; et que la reine entre dans les vues de sadite altesse, tant sur le cas d'incompatibilité, que sur celui de l'union de l'Empire avec la monarchie d'Espagne.

3.° Que sa majesté regarde le mariage du prince de Piémont [1] avec l'archiduchesse [2], comme le moyen le plus sûr et le plus équitable pour détourner les dangers auxquels son altesse royale se croit exposée, dans un cas, et pour assurer ses prétentions, dans d'autre. Qu'elle est prête à proposer ce mariage dans le temps et de la manière que son altesse royale le jugera elle-même à propos ; mais qu'elle croit

---

[1] Charles-Emmanuel, né le 27 avril 1701 ; mort le 20 janvier 1773.

[2] Fille aînée de l'empereur Joseph Ier. Ce mariage n'eut pas lieu.

que, pour faciliter d'autant plus cet ouvrage, il sera nécessaire que l'archiduchesse renonce aux pays héréditaires de l'Empire. Que sa majesté travaillera immédiatement à mettre ses alliés dans les mêmes sentimens, et qu'elle commencera, d'abord que milord Raby sera de retour en Hollande, à persuader à messieurs les états d'agir sur le même plan. Que la reine étant ainsi disposée à faire, dans cette conjoncture délicate, tout ce que son altesse royale peut demander d'elle, messeigneurs du conseil sont prêts à concerter avec les ministres de votre maître, les mesures les plus propres pour faire réussir ses desseins.

Voilà, Monsieur, ce que j'ai eu ordre de vous écrire, et ce que je vous ai expliqué plus en détail de vive voix. Je suis, etc.

Je ne vous parle point de la commission que M. Whitworth doit exécuter à Vienne, touchant le renfort de huit mille hommes, puisque vous êtes déjà très-bien instruit des ordres que sa majesté a donnés sur ce sujet.

AU COMTE DE WRATISLAW[1].

Ce $\frac{15}{26}$ juin 1711.

MONSIEUR,

J'ai reçu la lettre dont il vous a plu charger M. Palmes[2] à son départ de Vienne, et me sens extrêmement obligé de l'honneur de votre souvenir.

Le plan que vous m'avez envoyé, est tout-à-fait beau; mais dans les conjonctures présentes, il nous paraît un peu trop difficile à exécuter. Songeons, en premier lieu, à remettre nos affaires délabrées en Catalogne, et à pousser une guerre vive dans les endroits où elle est déjà allumée; après cela, il sera temps de commencer de nouvelles attaques.

Notre bonne volonté nous a portés jusqu'ici à faire plus qu'on n'aurait dû attendre de nos

---

[1] Jean Winceslas, comte de Wratislaw, ministre d'état de l'Empereur d'Allemagne.

[2] Le lieutenant-général Francis Palmes, était envoyé extraordinaire à la cour de Vienne, pour la Grande-Bretagne et les états des Provinces-Unies des Pays-Bas.

forces; et par tout ce que le parlement, qui vient de finir ses séances, à fait, je ne doute point que vous ne soyiez convaincu que cette bonne volonté ne se ralentira pas.

J'espère que M. Whitworth sera arrivé à Vienne, selon les ordres qu'il a reçus de la reine, pour exécuter une commission qui nous paraît de la dernière conséquence, et dans laquelle il ne manquera pas d'avoir l'appui d'un ministre aussi zélé et aussi prudent que vous.

Je me recommande à l'honneur de vos bonnes grâces, et je serai toujours avec beaucoup d'estime, Monsieur, votre, etc.

AU MARQUIS DEL BORGO.

Ce $\frac{24 \text{ juillet}}{4 \text{ août.}}$ 1711.

MONSIEUR,

Il me doit être très-agréable d'entrer dans un commerce de lettres avec vous, puisque j'ai pour votre personne toute l'estime, et pour le succès de vos négociations, tout le zèle qu'il est possible d'avoir.

J'avais écrit à un ami [1], selon ma promesse ; peut-être n'a-t-il pas eu l'occasion d'entretenir le pensionnaire [2] sur le contenu de ma lettre, ou peut-être ce ministre ne l'a-t-il pas voulu avouer, pour pouvoir d'autant mieux éviter d'entrer en matière avec vous.

Le comte de Maffei [3] ne manquera pas de

---

[1] M. Drummond.

[2] Probablement Heinsius, grand pensionnaire de Hollande. Entièrement dévoué à la cour de Vienne, au duc de Marlborough et aux ennemis de la France, il employa toujours son influence à faire pousser la guerre contre cette couronne avec la plus grande vigueur. Il mourut le 3 août 1720, à 81 ans.

[3] Envoyé du duc de Savoie à la cour de Londres.

vous rendre un compte exact, de ce qui s'est passé à deux conférences qu'il a eues avec les seigneurs du conseil, depuis peu de jours.

Le comte d'Orrery [1], pour ne pas perdre de temps, a ordre de parler au pensionnaire, non-seulement sur le mariage, mais aussi sur les intérêts de son altesse royale, dans les deux cas de compatibilité et d'incompatibilité.

Il ne manquera pas de représenter les sentimens de la reine, et de presser la concurrence des Hollandais, d'une telle manière que nous saurons, par la réponse, sur quoi nous pouvons compter, de la part de messieurs les états, dans cette affaire.

---

[1] Charles Boyle, comte d'Orrery, en Irlande, né dans le comté de Sommerset, en août 1676. Sa mère était fille de Richard, comte de Dorset, qui s'est rendu célèbre par son amour pour les lettres. Il marcha sur les traces de son aïeul maternel et le surpassa dans les sciences, où il fit des découvertes assez importantes pour lui assurer une place distinguée parmi les savans. Il était persuadé de la supériorité des écrivains anciens sur les modernes, et poussa trop loin ce système. Nommé pair d'Angleterre en 1710, il fut envoyé extraordinaire de la reine Anne dans les Pays-Bas et en Hollande, pendant les négociations pour la paix d'Utrecht, conclue en 1713, et mourut le 21 août 1731.

Je ne m'étonne pas de la jalousie ouverte que vous avez observée dans le pensionnaire, sur les bruits qui courent touchant la paix, ni de celle que le comte de Zinzendorff [1] a montrée avec moins de retenue; mais je dois vous rendre beaucoup de grâces, de la sage et véritable réponse qu'il vous a plu faire à l'un et à l'autre. Si nous n'avons pas soutenu la guerre en habiles politiques, au moins l'avons nous faite en gens d'honneur et de cœur, et ce ne sera pas en faisant la paix que nous perdrons cette réputation.

M. Whitworth n'a pu obtenir un seul homme pour renforcer l'armée de son altesse royale [2]; sa commission pourtant, selon moi, ne peut pas être regardée comme infructueuse [3]. Je vous supplie de croire que je suis rempli de respect et d'amitié pour vous, et que je serai toute ma vie, Monsieur, votre, etc.

---

[1] Ambassadeur impérial à la Haye.

[2] Le duc de Savoie.

[3] En effet, à la paix on se servit de ce refus contre la cour impériale même. L'empereur avait toujours attribué aux troubles de Hongrie l'état incomplet de son contingent; et lorsque ces troubles furent cessés, il n'en persista pas moins dans son refus.

AU PRINCE KURAKIN [1].

Ce $\frac{24 \text{ juillet.}}{4 \text{ août.}}$ 1711.

MONSIEUR,

La lettre que vous avez écrite à M. le duc de Queensburry, étant arrivée après sa mort, elle m'a été remise. Comme les affaires du Nord vont dorénavant passer par mes mains, j'aurais été ravi d'avoir eu à négocier avec un aussi habile ministre et un aussi galant homme que vous l'êtes. Quoique nous ayons le malheur de vous perdre, je vous supplie d'être persuadé pourtant, que vos ordres seront toujours bien venus auprès de moi, et que je m'emploîrai avec plaisir dans toutes les occasions qui pourront s'offrir, pour entretenir la bonne correspondance des deux nations et pour montrer l'estime que j'ai pour votre personne.

---

[1] Ambassadeur du czar Pierre Ier. à la cour de Londres. Son fils épousa une princesse de Brunswick-Wolfembuttel.

Celle-ci est accompagnée d'une lettre de la reine, en réponse à celle qu'elle reçut de sa majesté Czarienne. La maladie de feu M. le duc de Queensburry, sa mort, et quelque désordre qui est inévitable dans de pareilles occasions, ont été cause que vous ne l'avez pas reçue plutôt, selon la promesse qui vous avait été faite.

Je suis, etc.

LE MARQUIS DE TORCY[1].

A M. HENRI SAINT-JOHN.

A Fontainebleau, ce 3 août 1711.

MONSIEUR,

J'ai vu avec beaucoup de plaisir M. Prior[2] revenir ici après un intervalle de plusieurs années, et j'aurais bien souhaité qu'il eût plus

---

[1] On rapporte cette lettre, parce que ce fut la première pièce de la part de la France pour entamer la négociation qui amena le traité d'Utrecht. Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, né le 19 septembre 1665, secrétaire d'état et ministre des affaires étrangères en 1686, à peu près disgracié sous la régence du duc d'Orléans, qui se borna à le nommer conseiller au conseil de régence, mais sans lui rendre les affaires étrangères lorsqu'on rétablit des ministres et des départemens, le 15 octobre 1718; mort le 2 septembre 1746.

[2] Mathieu Prior, né à Londres en 1664, d'un ménuisier, avait un oncle aubergiste ou cabaretier, chez qui il servit après la mort de son père. Il avait fait dans sa première enfance quelques études qui l'intéressaient davantage que le métier de son oncle, que celui-ci voulait lui faire embrasser, et il donnait tous ses momens de loisir aux auteurs classiques qu'il pouvait se procurer. Le hasard ayant conduit dans l'auberge le comte de Dorset, il trouve

de liberté d'employer les talens qu'il a, et dont je suis persuadé qu'il aurait fait un bon usage. J'espère, Monsieur, que M. Mesnager [1],

---

le jeune Prior lisant Horace, le questionne, est satisfait de ses réponses, l'emmène et lui fait achever ses études dans un collége de l'université de Cambridge. Prior y fit connaissance avec des jeunes gens de qualité, que son esprit agréable et son caractère intéressèrent, et qui, étant parvenus dans la suite à des emplois considérables, contribuèrent à l'avancement de Prior, que le comte de Dorset fit nommer, en 1690, secrétaire d'ambassade en Hollande. Il eut le même emploi au traité de Riswick, en 1697; accompagna les comtes de Portland et de Jersey lorsqu'ils furent nommés ambassadeurs à la cour de Versailles, et se trouva insensiblement en liaison avec ce que l'Angleterre avait de plus distingué dans la carrière des affaires et des lettres. Lorsque le lord Bolingbroke quitta la cour de France en 1712, après y avoir posé les bases du traité signé à Utrecht, en 1713, il y laissa, avec le caractère de ministre plénipotentiaire, M. Prior, qui avait beaucoup plu à Louis XIV, et qui désira le garder. Après la mort de la reine Anne, il essuya, comme les anciens ministres de cette princesse, des persécutions dont il se tira honorablement, renonça aux affaires, et se livra entièrement à la littérature. Il était fort bon poëte, et on a de lui deux volumes de poésies anglaises, remplies d'esprit, d'imagination et de goût; il avait pris Horace pour son modèle. Il mourut le 18 septembre 1721, à 57 ans.

[1] Nicolas Mesnager, né à Rouen en 1658, d'une fa-

qu'il mène avec lui, suppléera à ce qu'il n'a pu faire ; et je vous supplie de croire qu'on ne peut désirer plus véritablement que je fais, les occasions de vous marquer que je suis très-parfaitement, etc.

---

mille commerçante, fort riche, préféra les négociations à augmenter sa fortune, fut envoyé deux fois par Louis XIV en Espagne, pour y régler des intérêts de commerce, et quelques années après en Hollande; fut nommé chevalier de l'ordre de Saint-Michel, et obtint que le roi érigeât en comté sa terre de Saint-Jean, dont il prit le titre et le nom. Il passa *incognito* à Londres en 1711, et y signa, le 8 octobre, les articles qui servirent de base à la paix générale. Louis XIV le nomma ensuite son plénipotentiaire à Utrecht avec le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac, depuis cardinal de ce nom. Il signa comme eux la paix d'Utrecht en 1713, et mourut à Paris le 15 juin 1714, célibataire selon les uns, et selon d'autres après avoir épousé une fille naturelle du dauphin, fils du roi, et de laquelle il n'eut point d'enfans.

AU DUC DE MARLBOROUGH [1].

Ce $\frac{31 \text{ juillet}}{11 \text{ août.}}$ 1711.

MILORD,

Ce que je vous ai écrit dans mon autre lettre, ne vous rendra que faiblement la surprise et le plaisir que m'ont fait éprouver l'arrivée du brigadier Sutton, et des nouvelles qu'il a apportées [2].

Les plus sanglantes batailles que vous avez livrées, et les plus grandes victoires que vous avez remportées, ne peuvent donner de plus honorables preuves de votre rare habileté et de votre zèle infatigable pour le service public, que vos derniers succès. Pour moi, j'éprouve la joie que tout homme de bien doit

---

[1] Cette lettre est traduite de l'Anglais.

[2] Il s'agit des lignes de Montenancour, que le maréchal de Villars abandonna sans combattre, la nuit du 4 au 5 août, pour se retirer sous le canon de Cambrai, parce que la cour lui avait défendu de risquer une bataille. Le projet du duc de Marlborough étant de la livrer, on peut dire que son projet fut déconcerté, et que les alliés firent sonner trop haut ce prétendu avantage, qui leur procura seulement la facilité d'attaquer Bouchain, dont le siège leur fit user le reste de la campagne.

ressentir, lorsque l'ennemi commun reçoit un échec ; et je jouis en outre du plaisir d'un ami sincère, en pensant que c'est l'ouvrage de votre grâce [1].

Le lord trésorier m'assure, qu'il écrit à votre grâce sur le projet proposé par le comte de Stairs ; il est donc inutile que je vous en parle. J'ignore ce que fera le maréchal de Villars [2], avec les forces qu'il peut rassembler et les ordres qu'il recevra de sa cour ; mais j'espère, et je ne doute nullement, que votre grâce ne soutienne ce qu'elle a si glorieusement commencé ; et permettez que j'ajoute que, pour plusieurs raisons, vos actions auront, à l'époque actuelle, un éclat extraordinaire. Je désire avec la plus vive ardeur que cette prospérité non-interrompue se soutienne, et que vous puissiez à tous égards, terminer cette campagne à votre entière satisfaction, comme à celle de l'Angleterre et du dehors.

Je suis, etc.

---

[1] Titre donné en Angleterre aux ducs et aux duchesses.

[2] Claude-Louis-Hector, marquis, puis duc de Villars, né en 1651 ; maréchal de France le 20 octobre 1702 ; maréchal-général des camps et armées du roi, le 18 octobre 1733 ; mort le 17 juin 1734. Il est trop connu pour que des détails plus étendus soient nécessaires.

A M. D'HERVAERT [1].

Ce $\frac{8}{19}$ août 1711.

MONSIEUR,

Vous savez assez bien les affaires que j'ai sur les bras, pour m'excuser si je ne réponds pas à vos lettres avec l'exactitude qu'elles méritent.

Je prends tant de part à tout ce qui vous regarde, que la mort de M. votre fils m'a fort sensiblement touché. Je ne veux pas vous ennuyer avec mes consolations. Vous êtes trop bon chrétien et trop philosophe pour en avoir besoin.

Les réflexions que vous faites sur les soupçons qui sont entrés dans l'esprit de M. le Pensionnaire [2], me paraissent fort justes. On a tâché de semer des jalousies, et ici et en Hollande. Il est certain qu'elles ne font pas grande impression chez nous; et j'espère que les ministres des états ne seront pas plus ombrageux que nous ne le sommes.

---

[1] Philibert d'Hervaert, employé par le roi Guillaume III, comme son envoyé en Suisse.

[2] Heinsius, grand pensionnaire de Hollande.

La désunion des puissances maritimes ne peut être que funeste à l'une et à l'autre: c'est une vérité incontestable; de notre côté rien ne manquera pour cultiver cette harmonie entre les deux nations.

L'offre que M. de Torcy a faite de son chef, de donner Dunkerque non démolie à nous autres, est fort extraordinaire. On doit l'envisager comme un tour de ministre, qui avait envie de donner l'alarme aux Hollandais.

J'ai parlé plusieurs fois sur votre sujet au comte de Strafford, de sorte qu'il n'y aurait aucun inconvénient, s'il venait à savoir que vous recevez de mes lettres par le canal de son secrétaire.

Je suis, etc.

AU MARÉCHAL DE TALLARD.

Ce $\frac{3}{13}$ août 1711.

MONSIEUR,

J'ai reçu votre lettre du 14 de ce mois (n. s.), avec le *duplicata* de celle que vous me fîtes l'honneur de m'écrire il y a trois semaines.

La première m'avait été rendue à temps ; mais je vous avoue ingénument que je n'ai pu prendre la résolution d'y répondre, jusqu'à ce que je pusse vous promettre avec certitude, d'expédier la permission que vous demandez à la reine d'aller en France.

Pardonnez à cette délicatesse, si vous la trouvez mal fondée, et faites-moi la justice d'être persuadé que je suis incapable d'avoir négligé de vous écrire par aucune autre raison. Fiez-vous, pour ce coup, à un homme qui n'a pas le bonheur d'être fort connu de vous, mais qui ne trompera personne.

Je me fais fort d'obtenir dans peu votre liberté sur votre parole ; et je vous assure que les difficultés qui ont été opposées à une

demande aussi juste et aussi équitable, ne naissent pas d'ici [1].

Je suis, Monsieur, etc.

Que la dernière partie de cette lettre soit, s'il vous plaît, pour vous seulement.

---

[1] C'étaient les alliés, et sur-tout les états-généraux, qui suscitaient ces difficultés. Le 4 octobre, le maréchal de Tallard obtint la permission de passer en France, sur parole, pour quatre mois.

AU DUC DE MARLBOROUGH [1].

Whitehall, ce $\frac{17}{28}$ août 1711.

MILORD,

J'accuse avec bien des remercîmens la réception des lettres particulières que votre grâce m'a fait l'honneur de m'écrire, et j'apprends avec grand plaisir le succès de la tâche difficile que vous avez entreprise.

Plusieurs lettres, outre celles de France, parlent de la manière dont votre grâce a évité d'en venir à une action avec l'ennemi; et l'ardeur subite des députés [2] pour hasarder une bataille, a causé quelque surprise. Je puis cependant vous assurer, qu'on n'a pris ici aucune des impressions que vous paraissez craindre. J'ai écrit à ce sujet à M. Cadogan, et l'ai prié de me rendre compte de cette affaire.

Quant au projet, je pense qu'il faut y souscrire selon ce que votre grâce a spécifié dans la réponse aux questions des états; et le lord

---

[1] Cette lettre est traduite de l'anglais.

[2] Hollandais.

trésorier m'a dit, qu'il a mandé à votre grâce, qu'il va faire ses dispositions pour les paiemens.

Je suis sincèrement affligé du mauvais état de la santé de votre grâce; je désire de tout mon cœur qu'elle se rétablisse, et que vous puissiez vivre long-temps pour jouir des douceurs d'une paix honorable qui sera due, quand elle se fera, aux travaux et aux dangers de la guerre que vous avez soutenue. Je prie votre grâce d'être bien persuadée de cette vérité, et de croire qu'elle part du cœur de votre, etc.

AU BARON DE SECKINGEN.

Whitehall, ce $\frac{22 \text{ août}}{2 \text{ septembre.}}$ 1711.

MONSIEUR,

C'est une grande justice que le baron de Forstner [1] m'a rendue, quand il vous a assuré que je ne discontinuais pas à avoir pour vous, ces sentimens d'amitié dont j'ai toujours fait profession, depuis la connaissance que nous fîmes à Milan.

Il est vrai que je me suis retiré il y a trois ans à la campagne, et il est aussi vrai que j'y ai passé mon temps dans la lecture et dans les plaisirs champêtres, sans avoir jamais regretté ou la cour, ou cette fortune riante dont mon ambition était flattée. Mais quand il a plu à la reine de me rappeler à son service, je suis rentré dans les affaires avec un plaisir égal à celui que j'ai senti dans ma retraite. Voilà, Monsieur, comme je suis fait, et j'ai cru qu'il convenait à notre ancienne amitié que je vous rendisse ce compte.

---

[1] Envoyé du duc de Lorraine.

Aimez-moi, s'il vous plaît, toujours; et soyez assuré que, de mon côté, je conserverai toute ma vie le souvenir précieux de ces beaux jours que nous avons passés ensemble, et que je serai du fond de mon ame, mon cher Monsieur, votre, etc.

AU DUC DE LORRAINE[1].

Whitehall, ce $\frac{\text{22 août}}{\text{2 septembre.}}$ 1711.

MONSEIGNEUR,

Les témoignages que j'ai tâché de donner du zèle que j'ai pour le service de votre altesse, ne méritent pas l'honneur qu'elle vient de me faire par sa lettre du 4 du mois passé.

La reine a tant d'estime et tant d'amitié pour la personne de votre altesse, et se trouve tellement persuadée de la justice de ses prétentions, qu'il ne faut pas que je m'attribue un faux mérite, et mes offices à cet égard, ne peuvent être que très-inutiles auprès de sa majesté.

M. de Steinghens [2] est un ministre que je connais depuis long-temps, et pour lequel j'ai toute la considération possible. Il sera tou-

---

[1] Léopold Ier., fils de Charles V, duc de Lorraine, et d'Éléonore d'Autriche, né le 11 septembre 1679; duc de Lorraine, le 18 avril 1690; mort le 27 mars 1729.

[2] Il avait été résident de l'électeur Palatin à Londres, et l'était alors du duc de Lorraine, à la place de M. Forstner.

jours le bien venu auprès de moi; mais il ne pourra l'être jamais autant, que lorsqu'il me fournira les occasions de montrer avec combien de respect et d'attachement je suis, Monseigneur,

De votre altesse, etc.

AU BARON DE FORSTNER.

Whitehall, ce $\frac{2 \text{ août}}{22 \text{ septembre.}}$ 1711.

MONSIEUR;

Vous êtes trop obligeant, et vous me faites des complimens qui ne sont pas proportionnés aux petites honnêtetés que j'ai tâché de vous faire pendant votre séjour à Londres. Je me rends justice, et j'aurais honte de n'avoir pas plus fait pour marquer le respect que j'ai pour votre personne et pour le caractère dont vous étiez revêtu, si je ne savais que les occupations continuelles que j'ai sur les bras, me serviront d'excuse envers un homme aussi raisonnable que vous. M. de Steinghens n'aura qu'à me fournir les moyens d'être utile à monseigneur le duc de Lorraine; du côté du zèle et de la bonne volonté, je ne pêcherai pas.

Le comte de Péterborouw [1], qui va veiller

[1] Charles Mordaunt, comte de Peterborouw, d'une famille illustre d'Angleterre, était homme d'état, homme de guerre, franc, brave, généreux et original en tout. Il donna et dissipa plusieurs fois sa fortune, était galant à la

aux intérêts de sa majesté et de la cause commune dans l'Empire, a dans ses instructions, un article entre autres qui regarde ce point. Il ne manquera pas d'appuyer là-dessus, et j'espère que vous serez content de sa conduite.

---

manière des anciens paladins, et d'une humeur aussi ambulante qu'eux. Quand ses devoirs publics lui laissaient le moindre loisir, il entreprenait sur-le-champ et sans objet, un voyage, et il se vantait d'être l'*homme de l'Europe qui avait vu le plus de rois et le plus de postillons.* M. Prior mandait au lord Bolingbroke, le 9 septembre 1712 : *M. de Torcy m'a dit ce matin qu'il avait appris que le lord Peterborouw est parti pour Vienne. Quod felix faustumque sit.* (Ce voyage puisse-t-il être heureux!) *Je ne doute pas qu'il ne passe par Bender à son retour.* Charles XII était alors à Bender, chez les Turcs; et quoique Peterborouw n'eût rien à traiter avec lui, M. Prior supposait possible qu'il fît une course de deux ou trois cents lieues, uniquement pour voir ce monarque. L'humeur vagabonde du lord et sa personne étaient si généralement connues, qu'un jour Bolingbroke lui adressa ainsi une lettre : *Au comte de Peterborouw, en Europe,* et la lettre lui parvint. Il commanda avec distinction les troupes anglaises qui passèrent en Espagne, pendant la guerre de succession, pour y soutenir les intérêts de l'archiduc Charles, depuis empereur sous le nom de Charles VI; et quoiqu'il eût rendu des services signalés à ce prince, il contribua à le faire rappeler en Angleterre, où il éprouva les dégoûts d'une disgrace, qu'il fit

Permettez-moi de vous renouveller les assurances d'un souvenir éternel, et de l'estime parfaite que conservera pour vous, Monsieur, le plus humble, etc.

---

cesser en se lavant avec énergie des inculpations dont on l'avait chargé. Son caractère fier, altier, ambitieux et inquiet lui avait fait des ennemis; mais il sut les réduire au silence, même le duc de Marlborough, qu'il ne pouvait souffrir, et que son avarice rendait méprisable à ses yeux. Peterborouw finit par établir en principes qu'on était bien dupe de se battre pour les souverains, qu'il n'y avait que des imbéciles ou des esclaves qui risquassent leur vie pour un homme, mais qu'il ne fallait pas balancer à verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour appuyer l'honneur et les droits de sa nation. Après avoir renoncé à la carrière des armes, le lord Peterborouw fut employé en qualité de négociateur dans diverses cours d'Allemagne et d'Italie; et malgré quelques écarts d'esprit, il y donna des preuves aussi marquées de son intelligence et de sa capacité, qu'il avait montré de courage dans les armées. Sa santé s'étant dérangée, il espéra la rétablir dans un climat chaud, et se rendit en Portugal où il mourut, le 5 novembre 1736. Il était chevalier de l'ordre de la Jarretière.

On trouvera dans ce recueil trois lettres du lord Peterborouw à madame de Ferriol, et qu'on a cru devoir conserver, à cause de la réputation et du caractère singulier de cet illustre Anglais.

AU COMTE D'ORRERY.[1]

Whitehall, ce $\frac{24 \text{ août}}{4 \text{ septembre.}}$ 1711.

MILORD,

Je suis fâché que l'affaire des 1800 livres sterling, si simple en elle-même, et sur laquelle les ordres de la reine sont si clairs et si formels, ne soit pas encore terminée; je ne puis que répéter que, sur ma parole, ce n'est pas ma faute.

Nous espérons que le siége de Bouchain, tout difficile qu'il est, réussira encore. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu sur la terre deux armées dans la même situation que la nôtre et celle de France, dans ce moment.

M. Lambard est venu me trouver au sujet de M. Fenton; je lui ai dit que les changemens dans les diverses commissions, ne se faisant pas aussi vîte qu'on l'avait espéré, les provisions de plusieurs, et en particulier celles de M. Fenton, étaient retardées; mais que

[1] Cette lettre est traduite de l'anglais.

j'osais prendre sur moi de répondre, que le mérite de ce dernier ne resterait pas sans récompense, ni ses talens sans encouragement, et que je ferais de ses intérêts ma propre affaire.

MM. Drummond et van-der Heider, d'Amsterdam, feront honneur ponctuellement aux lettres de change de l'homme de Paris.

Nous avons reçu aujourd'hui la nouvelle, qu'on avait appris à Saint-Jean [1], dans le Nouveau-Monde, que la flotte de l'amiral Walker et les forces commandées par M. Hill [2], ont passé la rivière du Canada [3] à Quebec [4], tandis que le colonel Nicholson, avec la milice des colonies britanniques et les Indiens, est entré par terre dans la Nouvelle-France. Ces dispositions étant conformes à leurs instructions particulières, il n'y a point de doute que la nouvelle ne soit vraie, et je crois que vous

---

[1] L'île de Saint-Jean, dans le golfe de Saint-Laurent, dans l'Amérique septentrionale.

[2] Le général Hill, frère de madame Masham, favorite de la reine Anne.

[3] Le fleuve de Saint-Laurent.

[4] Capitale des établissemens français dans le Canada.

pouvez compter, à l'heure qu'il est, que nous sommes maîtres de toute l'Amérique septentrionale [1].

Je suis, etc.

---

[1] Cette expédition, projetée par Bolingbroke et par Nicholson, échoua totalement. Les vaisseaux de guerre étaient trop grands pour ce service, et furent renvoyés en Angleterre. L'amiral n'ayant pu se procurer des pilotes pour diriger sa navigation dans le fleuve de Saint-Laurent, manquant d'ailleurs de provisions qu'il ne put tirer des colonies anglaises de cette partie de l'Amérique, et ayant perdu plusieurs bâtimens de transport, ramena sa flotte dans les ports de la Grande-Bretagne, sans avoir rien tenté.

AU MARQUIS DE TORCY.

Ce $\frac{29 \text{ août}}{9 \text{ septembre.}}$ 1711.

MONSIEUR,

Je n'ai pu me résoudre à laisser partir M. Gaultier [1], sans me servir de cette occasion pour vous remercier très-humblement de

---

[1] François Gaultier, né à Rabodanges, en Normandie, et fils d'nn petit marchand établi à Saint-Germain-en-Laye, passa en Angleterre en qualité d'aumonier de la comtesse de Jersey, et remplit les mêmes fonctions chez le comte de Gallasch, ambassadeur de l'empereur, et auprès du maréchal de Tallard, prisonnier de guerre depuis la bataille de Bleinheim ou de Hochstet, en 1704. L'abbé Gaultier avait beaucoup d'esprit, apprit parfaitement l'anglais, et parvint à s'introduire dans les meilleures sociétés de Londres. Ce fut lui que le lord Bolingbroke chargea de venir faire en France les premières ouvertures qui amenèrent la paix conclue à Utrecht, en 1713, entre Louis XIV, l'Angleterre et tous ses alliés, à l'exception de l'Autriche. Gaultier fut abbé commandataire d'Olivet, dans le diocèse de Bourges, et de Savigni, dans celui d'Avranches. Le roi d'Espagne, Philippe V, lui donna une pension de 12,000 francs sur l'archevêché de Tolède, et la reine d'Angleterre une autre de 6,000 livres, avec un présent de vaisselle d'argent. Il mourut à Paris en 1720.

l'honneur de votre lettre, qui m'a été rendue par M. Prior, et pour vous assurer qu'il n'y a rien que je désire plus ardemment, que de pouvoir continuer de vous écrire et de recevoir de vos lettres.

Vous voulez bien, Monsieur, que je me remette à la relation que M. Mesnager vous fera par écrit, et M. Gaultier de vive voix, et que je finisse en vous assurant que je suis avec beaucoup d'estime, Monsieur [1],

Votre, etc.

---

[1] Voici la réponse du marquis de Torcy.

Versailles, le 18 septembre 1711.

MONSIEUR,

J'ai reçu avec un sensible plaisir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et que M. Gaultier m'a remise. Je vous prie de croire que je ne souhaite pas moins que vous, qu'il revienne bientôt des temps plus tranquilles et plus heureux, où je puisse cultiver l'honneur de votre amitié, et vous faire connaître que je suis parfaitement, etc.

A L'ÉVÊQUE DE WINCHESTER [1].

Au château de Windsor, ce $\frac{5}{16}$ septembre 1711.

MILORD,

J'ai reçu la lettre que votre seigneurie m'a fait l'honneur de m'écrire, du 2 de ce mois; et en réponse, je prendrai la liberté de dire, que les personnes qui se plaignent si hautement, connaissent bien peu la marche des affaires, ou qu'elles ont un extrême penchant à la censure.

Il y a quelque temps, dans le courant du mois passé, que le lord Dartmouth m'envoya d'ici, où il était de service auprès de la reine [2], la lettre du maire et des juges de Winchester, ainsi que la copie de l'instruction de Benjamin Crooker. Je soumis le tout aux lords du comité du conseil, et d'après leurs ordres, je renvoyai l'affaire au procureur général, dont

---

[1] Le docteur Trimnel. Cette lettre est traduite de l'anglais.

[2] Lorsqu'elle s'absentait de Londres, elle avait toujours à sa suite un secrétaire d'état.

je transmis le rapport à ceux qui m'avaient envoyé l'accusation, en leur enjoignant de procéder conformément à son opinion. Ma conduite, dans cette affaire, a été connue de sa majesté, qui l'a approuvée; j'espère qu'elle le sera de même par votre seigneurie.

J'ai reçu du duc de Beaufort, il y a quelques jours, la même instruction faite devant M. Popham, telle que votre seigneurie vient de me l'envoyer; et quoique ce qui peut servir de règle dans l'affaire de Codrington, le puisse naturellement aussi dans celle de Dickenson, j'ai néanmoins, par ordre de la reine, envoyé cette dernière, conjointement avec l'attestat de Crooker, à M. le procureur général, et je joins ici copie de la lettre que je lui ai écrite.

Tous ceux qui protègent les prêtres papistes, sont sans doute les amis du prétendant [1]. Je me flatte qu'il n'y en a aucun en place, et je suis sûr que la manière dont on procède dans cette affaire-ci, ne permet pas de soupçonner qu'il y en ait. Pour ma part, comme

---

[1] Jacques III, frère de la reine Anne, né le 21 juin 1688, succéda aux droits de Jacques II, son père, le 16 novembre 1701; il mourut à Rome le 1er janvier 1766.

je n'ai jamais eu l'intention de vivre sous son gouvernement [1], je ne favoriserai non plus jamais sa cause. Je suis fort reconnaissant de la bonne opinion que votre seigneurie a de moi, et de la peine que vous avez daigné prendre en cette occasion.

Je suis, milord, avec tout le respect possible, etc.

---

[1] Du prétendant.

AU DUC DE MARLBOROUGH [1].

Whitehall, ce $\frac{11}{22}$ sept. 1711—11 h. du soir.

MILORD,

Je n'avais rien à mander à votre grâce sur les affaires courantes, lorsque le courrier Collins arriva il y a un instant, et nous apporta des nouvelles qui ajoutent à votre gloire et à votre bonheur [2].

J'ai envoyé un exprès à Windsor, avec la lettre de votre grâce pour la reine; j'ai donné ordre de tirer le canon de la Tour, et je vous prie de croire que je prends à ce succès, toute la part qu'y doit prendre un honnête homme.

---

[1] Cette lettre est traduite de l'anglais.

[2] Le duc de Marlborough avait assiégé Bouchain, qui se rendit le 13 septembre.

AU BARON DE BOTHMAR [1].

Whitehall, ce $\frac{14}{25}$ septembre 1711.

MONSIEUR,

Je n'ai pas manqué de représenter à la reine le contenu de votre lettre du 8 de ce mois, et sa majesté a trouvé les appréhensions et les demandes de son altesse électorale si bien fondées, que ses ordres sont donnés au duc de Marlborough, de concerter les moyens pour retirer la cavalerie et les dragons insensiblement, et avec le moins de bruit qu'il sera possible [2]; point d'une très-grande importance, comme l'a fort bien prévu votre cour. Je vous supplie, Monsieur, de croire, que j'embrasse avec plaisir toutes les occasions d'entretenir une correspondance avec vous, et que

[1] Envoyé de la cour d'Hanover en Angleterre et en Hollande.

[2] Ces craintes provenaient probablement de l'état des affaires du nord : les troupes danoises marchaient alors sur Bremen et Verden, pour en dépouiller le roi de Suède, Charles XII; états dont la maison d'Hanover se procura ensuite la possession.

je me sens extrêmement heureux, quand je puis donner quelque marque de mon zèle pour le service de son altesse électorale.

Je suis, etc.

Le grand trésorier s'est donné l'honneur de répondre à la lettre de son altesse électorale, par la dernière poste.

A M. D'HERVAERT.

Whitehall, ce $\frac{18}{29}$ septembre 1711.

MONSIEUR,

Je vous dois mes remercîmens pour deux de vos lettres, dont la dernière, qui est du 22 de ce mois (n. s.), est arrivée ce matin. Elles roulent sur deux chefs, l'envoi de M. Buys dans ce pays-ci [1], et les bruits qui courent en Hollande, d'une négociation de paix entre la reine et le roi de France [2].

Quant au premier point, je vous dirai que tout homme qui paraîtra propre aux Hollandais eux-mêmes à être envoyé, dans cette conjoncture, auprès de sa majesté, nous sera bien venu, et M. de Buys autant qu'aucun autre. Notre procédé sera toujours clair et net; et si l'on ne craint pas chez vous que

[1] M. Vryberge, ambassadeur de Hollande, étant mort en juillet, les états généraux n'eurent point de représentant à la cour de Londres, jusqu'à l'arrivée de M. de Buys, en octobre.

[2] Louis XIV, né le 5 septembre 1638; roi de France le 14 mai 1643; mort le 1er septembre 1715.

nous soyons meilleurs Anglais que nos prédécesseurs dans le ministère, on n'aura pas la moindre raison d'appréhender que nous devenions des alliés ou moins affectionnés ou moins fidèles.

Quant à l'autre point, je ne vous puis dire que deux mots; mais je crois que vous les trouverez significatifs : c'est que la reine ne fera jamais la paix avec la France, comme les Hollandais l'ont faite à Nimègue [1]. Elle a soutenu cette guerre, aussi bien que la dernière, de concert avec les états; elle prétend traiter de la paix de même; elle avancera dans l'une et l'autre leurs intérêts autant qu'il lui sera possible, et elle n'oubliera pas les siens.

Je suis, mon cher Monsieur, ect.

Depuis que j'ai écrit cette lettre, j'ai reçu la votre du 27 de ce mois (n. s.), par laquelle je vois que, selon toute apparence, M. de Buys ne tardera pas à nous rendre visite.

---

[1] Où ils traitèrent séparément avec la France, et sans le concours de leurs alliés.

AU DUC DE MARLBOROUGH [1].

Whitehall, ce $\frac{13}{24}$ septembre 1711.

MILORD,

J'ai reçu ce matin, à mon retour de Windsor, les lettres que votre grâce m'a fait l'honneur de m'écrire le 21 et le 24 de ce mois (n. s.), ainsi que les deux du lord Albemarle à votre grâce, et de celle de votre grâce à Milord, qui y étaient jointes.

Vous pouvez être persuadé que personne autre que la reine n'en aura connaissance, si ce n'est le grand trésorier et le grand chambellan, qui seront consultés sur la démarche que les Hollandais se proposent de faire, et qui doivent par conséquent être instruits d'avance de l'état de cette affaire.

Votre grâce paraît avoir levé absolument la difficulté, provenant de l'incertitude qu'ils prétendaient exister, si les corps étrangers fourniraient ou non leurs contingens pour la campagne d'hiver actuelle. Il est indubitablement juste que toutes les troupes qui compo-

[1] Cette lettre est traduite de l'anglais.

sent l'armée, aient leur part de cette fatigue; mais les états devraient être les moins rigides sur ce point, parce qu'ils doivent considérer que, quoique les tronpes de la reine, jusqu'au dernier régiment, entrent en campagne chaque année, la plus grande partie des leurs reste chaque été en garnison, et que plus leurs conquêtes augmentent, plus leur armée diminue.

La reine ne fait aucune difficulté d'entrer dans la proportion de dépense pour les fourages, que votre grâce a d'abord soumise à la considération de sa majesté; et le lord trésorier m'a dit aujourd'hui, qu'aussitôt qu'il recevra l'état de la dépense, il sera prêt à remettre l'argent. J'appréhende que la volonté d'ajouter encore à nos charges, ne soit regardée comme une vexation bien dure. Nous devons espérer que la justesse de cette observation et les représentations de votre grâce contre cette mesure, auront l'effet désiré.

Vous avez le pouvoir de faire avec l'électeur d'Hanover l'arrangement dont parle votre grâce, et de conclure avec lui, la reine ayant en général consenti à sa demande, en même temps qu'elle laissait à votre grâce le soin de régler les détails.

Je suis, etc.

A M. DE PALEOTTI [1].

Whitehall, ce $\frac{21 \text{ septembre}}{2 \text{ octobre.}}$ 1711.

MONSIEUR,

Vous recevrez avez celle-ci la lettre que sa majesté a écrite en votre faveur au roi catholique [2]. J'espère que vous ressentirez tous les effets que vous devez attendre d'un appui aussi puissant, et d'une recommandation aussi forte. J'écrirai à votre sujet, par la poste qui part ce soir, au comte de Peterborow, ministre de la reine à Francfort : comme il est fort ami du duc de Shrewsbury, il ne manquera pas de s'employer avec chaleur à l'avancement de vos intérêts, lesquels je vous prie de croire que j'ai fort à cœur, et d'être persuadé que je serai toujours avec beaucoup d'estime, Monsieur, votre, etc.

---

[1] Il avait été envoyé extraordinaire du duc de Guastalla.

[2] Il s'agit probablement ici de l'archiduc Charles, que les alliés reconnurent d'abord en qualité de roi d'Espagne, en 1703, et qui fut ensuite élu empereur d'Allemagne sous le nom de Charles VI, le 22 octobre 1711, après son frère aîné, Joseph Ier, mort le 17 avril précédent. Charles, né le 1er octobre 1685, mourut le 20 octobre 1740.

A M. HARRISON [1].

Whitehall, ce $\frac{21 \text{ septembre}}{2 \text{ octobre.}}$ 1711.

MONSIEUR,

M. Drummond m'a remis votre lettre du 22 de ce mois; et j'avoue que dans la circonstance dont vous me parlez, vous m'avez quelque obligation de vous avoir fait faire une connaissance avec M. Drummond; en vous recommandant à sa confiance, c'était vous rendre un véritable service. J'apprends avec beaucoup de plaisir que vous avez bien fait de profiter de cet avantage; car, puisque c'est moi qui vous a lancé dans les affaires, je me crois, jusqu'à un certain point, intéressé à ce que vous y réussissiez [2].

J'imagine que M. Hare [3] vous a écrit, d'après mon ordre, relativement à un pamphlet

---

[1] Jeune homme d'abord chargé d'une mission à la Haye, où il devint ensuite secrétaire d'ambassade. Cette lettre est traduite de l'anglais.

[2] C'était à la recommandation du docteur Swift que M. Harrison avait été employé.

[3] Sous-secrétaire d'état de M. de Saint-John.

jacobite qui a été envoyé d'ici, traduit en français, et vendu publiquement en Hollande [1]. La vieille femme d'Ayrolle [2] a l'ordre de porter plainte, dans les formes, de ce scandale; mais je serais bien aise que vous fissiez usage de votre sagacité, pour découvrir par qui il a été envoyé d'ici en Hollande. Corticelli passe pour l'avoir reçu et adressé au libraire; si de l'argent peut faciliter cette découverte, je vous en fournirai.

La liberté de la presse en Angleterre, ainsi que la liberté de la langue par-tout, s'exercent actuellement sur de prétendues négociations de paix entamées ici. Je crois que vous pouvez répondre assez convenablement, lors-

---

[1] Ce pamphlet était intitulé : *Serment que prêteront les insurgés après la descente, et absolution de ceux qui l'auraient prêté au gouvernement.* Cet écrit parvint au secrétaire d'état par la petite poste.

[2] Secrétaire d'ambassade à la Haye, et sur le compte duquel milord Bolingbroke s'exprime ainsi, dans une lettre au lord Raby, depuis comte de Strafford : « Quant « à d'Ayrolle, c'est une vieille femme que ses talens, en « dépit du temps et des occasions propres à les perfec- « tionner, n'éleveront jamais au-dessus de la sphère d'un « valet de chambre, et il n'en coûte pas moins à la reine « douze cents livres sterling par an », (27,000 francs.)

qu'on vous parlera à ce sujet, qu'il est certain que jamais la reine ne prendra aucunes mesures contraires à l'intérêt public, ou sans la participation de la Hollande, dans les objets qui regardent la cause commune; et que la conduite qu'elle a tenue pendant toute la durée de la guerre, devrait détromper quiconque prétend ou soupçonne le contraire. Vous ferez bien d'insinuer en même temps, qu'elle est reine de la Grande-Bretagne, et que les intérêts de cette île doivent cesser d'être regardés comme la propriété des autres nations. Il est sûr qu'elle en agira avec la Hollande, comme avec son meilleur et plus proche allié, si les Hollandais en usent de même, et l'union entre les deux nations sera indissoluble.

Le lord Strafford est marié; le premier mois du mariage est passé, et je vais tâcher actuellement de lui prouver amitié en le renvoyant d'ici à quelques jours.

Je suis toujours votre affectionné parent et serviteur.

P. S. J'oubliais de vous dire que vous ferez bien d'observer dans une lettre à Henri Watkins, d'après ce que je vous ai écrit, que l'*Examiner* se tait, mais que le stupide aumô-

nier [1] de milord Marlborough continue de barbouiller du papier. Ils [2] feraient bien mieux, pour l'intérêt de leur patron [3] et pour le leur, de se tenir tranquilles. Je sais comment m'y prendre pour les faire mettre au pilori, et pour exciter des écrivailleurs qui les poursuivront jusqu'à la mort.

---

[1] Le docteur Hare, chanoine de Saint-Paul, et ensuite évêque de Chichester.

[2] Les Whigs.

[3] Le duc de Marlborough.

A LA REINE [1].

Whitehall, ce $\frac{25 \text{ septembre}}{6 \text{ octobre.}}$ 1711.

MADAME,

La journée et partie de la nuit ont été employées à préparer les préliminaires [2], dans la nouvelle forme que M. Mesnager offre de les signer de la part de son maître ; et j'ai l'honneur de vous en adresser, ce que j'avais espéré pouvoir faire plutôt, une copie exacte, avec le pouvoir qui doit nous autoriser, le lord Dartmouth et moi, à signer pour votre majesté. A Dieu ne plaise que j'ose jamais souscrire une déclaration des volontés de votre majesté, sans en avoir préalablement reçu l'autorisation. Je vous demande pardon si quelque faute d'expression dans ma lettre a indiqué ce but.

J'espère, qu'au retour de ce courrier, nous pourrons finir avez M. Mesnager; et souffrez que j'ajoute, que cette convention présente

---

[1] Cette lettre est traduite de l'anglais.

[2] De la paix avec la France.

plus d'avantages pour les royaumes de votre majesté, qu'on n'en a peut-être stipulés dans aucun temps pour aucune nation. Aussitôt que je saurai quand je pourrai mener M. Mesnager à Windsor, je ne manquerai pas d'obéir aux ordres de votre majesté et de vous en avertir.

Je prends la liberté d'envoyer à votre majesté, outre l'extrait de nos dépêches officielles, une lettre particulière du duc de Marlborough, avec les papiers qu'elle renfermait. Si le projet a échoué [1], ce n'est pas par la faute de votre majesté, qui avait ordonné de prendre sans délai les mesures nécessaires pour ce qui vous concernait. Quoi qu'il en soit, il n'est pas indifférent d'avoir de la main de milord Marlborough, l'aveu que nous pourrions bien être dans l'impossibilité d'entreprendre quelque chose l'année prochaine, et que l'ennemi pourra se trouver en état d'agir offensivement.

S'il plaît à votre majesté d'approuver la déclaration que j'ai dressée aujourd'hui au co-

---

[1] Après la prise de Bouchain, le duc de Marlborough proposa d'assiéger le Quesnoy; mais les Hollandais objectèrent que la saison était trop avancée.

mité du conseil, il sera nécessaire que le pouvoir pour le lord Dartmouth et pour moi-même soit signé par votre majesté, en forme d'instructions.

Je suis avec le plus profond respect, etc.

AU COMTE D'ORRERY [1].

Whitehall, ce $\frac{25 \text{ septembre}}{6 \text{ octobre.}}$ 1711.

MILORD,

Un autre regarderait comme une affectation de ma part, ce que je puis vous dire avec la franchise de l'amitié, que je suis à demi écrasé sous le poids des affaires, qui surpassent tout ce que j'ai jamais essuyé en ma vie.

Je ne sais quelle raison milord Marlborough a de se plaindre dans une conjoncture où, comme général de l'armée, comme ambassadeur auprès des états généraux, comme grand maître de l'artillerie et comme colonel des gardes, il n'en a pas le droit; mais vous expliquerez facilement ce travers, qui est l'ouvrage des gens qui l'entourent, et qui, en grande partie, sont cause de ses derniers dégoûts. Pour vous montrer le degré de prudence avec lequel ils agissent pour lui dans les petites comme dans les grandes occasions, il parut l'autre jour un pamphlet intitulé *Bou-*

[1] Cette lettre est traduite de l'anglais.

chain, composé par son stupide prêtre, Hare, et qui n'est d'un bout à l'autre, que le panégirique du duc, et une satyre contre la reine et tous ceux qui la servent. Quel a été l'effet de ce bel ouvrage? Quelqu'un qui s'en est trouvé choqué, a publié une réponse pleine d'esprit, où d'anciens faits sont rappelés, de nouveaux allégués; et comme les plaisanteries n'ont pas été épargnées, soit qu'on ne le nomme pas, ou qu'on ne s'exprime point sur son compte avec assez d'égards, il est, selon moi, plus maltraité que jamais.

Ecrivez-moi, d'ici à quelque temps, une lettre relative à votre retour, et que je puisse lire à la reine.

Breton [1] est arrivé aujourd'hui d'Espagne, et j'ai été enchanté de recevoir du duc d'Argyle [2] une lettre d'un style plus modéré que ses dernières dépêches. Je ne puis m'empêcher de vous dire que, pendant tout l'été, il a écrit ici des lettres que ses amis ne méritaient, ni ne craignaient, et qu'aucun minis-

---

[1] Guillaume Breton, brigadier général dans les troupes anglaises.

[2] Il commandait les troupes anglaises employées en Espagne contre Philippe V.

tre n'aurait pu tolérer, sans la considération qu'elles venaient d'un homme dont le cœur est bon, et qu'un caractère trop ardent emporte. Une fâcheuse erreur l'a égaré et fait raisonner abstraitement sur ce qu'il voyait dans sa sphère, parce qu'il ne prenait en considération, ni sans doute ne connaissait le système sur lequel les mesures de la reine sont fondées.

Mon cher lord, j'ai toujours été, je suis et serai pour la vie, votre, etc.

A LA REINE [1].

Whitehall, ce $\frac{\text{26 septembre}}{\text{7 octobre.}}$ 1711.

MADAME,

Les lords du conseil ont employé la matinée à expédier un grand nombre d'affaires de l'intérieur et autres, et la soirée à conférer avec le comte de Strafford, sur les divers articles de ses instructions. J'espère qu'il pourra prendre les derniers ordres de votre majesté, et se mettre en route pour la Hollande au commencement de la semaine prochaine. Demain matin à dix heures, le lord Dartmouth et moi devons nous trouver avec M. Mesnager, pour lui faire signer les articles; et conformément aux ordres de votre majesté, signer nous-même la déclaration.

L'extrait ci-joint contient toutes les nouvelles que nous avons reçues par la poste de ce matin, excepté ce que m'a écrit un homme qui est actuellement à Versailles, que le pape a offert au roi de France une retraite à Rome pour le prétendant.

Je suis, etc.

---

[1] Cette lettre est traduite de l'anglais.

A LA MÊME[1].

Wihtehall, ce $\frac{\text{26 septembre}}{\text{7 octobre.}}$ 1711.

MADAME,

J'ai la satisfaction d'apprendre à votre majesté, que les préliminaires [2] ont été signés aujourd'hui, et que les papiers pour la Hollande [3] sont également arrangés de la manière que votre majesté l'a désiré.

M. Mesnager ira demain dans la soirée à Windsor, pour présenter ses hommages à votre majesté. Je ne manquerai pas de m'y rendre quelques heures avant lui.

Je suis, etc.

---

[1] Cette lettre est traduite de l'anglais.

[2] De la paix.

[3] Les instructions pour le comte de Strafford.

AU DUC DE MARLBOROUGH [1].

Au château de Windsor, ce $\frac{\text{20 septembre}}{\text{10 octobre.}}$ 1711.

MILORD,

J'ai retenu Collins jusqu'à présent, afin de pouvoir prendre les ordres de la reine plus exactement, et vous écrire amplement sur l'important objet des deux lettres de votre grâce, des 28 septembre et premier octobre (n. s.).

La reine, Milord, a entendu la lecture de la lettre que votre grâce m'a écrite, de celles que le lord Albemarle vous a adressées, et de la résolution des états du 28 de ce mois; et sa majesté m'ordonne d'observer à votre grâce, que les considérations alléguées par les Hollandais, sont des argumens contre le projet, non-seulement quant à la dépense qu'il entraînerait, mais encore sur son exécution et même son utilité. La reine ignore à quoi il faut attribuer cette fatalité; mais elle est bien déterminée à ne rien omettre, de son côté, de

[1] Cette lettre est traduite de l'anglais.

ce qui pourra tendre à exécuter un plan si important et qui paraît promettre autant.

Votre grâce peut donc faire savoir aux ministres en Hollande, et milord Strafford qui y retourne lundi ou mardi prochain au plus tard, sera également chargé de leur dire, que la reine fournira non-seulement sa part pour la dépense extraordinaire des fourages, mais qu'elle contribuera aussi à celle des écuries, barraques et autres accessoires qui naturellement ne devraient pas être à son compte. Votre grâce fera entendre aux Hollandais, que sa majesté consent à cette dépense extraordinaire, à condition qu'ils lèveront les obstacles qui s'opposent aux opérations auxquelles il a été résolu d'employer le corps de troupes pendant l'hiver. Sa majesté s'attend particulièrement, que l'article du traité de subsides cité dans la résolution des états, sera totalement mis de eôté, parce qu'il est, dans toutes les hypothèses, honteux, préjudiciable, et absolument contraire au but principal du système de votre grâce.

Si les états veulent se conformer aux désirs de la reine et suivre la marche qu'elle leur trace, votre grâce stipulera de la manière la plus avantageuse possible, la cote part de la

reine dans les dépenses, et le lord trésorier[1] ne manquera pas de remettre l'argent nécessaire pour ce service.

Sa majesté veut bien aussi concourir à aider les provinces espagnoles, à entretenir les dix-huit escadrons impériaux qu'on a proposé de retirer du Haut-Rhin. J'ai écrit au comte d'Orrery d'agir en conséquence dans cette affaire.

Votre grâce voit évidemment que, tandis que vous n'avez rien négligé pour faire réussir un projet qui vous donne les plus grandes espérances de succès, la reine reçoit à tous égards la loi des Hollandais et consent à toutes leurs demandes, insistant uniquement sur un point sans lequel tout le reste doit devenir inutile.

Le secret, selon votre grâce, était nécessaire, et de notre côté il n'a pas été violé; mais en Hollande, au contraire, il n'y a personne qui ne le sache. D'Ayrolle[2] en parle dans ses lettres, et j'ai vu que les personnes qui n'ont fait que passer à la Haye, pour venir

---

[1] Robert Harley, comte d'Oxford.

[2] Secrétaire d'ambassade à la Haye.

ici, sont aussi bien instruites de toutes ces circonstances que moi-même.

Windsor, ce $\frac{30 \text{ septembre}}{11 \text{ octobre}}$ 1711.

J'ai différé jusqu'ici à fermer ma lettre, pour avoir le temps de soumettre à sa majesté celle que j'ai reçue de votre grâce hier, ce que j'ai fait ce soir au conseil. La reine ne voit aucune raison pour changer ses premiers ordres. Elle regarde l'affaire comme entièrement terminée en ce qui la concerne, et elle espère que, de leur côté, les Hollandais n'y apporteront plus aucun délai mal fondé.

Le lord trésorier a pris des mesures et donné des ordres à M. Bridges [1] pour les paiemens.

Je suis avec beaucoup de respect, etc. [2]

---

[1] Payeur de la reine d'Angleterre dans les Pays-Bas.

[2] Cette lettre est la dernière pièce de la correspondance des ministres avec le duc de Marlborough. Accoutumé à diriger le cabinet britannique, les préliminaires de paix avec la France, signés sans sa participation, lui donnèrent tant d'humeur, qu'il se laissa entraîner dans toutes les mesures violentes des Whigs; faute qui acheva de le perdre dans l'esprit de la reine, et le réduisit bientôt à sortir d'Angleterre, ainsi que la duchesse sa femme, dont la hauteur et l'arrogance ne contribuèrent pas médiocrement à sa disgrace.

AU MARQUIS DE TORCY.

Wihtehall, $\frac{3}{13}$ octobre 1711.

MONSIEUR,

Cette lettre vous sera présentée par M. Mesnager qui, après s'être acquitté de la commission que le roi lui a confiée, retourne auprès de vous pour rendre compte de sa négociation.

Je ne doute nullement que vous ne ressentiez le même plaisir que nous, en voyant aplanir les difficultés qui se sont depuis longtemps opposées au rétablissement de la tranquillité publique.

J'oserais, Monsieur, vous assurer d'une bonne foi et d'une facilité qui, soutenues par les mêmes dispositions de la part de la France, ne pourront pas manquer de produire le bon effet que nous en attendons; mais ces sortes d'assurances doivent être regardées comme très-inutiles, après celles que sa majesté a bien voulu donner de bouche à M. Mesnager.

Le comte de Strafford partira après demain pour la Hollande. Votre ministre est pleinement instruit de ce qu'il proposera aux états.

Je suis, Monsieur, etc.

A LA REINE [1].

Whitehall, ce $\frac{17}{28}$ octobre 1711.

MADAME,

Je prends la liberté d'informer votre majesté, qu'outre les deux malles d'Ostende arrivées hier, et qui ne m'ont rien apporté qui soit digne de votre attention, nous avons reçu ce matin deux postes de Hollande. L'extrait ci-joint contient les nouvelles officielles. Je prie votre majesté de permettre que je lui communique en outre les détails suivans:.

Le valet de chambre de M. Whitworth est arrivé ici en courrier, dépêché par son maître, qu'il a laissé à Carlsbad sur la frontière de Bohême; ses lettres sont extrêmement judicieuses, et il a suivi ses instructions avec beaucoup d'exactitude et d'habileté. Elles sont fort longues; mais renferment, en substance, que le roi de Danemarck [2], le roi Au-

[1] Cette lettre est traduite de l'anglais.

[2] Frédéric IV, roi de Danemarck et de Norwège, le 4 septembre 1699; mort le 12 novembre 1730.

guste [1] et le czar [2] paraissent déterminés à poursuivre leur plan contre la Suède, et que même le roi de Prusse et l'électeur d'Hanover prennent des mesures pour obtenir une partie des dépouilles de cette couronne. De cette manière, le danger que le nord fait craindre depuis si long-temps, semble plutôt s'accroître que diminuer. M. Whitworth ajoute cependant que le czar lui a dit en particulier, qu'il réglera ses demandes de concert avec votre majesté, et qu'il continue de désirer votre médiation.

J'ai envoyé tous ces papiers à Milord, garde du sceau privé [3], pour qu'il ait le temps de les

---

[1] Auguste Ier, électeur de Saxe, élu roi de Pologne le 27 juin 1697; détrôné le 12 juillet 1704, reprend la couronne sur Stanislas Leczinski, son compétiteur, en octobre 1709, et meurt le 1er février 1733.

[2] Pierre Ier, né le 10 juin 1672; czar conjointement avec son frère Alexis, en juin 1682; règne seul par la mort de ce frère, le 9 janvier 1696; meurt lui-même le 28 janvier 1725.

[3] Le docteur Robinson, évêque de Bristol. Il fut longtemps résident britannique à Stockholm et dans les cours du Nord. En 1711, il succéda au duc de Newcastle dans l'emploi de lord garde du sceau privé; et en 1713, au docteur Compton, à l'évêché de Londres.

méditer, les affaires du nord étant ce que sa seigneurie possède le mieux.

Je reçois dans ce moment une lettre du lord Strafford, datée de mardi dernier. Il trouva le pensionnaire Buys qui attendait un bâtiment de passage. S'étant ouvert un peu à lui, le pensionnaire parut fort embarrassé sur le parti qu'il devait prendre, soit d'aller en avant, ou de retourner à la Haye. Je présume qu'il a pris le dernier, quoique Milord n'en dise rien.

Le comte Rivers a poursuivi sa route et faisait valoir son voyage chez l'électeur [1].

J'ai découvert l'auteur d'un autre libelle scandaleux, lequel sera conduit en prison cet après-midi. Voilà le treizième que j'ai arrêté, et le quinzième que j'aie [2].

Les maîtres de postes généraux me donnent avis dans l'instant, que M. Buys était à bord du paquebot l'*Aigle*, et qu'il a débar-

---

[1] Le lord Rivers avait été envoyé à la cour d'Hanover, pour y communiquer les mesures tendantes à amener des négociations de paix.

[2] C'étaient les Whigs qui inondaient ainsi le public de libelles contre la reine Anne et ses ministres.

qué, à ce qu'ils croient, la nuit dernière à Harwich [1].

J'attends à tout moment trois autres postes, et je ne manquerai pas, aussitôt leur arrivée, de communiquer à votre majesté ce qu'elles apporteront.

Je suis, etc.

---

[1] Dans le comté d'Essex, à l'embouchure de la Sture.

A LA MÊME [1].

Whitehall, ce $\frac{17}{28}$ octobre 1711.

MADAME,

Trois autres postes de Hollande viennent d'arriver, et ont apporté les nouvelles comprises dans l'extrait ci-joint. J'ai reçu une lettre du comte de Strafford, datée de samedi dernier, dans laquelle il dit qu'à son arrivée à la Haye, on y a fait revenir M. Buys. Une grande consternation se manifesta d'abord parmi les ministres des états; mais ils ont pris le parti de se soumettre au bon plaisir de votre majesté, et M. Buys a ordre de se conduire en conséquence. Je m'aperçois que la crainte de perdre l'énorme barrière qu'ils ont obtenue, est le principal, sinon l'unique motif qui les retient; et cette peur s'évanouira bientôt, lorsqu'ils apprendront la conduite généreuse de votre majesté et ses bonnes dispositions à leur égard.

L'on m'a donné avis que M. Buys a débar-

[1] Cette lettre est traduite de l'anglais.

qué la nuit dernière, et qu'il arrivera demain à Londres.

J'ai reçu plusieurs lettres du lord Marlborough, l'une du 15, dans laquelle il parle du mauvais état de sa santé, et désire que votre majesté veuille bien ordonner un convoi et les yachts pour son retour. Il y en a une autre du 19, qui est fort extraordinaire. Dans une lettre que je savais qu'on lui montrerait aussi, j'avais parlé de l'impertinence de son aumônier, qui a publié des libelles contre le gouvernement de votre majesté; il nie que cet aumônier soupçonné soit l'auteur du livre dont on se plaint, et il trouve repréhensible la réponse qu'on y a faite, oubliant que le sermon prêché devant lui et imprimé depuis, était encore plus méchant et plus séditieux que l'autre écrit.

Je suis, etc.

A LA MÊME [1].

Whitehall, ce $\frac{19}{31}$ octobre 1711.

MADAME,

Je crois de mon devoir d'informer votre majesté que le pensionnaire Buys est arrivé la nuit dernière à Londres, et qu'il est venu chez moi ce soir. Le détail de ce qui s'est passé entre nous est trop long pour une lettre, et j'aurai l'honneur d'en rendre compte plus convenablement à votre majesté demain à Windsor.

L'objet principal auquel il doit s'attacher, c'est de convaincre votre majesté que le plan que vous avez adopté est mauvais; et qu'on ne peut espérer de faire une bonne paix sans arrêter préalablement des préliminaires particuliers [2]. Son dessein est, comme votre majesté l'a prévu, de rompre la négociation actuelle, et d'en renouer une nouvelle, dans le secret de laquelle ses maîtres entreraient dès le commencement, soit d'accord avec, ou ce

[1] Cette lettre est traduite de l'anglais.

[2] Pour chaque puissance belligérante.

qu'ils aiment mieux, sans votre majesté. Il s'est rendu chez le lord trésorier qui, je pense, en apprendra davantage à votre majesté.

J'ai enfin entre les mains les détails et les preuves d'une grande partie des intrigues du comte de Gallasch [1], dont quelques-unes n'ont été découvertes par le lord trésorier et communiquées à votre majesté que depuis peu de temps. Il n'y a rien de plus insolent, ni qui manifeste plus d'ingratitude envers votre majesté, la principale protectrice de la maison d'Autriche, ni de plus brutal envers les sujets britanniques, ni de plus infame par sa nature. Je me flatte que l'espion qu'il emploie s'est tourné contre lui; de manière que ce qu'il se proposait au déshonneur et préjudice de votre majesté, aura un effet absolument contraire.

Je suis avec la plus grande soumission, etc.

---

[1] Il était ministre de l'empereur en Angleterre, où il se permit des intrigues si déplacées, dans l'objet d'empêcher la paix entre la France et la Grand-Bretagne, que la reine Anne, au mois de novembre suivant, lui fit enjoindre de ne plus paraître à la cour, ne voulant plus communiquer avec lui.

AU COMTE DE STRAFFORD [1].

Whitehall, ce $\frac{29}{31}$ octobre 1711.

MILORD,

M. Buys, arrivé à Londres la nuit dernière, est venu chez moi ce soir; de manière que, comme il me reste peu de temps pour mes dépêches, je me bornerai à écrire à votre excellence sur l'unique et principal objet duquel dépendent tous les autres. Il me remit d'abord une lettre particulière des états pour moi-même, et me demanda ensuite l'*histoire de la négociation* [2]. Je pris un air de franchise et je lui donnai, sur les diverses démarches qui ont été faites, le même détail qui est contenu dans les instructions de votre excellence; il eut l'air de ne me croire qu'à demi, et il passa à un autre point, la différence entre la matière et la manière. Il avoua que la matière contenue dans les offres de la France était bonne, et que ces offres renferment tout

[1] Cette lettre est traduite de l'anglais.

[2] Ces mots sont en français dans l'original.

ce que les alliés peuvent demander ou espérer; mais il soutint que la manière ne pouvait nous conduire à une bonne ou prompte paix. L'ennemi, dit-il, ne cherche qu'à diviser; si l'on commence par arrêter des articles préliminaires, il deviendra impossible de conclure; si, au contraire, tous nos intérêts ne sont discutés que pour une paix générale, cela sera aisé. Je lui répondis que ces préliminaires seraient traités par quelques-uns des alliés ou par tous ensemble; que dans le premier cas, ces alliés, quels qu'ils fussent, voudraient s'arroger plus qu'ils ne doivent ou plus que la reine ne prétend, elle qui, assurément, a autant de droit que le plus marquant des alliés; que, dans l'autre supposition, l'ennemi est aussi en mesure de nous diviser en négociant les préliminaires, qu'en traitant la paix même. Nous nous en tinmes là; car je ne mis rien en discussion, et je me contenterai de le serrer de près demain. Je dois passer chez lui avant de me rendre à Windsor.

Il a grande confiance dans sa rhétorique et croit nous en imposer; mais il sera assurément la dupe de cette idée. Quoi qu'il en soit, je sais que l'intention de la reine est de ne consentir à aucun délai. Nous irons à notre but,

en nous servant des mêmes argumens contenus dans les instructions que sa majesté a données à votre excellence. Vous ferez de même de votre côté; en un mot, les Hollandais doivent se reposer sur la reine, et lui permettre une fois, en son règne, d'influencer sur leurs opinions.

Je suis toujours, etc.

J'oubliais de dire à votre excellence, que je vous envoie la copie d'une lettre que j'écrivis il y a quelque temps à M. Hervaert[1]; laquelle, comme j'apprends par d'Ayrolle, a circulé de main en main, produit de mauvais effets et fait beaucoup de bruit. Elle ne contient rien que je doive rougir d'avouer, et je ne m'en mettrai plus en peine, actuellement qu'elle est entre vos mains. Je désirerais seulement que votre excellence permît à M. Harrison de faire sentir à Hervaert que je suis instruit de l'usage indiscret qu'il a fait de ma lettre.

---

[1] Le $\frac{11}{19}$ septempre 1711.

AU MARQUIS DE TORCY.

De Hampton-Court, ce $\frac{\text{22 octobre}}{\text{2 novembre.}}$ 1711.

MONSIEUR,

J'allais répondre à votre lettre du 21 d'octobre (n. s.), quand celle du 2 novembre me fut rendue.

Je ne vous répéterai plus les assurances d'une sincérité parfaite, puisque les paroles deviennent inutiles quand les occasions se présentent de la montrer par des effets.

M. Gaultier, qui aura l'honneur de vous rendre cette lettre, vous décrira en même temps la situation présente des affaires de la paix.

Il est aisé à ceux qui trouvent leur intérêt dans le trouble (je me sers, Monsieur, de vos expressions), d'exciter et d'entretenir les défiances. Voilà à quoi les mal-intentionnés travaillent chez nous et par-tout ailleurs. Je n'en suis pas pourtant beaucoup en peine, puisqu'il ne dépend que du roi très-chrétien de rendre tous leurs efforts inutiles.

Les éclaircissemens que vous me promettez dissiperont tous ces nuages, et vous croirez que nous nous servirons de ces lumières avec beaucoup de retenue, quand je vous assurerai que si le roi voulait offrir, comme il a fait autrefois, un plan de préliminaires spécifiques, la reine ne le voudrait jamais communiquer à ses alliés.

Je finirai en vous assurant que, pourvu que le sieur Gaultier retourne avec ces marques de confiance, ce dont je ne suis nullement en doute, vous verrez notre parlement qui va s'assembler, autant porté à la paix qu'il l'a jamais été à la guerre.

Je suis, etc.

AU COMTE DE STRAFFORD[1].

Whitehall, ce $\frac{23 \text{ octobre}}{3 \text{ novembre.}}$ 1711.

MILORD,

M. Buys a eu de la reine une audience particulière, dimanche dernier, à Windsor. Son discours a été extrêmement long; mais la substance en peut être renfermée dans un très-petit nombre de lignes. Il est venu, a-t-il dit, chargé de cultiver, par tous les moyens possibles, cette bonne intelligence qui a subsisté entre la reine et les états, au grand avantage des deux nations, et pour tâcher de resserrer encore plus les liens qui les unissent. Il ajouta, qu'il avait ordre de prier sa majesté de se joindre aux états, pour presser les autres alliés de redoubler leurs efforts et d'agir contre la France avec plus de vigueur; mais que le principal objet de sa commission consistait à représenter la crainte des états; que si l'on ouvrait des conférences avant d'avoir préalablement obtenu des préliminaires spécifiques, l'ennemi ne trouvât trop d'avantages

---

[1] Cette lettre est traduite de l'anglais.

dans les négociations, qu'il pourrait traîner en longueur d'une manière indéfinie, et diviser les confédérés entr'eux.

Sa majesté l'écouta avec beaucoup de patience, et répondit à son discours, qu'elle le voyait avec plaisir; que ses peuples sont tellement surchargés par la guerre, qu'il était temps de songer bien sérieusement à la paix; qu'elle espérait que les états concourraient avec elle pour amener ce résultat; que ses ministres confèreraient avec lui, et que, d'après leur rapport, elle donnera sa réponse aux représentations qu'il a faites.

Cette conférence devait avoir lieu aujourd'hui; mais le lord trésorier [1] étant très-indisposé, elle a été remise à demain à une heure. Je me rendrai jeudi auprès de la reine à Hampton-Court, pour lui en soumettre le résultat; et vendredi, M. Buys recevra une réponse positive au nom de sa majesté, laquelle sera communiquée à votre excellence par la poste, et contiendra la résolution finale de la reine sur cette grande affaire. Je pense que votre excellence devine bien ce que sera cette réponse.

---

[1] Le comte d'Oxford.

M. Buys doit trouver matière à réflexion, dans la baisse de quatorze à six qu'ont éprouvé les fonds à son arrivé, et sur le bruit qu'il est venu pour retarder la paix. Nous en avons besoin, et la nation la désire, quel que soit à Londres le vacarme de ceux qui trouvent leur compte dans la calamité générale. Nous agissons de bonne foi envers nos alliés, aussi bien qu'avec prudence pour nos propres intérêts; et parmi les ministres de la reine, il n'y en a pas un seul qui ne risquât tous les siens, si c'était le cas, pour sauver son pays dans cette conjoncture critique; car si ce moment est perdu, il sera irréparable.

Je compte envoyer mes premières dépêches à votre excellence par l'un des courriers de la reine; car elles deviendront probablement de la dernière importance, et je ne sais jusqu'à quel point on peut se fier à la poste de votre côté.

Je suis, etc.

Digitized by Google

A M. WATKINS [1].

Whitehall, ce $\frac{9}{20}$ novembre 1711.

Je vous adresse ci-joint, par ordre de la reine, une lettre particulière de sa majesté pour l'empereur, avec la copie de plusieurs pièces authentiques relatives à la conduite du comte de Gallasch.

La reine vous ordonne de joindre le plutôt possible sa majesté impériale [2], ce qu'elle suppose que vous pourrez faire vers l'époque où elle arrivera à Francfort. Vous lui ferez les complimens convenables, et ajouterez, que la reine, forcée de lui écrire sur un sujet important et qui la touche de très-près, elle vous a ordonné de quitter votre poste à la Haye, pour lui porter sa lettre avec plus de diligence. Vous pourrez aussi faire les insinua-

[1] Cette lettre est traduite de l'anglais.

[2] L'empereur Charles VI, qui avait succédé à Joseph Ier, son frère, se rendait à Francfort pour s'y faire couronner.

tions nécessaires pour faire sentir à l'empereur, que vous êtes suffisamment instruit des motifs particuliers qui ont porté sa majesté à la résolution de défendre sa cour au comte de Gallasch ; et si les ministres (autrichiens) vous pressent sur ce sujet, vous leur répondrez conformément aux informations que les papiers ci-joints vous donneront. S'il est question de Clément, vous en parlerez comme d'un espion que nous avons découvert et arrêté, et vous leur laisserez plutôt croire que ses aveux ont eu lieu après son arrestation, que penser qu'il a été gagné par nous, tandis qu'il était employé par eux. Un jour ou deux suffiront pour remplir cette mission, et vous retournerez ensuite à la Haye avec toute la diligence possible, sa majesté jugeant que votre présence y est absolument nécessaire pour les négociations de paix et autres objets qui dépendent immédiatement de l'emploi de secrétaire d'ambassade, et dans lesquels la reine ne doute pas que vous ne la serviez avec autant de capacité et de fidélité que d'application.

J'aurais joint ici une copie de la lettre de la reine ; mais sa majesté a oublié de l'envoyer de Hampton-Court.

N'ayant pas le temps de détailler la commission dont vous êtes chargé, dans la lettre que j'écris au comte de Strafford, je le renvoie à la présente dépêche, que vous lui communiquerez.

Je suis, Monsieur, etc.

AU DOCTEUR SWIFT [1].

Hampton-Court [2], ce $\frac{16}{27}$ novembre 1711.

Je vous renvoie le manuscrit [3], qui me paraît très-exact. J'espère vous voir dimanche matin. Je suis très-sincèrement votre affectionné [4] ami et humble serviteur.

J'ai une vilaine histoire à vous raconter du *philosophe-moraliste* Steele [5].

---

[1] Cette lettre est traduite de l'anglais.

[2] Maison royale sur le bord de la Tamise, dans le comté de Middlesex, à douze milles de Londres.

[3] Probablement l'écrit intitulé : *la Conduite des Alliés*, publié le 27 novembre 1711, pour démontrer les excellentes raisons qu'avait le ministère anglais de faire la paix.

[4] En anglais, le mot *affectionné* a un sens plus étendu et beaucoup plus amical qu'en français.

[5] Ces épithètes sont évidemment dérisoires. Richard-Steele, dont il est question ici, était né en Irlande, de parens anglais, embrassa d'abord le parti des armes, qu'il quitta pour s'adonner à la littérature. Il débuta par un ouvrage intitulé : *le Héros chrétien ;* il composa aussi des comédies et travailla au *Spectateur* avec Addisson. Il mourut paralytique en 1729; il se piquait d'être un phi-

losophe chrétien et de ne faire aucun cas des talens s'ils n'étaient fondés sur la vertu. Sa prodigalité et son dérangement le jetèrent souvent dans des embarras dont il chercha à sortir par des moyens sans doute peu d'accord avec les principes qu'il affichait : de là l'ironie de Bolingbroke sur son compte.

AU MARQUIS DE TORCY.

Whitehall, ce $\frac{25 \text{ novembre}}{6 \text{ décembre.}}$ 1711.

MONSIEUR,

La lettre ci-jointe a été écrite à l'instance du ministre des états généraux, qui a insisté pour recevoir la déclaration qu'on y demande, avant que d'envoyer les passe-ports pour vos plénipotentiaires. La reine a consenti d'autant plus facilement à faire cette démarche, qu'elle ne doute pas que sa majesté très-chrétienne ne lève d'abord la difficulté, et que par conséquent le congrès ne s'ouvre au jour qui a été fixé.

Il faut, Monsieur, que ceux qui souhaitent la paix, s'entr'aident de part et d'autre, et travaillent à finir le traité assez à temps pour ne pas être exposés aux événemens d'une autre campagne. Nous ferons tout ce qui dépend de nous pour fixer les prétentions de nos alliés, et nous espérons, par ce moyen, faciliter et abréger le travail de messieurs les plénipotentiaires.

Je vous suis extrêmement obligé de l'hon-

By Google

neur de votre lettre du 18 de ce mois, que j'ai reçue par le sieur Gaultier, et je vous prie d'être persuadé qu'on se servira du mémoire qu'il nous a remis, avec beaucoup de retenue, et que le secret sera inviolablement gardé.

Je suis, etc.

AU MÊME.

Whitehall, ce $\frac{25 \text{ novembre}}{6 \text{ décembre}}$ 1711.

MONSIEUR,

Les seigneurs états généraux des Provinces-Unies ayant concouru, par leur résolution du 21 de ce mois (nouveau style), avec sa majesté [1], pour faciliter l'ouverture d'une négociation d'une paix bonne et générale, j'ai ordre de vous communiquer ce qui a été résolu d'un commun concert, entre sa majesté et lesdits seigneurs états, à cette fin.

1.° Le lieu qui a paru le plus propre pour le congrès, a été la ville d'Utrecht.

2.° Le 12 de janvier prochain (n. s.) a été fixé pour l'ouverture dudit congrés.

3.° Il a été arrêté, que les ministres de la reine et des seigneurs états s'y rendront en qualité de ministres plénipotentiaires, et ne prendront le caractère d'ambassadeurs que le jour de la signature de la paix, afin d'éviter le plus qu'il sera possible, l'embarras des cé-

[1] La reine d'Angleterre.

rémonies, et les longueurs qui en pourraient naître.

4.° La reine et les seigneurs états généraux des Provinces-Unies, insistent pour que les ministres du duc d'Anjou [1] et des ci-devant électeurs de Bavière [2] et de Cologne [3], n'en-

---

[1] C'est ainsi que les alliés désignaient Philippe V, second fils du dauphin et petit-fils de Louis XIV, né le 19 décembre 1683, déclaré roi d'Espagne à Fontainebleau le 16 novembre 1700, et à Madrid le 24 du même mois; marié en premières noces le 11 septembre 1701, à Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, morte le 4 février 1714; et en secondes noces, la même année, à Élisabeth Farnèse, fille du duc de Parme. Philippe V mourut le 9 juillet 1746.

[2] Maximilien-Emmanuel, né le 11 juillet 1662, succéda à l'électorat de Bavière, à la mort de Ferdinand-Marie, son père, le 26 mai 1679; perdit, le 6 février 1699, son fils du premier lit, destiné à succéder à Charles II, roi d'Espagne; prit le parti de la France dans la guerre de succession, perdit ses états, fut mis au ban de l'Empire, obtint, comme son frère qui suit, son rétablissement en 1714, et mourut le 26 février 1726. Ce prince était voluptueux, pour ne pas dire crapuleux. On lit à son sujet, dans une lettre de M. Prior au lord Bolingbroke, du $\frac{29\ août}{9\ septembre}$ 1712, ce passage remarquable : *L'électeur de Bavière, dit-on, est parti; mais il a une petite p..... sur le bord de la Seine, entre Fontainebleau et Paris, pour tuer le temps.*

[3] Joseph-Clément, fils de l'électeur de Bavière, né le

trent pas au congrès jusqu'à ce que les points qui les pourraient regarder aient été ajustés. Et la reine et lesdits seigneurs états sont fermement résolus de ne pas envoyer les passe-ports pour les ministres de France, que le roi très-chrétien n'ait préalablement déclaré, que l'absence des ministres sus-mentionnés ne retardera pas le progrès de la négociation.

Des lettres circulaires ont déjà été écrites par sa majesté, à tous les alliés qui sont engagés dans la présente guerre, en conformité des trois premiers articles ci-dessus spécifiés; et la reine m'ordonne de vous faire savoir que, d'abord qu'elle recevra la déclaration de sa majesté très-chrétienne, sur le dernier de ces quatre articles, les passe-ports qui sont ici en blanc vous seront envoyés, et les noms de M. le maréchal d'Huxelles [1], de M. l'abbé de

---

5 décembre 1671, successivement évêque de Ratisbonne et de Freisingen, en 1685, archevêque de Cologne en 1688, évêque de Liége en 1694, s'allia avec la France en 1701. Dépouillé de ses états en 1702, il fut mis au ban de l'Empire en 1706. Rétabli dans son électorat en 1714, par les stipulations du traité de Baden, conclu entre la France et l'empereur le 7 septembre 1714, il mourut le 12 novembre 1723.

[1] Nicolas du Blé, marquis d'Huxelles, baptisé le 24 jan-

Polignac [a] et du sieur Mesnager y seront insérés, à moins que le roi n'ait fait quelque chan-

---

vier 1652, d'abord destiné à l'état ecclésiastique, il posséda une abbaye et quitta le petit collet à la mort de son frère aîné, en 1669, pour lui succéder à la lieutenance générale de Bourgogne, au département du Châlonais et au gouvernement de Châlons-sur-Saône. Nommé enseigne de la colonelle du régiment d'infanterie du Dauphin, le 15 octobre 1671, il y obtint une compagnie le 3 juin 1672, une charge d'exempt des gardes du corps en 1673, et le 30 octobre une commission pour lever un régiment d'infanterie de son nom. Le 2 juin 1674, il remplaça le marquis de Beringhen, mort colonel-lieutenant du régiment Dauphin; fut élevé au grade de brigadier le 25 février 1677, à celui de maréchal de camp le 30 mars 1683, et à celui de lieutenant général le 24 août 1688. Sa mère était une femme aimable et spiritnelle dont le marquis de Louvois fut amoureux; aussi ce ministre contribua-t-il à la rapidité de l'avancement de M. d'Huxelles qui, au reste, avait de l'esprit, du courage, assez d'instruction, mais des mœurs très-épicuriennes, pour ne pas dire crapuleuses, et il ne voulut jamais se marier. On raconte que M. de Louvois lui ayant dépêché un courier, pour l'informer que le roi l'avait nommé, à sa sollicitation, chevalier de ses ordres, le 31 décembre 1688; après avoir remercié le ministre de cette nouvelle preuve de son intérêt pour lui, il terminait ainsi sa lettre : *Au surplus, si l'honneur que le roi vient de me faire, était incompatible avec quelques-unes de mes habitudes, auxquelles je ne peux renoncer, comme par exemple d'aller au b....., je*

gement à la première nomination de ces plénipotentiaires dont vous m'avez donné part.

Comme non-seulement les ministres de sa majesté, mais aussi de plusieurs de ceux de

---

vous supplierais de me préserver d'une distinction aussi contrariante pour moi. Cette originalité égaya M. de Louvois, sans nuire à son auteur, qui soutint en 1689 le siège de Mayence pendant sept semaines, avec assez d'éclat pour mériter que Louis XIV lui dit à son retour à Versailles : *M. d'Huxelles, vous vous êtes défendu en homme de cœur, et vous avez capitulé en homme d'esprit.* Nommé maréchal de France le 14 janvier 1703, ministre plénipotentiaire avec l'abbé, depuis cardinal de Polignac, aux conférences de Gertruydenberg en 1710, et en 1711 à Utrecht, il y signa la paix au mois d'avril 1713. Il obtint le gouvernement d'Alsace le 14 novembre, celui de Strasbourg le 8 janvier 1715, la présidence du conseil des affaires étrangères au mois de septembre suivant. Nommé conseiller au conseil de régence le 19 mars 1718, ministre d'état le 25 septembre 1726, il quitta les affaires en décembre 1729, et monrut le 10 avril 1730. Des rapports politiques avec le lord Bolingbroke, qui jouait un rôle principal dans le ministère britannique à l'époque de la négociation d'Utrecht, une similitude de goût pour les filles et la bonne chère, et un genre d'esprit original et assez piquant, furent les principes de la liaison intime qui se forma entre cet illustre anglais et le maréchal d'Huxelles.

* Melchior de Polignac, né au Pui, en Velai, le 11 octobre 1661, d'une ancienne maison de Languedoc, fut

ses alliés qui doivent assister au traité de paix futur, sont présentement ici, j'ai à vous prier, Monsieur, de m'envoyer les passe-ports nécessaires, pour qu'ils puissent se rendre en Hollande avec plus de sûreté.

Je suis, etc.

---

destiné à l'église dès l'enfance, nommé ambassadeur de France en Pologne, en 1693, l'un des plénipotentiaires de Louis XIV à Gertruydemberg en 1710, obtint le même emploi au congrès d'Utrecht en 1711, et en 1712 le chapeau de cardinal. Nommé à l'archevêché d'Auch en 1726, et à une place de commandeur de l'ordre du Saint-Esprit en 1732, il mourut à Paris le 10 novembre 1741, laissant une grande idée de son esprit et un poème latin, imprimé en 1747, sous ce titre : *Anti-Lucretius, seu de Deo et Natura ;* c'est-à-dire, *Anti-Lucrèce*, ou *de Dieu et de la Nature.*

A M. WATKINS[1].

Wihtehall, ce $\frac{2}{13}$ janvier 1712.

MONSIEUR,

Permettez-moi d'ajouter à ma dépêche d'affaires, une lettre d'amitié, et de la commencer en vous assurant, que je suis très-sensiblement affecté de l'indisposition que les fatigues de votre voyage[2] vous ont fait essuyer.

J'observe, d'après ce que vous m'avez écrit et ce que M. Drummond m'a dit que vous mandez, que vous vous déplaisez dans l'emploi de secrétaire d'ambassade en Hollande. Il m'est facile de deviner quelques-unes des causes de votre chagrin; mais il m'est aussi aisé de prévoir que l'arrivée du lord garde du petit sceau[3] les dissipera. *Ce saint noir de la Suède*[4] connaît votre mérite, et tâchera, pour

---

[1] Cette lettre est traduite de l'anglais.

[2] Auprès de l'empereur.

[3] Le docteur Robinson, évêque de Bristol, et l'un des plénipotentiaires d'Angleterre à Utrecht.

[4] L'évêque de Bristol avait été trente-deux ans ministre d'Angleterre en Suède; le lord Bolingbroke l'appèle le

son intérêt comme pour le vôtre, de vous raccommoder avec le département duquel vous dépendez; d'ailleurs, si vous insistiez sur votre rappel précisément dans le moment de l'ouverture des conférences, et où sa majesté renvoie le duc [1] votre ancien patron, le véritable motif de votre démarche n'étant connu que de peu de gens, une foule de fables se répandraient et s'accréditeraient dans le monde. Mon avis est donc, et il part d'un cœur qui vous est sincèrement attaché, que vous retourniez à Utrecht pour y reprendre les fonctions de votre emploi.

Le lord trésorier est entièrement disposé à vous procurer ici une existence, afin qu'après tant d'années de travail au dehors, vous puissiez vous reposer sous un figuier anglais.

Je devrais, chaque fois que je vous écris, vous remercier de l'amitié que vous témoi-

---

saint de ce pays, par cette raison et à cause de la pureté de ses mœurs et de ses principes; il y ajoute l'épithète de *noir*, parce que les évêques anglais sont vêtus de cette couleur, n'étant distingués des autres ecclésiastiques que par une espèce de jupon qui recouvre leurs culottes.

[1] De Marlborough.

gnez à mon frère [1]. Je souhaite qu'il profite d'une si bonne occasion pour s'instruire, tandis qu'il en a encore le temps.

Je suis, etc.

---

[1] George Saint-John, frère cadet du lord Bolingbroke, mort à Venise en 1715.

A M. D'HERVAERT.

Whitehall, ce $\frac{4}{11}$ janvier 1712.

MONSIEUR,

J'ai été, je vous l'avoue, un peu inquiet au sujet de la lettre que je vous écrivis il y a quelque temps, et qui a fait tant de bruit en Hollande ; mais je vous ai rendu justice, et je n'ai jamais cru que vous eussiez le moindre mauvais dessein en la montrant. Ainsi, Monsieur, ne parlons plus, s'il vous plaît, de ce contre-temps.

Voici les conférences ouvertes [1], et je ne doute pas qu'il n'y ait beaucoup de gens qui déploieront tout leur savoir faire pour les rompre ; mais pourvu que les Français veuillent acheter la paix à un prix raisonnable, j'espère que nous viendrons à bon port.

Je sais qu'il n'est pas nécessaire que je vous exhorte à travailler à détruire ces fausses idées que les factieux chez nous, et leurs alliés chez vous, tâchent de semer. Vous souhaitez la paix par un principe de christianisme aussi bien

[1] A Utrecht.

que de politique, et vous êtes assez habile pour voir de quelle source sont venues toutes les oppositions qu'on a faites aux mesures de la reine.

Le prince Eugène [1] est depuis quelques jours sur nos côtes. Je ne sais si le vent contraire le laissera mettre pié à terre; mais je crains fort que la disgrace du duc de Marlborough ne rende inutile une grande partie de ses instructions [2].

Je vous souhaite une bonne et heureuse année, et je suis, etc.

---

[1] François-Eugène de Savoie, connu sous le nom de prince Eugène, né à Paris, le 18 octobre 1663, d'Eugène Maurice, comte de Soissons, (petit-fils de Charles-Emmanuel, duc de Savoie), et d'Olimpe Mancini, nièce du cardinal Mazarin; elle jouit d'une grande considération à la cour de Louis XIV; mais des torts graves, et peut-être des crimes, déterminèrent ce monarque à la faire sortir de France, et à l'empêcher d'y procurer un établissement à ses enfans. Le prince Eugène passa alors au service d'Autriche, et parvint dans la suite au commandement des armées; ce fut un des plus dangereux ennemis de Louis XIV, dont il ébranla le trône par ses victoires. Il mourut à Vienne la nuit du 20 au 21 avril 1736, à 73 ans.

[2] Il avait pour objet de changer les dispositions pacifiques de la cour de Londres; mais il échoua complètement.

Digitized by Google

AU DUC DE SAVOIE.

Whitehall, ce $\frac{4}{15}$ janvier 1712.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu la lettre qu'il a plu à votre altesse royale de m'écrire le 18 du mois d'octobre, avec tout le respect et toute la reconnaissance qui sont dûs à un grand prince, qui daigne accepter des services d'aussi peu d'importance que les miens. Le comte Maffei [1] n'aura pas manqué de communiquer à votre altesse royale les instructions que sa majesté a données à ses plénipotentiaires, et j'ose l'assurer, que les intérêts de la Grande-Bretagne même, ne peuvent être soutenus par la reine avec plus de fermeté, que le seront ceux de votre altesse royale, tant à Utrecht que par-tout ailleurs.

Je prie Dieu qu'il donne à votre altesse royale une longue suite d'heureuses années.

Je suis et serai toute ma vie avec un profond respect, etc.

---

[1] Ministre du duc de Savoie au congrès d'Utrecht.

AU MARQUIS DE TORCY.

Whitehal, ce $\frac{12}{23}$ janvier 1712.

MONSIEUR,

Je réponds à l'honneur de votre lettre du 5 de ce mois.

Les ordres de la reine que j'ai envoyés à M. le comte de Strafford, ont eu leur effet, et vous aurez vu que ce ministre a pris les mesures nécessaires, pour prévenir tout incident capable de retarder l'arrivée de messieurs les plénipotentiaires à Utrecht.

Si les ministres hollandais devaient assister aux conférences en qualité seulement de commissaires, et non de plénipotentiaires, comme le bruit en a couru et comme vous l'avez cru, il n'y aurait peut-être nulle réplique à l'objection que vous faites; mais je vois, Monsieur, par toutes mes lettres, aussi bien que par celle que les états généraux ont écrit à la reine le 29 du mois passé, que le sieur Buys et ses collègues sont nommés plénipotentiaires au congrès d'Utrecht.

Je suis, etc.

AU MÊME.

Whitehall, ce $\frac{12}{23}$ janvier 1712.

MONSIEUR,

Je suis très-sensible à toutes vos honnêtetés et à la part que vous prenez dans ce qui nous regarde, par rapport aux intrigues de nos factieux [1]. Il est constant que les intrigues qu'on nous oppose sont grandes; mais la résolution de la reine, secondée par les facilités que sa majesté très-chrétienne peut fournir, en viendra, je ne doute pas, à la fin à bout.

Nos lettres d'Utrecht du 19 de ce mois, (n. s.), marquent l'arrivée de messieurs vos plénipotentiaires. J'espère qu'ils ne partiront de cette ville qu'après avoir signé la paix.

Le prince Eugène de Savoie est depuis quelques jours ici. Son séjour ne sera pas long, et ses représentations n'auront pas l'effet qu'on s'est promis à la cour de l'empereur [2].

Je suis, etc.

---

[1] Les Whigs, qui faisaient les plus grands efforts pour empêcher la paix.

[2] Le prince Eugène échoua effectivement et n'emporta

pas même d'Angleterre l'estime de ceux qu'il était venu seconder. On raconte que le comte de Godolfin, partisan du duc de Marlborough, et l'un des ministres disgraciés, disant au prince qu'aussi long-temps que la reine Anne maintiendrait les Toris dans le ministère, le système pacifique prévaudrait, Eugène, qui ne fut jamais délicat sur les moyens, répondit : *Comme ils vont peu accompagnés, soit à Windsor, soit aux autres maisons royales, rien n'est plus facile que de les faire assassiner en chemin, et l'expédient sera efficace.* Godolfin, indigné d'une telle proposition, répliqua : *Qu'il ne niait pas son efficacité, mais que les lois anglaises étaient elles-mêmes si justes et si efficaces, qu'aucune puissance humaine ne pourrait empêcher l'auteur d'un crime aussi odieux d'être pendu, quel que fût son rang.*

A M. WATKINS.

Whitehall, ce $\frac{14}{25}$ janvier 1712.

MONSIEUR,

J'ai différé jusqu'à cette nuit à vous écrire; ne voulant confier ma lettre qu'à un courrier, parce que je n'ai pas seulement à vous parler de ce qui vous concerne personnellement, mais à vous entretenir de choses qui concernent le service.

M. Delorme arrivera à Utrecht en même temps que cette lettre vous sera rendue. C'est le résident du roi Auguste [1] à notre cour, et il a ordre de se rendre au congrès; mais j'ignore pourquoi et avec quel caractère. C'est un gascon, menteur et vain, mais qui ne manque point d'adresse. Je me suis servi de lui, pendant son séjour ici, pour découvrir plusieurs choses importantes; et quoiqu'il mette beaucoup de son invention dans ses rapports, il est néanmoins un espion de la première classe.

[1] Electeur de Saxe et roi de Pologne.

Je lui ai remis ce matin, par ordre de la reine, 300 livres sterling [1], et il m'a promis, pendant son séjour à Utrecht, de pénétrer aussi avant qu'il lui sera possible dans les intrigues des Allemands et autres, avec qui il pourra avoir occasion de correspondre, ainsi que de vous communiquer ce qu'il apprendra. Personne ne peut soupçonner qu'il soit employé par moi, et il vous sera facile de ménager les moyens de le voir, de manière à ne pas donner d'ombrage aux autres ministres.

J'ai lieu de croire que le roi Auguste, parmi la variété de mesures que son propre génie, ainsi que celui du comte de Flemming [2] lui suggèrent, a dernièrement adopté celle de se lier étroitement avec la cour impériale. Une archiduchesse pourrait bien être le leurre, quoiqu'il fallût acheter cette alliance aux dépens de la religion de son fils [3]. Si ma conjec-

---

[1] Environ 6,750 francs.

[2] Envoyé du roi de Pologne à Berlin, et son ministre de confiance.

[3] Auguste lui-même, en montant sur le trône de Pologne, abjura le luthéranisme pour embrasser la religion catholique romaine. Le lord Bolingbroke ne se trompait pas dans ses conjectures, car le prince électoral de Saxe,

ture est fondée, les ministres saxons agiront au moins *à la sourdine* [1], de concert avec ceux de Vienne. Dans ce cas, Delorme pourra être d'une grande utilité.

Je l'ai assuré que vous seul seriez dans le secret, et il m'a promis de vous parler ouvertement et de m'écrire sous votre enveloppe; je lui adresserai mes lettres sous le nom du sieur *Daniel.*

J'ai encore un autre homme d'une condition inférieure, mais que je connais subtil et hardi. Il arrivera bientôt à Utrecht, et vous portera une lettre de ma part. Ce coquin est un vétéran; et autant qu'on peut en juger par sa conversation, il sera extrêmement utile.

Actuellement, comme bon juge, permettez que je vous demande, si vous croyez que ma situation dans le monde est entièrement telle que je pourrais le désirer? si vous croyez que je n'essuie jamais aucun choc de la part de mes supérieurs, aucune méchanceté de mes égaux, aucune impertinence de mes in-

---

Frédéric-Auguste II, épousa, le 20 août 1719, Marie-Josephe d'Autriche, fille aînée de l'empereur Joseph Ier, morte à Dresde le 17 novembre 1757.

[1] Ces mots sont en français dans l'original.

férieurs; si vous vous imaginez que, moi ou tout autre, soyons dans une situation aussi heureuse, vous êtes loin du but [1].

Je vous prie de faire, aujourd'hui une fois, ce que je fais moi-même depuis que je parcours la scène des affaires; supportez l'âpreté du caractère dont vous vous plaignez, et la prévention diminuera bientôt; si elle continue, la véritable raison pour laquelle vous quitterez votre emploi, deviendra manifeste, et l'on ne pourra alors donner à cette démarche aucune interprétation fausse ou méchante.

Je m'explique ainsi librement, parce que je vous crois convaincu que j'apprecie votre mérite à sa juste valeur, et que je juge votre position comme je jugerais la mienne propre.

Nous nous sommes débattus, cet hiver, à travers d'inconcevables difficultés, contre une faction puissante au dedans, et au dehors, contre tous nos alliés, et même le successeur à la couronne[2], et je puis dire que nous l'avons emporté sur un faux système, auquel on s'était habitué et qu'on suivait depuis vingt ans. Si nous achevons notre ouvrage, comme j'ai lieu

---

[1] Littéralemant, *à côté du blanc.*

[2] L'électeur d'Hanover.

de l'espérer, le succès en devra être attribué à l'inébranlable fermeté des serviteurs de la reine et à la loyauté du clergé, que même de mauvais procédés n'ont pu faire sortir du bon chemin [1].

Je vous prie de continuer votre intérêt à mon frère; faites-lui mes amitiés, et dites-lui que je lui enverrai bientôt de l'argent, que j'espère qu'il dépensera sagement.

Les mesures que la chambre des communes paraît déterminée à prendre, pour mettre la guerre sur un pié raisonnable et supportable, faciliteront, j'espère, vos négociations; au moins les alliés deviendront-ils plus dociles. Adieu, Monsieur.

Je suis, etc.

Savez-vous que notre John Drummond doit remplacer Sweet [2]?

---

[1] Les Whigs, dans l'objet de fortifier leur parti, tâchèrent d'y attirer les dissidens, assez nombreux, de l'église anglicane, ce qui alarma vivement le clergé.

[2] Sweet étoit payeur de l'armée britannique en Flandre, et il fut enveloppé dans la disgrace du duc de Marlborough, son protecteur.

AU BARON DE BOTHMAR.

Whitehall, ce $\frac{2}{13}$ février 1712.

MONSIEUR,

Comme la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 29 du mois passé, roule sur un sujet aussi important que celui de la succession de la sérénissime maison d'Hanover [1], j'ai cru qu'il était de mon devoir d'en donner communication à la reine. C'est ce que je viens de faire, et c'est par son ordre que je vous envoie la réponse suivante.

La recherche de tout ce qui a été ou peut devenir préjudiciable à l'intérêt de la nation, est un privilége de la chambre des communes tellement reconnu, que les souverains même ne prétendent pas empêcher de telles perquisitions; c'est pourquoi, Monsieur, vous me permettrez de vous dire, qu'il est nécessaire que vous ne vous commettiez pas légèrement dans une affaire si délicate, et principalement lorsque vous ne pouvez pas avoir des ordres

[1] A la couronne d'Angleterre.

précis et particuliers de son altesse électorale votre maître.

Vous me faites beaucoup de justice en me regardant comme un homme affectionné à son altesse électorale et zélé pour son droit; mais vous me faites trop d'honneur, quand vous me croyez capable de diriger les choses d'une manière ou d'une autre dans la chambre des communes. Le seul moyen dont je pourrais me servir pour cet effet, serait de leur communiquer la lettre que vous avez bien voulu m'écrire, et c'est ce que je ferai, si vous le souhaitez de moi.

Je dois ajouter, que les bonnes inclinations de la reine, de son parlement et du peuple en général, forment la meilleure garantie pour assurer la succession protestante; et après toutes les preuves qui ont été données, tant par sa majesté que par les deux chambres, de leurs intentions sincères de soutenir le droit de la sérénissime famille (électorale), il semble un peu étrange, que l'examen du traité de barrière, qui touche de si près à une branche des plus considérables de notre commerce, puisse donner de la jalousie.

Je suis, etc.

A M. DE CAMBIAGUE.

Whitehall, ce $\frac{29 \text{ février}}{11 \text{ mars.}}$ 1712.

MONSIEUR,

Je vous prie d'être persuadé que M. de Saint-John et le secrétaire d'état de ce nom, ne sont qu'une même personne. Vous avez vu par ma conduite il y a quatre ans [1], que les grandes charges ne me tiennent pas fort au cœur; ne croyez donc pas qu'elles soient capables de me faire changer de sentimens à l'égard de mes amis.

J'ai entendu dire beaucoup de bien de M. Forrester; mais il suffit que vous le recommandiez, pour que je tâche de lui être utile.

Mon frère [2] s'est trouvé, heureusement pour lui, chez un de mes amis à Amsterdam, lorsqu'il est tombé malade de la petite vérole. Il

---

[1] En 1708, lorsqu'il quitta volontairement le ministère de la guerre.

[2] George Saint-John, frère cadet du lord Bolingbroke, dont il a déjà été question.

est présentement à Utrecht où, pourvu qu'il fasse un bon usage de la situation avantageuse dans laquelle il se trouve, il pourra faire des progrès dans la connaissance des affaires publiques, et se rendre de bonne heure utile à sa patrie. La paix, parmi plusieurs autres avantages qu'elle nous apporte, ne pourra pas manquer de faire hausser les actions de tous les fonds. Je suis fort aise que vous vous trouviez engagé dans la compagnie de la mer du Sud, et je ne doute nullement que vous ne fassiez un gain très-considérable sur vos débentures [1].

Le pauvre M. Calandrini [2] est encore à Paris, à ce que je vois, sollicitant le paiement de ce qui lui est dû. J'ai déjà fait et je continuerai à faire des instances, pour lui, auprès des ministres français. Je me flatte même qu'il y en a quelques-uns qui seront portés à lui rendre service.

On ne peut être avec une plus véritable estime, etc.

---

[1] Mot forgé, et qui signifie évidemment *déboursés* ou avances.

[2] Mari de Madame Calandrini, à qui les lettres de Mademoiselle Ayssé, de laquelle il sera question plus loin,

sont adressées. M. Calandrini était un Italien protestant qui, tracassé dans sa patrie, à cause de sa religion, vint se fixer à Genève où il fit d'assez grands profits dans le commerce. Le gouvernement français lui devait diverses sommes dont le lord Bolingbroke sollicita le paiement, et pria M. de Torcy d'employer son influence pour le faire réaliser. On croit que Bolingbroke connut les Calandrini pendant ses voyages dans diverses contrées de l'Europe, avant qu'il devînt membre du parlement d'Angleterre.

A M. MESNAGER.

Whitehall, ce $\frac{4}{15}$ mars 1712.

MONSIEUR,

J'ai reçu votre lettre du 15 de ce mois, et le sieur Gaultier n'aura pas manqué de vous informer, que je lui ai fait rendre celle qui lui était adressée.

Je me sens fort honoré de l'amitié que vous me témoignez. Je vous prie de me la conserver et d'être persuadé que, de mon côté, je tâcherai, dans toutes les occasions, de vous démontrer qu'on ne peut être plus parfaitement que je suis, etc.

Le passe-port que le sieur Gaultier m'a demandé de votre part, a été d'abord expédié.

AU MARQUIS DE TORCY.

Whitehall, ce $\frac{4}{15}$ mars 1712.

J'aurais honte, Monsieur, d'avoir différé si long-temps de répondre à l'honneur de vos lettres, si je ne croyais pouvoir alléguer, pour ma justification, une raison qui est bonne et que vous ne désapprouverez pas; en un mot, j'ai voulu vous écrire avec certitude; et pour cet effet, il fallait attendre que les ministres de l'empereur et de la république de Hollande eussent montré plus ouvertement leur jeu, que les dispositions nécessaires fussent faites parmi nos peuples, et enfin, jusqu'à ce que la reine eût pris la seule résolution qui puisse nous conduire en peu de temps à une paix bonne et solide.

J'ai présentement la satisfaction de vous dire, Monsieur, que cette résolution est prise, et que M. Harley partira ce soir ou demain avec les dernières instructions de sa majesté à messieurs les plénipotentiaires.

Vous trouverez bon, s'il vous plaît, que je me remette au sieur Gaultier, pour vous ex-

pliquer plus en détail le sujet de la commission de ce gentilhomme, et ce que la reine espère que sa majesté très-chrétienne fera pour coopérer avec elle, et pour éluder les artifices de ceux qui désirent la continuation de la guerre.

J'avais hier dessein de vous écrire, quand j'ai reçu votre dernière du 10 de ce mois (n. s.). La reine est très-sensiblement touchée des malheurs qui viennent d'arriver à la France [1]; et bien loin de vouloir que ces coups du ciel retardent le progrès de notre grand ouvrage, sa majesté va redoubler ses efforts, et faire en sorte qu'il ne tiendra qu'à sa majesté très-chrétienne, de conclure la paix en moins de semaines que ses plénipotentiaires en ont déjà passé à Utrecht.

La reine me commande, Monsieur, de vous

---

[1] Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, née le 6 décembre 1685, mariée le 7 décembre 1697, devenue dauphine en 1711, était morte le 12 février 1712. Son mari, né le 6 août 1682, mourut le 18, et le duc de Bretagne, leur fils aîné, né le 8 janvier 1707, les suivit au tombeau le 8 mars. Le duc d'Anjou, depuis Louis XV, né le 15 février 1710, et frère du précédent, fut lui-même très-malade. Il monta sur le trône le 1er septembre 1715, et mourut le 10 mai 1774.

faire savoir qu'elle ne doute point de la ferme résolution du roi, de prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher l'union des couronnes sur la tête d'un même prince; et afin d'ôter tout prétexte à ceux qui ne veulent pas la paix, et de mettre en repos les esprits de ceux qui la souhaitent, sa majesté croit que, sans perdre de temps, il faudra être d'accord sur cet article. Le sieur Gaultier vous communiquera ce qu'on a pensé sur ce sujet ici. Je ne puis point finir ma lettre sans rendre à celui qui aura l'honneur de vous la présenter [1], le témoignage qu'il a mérité par sa conduite. Il a bien servi le roi son maître, et en même temps il s'est acquis l'estime de tous ceux qui ont eu affaire avec lui.

Je suis, etc.

---

[1] L'abbé Gaultier.

AU MARQUIS D'ALÈGRE[1].

Whitehall, ce $\frac{4}{15}$ mars 1712.

MONSIEUR,

J'ai reçu, par le canal de M. Molo, la lettre que vous avez bien voulu m'écrire. Pendant le séjour que vous fîtes dans ce pays, j'ai conçu

[1] Ives, marquis d'Alègre, entra dans les gardes du corps en 1675, obtint une compagnie de cavalerie en 1678, le régiment de Royal-Dragon en 1679, le grade de brigadier le 10 mars 1690, celui de maréchal de camp le 30 mars 1693, enfin celui de lieutenant général le 29 janvier 1702. Jusques-là il s'était distingué dans les guerres précédentes, où il reçut plusieurs blessures. Il soutint glorieusement le siège de Bonn en 1703. Fait prisonnier le 18 juillet 1705, à la défense des lignes qui couvraient la Flandre espagnole, il fut d'abord conduit en Angleterre, et de là en Hollande, où Louis XIV le chargea de faire des propositions de paix. Échangé en 1712, après le combat de Dénain, il continua à servir jusqu'à la paix, obtint le gouvernement et le commandement des trois Évêchés en 1723 et 1724, et le bâton de maréchal de France le 2 février 1724, et fut nommé chevalier des ordres du roi le 1er janvier 1728. Il mourut le 9 mars 1733, âgé de 80 ans.

pour vous ces sentimens d'estime que votre mérite exige de tous ceux qui ont l'honneur de vous connaître. Je vous ai dès-lors promis que je tâcherais, dans toutes les occasions, de vous rendre service, et je vous tiens présentement parole. La reine consent à votre échange, et le courrier qui partira vendredi prochain, portera votre acte de liberté à Utrecht.

On est peut-être convenu de votre échange autrefois avec M. le duc de Marlborough ; mais la reine n'y avait pas consenti.

Je souhaite comme vous, Monsieur, le prompt rétablissement du repos de l'Europe, et nous devons espérer que la négociation qui a été depuis quelque temps entamée, aura un heureux succès.

Je suis, etc.

A M. MARSCHALCH DE BIBERSTEIN [1].

Whitehall, ce $\frac{22 \text{ mars}}{2 \text{ avril.}}$ 1712.

MON CHER MONSIEUR,

Je n'ai que deux momens de temps pour vous prier de faire remettre au roi votre maître, l'incluse, qui est ma très-humble réponse à l'honneur qu'il a bien voulu me faire quand vous êtes venu en Bretagne [2].

Par le courrier de la semaine qui vient, je vous écrirai une lettre au lieu d'un billet.

Je suis, etc.

---

[1] Ministre du roi de Prusse en Angleterre.

[2] C'est ainsi que les Anglais nomment quelquefois leur île.

AU ROI DE PRUSSE[1].

Whitehall, ce $\frac{22 \text{ mars}}{2 \text{ avril.}}$ 1712.

SIRE,

J'ai reçu, avec tout le respect et toute la soumission possibles, l'honneur que votre majesté a daigné me faire par sa lettre du 19 de novembre, que M. Marschalch de Biberstein m'a rendue.

Tous les services de ma vie ne peuvent mériter une si grande grâce, que celle que votre majesté vient de me faire, en déclarant qu'elle est contente de la conduite que j'ai tenue jusqu'à cette heure. La meilleure manière dont je pourrai montrer ma reconnaissance de ses bontés royales, sera de continuer à faire des vœux pour l'accroissement de son bonheur et de sa gloire, et à chercher de nouvelles occasions pour marquer de plus l'attachement très-respectueux avec lequel je serai toute ma vie, etc.

---

[1] Frédéric III, comme électeur de Brandebourg, et Frédéric Ier, comme roi de Prusse, né le 22 juillet 1657, électeur le 28 avril 1688, roi de Prusse le 18 janvier 1701, mort le 25 février 1713.

AU MARQUIS DE TORCY.

Whitehall, ce $\frac{23 \text{ mars}}{3 \text{ avril.}}$ 1712.

MONSIEUR,

Je répondais avant-hier à votre lettre du 20 de ce mois (n. s.), dans le temps qu'un courrier m'apporta celle du 28, avec le mémoire de la même date.

La reine croit que le sieur Gaultier vous aura donné satisfaction sur les points contenus dans la première, et sa majesté m'a commandé, sans perdre de temps, de vous communiquer ses sentimens à l'égard de l'article de l'union des deux monarchies, sur laquelle votre dernière dépêche roule principalement. Les facilités qui ont été apportées d'ici à la conclusion d'une paix générale, ont été plus grandes qu'on n'aurait pu l'attendre de la reine ou de toute autre puissance qui aurait pu y contribuer.

Le premier motif que sa majesté a eu de faire toutes ces avances, a été une ferme confiance établie sur des assurances si souvent répétées de la part de sa majesté très-chré-

tienne, qu'elle consentirait à prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher à jamais cette union si dangereuse à toute l'Europe.

L'expédient que le sieur Gaultier a été instruit de proposer, est le seul qui paraît à la reine capable de donner la moindre espérance de prévenir cet inconvénient, et sa majesté observe, que la proposition contenue dans votre mémoire, ne fait que confirmer et rendre la reine et ses alliés parties à un plan qui a été et qui est présentement plus que jamais l'objet de leurs craintes.

Il n'est pas nécessaire que j'entre dans le détail des objections sur lesquelles on peut insister. Vous êtes, Monsieur, trop éclairé pour ne les pas voir dans toute leur étendue et dans toute leur force. La reine compte trop sur l'équité du roi votre maître, et sur le désir sincère qu'il a témoigné pour la paix, pour pouvoir s'imaginer qu'il demande qu'elle se contente d'une sûreté aussi peu solide que celle qui est proposée dans le mémoire, ou qu'elle souffre que le cas puisse arriver, que celui qui sera en possession de la couronne d'Espagne, ait le droit de succéder à la couronne de France. Qui nous assurerait alors

que ce prince ne se servirait pas de sa puissance, pour conserver l'une et pour acquérir l'autre, plutôt que de montrer une modération sans exemple ?

Nous voulons bien croire que vous êtes persuadés en France, que Dieu seul peut abolir la loi sur laquelle le droit de votre succession est fondé ; mais vous nous permettrez d'être persuadés dans la Grande-Bretagne, qu'un prince peut se départir de son droit par une cession volontaire, et que celui en faveur de qui cette renonciation se fait, peut être justement soutenu dans ses prétentions par les puissances qui deviennent garantes du traité.

Enfin, Monsieur, la reine me commande de vous faire savoir, que cet article est d'une si grande conséquence, tant pour elle que pour le reste de l'Europe, tant pour le siècle présent que pour la postérité, qu'elle ne consentira jamais à continuer les négociations de paix, à moins que l'expédient qu'elle a proposé ne soit accepté, ou quelqu'autre également solide.

Je dépêche de main un courrier à messieurs les plénipotentiaires, pour leur communiquer les ordres de la reine à ce sujet, et je dois

vous dire, qu'ils ne pourront accepter aucun plan pour la paix générale, tout raisonnable qu'il puisse être à d'autres égards, s'ils ne reçoivent satisfaction sur les moyens d'empêcher cette réunion. Ce serait en effet bâtir sur le sable et prendre inutilement bien des précautions, que de faire la paix et de n'avoir pas prévenu un danger aussi grand et aussi probable que celui-ci.

On voit, avec beaucoup de satisfaction, que vous souhaitez que cette nouvelle proposition ne soit regardée que comme une première idée. Faisons tout ce que nous pourrons de part et d'autre, afin que les secondes idées s'approchent de plus près, et ne laissons pas imparfait un ouvrage qui a été tellement avancé, malgré une opposition vive et générale.

Je me réjouis de ce qu'il a plu au roi de récompenser les services du sieur Gaultier, en lui donnant une abbaye. Il ne manquera pas d'être utile à Utrecht; ce qu'il y a de certain, est qu'il y trouvera les ministres de la reine dans la disposition d'abréger la négociation.

Je vous prie d'être persuadé que je suis, etc.

AU MÊME.

Whitehall, ce $\frac{24 \text{ mars}}{4 \text{ avril.}}$ 1712.

MONSIEUR,

J'ai trouvé à propos d'arrêter le courrier que j'avais résolu de dépêcher hier, pour attendre la lettre que M. le grand trésorier se donne l'honneur de vous écrire. Dans ce temps, nos lettres du 30 (n. s.) sont arrivées d'Utrecht, par lesquelles je vois qu'il y a eu quelque petit différend entre les sentimens de vos plénipotentiaires et des nôtres, sur l'explication de cet article qui promet un avantage de 15 pour cent sur toutes les marchandises du cru et de la manufacture de la Grande-Bretagne. J'espère que les dépêches que j'enverrai demain aplaniront cette difficulté.

Pourvu que nous puissions nous accorder sur les moyens d'empêcher l'union des deux monarchies, on doit espérer que les autres points seront réglés à la satisfaction commune. Ceux qui souhaitent, tant ici qu'ailleurs, la continuation de la guerre, et qui se sont

opposés à l'ouverture des conférences, auront un beau sujet de triomphe en cas que l'expédient proposé à cet effet, ne soit pas proportionné au danger auquel l'Europe se trouve exposée.

Le sieur Prior m'a montré la lettre qu'il a reçu de votre part. Soyez persuadé, Monsieur, que la reine n'a nulle intention d'entrer en contestation sur les intérêts d'un cardinal de Bouillon [1]. Sa majesté souhaite d'accommoder les différends qui subsistent et de n'en pas créer de nouveaux.

Je suis, etc.

---

[1] Emmanuel-Théodose de la Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon, né en 1643. Le crédit du maréchal de Turenne, son oncle, lui procura de bonne heure le chapeau de cardinal et la charge de grand aumônier de France, avec de riches bénéfices. Ambassadeur de Louis XIV à Rome, en 1698, il fut accusé d'avoir agi avec trop peu de chaleur, contradictoirement aux ordres du roi, dans l'affaire de la condamnation du livre des *Maximes des Saints*, par Fénélon, archevêque de Cambrai, et dans la sollicitation d'un bref d'éligibilité à l'évêché de Strasbourg pour l'abbé de Rohan-Soubise. A son retour en France, en 1700, il fut exilé à son abbaye de Tournus. Ayant sollicité vainement son rappel, il se retira en 1706 dans les Pays-Bas, sous la protection des armées ennemies, et

de là à Rome, après avoir écrit à Louis XIV, *qu'en remettant la charge de grand aumônier et celle de commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, il reprenait la liberté que lui donnait sa naissance et sa qualité de prince étranger.* Cette lettre le fit juger, par le parlement, coupable de désobéissance, et ses revenus furent saisis. Le principal défaut du cardinal était une vanité excessive, qui devint la cause de ses malheurs; cependant, dans sa dernière maladie, il écrivit à Louis XIV une lettre de soumission. Il mourut à Rome le 2 mars 1715, après avoir rempli long-temps la place de doyen des cardinaux ou du sacré collége.

AU COMTE DE MAFFEI [1].

Whitehall, ce $\frac{16 \text{ mars}}{6 \text{ avril.}}$ 1712.

Vous n'aurez pas manqué d'apercevoir, Monsieur, par la conduite des plénipotentiaires de la reine, que ces messieurs ont été instruits d'avancer les intérêts de son altesse royale [2], dans la conjoncture présente, le plus qu'il leur sera possible. De mon côté, soyez persuadé que rien ne sera négligé pour procurer des ordres convenables de la reine, et pour les renforcer le mieux que je pourrai dans la communication que j'en donne à nos ministres qui sont à Utrecht.

Vous connaissez assez la Bretagne, la constitution de notre gouvernement et la situation présente de nos partis, pour sentir toutes les difficultés et les dangers que ceux qui sont dans les affaires, à l'heure qu'il est, doivent essuyer. C'est par là que vous aurez aussi une idée juste des détours qu'il faut qu'ils pren-

[1] Ministre du duc de Savoie au congrès d'Utrecht.

[2] Le duc de Savoie.

nent, et des mesures qu'ils ont à garder presque à chaque pas qu'ils avancent. En même temps l'empereur et les états généraux, loin de nous savoir bon gré des efforts que nous avons faits jusqu'ici, courent risque de tout bouleverser, plutôt que de concourir de bonne grâce à faire la paix, même après qu'il est devenu indubitable, par le procédé de notre chambre basse, que la guerre ne pourra plus être soutenue sur l'ancien pié. Je ne vois, dans de telles circonstances, qu'un expédient qui nous puisse tirer d'affaire, et empêcher la continuation d'une guerre qui sera dorénavant languissante; c'est le même dont nous nous sommes souvent entretenus, que la reine, son altesse royale et les autres puissances qui souhaitent une paix raisonnable, s'unissent étroitement ensemble, qu'ils s'entendent et qu'ils s'entr'aident sur leurs intérêts particuliers; et en cas que la France leur donne satisfaction sur ces points et fasse des offres avantageuses aux autres alliés, pourquoi ne pas se déclarer pour un plan qui rétablira le repos de l'Europe?

Vous avez certainement eu grande raison de vous appuyer sur l'article sixième de votre traité, et je ne doute pas que nos ministres ne

se servent, tant auprès des Français qu'auprès des Hollandais, des instances que vous avez faites, pour montrer la justice et même la nécessité qu'il y a de procurer, à son altesse royale, une convenable indemnisation des droits qu'il pourra perdre. J'écris aujourd'hui au garde du sceau privé et au comte de Strafford sur ce sujet, et je sais qu'en les excitant à travailler pour vos intérêts, je fais ma cour à la reine ma maîtresse.

Faites-moi la justice de croire que je suis, etc.

Je vous prie de faire mes complimens à M. le marquis du Bourg.

A M. MARSCHALCH.

Whitehall, ce $\frac{26 \text{ mars}}{6 \text{ avril.}}$ 1712.

J'ai vu, Monsieur, avec beaucoup de plaisir, par votre lettre du $\frac{12}{23}$ de ce mois, que vous étiez arrivé en Hollande, et que vous espériez vous rendre le lendemain à Utrecht. Vos bons offices y seront d'une grande utilité dans la conjoncture présente. Ceux qui souhaitent, pour leur avantage particulier, la continuation de la guerre, ne se rebutent pas; de l'autre côté, les Français sont très-capables de se roidir et de tâcher de profiter de la désunion des alliés. Il faut, mon cher Monsieur, que les bien intentionnés s'opposent, dans ces deux cas, aux uns et aux autres.

Vous vous souviendrez peut-être de ce que j'ai eu l'honneur de vous dire des sentimens de la reine sur l'union des deux monarchies. Je suis persuadé que le roi votre maître envisagera cet article comme le point essentiel de toute la négociation, et qu'il croira qu'il ne faut jamais consentir que le cas puisse arriver, que le prince qui sera sur le trône d'Es-

pagne, soit appelé par droit de succession à celui de France. Cette maxime étant une fois posée, il en résulte, par une conséquence nécessaire, que nous devons établir la succession à la couronne de France, dans le traité futur, à l'exclusion du roi Philippe, et d'exiger de lui une renonciation en faveur de M. de Berri [1], etc.

Les Français ne manqueront pas de répondre, que ce serait se tromper que d'accepter une telle renonciation, parce qu'étant faite contre cette loi divine sur laquelle la succession de leur couronne est établie, elle serait nulle. Peut-être proposeront-ils que nous confirmions le testament de Charles II [2], par lequel Philippe aura le choix, dans le cas de la

---

[1] Charles-Emmanuel, duc de Berri, frère du duc de Bourgogne et de Philippe V, né le 31 août 1686; marié le 6 juillet 1710 à Marie-Louise-Élisabeth, fille du duc d'Orléans; mort le 4 mai 1714. Sa femme décéda le 21 juillet 1719.

[2] Charles II, né le 6 novembre 1661; roi d'Espagne le 17 septembre 1665; mort sans postérité, le 1er novembre 1700, après avoir appelé à sa succession, par un testament du 2 octobre précédent, Philippe, duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, et qui lui succéda sous le nom de Philippe V.

mort du roi et du dauphin de France, de celle des deux couronnes qui lui conviendra le mieux; et que, s'il veut régner en France, le duc de Berri succédera à la monarchie d'Espagne; mais un expédient de cette nature serait en même temps et peu solide, et honteux pour les alliés; ce serait confirmer un testament qui a été et qui est présentement plus que jamais l'objet de nos justes craintes. Philippe, disent-ils, ne peut pas renoncer à son droit de succéder à la couronne de France; comment donc renoncerait-il à la couronne même si elle lui tombe en partage? et s'il ne peut pas renoncer à la couronne, comment aurait-il le choix que le testament suppose?

Soyons fermes sur ce point : tout homme peut faire une cession volontaire de son droit, et ceux qui sont garans d'un accord, peuvent justement soutenir les prétentions de celui en faveur duquel une résignation volontaire aura été faite. Sur le premier plan, l'intérêt de la maison de Bourbon s'accordera avec l'intérêt général de l'Europe; sur l'autre, nous n'avons que la vie d'un garçon de trois ans [1] pour toute sûreté.

[1] Le jeune dauphin, depuis Louis XV, né le 15 février 1710; il entrait dans sa troisième année.

Je vous écris avec ouverture et peut-être avec chaleur sur cet article; mais vous m'excuserez quand vous considérerez, qu'à moins que nous ne prévenions cette union, nous jetons, en faisant la paix, les semences de nouvelles guerres, et le fondement d'un pouvoir qui ne pourrait manquer d'être dangereux à toute l'Europe.

Je suis, etc.

AU MARQUIS DE TORCY.

Whitehall, ce $\frac{6}{17}$ avril 1712.

MONSIEUR,

Je réponds à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 8 de ce mois (n. s.), et que j'ai reçue par le même courrier qui m'avait apporté votre précédente.

Soyez persuadé, Monsieur, que nous continuerons ici à travailler vivement et sans prévention à l'accomplissement du grand ouvrage de la paix, les conditions de laquelle seront bientôt réglées à la satisfaction commune, si l'on peut s'accorder sur les moyens d'empêcher la réunion des monarchies de France et d'Espagne. Vous voyez, Monsieur, que je persiste dans mon sentiment.

Chacun de nos alliés a ses vues particulières; elles ne sont pas toutes peut-être renfermées dans les bornes de la raison; il y en a aussi beaucoup qui sont répugnantes les unes aux autres : à ces points il ne faut pas regarder de si près, et des facilités de part et d'autre ne manqueront pas de réduire tous ces différends

à un milieu juste et équitable. Mais l'article de l'union des deux monarchies est d'une nature et d'une importance telle, qu'on ne peut y faire le moindre faux pas, qu'il ne devienne fatal; et tous les avantages qu'il est possible de stipuler seraient payés trop cher, en acceptant un expédient peu solide pour obvier à un danger si réel.

Je vous avoue, Monsieur, que les secondes idées sont plus heureuses que les premières, et qu'elles aplanissent beaucoup de difficultés, en même temps qu'elles dissipent beaucoup de craintes. Pour éviter toute équivoque, et pour prévenir le moindre mal-entendu sur un sujet si délicat, vous me permettrez d'expliquer le sens dans lequel sa majesté entend, les termes dont vous vous servez, et le plan que vous proposez par ordre du roi.

Vous proposez donc, que le prince qui règne présentement en Espagne, n'attende pas, selon votre premier projet, que la couronne de France lui revienne, pour faire son choix de celle des deux qu'il voudrait préférer à l'autre; mais que d'abord qu'il serait devenu un successeur immédiat, ou l'héritier présomptif de la couronne de France, il fut obligé de déclarer son option, et vous éta-

blirez la même règle pour ses descendans.

Or, Monsieur, la reine croit que l'objection qui a été faite à votre première proposition, aura, en quelque façon, lieu à l'égard de celle-ci; car dans aucun des deux cas que vous posez, comment l'Europe sera-t-elle assurée que cette option se fera? Toutes les puissances, direz-vous, seront garantes de cet accord. Une telle garantie pourra véritablement former une grande alliance, pour porter la guerre contre le prince qui voudra violer les conditions du traité; mais nous cherchons plutôt les moyens d'empêcher, que ceux de soutenir de nouvelles guerres.

Enfin, Monsieur, ne faut-il pas avouer, qu'il ne se trouve aucun expédient qui puisse effectivement mettre l'Europe à couvert du danger qui la menace, par la réunion des deux monarchies, à moins que le prince qui est présentement en possession de l'Espagne, ne fasse, dès à cette heure, son choix, et à moins que, selon le choix qu'il fera, l'ordre des deux successions ne soit établi dans le traité de la paix générale.

C'est avec une très-grande satisfaction que la reine observe, que ce plan n'est pas fort éloigné de celui que sa majesté très-chré-

tienne lui a fait communiquer. Raisonnons en premier lieu, s'il vous plaît, sur la supposition que le prince susdit préférera la couronne de ses ancêtres à celle d'Espagne. Il n'y a dans la nature qu'un seul cas qui puisse arriver, pour lui rendre la proposition que nous faisons, moins avantageuse que celle que vous faites. Pardonnez-moi, Monsieur, si je fais deux suppositions très-désagréables, mais nécessaires, pour l'éclaircissement de la question que nous discutons.

Si le jeune dauphin venait à mourir, le prince dont nous parlons serait successeur immédiat de la couronne de France; dans ce cas donc, il ne pourra rien perdre, en faisant choix de la couronne de France dès à présent.

Sa majesté très-chrétienne, que Dieu conserve longues années, venant à décéder, le même prince serait héritier présomptif de la couronne de France : dans ce cas, que perdra-t-il pour avoir fait son choix de la manière que la reine le souhaite? Dira-t-on qu'il court risque de quitter l'Espagne et de ne pas acquérir la France? Vous voyez, Monsieur, qu'il serait exposé au même inconvénient, selon le plan que vous avez dressé. De tout ce que

je viens de dire, la reine croit, Monsieur, qu'il résulte, qu'il est également avantageux au prince dont il s'agit, de choisir la couronne de France présentement, ou de le faire dans aucune des deux circonstances marquées dans votre lettre, et vous serez sans doute convaincu, que la sûreté de l'Europe sera infiniment mieux établie d'une manière que de l'autre.

Si nous raisonnons sur la supposition que ce prince choisira la couronne d'Espagne, il est incontestable : 1.° qu'il vaut mieux et pour lui et pour nous, que cette déclaration se fasse pendant le congrès d'Utrecht, que dans tout autre temps; 2.° que la garantie des puissances de l'Europe sera beaucoup plus capable d'empêcher qu'il retourne en France contre la renonciation formelle qu'il aura faite de ce droit, que de le contraindre d'abandonner une couronne dont il sera en possession, et de se départir d'une prétention à laquelle il n'aura pas renoncé.

Je vous ai, Monsieur, représenté le plus distinctement qu'il m'a été possible, le sentiment de la reine sur le contenu de votre dernière lettre. Sa majesté ne cherche que la sûreté commune, le roi très-chrétien a les mêmes vues. Au nom de Dieu, pour vouloir

rafiner dans la négociation, ne perdons point les fruits que nous sommes prêts à cueillir. Que le roi votre maître et la reine ma maîtresse partagent la gloire de donner la paix à l'Europe, et que ceux qui souhaitent de rompre les conférences par les événemens de la campagne, trouvent leur projet renversé par la prompte conclusion du traité.

D'un côté, sa majesté très-chrétienne peut assurer la possession paisible de la couronne d'Espagne à son petit-fils ; de l'autre, elle peut fortifier la succession de celle de France, empêcher à jamais l'union de l'Empire avec l'Espagne, et procurer à son royaume des avantages très-considérables ; des deux côtés, elle peut délivrer l'Europe de ses craintes, et donner la dernière main à un ouvrage aussi glorieux que celui d'une paix définitive, sûre et durable.

Par les lettres de MM. les plénipotentiaires, du 12 de ce mois (n. s.), je vois que nous devons attendre, en peu de jours, l'arrivée du sieur Gaultier, et qu'il apportera avec lui le plan de la paix générale qui a été formé à Utrecht. Nous nous flattons que sa majesté très-chrétienne s'expliquera là-dessus d'une telle manière, que la reine puisse faire les dé-

clarations nécessaires, pour rendre sûr le succès de nos négociations. Je vous dirai, en homme qui souhaite sincèrement la paix, que les facilités qu'on peut attendre de la reine, dépendent de la résolution qui sera prise touchant le grand article de la réunion des deux monarchies.

Je vous supplie d'être persuadé que je suis, avec toute la considération et toute l'estime possibles, etc.

AU MARQUIS DE TORCY.

Whitehall, ce $\frac{11}{22}$ avril 1712.

MONSIEUR,

J'ai été obligé d'arrêter le courrier jusqu'à aujourd'hui, dans l'espérance que le grand trésorier serait en état de répondre à l'honneur de votre lettre; mais comme la fluxion sur les yeux qui l'en a empêché depuis cinq jours, continue encore, je ne différe plus à vous envoyer la lettre ci-jointe [1].

Nous attendons l'arrivée du sieur Gaultier avec impatience. Nous serons bien malheureux de part et d'autre, si la réponse que nous donnerons à ce qu'il nous apporte, et la réponse que vous donnerez à ce que je vous écris, ne font pas la paix.

Je suis, etc.

---

[1] Celle du $\frac{6}{17}$ avril.

AU MÊME.

Whitehall, ce $\frac{19 \text{ avril}}{10 \text{ mai.}}$ 1712.

MONSIEUR,

Le plan que vous aviez proposé dans votre lettre du 8 avril, nous paraissait aplanir beaucoup de difficultés et dissiper beaucoup de sujets de craintes; mais à force d'avoir mal entendu les intentions du roi, et mal expliqué celles de la reine, nous nous trouvons présentement plus éloignés, que nous n'avions espéré d'être, d'un accord sur le grand article de la paix.

Il est bien vrai que la seule différence qu'il y ait entre la proposition que vous m'avez faite par ordre du roi, dans le sens que nous l'avons compris, et celle que je vous ai envoyée par ordre de la reine, roule uniquement sur le temps où le prince dont il s'agit fera son choix, ou de conserver ses droits sur la couronne de France en renonçant à celle d'Espagne, ou de garder celle d'Espagne en renonçant à celle de France.

Dans votre lettre du 26 avril, le roi très-

chrétien consent que ce choix soit fait et déclaré dès à présent, mais vous n'y proposez pas, Monsieur, que l'exécution accompagne l'option ; ce qui est absolument nécessaire pour rendre cette paix définitive. L'abbé Gaultier explique tout autrement les intentions du roi, et j'observe que vous dites, qu'il faut que le prince qui règne en Espagne, calme l'inquiétude de l'Europe, en déclarant dès à présent le parti qu'il prendra, si la succession de France est jamais ouverte en sa faveur. De cette manière, notre grand ouvrage ne sera pas beaucoup avancé par la dernière proposition.

Si nous l'avions entendue selon l'explication que vous en donnez présentement, vous voyez, Monsieur, que nous serions tombés dans une très-grande absurdité, puisqu'en rejetant votre projet, nous en aurions dressé un autre, contre lequel toutes les objections que nous avons faites et qui ont été trouvées, en France même, justes et bien fondées ; auraient également lieu ; car, quoique le prince qui règne en Espagne, opte dès à cette heure, quelle plus grande sûreté l'Europe aura-t-elle, si l'exécution de cette option est remise à un autre temps ? En offrant qu'il soit obligé de déclarer

son choix dès à présent, vous êtes convenu déjà que ni les stipulations d'un traité, ni la garantie des puissances engagées dans cette guerre, ne sont capables d'assurer que l'option se fera. Comment donc pouvons-nous conclure qu'elles soient capables d'assurer, quand quelqu'un des cas arrivera, que nous sommes à regret obligés de prévoir et de supposer, il quittera une couronne pour s'en tenir à l'autre, selon le choix qu'il aura fait, et qui aura été inséré dans le traité de la paix générale ?

La reine a souvent déclaré, qu'il lui serait impossible de se contenter d'aucun expédient qui ne fût très-solide, sur un article d'une aussi grande importance, que celui de la réunion des deux monarchies; faire autrement, ce serait perdre le fruit de tout le sang que les alliés ont versé dans le cours de cette guerre; ce serait enfin trahir la cause commune de l'Europe, et exposer tant le siècle présent que ceux qui sont à venir, à un des plus grands dangers que l'imagination puisse supposer.

Sa majesté souhaite sincèrement la paix; elle la souhaite raisonnable pour la France; mais pour parvenir à ce but, il faut que

l'intérêt de la France ne soit pas rendu incompatible avec la sûreté générale. Il faut faire en sorte que le moment ne puisse jamais arriver, dans lequel le même prince aura et la couronne d'Espagne sur la tête, et la succession ouverte à celle de France.

Si le prince dont nous parlons ne se contente pas de l'Espagne, ou si la France ne veut point, en se passant de lui, trop affaiblir sa succession, faut-il pour cela que la paix faite, nous vivions les armes à la main, et dans une attente continuelle de voir renouveler la guerre? La reine n'y peut jamais consentir, et sa majesté croit, qu'il n'y a pas un des alliés qui voulut se soumettre à une aussi dure condition. Pour montrer pourtant, qu'elle est prête à contribuer de tout ce qui dépend d'elle, à la satisfaction de sa majesté très-chrétienne, sans blesser son honneur, et sans sacrifier ses intérêts et ceux de ses confédérés, la reine m'ordonne, Monsieur, de vous proposer un expédient, par où le roi Philippe pourra conserver ses droits sur la couronne de ses ancêtres, et trouver un dédommagement pour l'Espagne, qu'il sera obligé, dans ce cas, d'abandonner.

Sa majesté propose donc, que ce prince

se retire avec sa famille immédiatement de l'Espagne, que le duc de Savoie s'y transporte immédiatement avec la sienne, et qu'il prenne possession de cette monarchie et des Indes ; que le roi Philippe jouisse du royaume de Sicile, des états héréditaires de son altesse royale, avec le Mantferrat-Mantouan; et en cas qu'il vienne à succéder à la couronne de France, que la Sicile retourne sous l'obéissance de la maison d'Autriche, mais que les autres états lui restent, et soient désormais regardés comme des provinces de France.

La reine souhaiterait que cette proposition parut venir de sa majesté très-chrétienne, être un effet de sa modération, et un sacrifice qu'elle veut bien faire pour tirer l'Europe de l'embarras où elle se trouve, et pour rétablir la tranquillité générale.

Sa majesté croit avoir donné présentement toutes les facilités qui dépendent d'elle pour la conclusion de la paix, et n'avoir rien demandé que ce qui est nécessaire à l'accomplissement de cette promesse, que le roi très-chrétien a faite, quand il s'est déclaré prêt à prendre toutes les mesures justes et raisonnables, pour empêcher que les couronnes de France et d'Espagne soient ja-

mais réunies sur la tête du même prince.

La reine me commande d'ajouter, qu'elle espère que la proposition que je viens de faire par son ordre, sera acceptée ; mais qu'en tout cas elle insiste, pour que la réponse que vous m'enverrez, soit cathégorique et finale. Les circonstances où nous nous trouvons, aussi bien que la saison de l'année, ne souffrent pas que nous restions plus long-temps dans l'incertitude, si nous aurons la guerre ou la paix. Le parlement, auquel sa majesté a promis la communication de ce qui se traiterait au sujet de la paix, deviendra impatient, et la reine ne pourra se dispenser de lui donner part de la réponse qu'elle recevra à cette lettre. Les armées sont en campagne, et les événemens d'une journée peuvent entièrement changer la face des affaires. Toute disposée que la reine se trouve à faciliter la négociation de la paix et à épargner l'effusion du sang, elle ne peut pourtant pas se déclarer pour une suspension d'armes, avant qu'elle sache la résolution du roi très-chrétien, sur l'expédient proposé pour prévenir la réunion des deux monarchies.

Si je ne vous dis rien, Monsieur, sur le

plan de la paix générale que l'abbé Gaultier nous a aussi apporté, c'est parce que la reine ne regarde pas les différends qui s'y rencontrent, comme trop difficiles à être ajustés, pourvu que l'article de la réunion soit une fois passé, et parce que, si nous ne sommes pas assez heureux pour réussir en traitant de cet expédient, ce sera une peine fort inutile que de négocier sur les autres points.

Je suis, etc.

A M. HARLEY [1].

Whitehall, ce $\frac{3}{14}$ mai 1712.

MONSIEUR,

Je reçu ce matin la lettre que vous avez bien voulu m'écrire de la Haye, le 11 (n. s.), et je suis charmé de voir, par ce que vous avez mandé au lord trésorier et à moi-même, que les Hollandais commencent enfin à se guérir de la frénésie, que leurs amis les Whigs leur ont transmise.

Vous êtes, Monsieur, un excellent médecin, et je vous souhaite autant de succès à Hanover, que vous en avez eu à la Haye. Je crois que vous n'y trouverez pas moins d'occasion d'y exercer votre savoir, et d'user de votre médecine la plus efficace [2]. Vous recevrez par la poste de mardi, des instructions à cet égard.

Je suis, etc.

---

[1] On a traduit de l'anglais cette lettre, adressée à Thomas Harley, parent et secrétaire du lord Oxford. Il était alors employé en Hollande.

[2] Les Whigs avaient mis dans leur parti la cour de Hanover.

AU MARQUIS DE TORCY.

Whitehall, ce $\frac{10}{21}$ mai 1712.

MONSIEUR,

J'ai reçu hier au soir votre lettre du 15 de ce mois (n. s.), et ce matin j'en ai fait la lecture à sa majesté.

L'abbé Gaultier vous rendra compte des ordres que je viens, dans ce moment, de dépêcher au duc d'Ormond [1]. La reine se repose

[1] Jacques Butler, duc d'Ormond en Irlande, où il exerça la vice-royauté, obtint le titre de duc en Angleterre, en 1682, et mourut dans sa soixante dix-neuvième année, le 31 juillet 1688. Il avait pour petit-fils, le duc d'Ormond dont il s'agit ici, né en 1660, nommé Jacques, comme son aïeul, au titre duquel il succéda. Il abandonna le roi Jacques II, pour aller joindre le prince d'Orange le 1er décembre 1688, servit avec éclat sous ses ordres, et se distingua pareillement pendant les premières années du règne de la reine Anne qui eut, dit-on, pour lui plus que de l'estime; nommé, le 11 janvier 1712, capitaine général des troupes de la reine, dans la Grande-Bretagne; il obtint encore, le 6 mars, le commandement de celles qui étaient au dehors. Il partit de Londres, le 19 avril, pour aller commander

sur la bonne foi de sa majesté très-chrétienne, et n'attend que la communication que le roi lui donnera, de la résolution qu'il prendra au retour du courrier que vous avez dépêché à Madrid [1], pour faire toutes les déclarations nécessaires à la conclusion du grand ouvrage de la paix.

Je suis, etc.

---

l'armée anglaise dans les Pays-Bas, à la place du duc de Marlborough, disgracié. Proscrit en 1715, après la mort de la reine Anne, le duc d'Ormond se dévoua au service de son frère, Jacques III, prétendant à la couronne d'Angleterre, et finit par se retirer à Avignon, où il mourut le 5 novembre 1745, âgé de 85 ans. On raconte que, peu d'heures avant qu'il expirât, un baron allemand établi dans la même ville, et qui avait le double inconvénient d'être susceptible et ennuyeux, vint savoir de ses nouvelles. Le duc répond : *Les médecins m'ont déclaré que je ne passerai pas la journée, ni peut-être la matinée.* Le visiteur réplique, que les médecins se trompent, ou du moins qu'il se plaît à le croire, et s'asseoit près du lit du moribond, qui lui dit alors : *Il paraît, Monsieur, que vous voulez me voir mourir ; mais comme il est vraisemblable, qu'en rendant le dernier soupir, je ferai une vilaine grimace, je vous prie de ne pas la prendre en mauvaise part.*

[1] Pour savoir l'intention de Philippe V relativement à sa renonciation à la couronne de France.

AU COMTE DE MAFFEI.

Whitehall, ce $\frac{10}{21}$ mai 1712.

MONSIEUR,

Vous ne serez pas surpris, dans l'état où la négociation de la paix se trouve, et dans cette saison de l'année, de savoir que la reine s'est déterminée à ne pas laisser plus longtemps des affaires d'une aussi grande importances que la continuation de la guerre, ou le rétablissement du repos de l'Europe, dans l'incertitude.

Le comte de Strafford a reçu ordre de sa majesté de se rendre incessamment à la cour. Il ne restera ici que peu de jours et reportera avec lui, en Hollande, des instructions décisives.

Dans une aussi grande crise, la reine souhaite d'avoir auprès d'elle un ministre de son altesse royale, dont les intérêts lui sont aussi chers que les siens propres; et elle m'a commandé, Monsieur, de vous dire, qu'elle croit qu'il est absolument nécessaire que vous vous rendiez ici sans perdre un moment de temps.

Comme vous devez retourner à Utrecht avec le ministre de la reine, et que par conséquent votre séjour à Londres sera très-court, vous ne vous embarrasserez pas apparamment d'aucun équipage.

La reine ne doute point que son altesse royale n'approuve votre conduite. Si vous aviez besoin d'excuses, sa majesté les ferait pour vous.

Je dois ajouter, que la négociation étant comme suspendue à Utrecht, la reine croit qu'il ne sera pas difficile de trouver des prétextes, pour le voyage que vous allez faire. En tout cas, sa majesté espère, que nous sommes si près du dénouement de nos grandes affaires, qu'il n'est pas d'une fort grande importance, quelles impressions cette démarche peut produire sur les esprits.

Je suis, etc.

A M. MARSCHALCH.

Whitehall, ce $\frac{17}{28}$ mai 1712.

MONSIEUR,

Notre ami Breton [1] m'a fait beaucoup de justice en vous assurant, comme il n'aura pas manqué de faire, que je me souviens de vous avec toute l'estime et toute l'affection possibles. Conservez-moi, s'il vous plait, l'honneur de votre amitié, et soyez persuadé que je tâcherai, en tout temps, de la mériter.

La reine n'a jamais eu intention de communiquer aucune chose à son parlement, comme le bruit en a couru, selon ce que vous me marquez dans votre lettre du 17 de ce mois, (n. s.). Nous pouvons, je crois, nous flatter que cette communication se fera dans peu. Il sagit de voir quel parti l'ennemi prendra sur le sujet du grand article de la réunion des deux couronnes.

---

[1] Guillaume Breton, brigadier général et ministre d'Angleterre à Berlin. Il a été question de lui dans une lettre au comte d'Orrery, du $\frac{25 \text{ septembre}}{6 \text{ octobre}}$ 1711, page 87.

Sa majesté a fait à la vérité, Monsieur, de grandes avances pour renouer les liaisons d'amitié et de confiance avec les états généraux, lesquelles ont subsisté depuis le commencement de son règne, et qui ne pouvaient pas être rompues plus mal à propos que dans la conjoncture présente. Mais vous ne devez pas là-dessus prendre le moindre ombrage. La reine n'entrera dans aucun engagement qui ne soit analogue aux intérêts du roi votre maître, et pour vous parler avec franchise, je ne vois pas que les Hollandais répondent à la reine, de manière à l'engager à leur montrer beaucoup de complaisance. Ces Messieurs ne voient pas, même à l'heure qu'il est, que la reine gouverne dans la Grande-Bretagne, et que leurs amis de la faction [1] sont également sans pouvoir et sans crédit.

Vous me demandez, Monsieur, si je crois que la négociation durera long-temps? Je vous réponds que j'espère, que le comte de Strafford reportera avec lui le dénouement de la pièce.

Dans ce moment un de nos courriers me remet votre lettre du 24 (n. s.). Ayez, je vous

---

[1] Les Whigs.

conjure, l'esprit en repos sur la conduite que la reine tiendra à l'égard de sa majesté prussienne.

La paix ne se peut jamais faire du consentement de notre cour, sans qu'elle soit bonne pour tous les alliés ; mais la manière dont le roi est entré dans les mesures de la reine, engage sa majesté de veiller à ses intérêts avec un soin tout particulier. C'est de quoi j'ose vous répondre, et vous savez que je me pique d'être homme d'honneur, aussi bien que votre, etc.

AU MARQUIS DE TORCY.

Whitehall, ce $\frac{24 \text{ mai}}{4. \text{ juin}}$ 1712.

MONSIEUR,

Par le rapport que le comte de Strafford, qui vient d'arriver depuis peu de jours à la cour, a fait à la reine, tant de l'état de la négociation d'Utrecht, que de la situation de l'esprit dans laquelle il a laissé les ministres des puissances alliées, sa majesté s'est confirmée dans la pensée qu'elle avait eue auparavant, que pour parvenir à la paix générale, il est devenu nécessaire qu'elle se déclare d'une autre manière qu'elle n'a fait jusqu'ici.

Vous savez déjà, Monsieur, que la reine ne pourra se dispenser de donner la communication qu'elle a promise à son parlement, touchant la négociation de la paix, d'abord qu'elle recevra la décision du roi Philippe. C'est aussi le temps dans lequel il faudra, ou que la négociation soit absolument rompue, ou que la reine se trouve en état de la conduire à une heureuse fin, malgré toutes les oppositions qu'on y pourra apporter. C'est pourquoi, Mon-

sieur, j'ai ordre de la reine de vous communiquer les démarches qu'elle est résolue de faire, pourvu que le roi très-chrétien veuille les lui rendre praticables.

Sa majesté déclarera à son parlement et à tous ses alliés :

1.° Qu'elle est convenue avec le roi très-chrétien des intérêts de la Grande-Bretagne.

2.° Qu'elle regarde ceux des autres puissances, engagées dans la guerre avec elle, comme faciles à être ajustés, puisque le roi offre à la plupart d'entr'eux à peu près ce qu'ils ont demandé, et à tous une satisfaction juste et raisonnable.

3.° Qu'elle va travailler à l'accommodement de ses alliés, et que pour prévenir toutes les traverses que les événemens de la campagne pourraient causer à la négociation de la paix, elle est convenue avec le roi d'une suspension d'armes.

Voilà, Monsieur, les mesures que la reine m'a commandé de vous faire savoir, qu'elle est, de son côté, prête à prendre, et vous trouverez dans le mémoire ci-joint [1], les con-

[1] On le supprime, parce qu'il contient des articles qui furent insérés dans le traité d'Utrecht, signé le 11 avril

ditions sur lesquelles sa majesté consent à faire des avances si importantes et des déclarations si décisives. Comme ces demandes ont été dressées dans le dessein de faciliter le grand ouvrage de la paix, et non pas de gagner aucun nouvel avantage, la reine se promet que sa majesté très-chrétienne y consentira.

Nous sommes présentement dans la plus grande crise où l'Europe se soit trouvée depuis plusieurs années, et la réponse que je recevrai à cette dépêche, nous doit rendre ou la paix certaine, ou nous replonger dans les malheurs de la guerre; car vous voyez, Monsieur, qu'il faut, au retour de ce courrier, que la suspension d'armes soit ouvertement déclarée entre la Grande-Bretagne et la France, ou que notre armée commence, sans plus perdre de temps, les opérations de la campagne. Au lieu de craindre le dernier, je veux me flatter que le premier de ces deux cas arrivera. Les ordres qui ont été envoyés au duc d'Ormond, après l'arrivée du courrier qui m'apporta votre lettre du 18 de ce mois (n. s.), aussi bien que la résolution que sa majesté

1713, ou dont il a déjà été question dans les dépêches précédentes, ou dont on parle dans celles qui suivent.

vient présentement de prendre, est une marque si essentielle de sa bonne foi, de son désir sincère de la paix et de la confiance qu'elle a dans sa majesté très-chrétienne, que nous devons nous promettre que le roi y répondra de la même manière; et qu'avec le repos général, nous verrons revivre en très-peu de semaines, la bonne intelligence entre deux nations qui peuvent être l'une à l'autre les amies les plus utiles, par les mêmes raisons qu'elles ont été les ennemies les plus redoutables.

La reine me commande d'ajouter, qu'elle espère qu'en même temps qu'elle recevra la réponse à cette lettre, vous me donnerez part que le chevalier [1] a commencé son voyage.

Je suis, etc.

---

[1] Jacques II, roi d'Angleterre, détrôné, en 1688, par Guillaume III, son gendre, eut deux femmes, dont la première ne lui donna que des filles; mais il eut de la seconde, Marie d'Est, Jacques III, frère de la reine Anne, né à Londres, le 21 juin 1688, qui succéda, le 16 novembre 1701, aux droits de son père, mort le même jour à Saint-Germain-en-Laye, où Louis XIV lui avait donné asile. Il portait le nom de *chevalier de Saint-George* ou de *Prétendant*, et servit avec beaucoup de courage dans les armées de ce monarque, notamment en 1709, à la bataille de Malplaquet, où il fut blessé au bras

d'un coup d'épée. Obligé de sortir de France, par suite des négociations qui précédèrent le traité d'Utrecht, il se retira à Bar-le-Duc, dans les états du duc de Lorraine, le 21 février 1713. En 1708, il avait tenté, sans succès, de débarquer en Écosse. Il est plus heureux en janvier 1716; mais des mesures mal prises font échouer son dessein. Il retourne en Lorraine, se réfugie successivement à Avignon et en Italie, en 1717, et y épouse, le 3 septembre 1719, la princesse Marie-Clémentine Sobieska, petite-fille du fameux roi de Pologne, de ce nom, morte le 18 janvier 1735. Il meurt lui-même, à Rome, le 1er janvier 1766, laissant deux fils: 1.° Charles Édouard, né le 31 décembre 1720, mort le 31 janvier 1788; 2.° Henri-Benoît-Marie-Clément, né le 6 mars 1725, et connu sous le nom de cardinal d'Yorck, dignité qu'il accepta le 3 juillet 1747. Il est mort à Frascati, le 13 juillet 1807.

AU MÊME.

Whitehall, ce $\frac{28 \text{ mai}}{8 \text{ juin.}}$ 1712.

MONSIEUR,

La reine m'a commandé de vous écrire cette lettre pour vous informer, que les remontrances qui viennent d'être faites à sa majesté de la part des états généraux, sur le refus du duc d'Ormond ou d'attaquer l'armée de France, ou d'entreprendre aucun siége, n'ont eu d'autre effet, que celui de faire renouveler les mêmes ordres audit duc; mais en cas que le prince Eugène (de Savoie) et les députés des états [1], ce qui n'est pas fort vraisemblable, s'opiniâtreraient à vouloir assiéger quelque place, quoique l'armée de la reine n'y concourût pas, le duc d'Ormond doit alors prier M. le maréchal de Villars, de ne rien entre-

[1] Les états généraux des Provinces-Unies étaient dans l'usage d'envoyer, à leur armée, des députés ou commissaires, qui réglaient les démarches des généraux, lesquels leur étaient réellement subordonnés; ce qui nuisit souvent à leurs succès.

prendre contr'eux, et de ne pas l'obliger autrement d'en venir à une action.

Dans très-peu de jours nous recevrons la dernière résolution de sa majesté très-chrétienne, et la décision du roi Philippe : là dessus la reine fera les déclarations mentionnées dans ma lettre du 24 de ce mois, qui nous tireront de l'incertitude dans laquelle nous sommes, ou elle donnera ordre à son général d'agir le plus vigoureusement qu'il le pourra.

Un délai si peu considérable ne peut être d'aucun préjudice à vos intérêts; c'est pourquoi la reine ne veut point douter, que M. le maréchal de Villars ne se croie obligé d'empêcher une action générale, en n'allant pas aux alliés, comme le duc d'Ormond en a déjà empêché, en refusant d'aller à l'armée de France.

J'envoie cette lettre à M. le duc d'Ormond, afin qu'il la fasse remettre avec celle qu'il a ordre d'écrire au maréchal de Villars, qui ne manquera pas de vous la faire tenir.

Je suis, etc.

AU MÊME.

Wihtehall, ce $\frac{6}{17}$ juin 1712.

MONSIEUR,

Je vous renvoie Lavigne, qui m'a apporté votre lettre du 8 juin (n. s.), dans laquelle vous marquez que le roi Philippe s'en tient à la première proposition : savoir, de conserver l'Espagne et les Indes, et de renoncer, par la paix, pour lui et pour ses descendans, à ses droits sur la couronne de France.

J'ai reçu aussi votre lettre du 10 de ce mois, en réponse à celle que je me suis donné l'honneur de vous écrire le 24 du mois passé (v. s.).

La reine, Monsieur, m'a commandé de vous faire savoir que, quoique votre dernier mémoire n'ait pas répondu, selon son attente, aux demandes que je vous ai faites, sa majesté n'a pas laissé de se rendre aujourd'hui au parlement, et de lui faire toutes les déclarations nécessaires, pour rendre cette nation unanimement portée à la paix, et pour ôter à tous

ceux qui en ont l'inclination, le pouvoir de ne plus traverser la conclusion de notre grand ouvrage.

La reine n'a point parlé aux deux chambres de la suspension d'armes; mais elle m'a commandé de vous communiquer sur quoi ses résolutions sont fondées.

Le commencement et le cours de cette négociation ont été établis sur la bonne foi de part et d'autre : la reine se repose entièrement sur celle du roi; elle croit lui en avoir donné des preuves; elle est prête à lui en donner de nouvelles; mais il y a de certains cas où, entre les parens les plus proches, entre les amis les plus intimes, la prudence demande qu'on prenne les précautions les plus exactes.

L'expédient pour prévenir la réunion des deux monarchies de France et d'Espagne, est le point capital de notre négociation, et sa majesté se départirait plutôt de tous ceux dont nous sommes convenus, que de laisser celui-ci dans l'incertitude. Elle en est responsable à ses peuples, à ses alliés, au siècle présent et à la postérité. Sur ce fondement, Monsieur, la reine espère, que sa majesté très-chrétienne ne trouvera rien d'offensant dans les demandes qu'elle se trouve obligée de renouveler, et qui

sont contenues dans le mémoire ci-joint [1].

Je dépêche un courrier à M. le duc d'Ormond, avec la copie de ce que j'ai l'honneu de vous communiquer. En cas que le roi trouve à propos d'accorder ce que la reine demande, vous n'aurez, Monsieur, qu'à signer ces articles et les envoyer à ce général qui, en même temps qu'il prendra possession de Dunkerke, déclarera aux alliés, qu'il a ordre de ne plus agir contre la France.

Le comte de Strafford partira dès le commencement de la semaine prochaine, pour se rendre à Utrecht. Les instructions qu'il portera avec lui, mettront les plénipotentiaires de la reine en état de ne plus garder les mesures auxquelles ils ont été jusqu'ici obligés de se soumettre. Ils pourront dorénavant se joindre ouvertement à ceux de sa majesté très-chrétienne, pour donner la loi à ceux qui ne voudront pas se soumettre à des conditions justes et raisonnables. C'est aussi ce qu'ils ne manqueront pas de faire, et c'est par ce moyen que nous pourrons, en peu de temps, parvenir à la fin de tous nos travaux.

---

[1] Les lettres suivantes en indiqueront suffisamment le contenu.

Je vous dépêcherai un autre courrier dans le temps que le comte de Strafford quittera la cour, pour vous informer des ordres dont il sera chargé.

Je suis, etc.

Je ne doute point que la paix ne se puisse faire à peu près sur le plan que l'abbé Gaultier nous a apporté.

FIN DU PREMIER VOLUME.

S60
113560
Biblioteca Nazionale NAPOLI

TABLE

DU PREMIER VOLUME.

Avis du libraire, *page* v

Avertissement de l'Éditeur, ix

Chirographie, ou copie figurée de l'écriture originale du lord Bolingbroke, xxviii

Essai historique sur Henri Saint-John, lord vicomte Bolingbroke, 1

Table, ou catalogue raisonné des ouvrages du lord Bolingbroke, selon l'ordre qu'ils occupent dans la collection de ses Œuvres, publiée à Londres, en 1754, par M. David Mallet, en cinq volumes *in*-4°, 197

Choix de pensées philosophiques et morales, extraites des ouvrages du lord Bolingbroke, 201

Sur Dieu, *idem*

Sur la loi naturelle, la société et les lois civiles, 207

Sur l'homme, 216

Sur les connaissances humaines, 228

Vues générales sur l'étude de l'histoire, 238

Observations sur la différence qui existe entre le Calendrier Julien et le Calendrier Grégorien, pour fixer précisément la date des lettres du lord Bolingbroke, 246

LETTRES DU LORD BOLINGBROKE.

1710.

A M. de Buis. De Windsor, 13—24 octobre, 1

Au lord Cadogan. Whitehall, 24 octobre—4 novembre, 4

Au maréchal de Tallard. Whitehall, 7—18 novembre, page 6
A M. de Roberthon. *Ibid.*, 10—21 novembre, 8
A M. de Buis. *Ibid.*, 17—28 novembre, 10

1711.

Au docteur Swift, 7—18 janvier, 14
A M. de Roberthon. Whitehall, 9—20 janvier, 17
A M. de Buis. *Ibid.*, 12—23 janvier, 19
A M. Petkum, 6—17 mars, 23
Au lord Cadogan, 20—31 mars, 25
A M. de Buis, 23 mars—3 avril, 28
A M. Whitworth, 24 avril—5 mai, 31
Au maréchal de Tallard, 17—28 mai, 33
Au marquis del Borgo, ou du Bourg, 5—16 juin, 35
Au comte de Wratislaw, 15—26 juin, 38
Au marquis del Borgo, 24 juillet—4 août, 40
Au prince Kurakin. *Ibid.*, 43
Du marquis de Torcy. Fontainebleau, 3 août, 45
Au duc de Marlborough, 31 juillet—11 août, 48
A M. d'Hervaert, 8—19 août, 50
Au maréchal de Tallard, 9—20 août, 52
Au duc de Marlborough. Whitehall, 17—28 août, 54
Au baron de Seckingen. *Ibid.*, 22 août—2 septembre, 56
Au duc de Lorraine. *Ibid*, 58
Au baron de Forstner. *Ibid.*, 22 août—2 septembre, 60
Au comte d'Orrery. *Ibid.*, 24 août—4 septembre, 63
Au marquis de Torcy. *Ibid.*, 29 août—9 septembre, 66
A l'évêque de Winchester. Au château de Windsor, 5—16 septembre, 68

Au duc de Marlborough. Whitehall, 11—22 septembre, page 71
Au baron de Bothmar. *Ibid.*, 14—25 septembre, 72
A M. d'Hervaert. *Ibid.*, 18—29 septembre, 74
Au duc de Marlborough. *Ibid.*, 76
A M. de Paleotti. *Ibid.*, 21 septembre—2 octobre, 78
A M. Harrison. *Ibid.*, 79
A la reine. *Ibid.*, 25 septembre—6 octobre, 83
Au comte d'Orrery. *Ibid.*, 86
A la reine. *Ibid.*, 26 septembre—7 octobre, 89
A la même. Idid., 27 septembre—8 octobre, 90
Au duc de Marlborough. Au château de Windsor, 29 septembre—10 octobre, 91
Au marquis de Torcy, 2—13 octobre, 95
A la reine. Whitehall, 17—28 octobre, 97
A la même. Ibid., 101
——— *Ibid.*, 19—31 octobre, 103
Au comte de Strafford. *Ibid.*, 105
Au marquis de Torcy. Hampton-Court, 22 octobre—2 novembre, 108
Au comte de Strafford. Whitehall, 23 octobre—3 novembre, 110
A M. Watkins. *Ibid.*, 9—20 novembre, 113
Au docteur Swift. Hampton-Court, 16—27 novembre, 116
Au marquis de Torcy. Whitehall, 25 novembre—6 décembre, 118
Au même. Ibid., 120

1712.

A M. Watkins. Whitehall, 2—13 janvier, 126
A M. d'Hervaert. *Ibid.*, 4—15 janvier, 129

Au duc de Savoie. Whitehall, 8—19 janvier, *page* 131
Au marquis de Torcy. *Ibid.*, 12—23 janvier, 132
Au même. Ibid., 133
A M. Watkins. *Ibid.*, 18—29 janvier, 135
Au Baron de Bothmar. *Ibid.*, 2—13 février, 140
A M. Cambiague. *Ibid.*, 29 février—11 mars, 142
A M. Mesnager. *Ibid.*, 4—15 mars, 145
Au marquis de Torcy. *Ibid.*, 146
Au marquis d'Alègre. *Ibid.*, 149
A M. Marschalch de Biberstein. *Ibid.*, 22 mars—2 avril, 151
Au roi de Prusse. *Ibid.*, 152
Au marquis de Torcy. *Ibid.*, 23 mars—3 avril, 153
Au même. Ibid., 24 mars—4 avril, 157
Au comte de Maffei. *Ibid.*, 26 mars—6 avril, 160
A M. Marschalch. *Ibid.*, 165
Au marquis de Torcy. *Ibid.*, 6—17 avril, 167
Au même. Ibid., 11—22 avril, 174
——— *Ibid.*, 29 avril—10 mai, 175
A M. Thomas Harley. *Ibid.*, 5—14 mai, 182
Au marquis de Torcy. *Ibid.*, 10—21 mai, 183
Au comte de Maffei. *Ibid.*, 185
A M. Marschalch. *Ibid.*, 17—28 mai, 187
Au marquis de Torcy. *Ibid.*, 24 mai—4 juin, 190
Au même. Ibid., 28 mai—8 juin, 195
——— *Ibid.*, 6—17 juin, 197
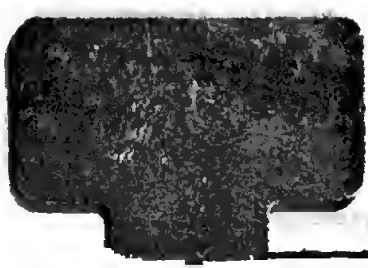
FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.